



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

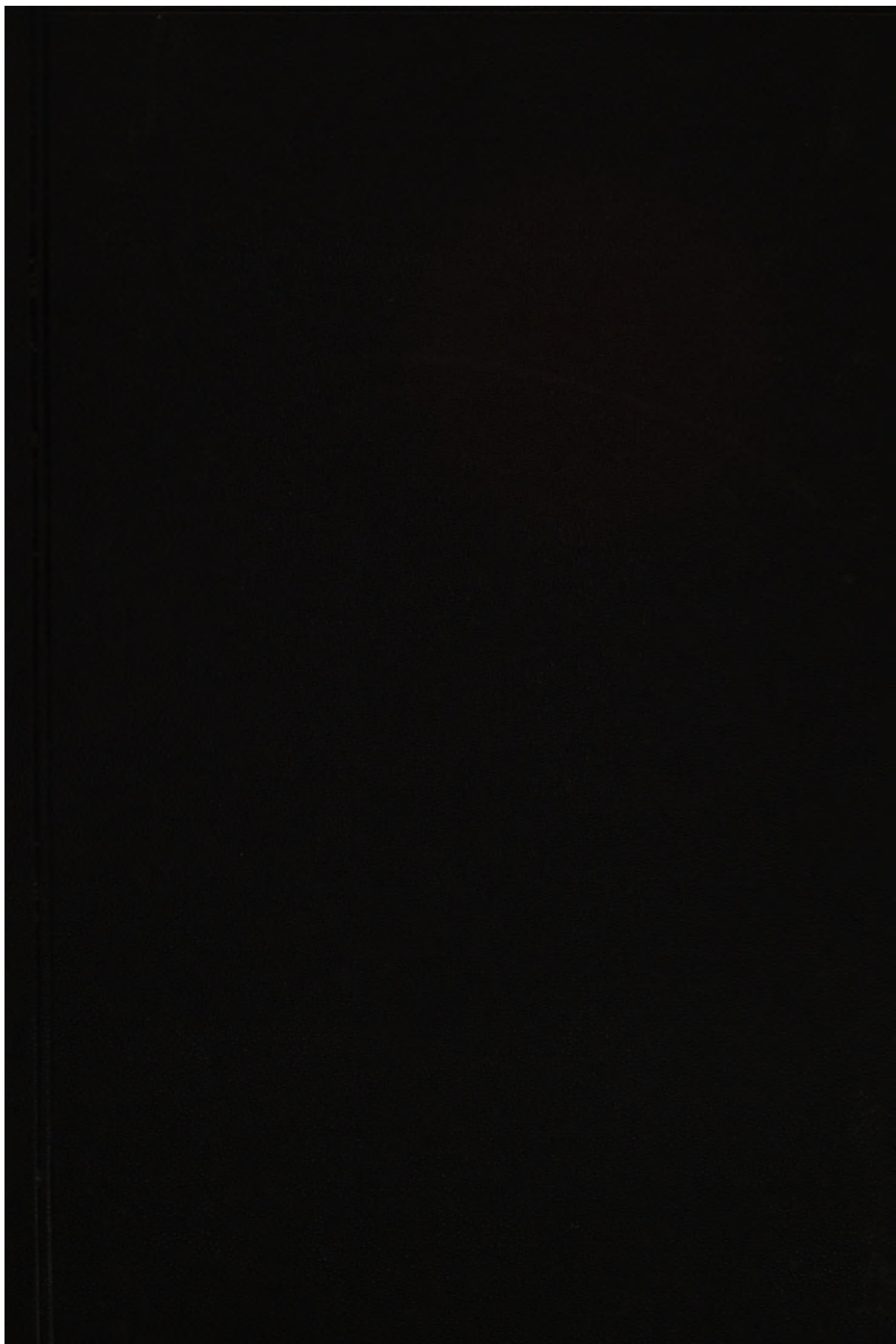
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries
and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>

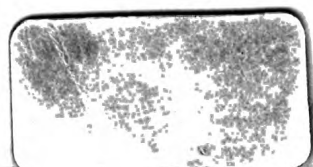


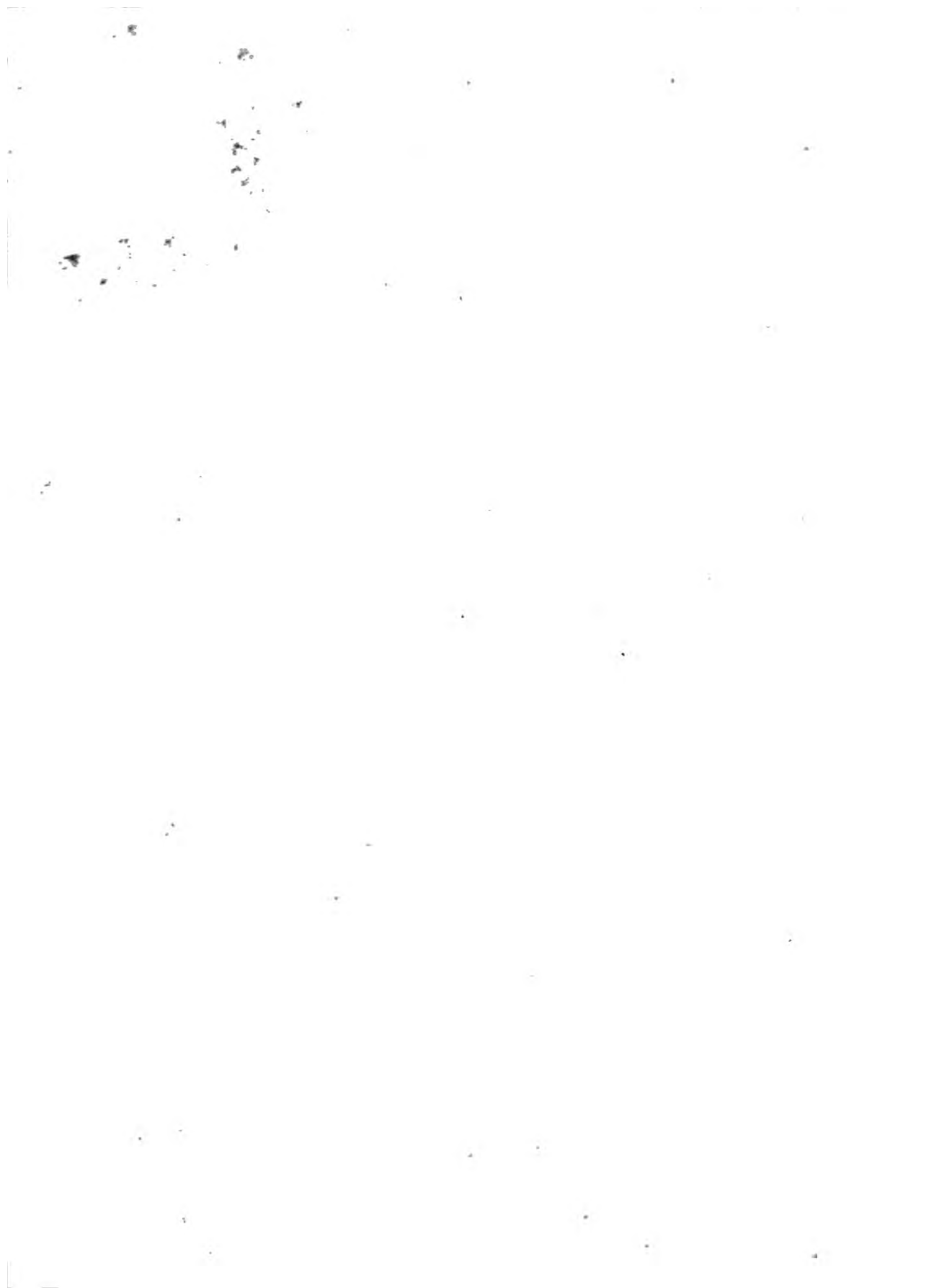
This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-
ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.





600041351K





67-

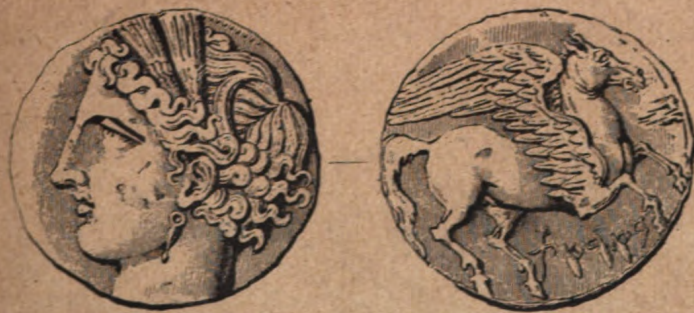
30.

MISSION
A
CARTHAGE

PAR
E. DE SAINTE-MARIE

OUVRAGE PUBLIÉ

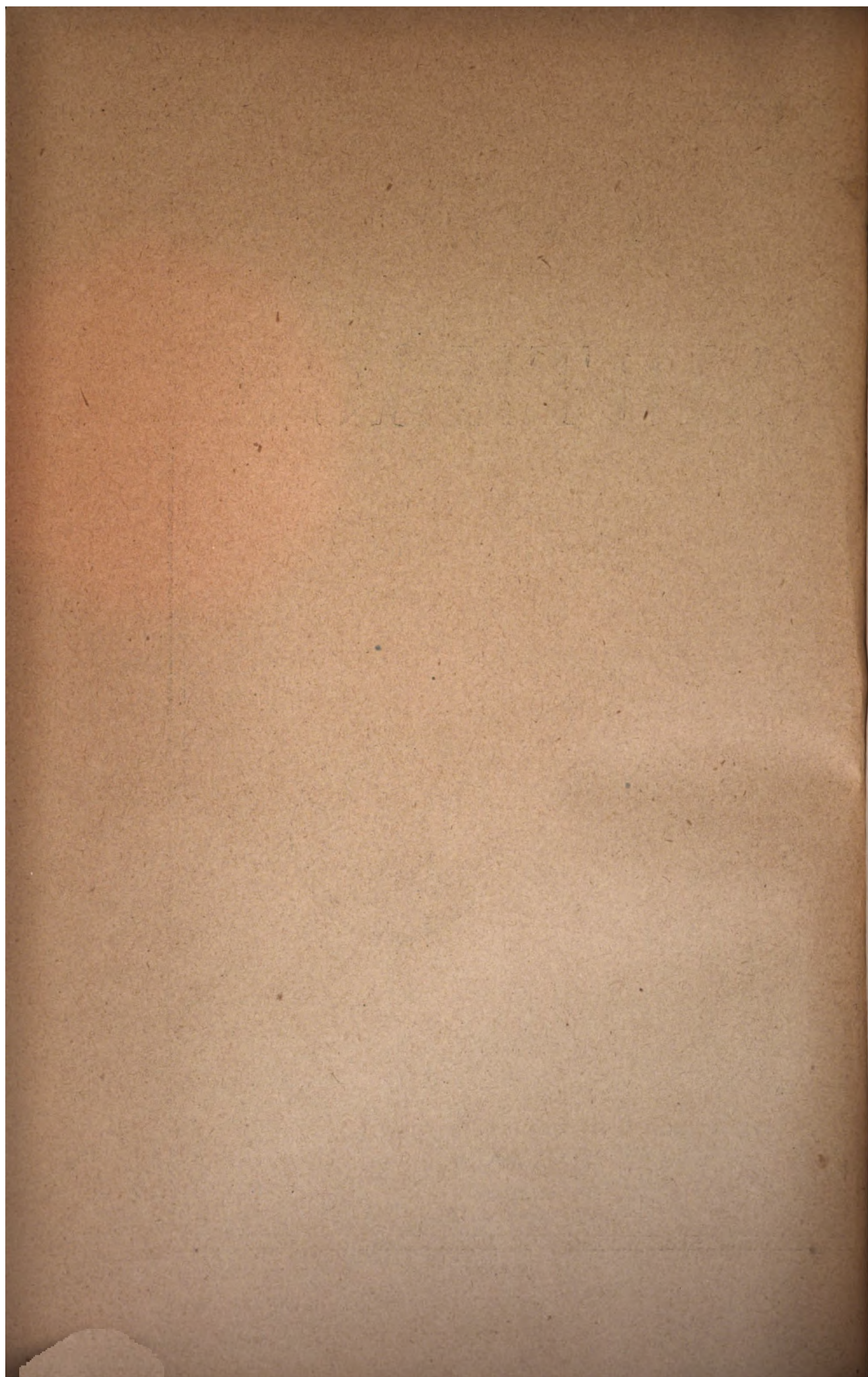
SOUS LES AUSPICES DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

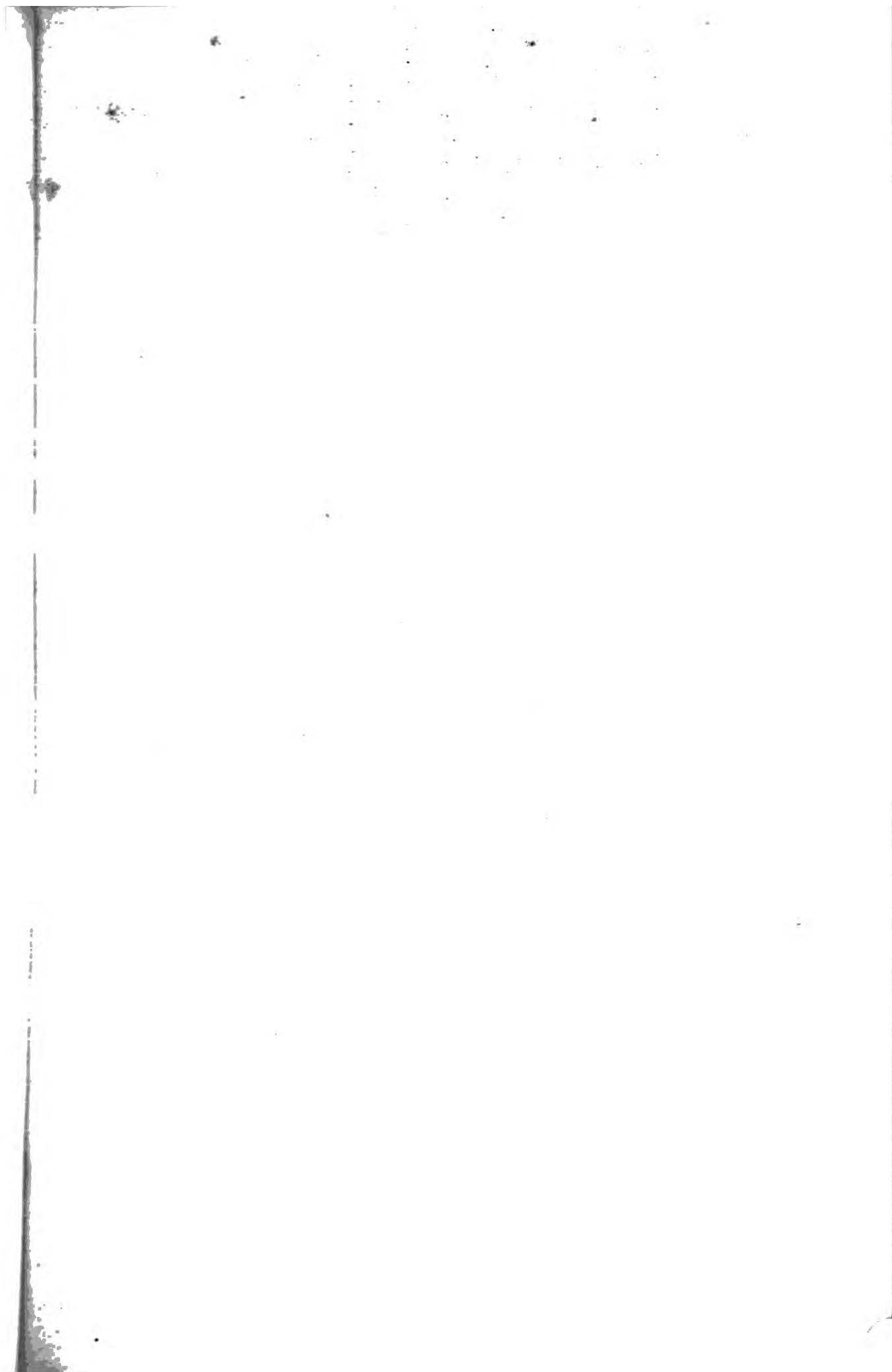


PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

1884

2073 d. 1





MISSION
A
CARTHAGE

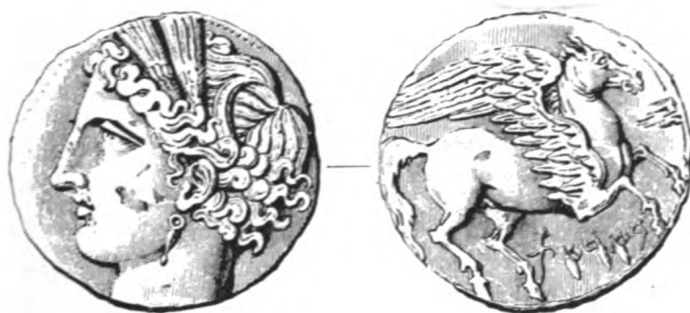
ANGERS, IMPRIMERIE BURDIN ET C^{ie}, RUE GARNIER.

MISSION
A
CARTHAGE

PAR
E. DE SAINTE-MARIE

OUVRAGE PUBLIÉ

SOUS LES AUSPICES DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE



PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

—
1884



MISSION A CARTHAGE

I

RECHERCHES PRÉLIMINAIRES

J'arrivai à Tunis, le 11 juin 1873, en qualité de premier Drogman du Consulat général de France. Ayant trouvé dans les archives de cette mission diplomatique un exemplaire du rapport présenté, en 1867, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres sur le projet d'un *Corpus Inscriptionum Semiticarum*, je conçus, tout de suite, le dessein de consacrer mes loisirs à la recherche de stèles puniques et néopuniques. Peu de temps après j'expédiai à l'Académie l'estampage d'un premier texte punique trouvé à Carthage. M. Wallon, secrétaire perpétuel, me répondit, le 15 septembre 1873, pour me remercier de cet envoi. Ainsi furent établis mes rapports avec l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

De septembre 1873 à avril 1874 j'envoyai directement à MM. Wallon, Renan, L. Renier, etc., les estampages de près de trente inscriptions découvertes à Carthage et appartenant à M. Engley, vice-consul d'Italie à la Goulette ; à M. Tulin, consul général de Suède et de Norwège à Tunis ; à M. Fenner, ministre protestant à Tunis ; à M. de Touzon, gardien de la chapelle de Saint-Louis à Carthage, etc. Parmi ces envois, M. Renan remarqua, surtout, les estampages provenant de la collection Fenner et la reproduction d'un fragment de texte appartenant à M. Engley. Ce document qui renferme le commencement d'un rituel des offrandes

de prémices, a d'ailleurs été publié par M. Derenbourg en février-mars 1874 dans le *Journal Asiatique*, pages 205 à 227. « Cette inscription est d'un genre tout à fait spécial et serait fort précieuse si elle n'était pas si mutilée. C'est un fragment d'un long texte écrit sur deux colonnes, et d'un intérêt général. » (M. Renan. Acad. des Inscript., 10 octobre 1873.)

M. Derenbourg en a donné le texte ponctué et rétabli d'après l'orthographe hébraïque, et il l'a fait suivre d'une traduction latine, que nous donnons ici avec les corrections qui ont été apportées depuis, principalement par M. Renan :

I

II

לם הארבעי

משל ... שח פר יא הקדש ...

קדמת ... הקדש בחדרת ולחם קט[רת] ...

פתח]תי דלה סוית עלת ... תקהשת יכן הלחם הא ור ..

ואי]תא (שפן ou) שיפון יאה ומח ותין יאה לבן לקחת תשקד ...

נ]דב וצו מפם אתח וקטרת לבנה דקה שבע פעמ]ים ...

דללו קדמת יום החמשי

לשית עלת החדרת נפת ערב תשקד ..

בנים מאתים ופ

... גחמש ...

Die quarto :

Ramum fructus pulchri consecra ..

Consecra cum placentis et pane primo...

Consecra partes bene coctas panis al-

[terius...

Et ficum pulchram albamprehendendi

[curam habebis...

Et suffles libanum minutum septies. .

Die quinto ..

Ponere super placentam mel...

Racemos ducentos..

... quinque

... Primitias

... aperi portam stabuli lanctantium

... affer siliginem pulchram et pinguem

... legemque e tabula transcribam

... primitias

L'accueil bienveillant fait à ces quelques envois m'engagea à solliciter une mission archéologique dont les produits seraient destinés à enrichir le *Corpus Inscriptionum Semiticarum*.

Par un arrêté, en date du 23 mars 1874, le Ministère de l'instruction publique et des cultes m'accorda la mission demandée en ma faveur par l'Académie des inscriptions et notamment par M. Renan. Une première somme de 800 francs fut, en même temps, mise à ma disposition pour commencer mes travaux. En outre, on m'adressa des instructions rédi-



gées par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Voici le texte de la lettre que je reçus à ce sujet :

« M. de Sainte-Marie ayant été en rapports constants avec la Commission du *Corpus*, le plan de recherches qu'il se propose ayant été communiqué, plusieurs d'entre nous lui ayant écrit, et sa mission lui ayant été confiée sur la recommandation de quelques membres de la même Commission, nous avons à peine besoin de revenir sur les conseils que nous lui avons déjà donnés à diverses reprises.

« La somme allouée à M. de Sainte-Marie étant faible, M. de Sainte-Marie devra se renfermer strictement dans l'objet de sa mission, qui est uniquement de *faire des fouilles à des endroits déjà connus pour produire au jour des textes puniques*. Si M. de Sainte-Marie voulait faire des grandes fouilles, à des endroits non encore signalés, et rechercher les divers objets d'antiquité, mosaïques, vases, etc., qu'on peut trouver sur le sol de Carthage, il aurait bien vite épuisé son crédit, et n'aurait pas rempli l'objet que nous nous sommes proposé en le recommandant à M. le Ministre. Les nombreuses inscriptions puniques que fournissent Carthage et ses environs sortent toutes de quelques endroits déterminés ; M. de Sainte-Marie nous a dit, de plus, connaître des endroits où l'on fouillerait pour ainsi dire à coup sûr ; voilà les points sur lesquels il doit faire porter ses recherches. Plus tard, on verra s'il y a lieu de faire des explorations plus chanceuses et sur une plus grande échelle.

« La Commission invite M. de Sainte-Marie à porter le plus grand soin à la topographie de ses recherches. Il faut que le point où aura été trouvée chaque inscription soit exactement fixé. M. de Sainte-Marie rendrait même un service en revenant sur le passé, et en dressant une sorte de topographie épigraphique de Carthage et de ses environs. Pour cela il serait à désirer qu'il se fit un plan approximatif de Carthage, en s'aidant des travaux antérieurs, par exemple de ceux de Davis, et qu'il marquât sur ce plan les endroits qui lui ont fourni les inscriptions, et ceux où ses précurseurs (Davis, l'abbé Bourgade, etc.) ont fait leurs principales trouvailles.

« La Commission est, du reste, à la disposition de M. de Sainte-Marie pour tous les renseignements de détail dont il pourrait avoir besoin. Si, comme nous l'espérons, les lois de la Régence de Tunis ne s'opposent pas à la sortie des antiquités, M. de Sainte-Marie devra expédier à Paris toutes les pierres portant des inscriptions qu'il trouvera ; pour celles dont le transport serait impossible, il devra les estamper avec le plus grand soin, et s'il se peut les faire photographier.

« Il serait à désirer que M. de Sainte-Marie pût prendre des estampages dans les collections de M. Cubisol, drogman du consulat, de M. Massé, et qu'il recherchât aussi les stèles autrefois réunies par M. Tissot.

« En thèse générale, il est recommandé à M. de Sainte-Marie de ne rien négliger, et en particulier de ne pas rejeter les inscriptions phéniciennes, même très mutilées à la partie supérieure. Dans ces inscriptions, le commencement est rarement intéressant ; mais la fin qui comprend

des séries plus ou moins longues de noms propres, et des variantes de la formule de dédicace, ont souvent beaucoup de prix. »

Malgré mon désir ardent de me mettre de suite à l'œuvre, je dus attendre que les récoltes encore sur pied fussent rentrées pour commencer mes fouilles. Cinq mois s'écoulèrent (d'avril à fin août) sans pou-



Stèles romaines de la Manouba.

voir pratiquer aucune excavation. J'employai ces loisirs forcés à rechercher, suivant mes instructions, les textes déjà connus afin d'en transmettre la copie au ministère de l'instruction publique. Le 19 avril, j'ai dressé à ce département les estampages en double de cent vingt-quatre stèles puniques relevées par moi à la Manouba dans le jardin

de Sidi Mustapha Kaznadar, ex-premier ministre du Bey de Tunis. Ce jardin, sis à une heure de la ville, a fait retour, en 1874, à l'État.

Il renfermait, à cette époque, l'embryon d'une collection d'antiquités recueillies dans la Régence. J'y ai trouvé de nombreux débris de poterie, de marbre, de mosaïque, etc., mutilés et abandonnés ; par suite de l'incurie naturelle aux Arabes, ces monuments, qui auraient pu être conservés, ont été abandonnés à l'action de la pluie et du soleil ; ceux qui n'ont pas été détruits ont été dispersés, et aujourd'hui on peut dire qu'il ne reste presque plus rien de cette collection. Je remarquai, en outre, quelques inscriptions romaines et de grandes stèles funéraires romaines d'un caractère spécial. Cette partie de l'archéologie africaine concernant plus spécialement M. de Villefosse, attaché au Musée du Louvre, alors en mission à Tunis, je l'ai négligée, réservant à mon savant collègue le soin d'interpréter ces monuments. Je me borne à reproduire ci-contre trois stèles romaines (1) très curieuses par certaines ressemblances avec les stèles néopuniques de Carthage.

Me limitant aux inscriptions puniques, j'en ai pris et envoyé à Paris un double estampage.

Ces inscriptions ont été connues par M. Massé (2) dont il est parlé dans les instructions de l'Académie des inscriptions. Une bonne partie d'entre elles a, du reste, figuré en 1867 à l'Exposition universelle de Paris. J'ai lieu de croire qu'à la fin de 1873 M. Wilmanns en a pris copie pour l'Académie de Berlin. Quoiqu'il en soit, la Commission du *Corpus Inscriptionum Semiticarum* puisera dans cet envoi les textes qu'il lui conviendra de publier.

Les stèles de la Manouba ont été presque toutes découvertes, à différentes époques, sur l'emplacement de Carthage, notamment vers les grandes citernes du bord de la mer, et vers le port militaire ; une partie provient de déblais de travaux et l'autre de fouilles isolées.

Le fils de l'ancien premier ministre (Moustapha Kaznadar) s'était fait adjuger, par le Bey, le monopole des antiquités ; aussi tout ce qui a été trouvé à Carthage pendant ces dernières années, a-t-il été porté à la Manouba. Les cent vingt-quatre stèles estampées par moi à la Manouba représentent à peine la moitié de celles y existant primitivement ; en

1. Elles ont été photographiées par M. de Laurière, ami et compagnon de M. de Villefosse.

2. Précepteur des enfants de l'ex-premier ministre du Bey.

effet, un bon nombre d'entre elles avait été expédié à l'exposition universelle de Vienne, en 1873, et n'en était pas revenu.

D'autre part, j'ai remarqué à la chapelle de Saint-Louis de Carthage dix-huit stèles puniques confondues avec d'autres objets antiques que le gardien vendait aux visiteurs. J'en adressai, en avril 1874, les estampages en double expédition. Ces dernières inscriptions proviennent toutes d'excavations faites par les Arabes à la recherche de matériaux de construction épars dans les ruines de Carthage. Elles ont été achetées aux indigènes par M. de Touzon, gardien de Saint-Louis, et elles sont aujourd'hui dispersées dans des collections privées.

Pour me conformer au dernier paragraphe de mes instructions, j'ai ensuite recherché, à Tunis, les diverses collections d'inscriptions puniques ayant appartenu à MM. Massé, Tissot, Cubisol, et à l'abbé Bourgade. De ce côté, je dois l'avouer, mes investigations ont été assez infructueuses. Les stèles signalées par M. Massé sont précisément les cent vingt-quatre inscriptions puniques de la Manouba dont j'ai parlé plus haut.

Les inscriptions de Carthage, réunies par M. Tissot, précédemment ambassadeur de France à Londres, ne sont plus à Tunis. La collection de M. Cubisol aurait été vendue et expédiée en Belgique. Il existe un fac-similé de ces dernières inscriptions dans un opuscule publié sur la Régence en 1872 chez Challamel. Quant à l'abbé Bourgade, en son vivant aumônier de la chapelle de Saint-Louis de Carthage, il a laissé, en mourant, trente à quarante inscriptions presque toutes néopuniques. Elles auraient été vendues aux enchères par les soins du consulat général de Tunis à un Hellène auquel elles auraient été adjugées soixante à soixante-dix francs, et elles auraient été dirigées vers la Grèce. Elles sont aujourd'hui, en majeure partie, au British Museum.

En dehors de Tunis et en attendant la rentrée des récoltes couvrant les ruines de Carthage, je visitai, vers le milieu de mai 1874, les maisons de la Goulette, avec l'espoir d'y trouver quelque inscription punique.

M. Bottari, alors agent de la Compagnie Valéry père et fils, voulut bien me donner, pour nos musées, une stèle phénicienne remarquable par ses dimensions et qui avait été récemment découverte à Carthage.

Cette pierre portait, autrefois, à sa base une inscription qui a été soigneusement effacée au ciseau. Elle mesure 70 cent. de haut sur 31 cent. de large. (Voir page 8.)

D'autre part les ruines de Carthage ont fourni à un savant alle-

mand, M. J. Euting, l'occasion de publier, sous le titre de *Punische Steine*, (St-Pétersbourg, 1871) un ouvrage contenant soixante-dix-huit inscriptions puniques trouvées à Carthage même, et douze autres découvertes en Sardaigne. Sur les soixante-dix-huit inscriptions carthaginoises, vingt-sept ont été achetées par M. Euting au R. P. Capucin Philippe de Ferrare, curé de la Goulette, quatre proviennent de M. Cubisol, une de M. Gouvet, quatre de M. Tulin, dix de M. Fenner, neuf de divers particuliers à Sousse (?), dix-neuf de la Manouba et enfin quatre ont été publiées par M. de Longpérier. Les dix-neuf inscriptions de la Manouba auraient été fournies à M. Euting par M. Massé.

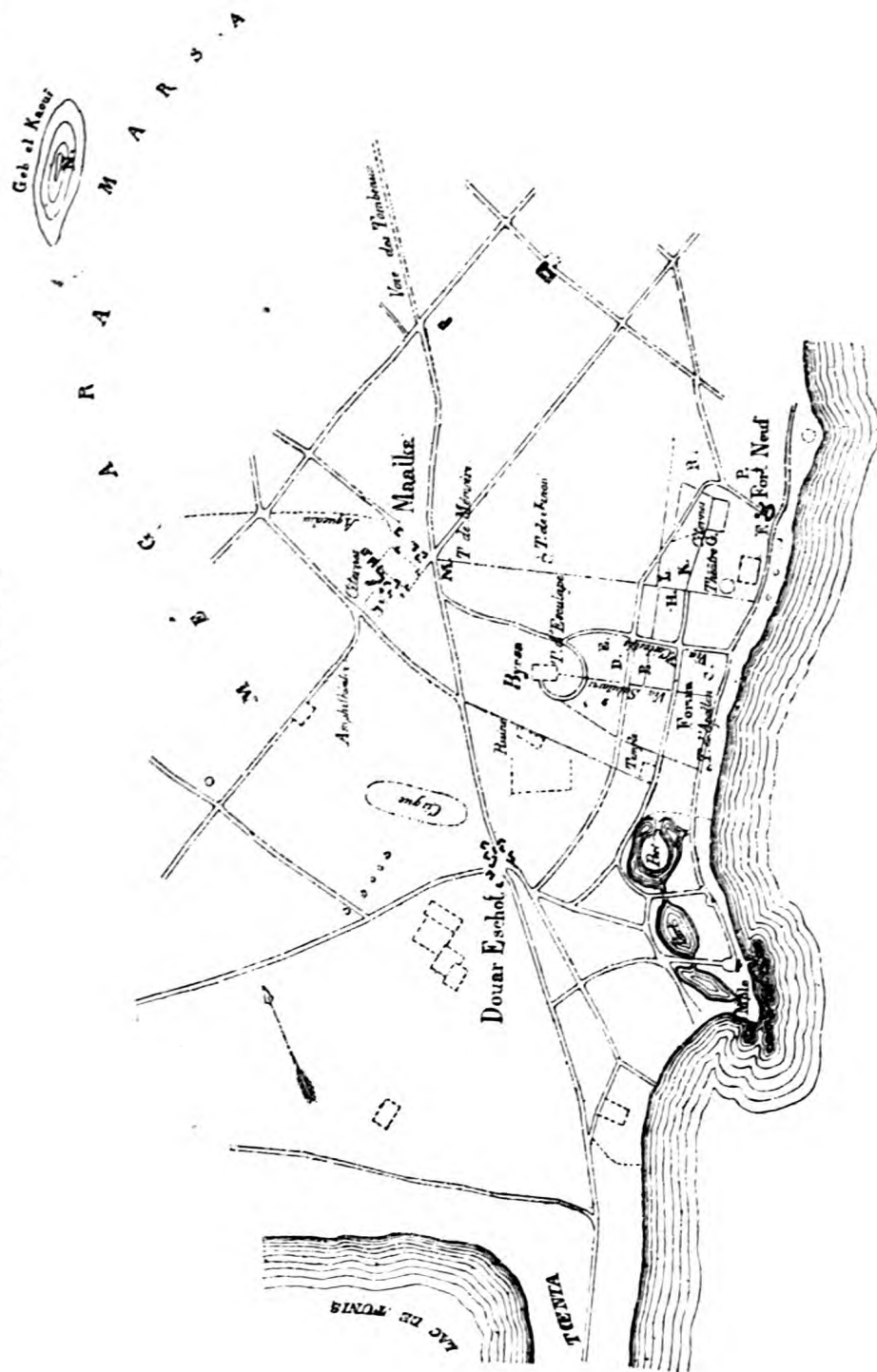


Stèle provenant de M. Bottari.

Pour répondre au vœu exprimé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, j'ai, à la suite de ces recherches, adressé en mai 1874, au Ministère de l'instruction publique, les estampages en double de neuf inscriptions puniques appartenant au révérend Fenner, ministre protestant à Tunis. Deux de ces stèles (n° 2 et n° 3) ont fixé particulièrement l'attention de la Commission du *Corpus Inscriptionum Semiticarum*. Pendant les mois de juin et juillet 1874, j'entretins, d'autre part, une correspondance suivie avec les agents consulaires de la côte et de l'intérieur de la Régence afin d'apprendre d'eux s'il n'existait pas, sur un point quelconque du pays, des inscriptions puniques. De ce côté, mes efforts furent vains, mais je réussis à acquérir plusieurs inscriptions romaines dont je parlerai au chapitre V.

Enfin, août arriva et dans les derniers jours de ce mois je me disposai à explorer Carthage. Des recherches préparatoires, j'allais donc passer à des fouilles dans ces ruines que j'avais maintes fois parcourues et si souvent scrutées du regard !

MISSION A CARTHAGE



PLAN PARTIEL DE CARTHAGE INDICANT EN LETTRES CAPITALES LES FOUILLES DE M. DE SAINTE-MARIE.

FOUILLES A CARTHAGE

Le 25 août j'établis une brigade d'ouvriers, entre la chapelle de Saint-Louis et la mer, c'est-à-dire sur l'emplacement du Forum. Cette première fouille est indiquée par la lettre A sur la planche que l'on trouvera ci-jointe. Ce plan représente seulement la partie de Carthage antique où j'ai pratiqué des excavations. J'ai eu soin, pour l'intelligence du croquis, d'y faire figurer, à côté de l'emplacement des principaux édifices puniques et romains, mes diverses fouilles, et de désigner chacune par une lettre romaine. D'autres planches, faisant suite à la première, donneront avec les lettres romaines correspondant au dit plan, la coupe et l'élévation des terrains explorés.

J'avais été amené à commencer mes fouilles au point A sur le récit d'Arabes qui m'avaient affirmé y avoir découvert, dans le temps, plusieurs inscriptions puniques. Au bout de trois jours de travail, après avoir creusé à un mètre de profondeur sur une largeur de un mètre cinq centimètres, et sur une longueur de trois mètres, je mis à jour vingt stèles votives dont trois seulement portaient une inscription; les dix-sept autres offraient des dessins représentant une main, une amphore, le disque de la lune, des personnages tracés géométriquement, des colonnes, des palmiers, des moutons, etc. A première vue je compris que j'étais dans les ruines d'un temple d'une divinité carthaginoise ou au milieu de ses débris : les nombreuses formes d'ex-voto que j'avais devant moi étaient semblables à celles que j'avais relevées précédemment dans les collections de Tunis, de la Manouba, etc. Qui sait si ces dernières ne provenaient pas du même endroit?

J'expédiai, le 8 septembre 1874, au Ministère de l'instruction publique

une caisse contenant le produit de cette première découverte ; j'avais hâte, en effet, de faire passer sous les yeux de la Commission du *Corpus*, en dehors des estampages, les inscriptions si promptement et si heureusement trouvées.

Le même jour, j'adressai, en outre, à Paris l'estampage en double d'une grande inscription punique de huit lignes, sur pierre noire, acquise par moi dans les environs du Kef, à Medeïna. J'aurai plus loin l'occasion de reparler amplement de ce texte rare par ses dimensions et précieux pour les indications qu'il fournit (1). Afin de ne pas l'exposer à être détérioré dans un magasin, je joignis cette grande inscription à mon envoi du 8 septembre 1874 et je l'adressai également au Ministère de l'instruction publique. Il en a été fait don au Musée du Louvre et on l'a exposée dans la salle phénicienne sous ce titre : *Inscription d'Altiburos*.

J'aurais continué à expédier de suite, et au fur et à mesure, les produits de mes fouilles, mais sur l'ordre écrit que m'en transmit, le 23 septembre 1874, le Ministère de l'instruction publique, je suspendis toute expédition. J'ai eu, plus tard, à regretter vivement cette décision, dont les conséquences ont été fatales à une partie de mes envois postérieurs. D'ailleurs, je n'anticiperai pas sur les faits, et je continuerai le récit de mes travaux à Carthage.

Le 19 octobre, je repris mes excavations interrompues par le battage des blés et par les fêtes d'automne des Arabes, et je remis mes ouvriers au même endroit que la première fois (A). Du 23 au 27 octobre je découvris, toujours sur l'emplacement du Forum, trente-quatre stèles puniques. Du 27 au 31 octobre j'atteignis le chiffre de cent-dix stèles.

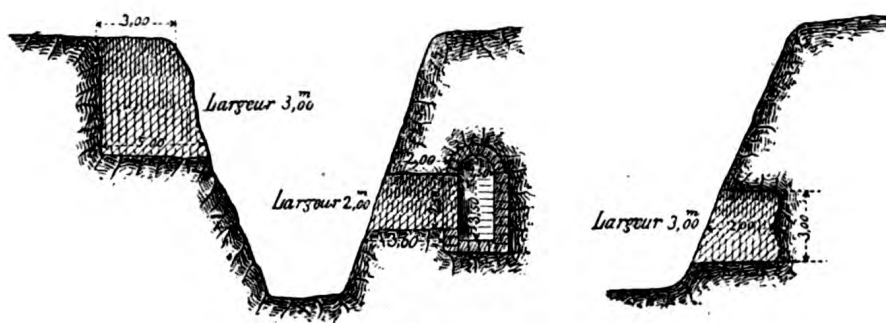
Le 19 octobre, j'ai fait faire autour de la première excavation plusieurs puits de sondage ; ils n'ont amené aucun résultat ; le 20 j'ai rencontré, à environ deux mètres de profondeur (A), un mur duquel j'ai extrait treize inscriptions et fragments : le 23 au soir, j'atteignis l'extrémité de ce mur. Le lendemain, je me reportai un peu en arrière et j'opérai une autre excavation toujours au point A. Je rencontrai aussitôt un mur d'un mètre environ d'épaisseur et de construction romaine, selon toute apparence. J'avançai en suivant cet ouvrage et je rencontrai un puits dont je fis enlever la margelle ; vingt et une inscriptions furent trouvées tout autour de ce puits. Les 27 et 28 octobre je dépassai le puits

1. Voir *Inscriptions puniques et néopuniques*.

et je fis une tranchée de deux mètres et demi environ pour mettre à jour un mur situé en deça du puits.

Du 29 au 30, je continuai à avancer en ligne droite et je découvris environ quatre-vingts inscriptions et fragments d'inscriptions. Le 31 octobre, du matin à midi, il fut impossible de rien trouver; de une heure de l'après-midi au coucher du soleil, la pioche extrait du mur précité vingt-six inscriptions dont quatorze intactes.

La nature des matériaux rencontrés jusqu'ici et l'appareil des murs me firent comprendre que je démolissais une maison ou un édifice



Fouille G

construit par les Romains avec des décombres provenant du dernier siège de Carthage. Ne serait-ce pas la première colonie grecque qui aurait élevé ce mur avec les débris épars sur le sol de Carthage punique? L'endroit exploré par moi était situé dans la partie de Carthage la plus dévastée en 146 par l'armée de Scipion l'Africain.

Le mur faisant suite au puits était composé de fragments de colonnes en marbre, de pierres cubiques, de pierres brutes, de fragments de colonnes, de chapiteaux, etc. ; au milieu de ces débris se trouvaient des stèles prises sans doute au temple voisin. Au 4 novembre 1874 j'avais mis à jour, en restant au même point, deux cent trente stèles. Pour obtenir ce résultat j'avais remué le sol sur vingt-quatre mètres en longueur, quatre mètres cinquante en profondeur et sur un mètre de large (1).

Certain du résultat futur que devait donner cette excavation, le 5 novembre je transportai, à titre d'essai, mes ouvriers au pied des citernes du bord de la mer (point G). En 1864 le gouvernement tunisien avait eu l'idée d'utiliser ces citernes, qui sont presque intactes, pour en faire un

1. On trouvera page 31, la planche de la fouille A.

vingt jours de travail continu je mis à jour dans la fouille A près de cinq cent cinquante stèles.

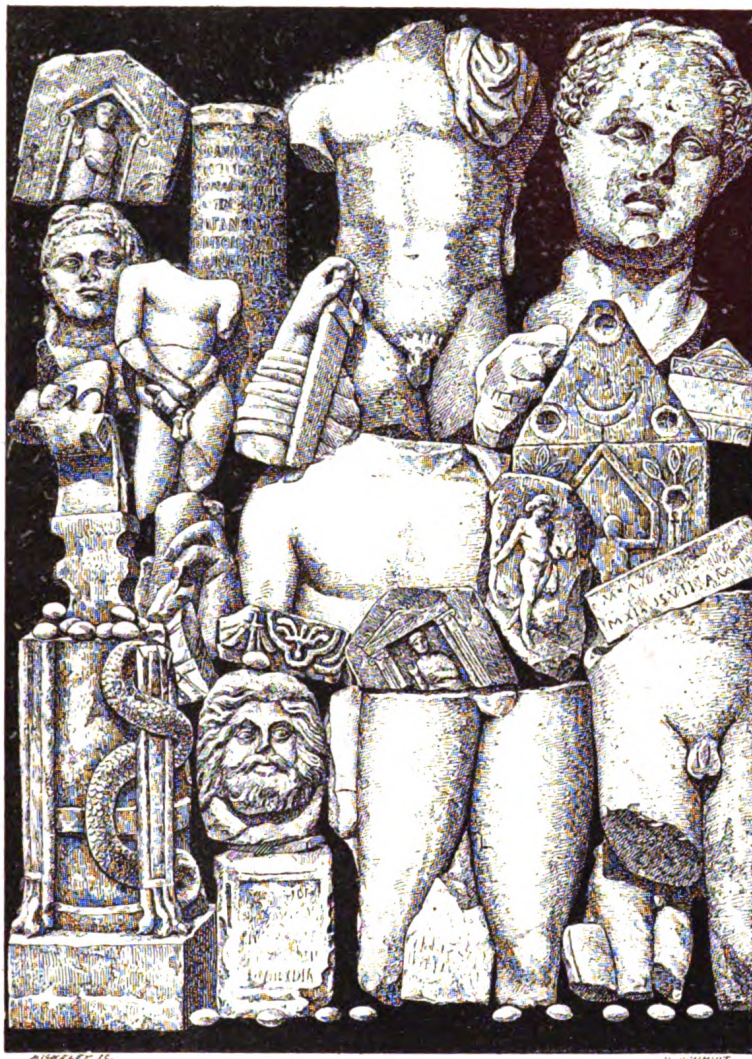
Du 22 au 26 novembre je m'attachai à suivre le mur de gauche et je



Fouilles à Carthage, d'après une photographie de M. Garrigues.

descendis à neuf mètres de profondeur. Après avoir creusé une nouvelle galerie de deux mètres environ je rencontrai un autre mur s'appuyant également en équerre sur celui que j'avais suivi jusqu'ici et je poursuivis cette nouvelle direction sur un mètre cinquante de longueur. Le 28 novembre, au soir, mes ouvriers s'arrêtèrent après avoir trouvé cent

trente stèles ou fragments de stèles parmi lesquels je comptai, de suite, cinquante textes complets. A cette date j'avais, par conséquent, près de sept cents stèles ; le travail devenant très difficile à cause des



Fouilles à Carthage, d'après une photographie de M. Garrigues.

éboulements, je ne pus plus fouiller, et j'employai mes ouvriers à étayer les fossés creusés avec des poutres et des planches.

J'eus alors l'idée (30 novembre) de diviser mes ouvriers en deux escouades, et d'en placer une au pied d'un petit renflement de terrain, sis entre le temple de Junon et les citernes du bord de la mer, sur le bas côté d'un sentier conduisant à la maison de campagne d'un riche Tunisien, Sidi Mohamed (H). Après un déblai peu considérable, je touchai

une tête de mur suivant la direction est-ouest. Le 1^{er} décembre 1874 on trouva là un beau pied d'homme en marbre blanc chaussé d'une sandale. J'allais abandonner cette fouille, où je ne rencontrais aucune stèle, lorsque l'on mit à découvert une tête d'hermès en pierre du pays appelée savouan. Au même endroit, en 1872, on avait découvert un autre hermès qui, à cette époque, avait été vendu par un Arabe, chercheur de pierres, à M. de Touzon, lequel l'avait cédé au Musée du Louvre. L'hermès trouvé par moi au point H représente une tête de femme surmontée d'une sorte de coiffure en forme de casque, et assez semblable au bonnet que les femmes musulmanes et juives portent actuellement à Tunis (1). Le type de cet hermès est sémitique. Un peu plus tard je mis à découvert une autre tête de femme en marbre blanc, couronnée de lauriers ; le visage manquait. Vinrent ensuite plusieurs fragments d'ornements, etc.

D'autre part, j'avais encore deux jours de travail pour achever l'étagage de la voûte de la fouille A ; en conséquence, je décidai de continuer à suivre les travaux commencés au point H, entre les citernes du bord de la mer et le temple de Junon.

Qui sait même, si au milieu de ces débris, je ne découvrirais pas quelque stèle punique ? Les Arabes m'assuraient qu'on en avait trouvé à cet endroit. Pour abrégér le récit je transcris ici la partie de mon livre de fouilles relative à l'excavation H.

2 décembre. On déterre le bas d'un buste en marbre blanc, sans tête ; une tête de Jupiter en pierre dite savouan ; une tête en marbre blanc deux fois grandeur naturelle, taillée par la moitié, de l'occiput au cou, et mutilée à coups de marteau ; de nombreux débris de chevelure, de guirlandes, de têtes en marbre, etc., deux statuettes en marbre blanc sans tête dont l'une représente un adolescent tenant un oiseau sur le bas-ventre.

3 décembre. Les découvertes se succèdent : un buste en marbre blanc, grandeur naturelle, représentant, très probablement, l'empereur Hadrien ; une belle tête d'Apollon, en marbre blanc, coiffé de lauriers ; la tête est surmonté d'un Modius également couvert de lauriers.

Les planches du chapitre II contiennent, du reste, la représentation de toutes ces sculptures et de celles dont je vais parler. La tête d'Apollon figure à la page n° 16 et à droite. Cette tête, lorsqu'elle a été retirée

1. Cet hermès est représenté sur la planche de la page 16, en haut et à droite.

de terre, était couverte d'une feuille d'or qui est aussitôt tombée en parcelles infinitésimales.

4 décembre. Une tête de Jupiter en beau marbre blanc : le nez est mutilé ; la barbe et les cheveux sont frisés. (Page 16, à gauche.)



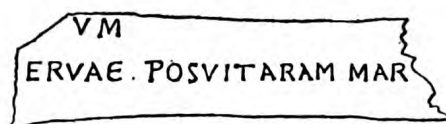
Fouilles à Carthage d'après une photographie de M. Garrigues.

Une statuette de femme haute de trente-cinq centimètres ; admirablement drapée, sans tête, ayant un genou à terre et l'autre relevé. C'est, à mon sens, le travail le plus fin trouvé dans cette excavation (1). Plusieurs fragments de marbre dont l'un porte la lettre R et l'autre le mot SVA. Une petite tête de rhinocéros en marbre blanc ; un petit buste en mar-

1. Cette statuette est au Louvre, dans le bas d'une vitrine située sur le deuxième palier, à gauche de l'escalier François I^{er}, entre la salle Lacaze et la salle des dessins.

bre jaune, la poitrine drapée de la toge ; la tête de ce personnage était indépendante du buste ; la partie supérieure correspondant au cou est évidée avec soin pour recevoir une tête probablement en marbre blanc ou noir.

5 décembre. Fragment de marbre blanc portant ces mots **PECVNIAAED**. Un fragment d'entablement. Le buste et les cuisses d'une statuette d'adolescent, hauteur quatre-vingt-dix centimètres. Trépied en marbre blanc avec un serpent s'enroulant autour. (Voir page 17, à gauche, dans le bas.) La moitié d'un pied d'homme en marbre blanc, chaussé d'une sandale ; ce fragment, qui est intact, a dû appartenir à une statue polychrome. Une main de femme tenant une coquille. Un avant-bras drapé avec une belle main d'homme en marbre blanc portant un glaive. Ce fragment est remarquable d'exécution. (Page 17, en bas de la planche.) Un fragment d'inscription :



C'est le texte dédicatif d'un trépied d'autel, entouré d'un serpent ; la partie supérieure de ce trépied, qui est en marbre, manque. (Voir page 17.)

Trois petits bustes en marbre blanc drapés, sans têtes et sans jambes.

Deux mains tout à fait mutilées. Un pied colossal de soixante-huit cent. de long, chaussé de la sandale et recouvert d'ornements presque effacés, tracés avec une couleur rouge. Malheureusement ce fragment est mutilé sur les doigts. (Page 16, partie sup.)

Une colonne, en marbre blanc, haute de quarante-huit centimètres, intacte au sommet, mais tronquée à la base. Elle porte en grec les caractères suivants : (Page 17, en haut à gauche.)

ΔΙ. Ι ΗΛΙ. ΩΙΜΕΓΑΛΩΙ
 ΚΑΡΑΠΙΔΙ. ΚΑΙΤΟΙΣ.
 ΚΥΝΝΑΟΙΣ ΘΕΟΙΣ
 ΤΙΤΟΣ. ΟΥΑΛΕΡΙΟΣ
 ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ
 ΚΥΝΤΟΙΣ ΙΔΙΟΙΣ
 ΑΝΕΘΗΚΕΝ
 ΕΠΑΓΑΘΩ.

Une inscription latine également dédiée à Jupiter Sarapide, sur un marbre blanc de forme cubique.

SARAPIDI
NEPTVNO
AUG. SACR
P. AVRELII
PASINI $\frac{5}{2}$
CVM SVIS
S. P. P. D. D

Un thorax de statue en marbre blanc, grandeur naturelle. Une cuisse deux fois grandeur naturelle mutilée par le haut et le bas. Quelques



Inscription grecque provenant de la fouille H.

fragments de bras en marbre blanc, et d'une statue en marbre noir. Le bas d'une tunique de femme, hauteur quarante centimètres. Un pied de femme avec le bas d'une tunique ; ces deux pièces de grandeur naturelle se raccordent. Un gradin en marbre blanc. Nombreux débris entièrement cassés.

6 décembre. Un fragment d'entablement. Une magnifique poitrine de femme, drapée. Le socle d'un buste portant au bas le mot :

MANEΘON

Serait-ce le nom de l'historien grec de la Sicile? Une inscription

grecque gravée sur un cube de marbre ayant formé la base d'une colonne dont on voit encore la naissance (page 21).

A cinq mètres de distance du premier hermès j'en trouve un second, représentant une tête de femme, au type nègre. Une tête de femme en beau marbre blanc, le dessus de cette même tête représentant un diadème sur lequel les cheveux sont ondulés en forme de serpent se contournant.

Une inscription grecque très fragmentaire (1).



Le fût d'une colonne. Le pied d'un arbre semblable au palmier, en marbre noir. C'est probablement le bas d'une statue, celle de marbre noir dont j'ai déjà rencontré de nombreux fragments.

La moitié d'un buste drapé. Un grand pied de femme. Une tête et le commencement d'un corps de reptile. Une poitrine de femme drapée. Une petite vasque en pierre.

7 décembre. Les ouvriers opèrent le déblai des terres remuées dans la tranchée. Pendant ce temps je réunis les divers fragments de sculpture se rapportant à une statue de femme et j'en forme, à ma grande satisfaction, une statue à laquelle il ne manque qu'un pied et les deux avant-bras. Elle se compose de six pièces : Le dessus de la tête avec le diadème, le visage, les avant-bras avec la poitrine, la région du ventre, les jambes et le pied gauche. C'est une statue de plus de deux mètres de hauteur en beau marbre blanc. Le 15 décembre 1874 je m'empressai de faire photographier cette statue et j'en adressai deux épreuves au Ministère de l'instruction publique avec prière d'en remettre une à

1. Ces inscriptions ont été publiées sous les nos 1002, 1003, et 1005 à 1007 dans le *Corpus Inscript. Lat.*, tome VIII.

l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Dans la séance du 23 décembre 1874, M. de Longpérier a présenté au sujet de cette statue les observations suivantes :

« La statue trouvée à Carthage n'appartient pas à l'art des anciens temps. Elle doit avoir été exécutée à la fin du 1^{er} siècle ou au commen-



Statue dite de Sabine, d'après une photographie de M. Garrigues.

cement du 1^{er}, ou en d'autres termes sous le règne de Trajan. On peut considérer comme certain que le visage de cette statue (alors même que des symboles aujourd'hui détruits, aussi bien que les bras, auxquels ils pouvaient être adhérents, lui eussent donné un caractère religieux), est celui d'une femme de la famille impériale. La main gauche pouvait tenir une patère, la droite un serpent, ce qui eut constitué une *Salus Augusta*.

« Plotina, femme de Trajan, et Marciana, sœur de cet empereur, avaient adopté la mode des hautes coiffures en *spongia* comme celle que l'on voit ici. Mais nous ne retrouvons pas dans la tête carthaginoise les traits bien accusés de ces deux femmes telles que les bustes antiques et les médailles nous les font connaître. Un rapprochement avec les figures de Matidia, fille de Marciana et nièce de Trajan, serait plus heureux ; mais c'est peut-être avec Sabine, fille de Matidia, que la ressemblance pourrait le mieux s'établir en raison de la longueur du visage. On aurait alors, dans ce cas, une statue exécutée vers l'an 100 de notre ère, époque à laquelle Sabine épousa Hadrien. Plus tard, comme nous le montrent les monnaies, Sabine changea de coiffure et inaugura un nouvel arrangement de chevelure qui fut continué par Domitia Lucilla, mère de Marc-Aurèle, et par d'autres princesses du II^e siècle. Une photographie du profil de la statue de Carthage nous eut fourni un renseignement beaucoup plus efficace, car la forme de la partie postérieure de la coiffure permettrait certainement de trancher la question que nous sommes contraints de poser avec certaines réserves. »

Cette découverte est remarquable si l'on songe que l'on n'a jamais trouvé une statue complète à Carthage. Malheureusement ce marbre expédié par moi en France, était sur le *Magenta* lors de son explosion dans le port de Toulon (septembre 1875). Cinq des fragments ont été retirés de la rade, mais le visage semble perdu à jamais, malgré les recherches actives que l'administration des ports a fait opérer sur mes demandes pressantes, et sur la recommandation de l'amiral Roze.

En résumé, en sept jours de travail j'ai découvert deux hermès, cinq têtes remarquables en marbre blanc et en pierre et une statue supposée, par M. de Longpérier, être celle de Sabine.

Du 8 au 11 décembre. On met à jour des fragments insignifiants ; on enlève les déblais ; en creusant plus avant on découvre la partie inférieure d'une statue de femme (hauteur 60 cent.) en marbre blanc ordinaire veiné bleu.

Du 12 au 18 décembre. Je suspens mes fouilles pour donner du repos à mes ouvriers, lesquels, animés par les découvertes précédentes, ont fouillé jusqu'ici sans relâche. La veille de la suspension des fouilles, j'ai dû renvoyer mon surveillant chef, lequel avait trouvé à propos de me dérober une belle inscription punique pour aller la vendre en ville ; j'ai pu reprendre l'objet soustrait et j'ai fait justice du coquin. Je l'ai remplacé par un ancien mécanicien de la marine militaire française.

Le 19 décembre je continue mes travaux et j'emploie tout mon monde à jeter les terres en dehors de la fouille.

Le 20 décembre on découvre un dépôt de balles de fronde en terre cuite, en forme de pêche.

21 décembre. Un fragment d'arbre en marbre blanc, un buste de femme très mutilé, sans tête avec les mains brisées.

22 décembre. Une statue d'homme demi-grandeur naturelle, en marbre blanc, avec un fragment de draperie sur l'épaule gauche. Du cou aux cuisses elle mesure environ un mètre.

23 décembre. La pioche n'amène absolument rien. A ce jour j'ai fait, sur ce point, situé entre les citernes du bord de la mer et le temple de Junon Céleste, une fouille au moyen de laquelle j'ai déblayé une chambre de quatre mètres de large sur un de long; j'ai retrouvé une seconde chambre pavée d'une mosaïque blanche sur un espace carré de onze mètres de long pour neuf mètres de large. Dans ces deux chambres et dans une espèce d'atrium les précédant j'ai trouvé toutes les sculptures romaines, inscriptions grecques et romaines décrites plus haut (1). Les six morceaux composant la statue de Sabine ont été mis à jour dans l'atrium; ils étaient jetés à environ soixante-dix centimètres l'un de l'autre, sur un espace de cinq mètres en ligne droite. Malgré mes efforts je n'ai pu retrouver ni les avant-bras ni le pied droit; en vain j'ai fouillé de nouveau, à droite et à gauche, en avant en arrière.

Les deux hermès ont été découverts à l'entrée de l'atrium.

Les bustes d'Apollon, de Jupiter, etc., étaient jetés l'un contre l'autre et dans la chambre de gauche.

Les inscriptions grecques et romaines étaient dans la chambre de droite, l'une à côté de l'autre, et près du trépied en marbre blanc.

Le crédit de huit cents francs qui m'a été accordé est épuisé; j'y supplée, sur mes deniers, depuis dix jours; je reçois le 29 décembre une lettre du Ministère de l'instruction publique m'annonçant que par arrêté je suis chargé de continuer mes travaux à Carthage, et que pour ce faire une somme de mille cinq cents francs m'est allouée.

23 décembre. Ces jours-ci j'ai aperçu au-dessus de la fouille où a été trouvée la statue de Sabine (H) à soixante mètres de là un commencement de mosaïque. J'y place une partie de mes ouvriers (voir lettre L).

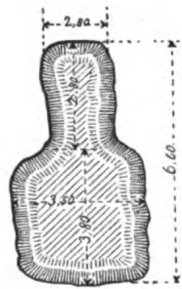
24 décembre. On découvre un grand fragment de mosaïque; au milieu

1 Voir pages 16, 17 et 19.

est un flamand très bien saisi, mais il est trop endommagé pour l'enlever. A la fouille dite de Sabine (H) on creuse toute la journée; on ne trouve que de petits chapiteaux d'un style médiocre.

25 décembre. A la fouille de la mosaïque (L) on poursuit le travail d'hier; le dessin n'offrant aucun intérêt j'abandonne cette excavation.

26, 27, 28 décembre. La fouille dite de Sabine (H) ne donnant plus aucun résultat, je l'abandonne également. Je m'établis à quarante mètres au-dessous de ce point, vers les citernes (K) (1). Dans une exca-

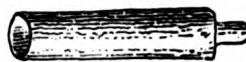


Profondeur 1.50

Fouille L.

vation de six mètres de long sur quatre de large et cinq de profondeur je découvre : des conduits d'eau pour irrigation (en poterie); une petite urne cinéraire en terre cuite; des couvercles d'amphore, une brique creuse pour la ventilation des murs.

Le petit bout s'introduisant dans le plus grand d'une autre brique, les



anciens ménageaient des appels à l'air extérieur et à travers les murs pour les magasins trop humides. Les Arabes en usent encore ainsi de nos jours.

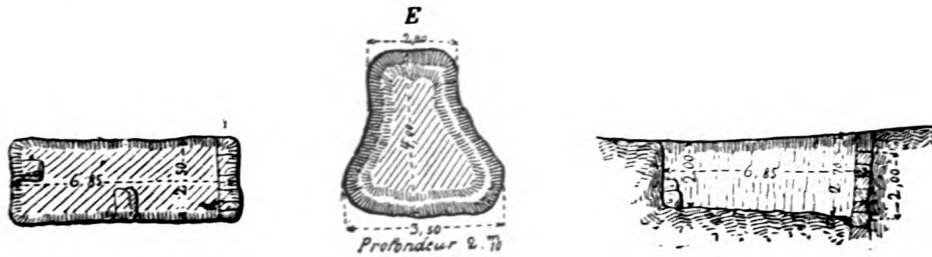
Je termine l'année en trouvant une petite coupe ébréchée en terre noire (2) au fond de laquelle je crois reconnaître quelques caractères phéniciens. L'Académie des inscriptions voudra bien se prononcer sur cette opinion.

1. Voir le plan page 9.

2. Elle a été envoyée à Paris dans les caisses contenant les fragments de la statue de Sabine.

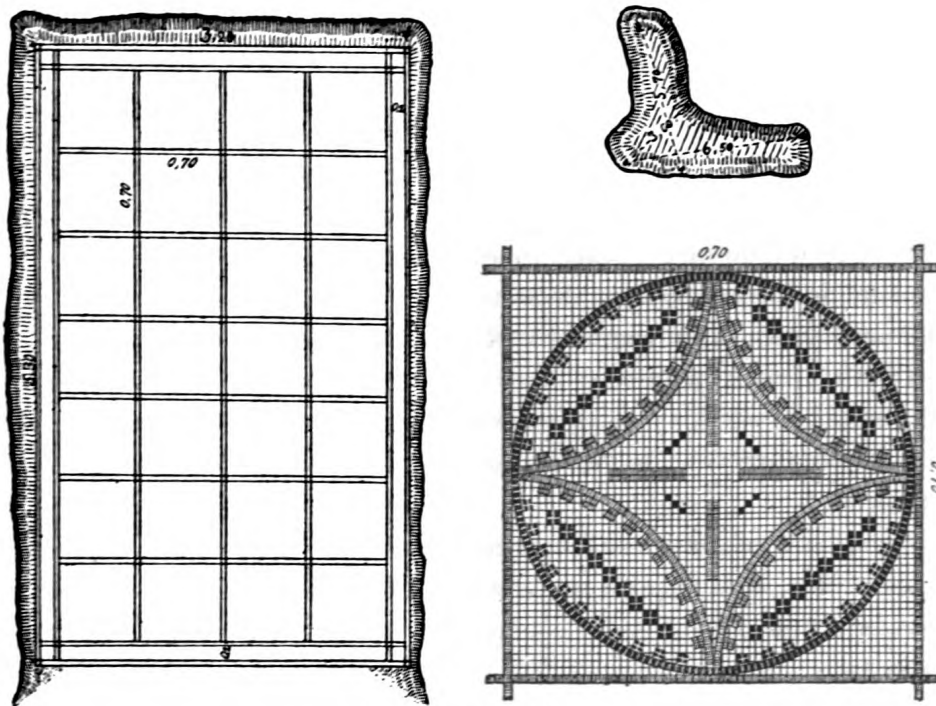
résumé, en 1874, j'ai fouillé le terrain en six endroits et je n'ai
é des inscriptions puniques que sur un seul point, au Forum.

Le 4 janvier 1875, après un repos de six jours consacrés aux fêtes et



Fouille E.

réceptions officielles au Consulat Général à Tunis, je reviens à la pre-
mière de mes fouilles située entre la chapelle de Saint-Louis et la



Mosaïque de la fouille F.

mer (A). J'avais hâte de reprendre cette excavation, parce que dans les
derniers jours de décembre des travailleurs à la solde du favori du Bey,
Sidi Mustapha Ben Ismaël, s'étaient placés tout près et semblaient
menacer mon droit de propriété.

Du 4 au 8 janvier 1875, je découvre à neuf mètres cinquante cent. de profondeur (A) cinquante stèles avec inscriptions et quatre-vingts sans inscriptions, en tout cent trente stèles. Parmi ces dernières j'en remarque deux très intéressantes : l'une représente un éléphant très bien dessiné, et l'autre un prêtre offrant un sacrifice. (Voir le chapitre *Inscriptions puniques et néo-puniques*.)

Le 9 janvier je laisse un gardien dans cette fouille d'où j'ai déjà extrait



près de neuf cents stèles et dont j'attends encore de bons résultats, et je place mes ouvriers à deux cents mètres plus haut, vers Saint-Louis, à un endroit ayant donné autrefois des textes puniques (E).

Du 9 au 11 janvier je mets à jour un fragment de grosse colonne en marbre blanc, veiné bleu, une mâchoire de lion toute brisée, une corne d'abondance avec fruits, en marbre blanc, un creuset d'orfèvre en terre réfractaire et une petite fiole en terre. Aucune inscription ou fragment d'inscription ne se présentant, j'abandonne cette exploration (E).

Le 12 janvier je me transporte au-dessus des citernes du bord de la mer, au pied d'un fortin arabe appelé Bordj el Djedid, au point F de la planche de la page 9. On découvre là une belle mosaïque à quatre couleurs, blanc, brun, rouge et vert, mais sans figures. J'y fais travailler les 12 et 13 *janvier* pour voir si elle vaut la peine d'être enlevée. Comme elle ne mérite pas les frais de mise en toile et de transport, j'abandonne cette exploration (F). J'ai indiqué page 27 la surface et le dessin de cette mosaïque.

14 janvier. Je retourne à la première fouille (A); j'en extrais trente et une stèles. Il est curieux que toutes les fois que je m'éloigne de là, je ne trouve plus d'inscriptions puniques, mais des débris tous de l'époque romaine.

Du 15 au 20 janvier je suspens encore les travaux à cause des fêtes musulmanes du Courbam Barïam. L'Orient est le pays par excellence du chômage; sous ce rapport, catholiques, orthodoxes, protestants, musulmans et israélites luttent à l'envi en Tunisie comme en Turquie.

21 janvier. Je reprends la fouille E et je place en même temps, tout à côté, trois ouvriers au point D que je fais également explorer.

Au point E une poitrine de femme, en marbre blanc, très mutilée, ayant un sein nu et l'autre découvert; une cuisse en marbre blanc, deux lampes funéraires en terre rouge. (Page 17.) L'une est une lampe chrétienne et l'autre une lampe païenne portant au revers une inscription dont le fac-similé est page 28.

Quelques fragments de feuillage sculpté sur marbre, et le haut d'une main drapée.

23 janvier. Travaillé sans résultat aux fouilles D et E.

23-29 janvier. Vingt-six inscriptions puniques à la fouille E. Un fragment d'inscription romaine :

A CONCORDIA

un débris de brique rouge avec ornement, une chimère mutilée sur un bas-relief, une griffe de lion en pierre dite savouan, le reste du haut d'une tête de femme, une petite chèvre martelée sur un bas-relief, un pied de cheval presque détruit, sur un bas-relief; des tuyaux en terre cuite pour la conduite des eaux, et enfin une colonne en granit gris haute de deux mètres et mesurant quarante six cent. de circonférence. Ce dernier débris n'offrant aucun intérêt spécial pour un musée, j'en ai disposé et je l'ai offert à la gracieuse baronne Gustave de Rothschild, laquelle l'a fait installer à Ferrière.

30 janvier. Les ouvriers se mettent en grève à cause de leur salaire. Ils avaient été jusqu'ici trop payés et en bons Arabes ils essayent, par la résistance au travail, de se faire donner plus. M. Andrey, mon nouveau surveillant, le successeur de celui qui m'avait trompé, les ramène au prix de deux piastres par homme et par jour (1 fr. 20); le maître ouvrier Ibrahim, dont l'habileté est digne d'éloges, est maintenu à trois piastres par jour (1 fr. 80).

31 janvier. Nous nous remettons à la fouille E. Un fragment de statuette d'enfant. Une grande tête imberbe en marbre blanc veiné bleu, haut de quarante-cinq cent., mutilée par derrière, sur le nez et l'œil droit.

1^{er} février. Nombreux débris de sculpture en marbre, d'un serpent, etc.

2 février. Le cheick ou chef du village voisin (la Malka), sous la surveillance duquel sont placées les ruines de Carthage, enlève brusque-

ment mes travailleurs et les met à la besogne dans un champ appartenant au prince héritier, le Bey du camp. Cette avanie est peu de mon goût. Je vais trouver le premier ministre et je lui expose mes griefs. Le lendemain ce haut personnage m'envoie une lettre pour le gouverneur de la Goulette, lequel ordonnera à son tour au cheïk de la Malka de me rendre mes ouvriers.

4 février. Nous voici, de nouveau, à l'œuvre. Déblais à la fouille E ; on découvre les débris d'une console cannelée en marbre blanc.

5 février. Je retourne à la fouille A. Nous sommes à dix mètres de profondeur et nous y découvrons seize stèles.

6 février. Nous chômons le premier jour de l'an des Arabes (1^{er} moharem 1292).

Du 7 au 28 février. Travail continu aux fouilles A, B, C. A ce jour j'ai en magasin plus de mille cinq cents inscriptions puniques.

1-15 mars. Excavations dans les fouilles A, B, C ; découvertes de nombreuses stèles ; j'en ai, au 15 mars, environ dix-huit cents. C'est l'époque où mes recherches ont été les plus riches en textes épigraphiques carthaginois.

Pour montrer l'abondance des stèles mises à jour pendant cette période je transcris ici une partie du carnet de mon surveillant, M. Andrey :

19 février	4 stèles.		<i>Report.</i>	281 stèles.
21 id.	3 id.	4 mars	23 id.	
22 id.	17 id.	5 id.	30 id.	
23 id.	48 id.	6 id.	26 id.	
24 id.	7 id.	8 id.	33 id.	
25 id.	21 id.	9 id.	36 id.	
26 id.	82 id.	10 id.	41 id.	
27 id.	31 id.	11 id.	31 id.	
2 mars	44 id.	12 id.	17 id.	
3 id.	24 id.	13 id.	44 id.	
	<i>A reporter.</i>		TOTAL.	562 stèles.
	281 id.			

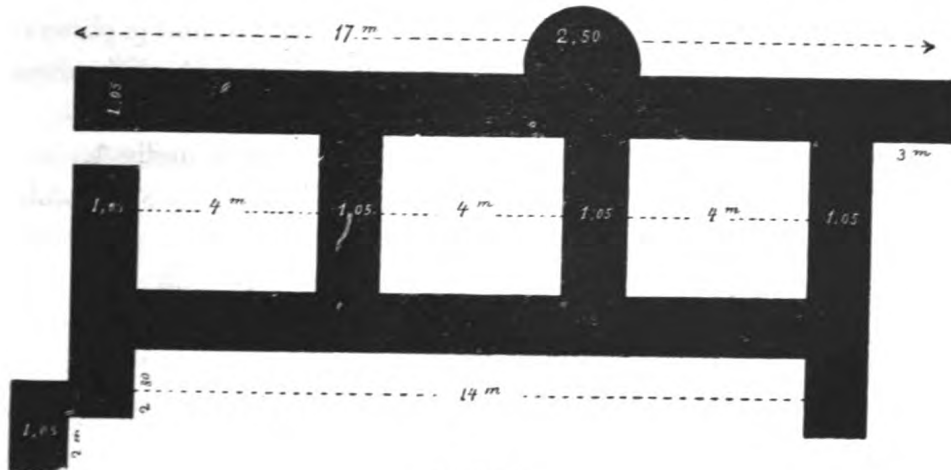
dont trois cent trente-six avec inscriptions et deux cent vingt-six sans inscriptions.

La coupe de la fouille A (page 31), qui a été si fertile en textes puniques, se présente ainsi :

Les parties en noir indiquent les fouilles qui ont de huit à neuf m.

de profondeur (huit m. soixante-quinze en moyenne) et un m. cinq de large en moyenne.

Comme il est facile de le voir, la fouille A a consisté à démolir les murs de trois chambres parallèles et contiguës. Le puits de quatre mètres

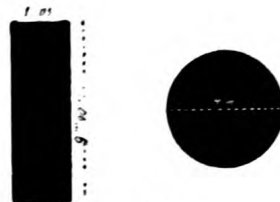


Fouille A.

placé au milieu de la fouille A est entouré de nombreux sondages effectués ça et là.

La fouille C se trouve en bas et à gauche de la fouille A.

Le puits découvert à la fouille A figure en haut du croquis ci-dessus



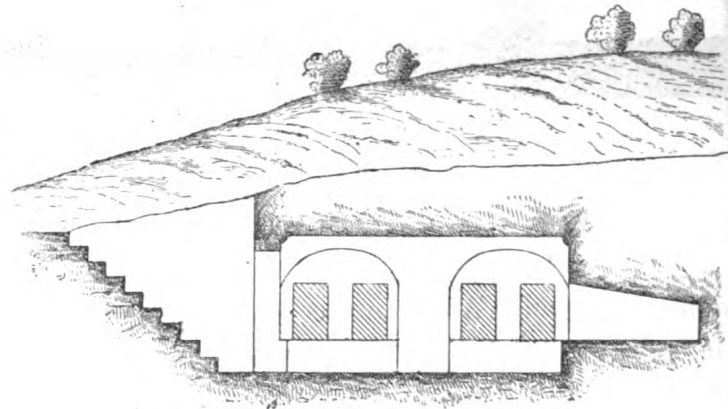
Fouille C

entre les deux chambres de droite. Dans la planche de la page 9 j'ai indiqué exactement les endroits fouillés, et dans les pages précédentes j'ai donné la coupe et l'élévation de ces excavations. De A proviennent presque toutes les stèles découvertes, B et C en ont donné environ cinquante, D, E quelques-unes seulement, F une mosaïque, G rien, H la statue de Sabine et les nombreux fragments déjà décrits; K, L, aucune inscription punique. Il n'y a plus de stèles à trouver entre la chapelle de Saint-Louis, la mer et les citernes; le sol, surtout vers les ports, a été défoncé, retourné, fouillé nombre de fois; à la surface il ne reste pas

une pierre ; seule la profondeur du sol a protégé les stèles de la fouille A. Tunis, la Goulette, la Marsa ont été construits avec les ruines de Carthage, si bien qu'il ne reste plus pierre sur pierre entre le lac, la mer, les citernes et la Marsa. Les fondements mêmes des monuments ont disparu sous la pioche des chercheurs de moellons. L'emplacement du cirque, des citernes, de la Malka et du bord de la mer dont je parlerai plus loin, offrent encore des vestiges imposants. Le temple d'Esculape est protégé par la chapelle de Saint-Louis sous laquelle il est enfoui.

14 mars. J'abandonne de nouveau et provisoirement la fouille A.

15-20 mars. Je vais beaucoup plus loin tenter la fortune, sur la col-



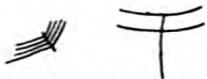
Coupe d'un caveau funéraire de Gammart.

line de Gammart, c'est-à-dire dans la grande nécropole de Carthage, située au nord-ouest. Tous ces déplacements ont pour but de répondre à mes instructions, lesquelles me commandent de rechercher des textes puniques sur divers points.

La colline de Gammart est située à une heure et quart de distance de la fouille A, à une heure au nord-ouest de la chapelle Saint-Louis ; ce point figure sur le plan restreint de la page 9, lettre N. Pour s'y rendre il faut traverser le village de la Marsa, construit sur l'ancienne Mégara de Carthage. La colline est large d'environ trois cents mètres ; elle est longue d'environ quatre kilomètres, assez escarpée et couverte de lentisques auxquels se mêlent quelques oliviers. Le terrain est calcaire et facile à creuser. Voilà pourquoi les Carthaginois qui, comme les autres peuples sémitiques, enterraient leurs morts, avaient choisi cette colline sise aux portes de leur ville pour en faire une nécropole.

Les nombreux tombeaux cachés sous le sol présentent tous la même

disposition. On y pénètre par un trou en forme de puits et l'on se trouve de suite en présence d'une porte basse. Lorsqu'on a dépassé cette entrée, on entre dans une chambre creusée dans le calcaire au-dessous de la couche végétale. Ces chambres ont toutes la même disposition; elles sont plus ou moins grandes, selon la richesse ou l'importance de la famille à laquelle ces tombeaux appartenaient. En face, à trois mètres environ de distance de la porte, il y a ordinairement trois niches creusées à trente centimètres de hauteur du sol; elles ont une largeur et une hauteur de soixante centimètres et une profondeur de deux mètres; à droite et à gauche il y a également trois niches de mêmes dimensions. La hauteur de la chambre mortuaire est de un mètre trente centim. en moyenne; elle est revêtue d'un enduit en plâtre; quelquefois des deux côtés de

N°1 PONPEIANE	N°2 B X' Δ Δ Y H N O I C B C
N°3 m d 7 □	N°4 C N N E I N
N°5 P Y C I N P A C E ✠ Y G Y E	N°6  M A C I D O I N P A C E

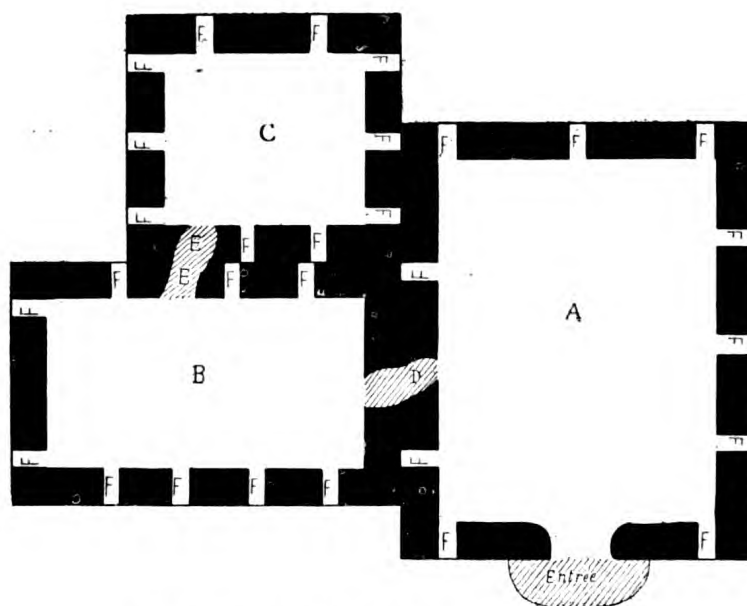
Inscriptions relevées sur le mur d'un tombeau à Gammart.

la porte il existe une niche percée dans le sens opposé à celles du fond. Le nombre des niches varie entre neuf et quatorze. Chacune de ces ouvertures était destinée à recevoir un mort. Au-dessus une inscription, souvent en bronze, indiquait le nom, les qualités, etc., du mort y déposé.

15-20 mars. Dans l'espoir de retrouver quelqu'une de ces inscriptions aujourd'hui très rares, j'établis mes ouvriers sur la nécropole punique de Gammart. Ils entrent dans un tombeau déjà ouvert et, pour épargner un travail toujours long lorsqu'on fouille par en haut, nous pénétrons par une cellule de ce tombeau dans un autre contigu. Il a été violé comme le précédent; nous arrivons de la même manière dans un troisième, il a été également ouvert et profané, puis occupé par des morts grecs et romains. Les inscriptions relevées par moi sur quelques cellules font foi à cet égard. (Voir ci-dessus.)

Dans le bas de l'inscription n° 1, il y avait trois caractères puniques que je n'ai pas osé reproduire à cause de l'incertitude où j'étais de leur lecture à la lueur tremblante d'une flamme résineuse.

Ces caractères sont grossièrement et irrégulièrement tracés à l'encaustique rouge sur le revêtement du mur ; lorsque j'ai voulu les enlever, avec le revêtement, le plâtre est tombé en petits fragments. Ce mélange de caractères romains, grecs et puniques, est curieux à constater. Les



Disposition de trois tombeaux contigus à Gammart.

ouvriers passent dans une quatrième chambre, et ainsi de suite dans plusieurs autres par le moyen d'une cellule ; rien nulle part ; les ossements mêmes n'existent plus. Un manœuvre, pour me prouver combien la nécropole a été fouillée, nous conduit successivement par un seul puits dans quinze tombeaux répartis sur une étendue de cent soixante mètres. Voici le plan des trois premières chambres explorées par moi :

A, chambre ouverte par laquelle nous sommes descendus dans la nécropole ;

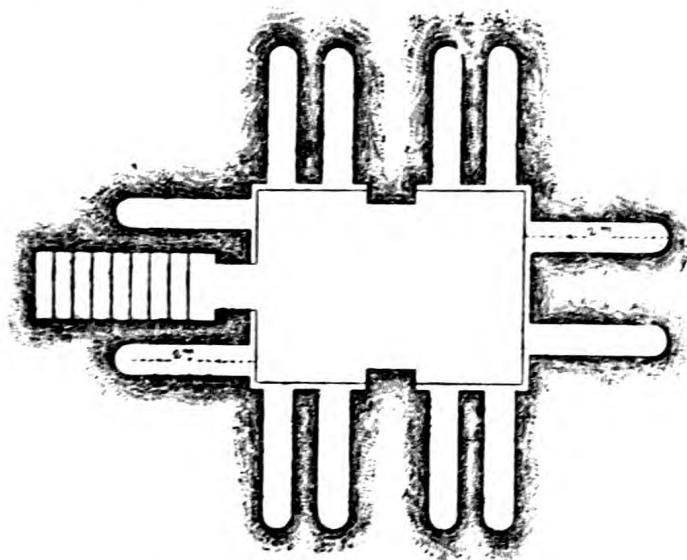
B et C, chambres explorées par nous mais déjà violées dans l'antiquité ;

C, chambres où ont été trouvées les six inscriptions grecques et romaines ci-dessus ;

D, E, passages creusés pour pénétrer d'un tombeau à l'autre.

FFF cellules.

Voici, la coupe d'un des caveaux funéraires de Gammart :



Plan d'un caveau funéraire à Gammart.

Décidément les Romains, les Vandales, les Byzantins et les Arabes se sont donné le mot pour violer tour à tour la nécropole ; je n'y trouve rien absolument ; les plaques de bronze mises au-dessus de chaque cellule ont disparu depuis longtemps. Je me retire à contre-cœur, mais persuadé que je perdrais mon temps en restant ici. Les recherches à Gammart sont indiquées comme je l'ai dit plus haut par la lettre N indiquée sur le plan ci-joint.



Fouille P.

22 mars. Je retourne à la fouille A : du 22 au 24 on découvre cinquante stèles sans inscriptions et soixante-neuf avec inscriptions.

25-29 mars. Interruption des travaux à cause des fêtes de Pâques.

30 mars. Attiré par un fort renflement de terrain situé en dehors du village de la Malka, contre le chemin qui mène à Saint-Louis, sur la

gauche, j'y place mes ouvriers. C'est le point M indiqué à la page 9. Dureau de la Malle signale cet endroit comme étant l'emplacement du Temple de Mémoire.

Du 31 mars au 3 avril. — Je pratique dans cette butte une première tranchée de trois mètres vingt-cinq cent. de long sur deux mètres dix cent. de large et quatre mètres vingt-cinq cent. de profondeur; une seconde tranchée de deux mètres soixante-quinze sur un mètre dix de large, et un mètre trente-cinq cent. de profondeur, soit en tout un déblai de trente-trois mètres cubes vingt-trois cent. Je n'obtiens aucun résultat; partout je rencontre de la terre végétale sans débris aucun. Falbe s'est donc trompé en indiquant sous le n° 59 l'emplacement des ruines que Dureau de la Malle suppose être le temple de Mémoire. La Voie Céleste passait contre le temple de Mémoire, mais cet édifice devait être situé plus haut.

M. Nathan Davis, chargé en 1858 de recherches à Carthage pour compte du Musée Britannique, a également fouillé au n° 59 du plan de Falbe : après une excavation assez considérable, il s'est arrêté comme moi ne trouvant que la terre meuble.

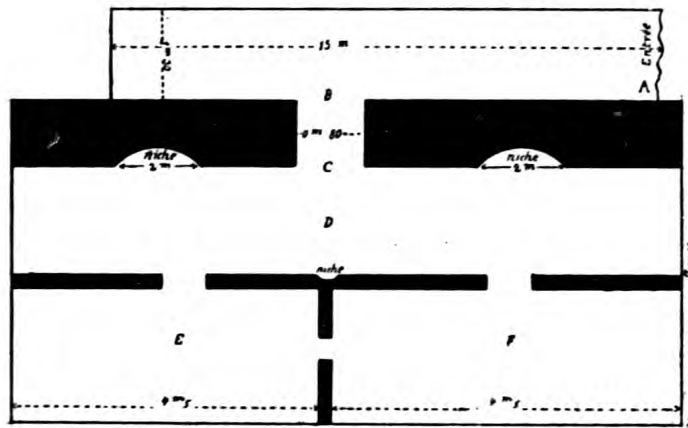
5, 6, 7 avril. J'établis mes hommes contre le fortin Bordj El Djed id, au-dessus des citernes du bord de la mer au point P, c'est-à-dire au n° 34 du plan du capitaine Falbe.

On aperçoit encore aujourd'hui sur cet emplacement quatre grands murs ayant deux mètres soixante cent. de hauteur et formant un parallélogramme de soixante mètres de longueur sur vingt-six mètres vingt-cinq centimètres de largeur. (Voir le plan ci-dessus.)

Aucun auteur moderne ne dit rien de précis sur cet édifice dont les ruines sont cependant assez importantes. Tour à tour, on a voulu y voir les vestiges d'une basilique chrétienne, peut-être celle de Tertullien dont Dureau de la Malle parle page 217; un temple dédié à Hercule, un grenier d'abondance, etc. C'est probablement là qu'il conviendrait de placer la Platea Nova.

M. Davis en fait le temple d'Esculape. Par cette assertion il a renversé les données les plus précises sur la topographie de Carthage. M. Beulé a, du reste, pris soin de réfuter la méprise de M. Davis. N'ayant, au demeurant, aucune donnée certaine sur le point P, j'y ai opéré deux sondages, dans l'espoir de mettre à jour quelque stèle; à défaut je comptais sur des débris de marbre ou de poterie pour m'éclairer sur la destination primitive de cet édifice. J'ai d'abord creusé le

sol contre le mur Est, et entre les deux ouvertures indiquées sur mon croquis ; j'ai obtenu une tranchée de trois mètres quatre-vingt-quinze de long sur un mètre cinq de large et deux mètres quatre-vingt-dix de profondeur. Les débris portés à la surface se composaient de fragments de poterie, de cendres et de terre amassés par le temps. A l'ouest j'ai ouvert une seconde tranchée de trois mètres vingt de longueur sur un mètre cinq de large et trois mètres vingt-cinq cent. de profondeur, et j'ai amené au dehors des cendres, des poteries cassées, etc. Les excavations ont été assez profondes pour démontrer que cet édifice n'était ni un temple ni une basilique ; j'y aurais, au moins, retrouvé la base de quelque colonne ou des débris de marbre. En outre, par des sondages



Fouille R.

opérés contre les murs qui ont cinq mètres d'épaisseur, je me suis assuré qu'il n'y avait là ni crypte ni souterrain.

Près de cette ruine indiquée sous le n° 34, le capitaine Falbe en place une autre sous le n° 66. Voici ce qu'il en écrit :

« Sur la colline au-dessus des petites citernes on remarque une ruine. C'est un souterrain divisé en plusieurs petites pièces voûtées qui ont pu servir à des bains. Les murailles de l'une offrent encore des faibles restes d'une peinture à fresque dans le genre de celles qui décorent les bains de Titus à Rome. » Dureau de la Malle et Beulé ne disent rien de ce monument. On y pénètre par un couloir voûté incliné du sud au nord, long de vingt-cinq mètres, large d'un mètre trente cent., et haut de trois mètres soixante cent. (Voir la lettre R du plan de la page 9). Au bout de ce couloir on tourne à gauche et par une ouverture B de quatre-vingt cent. de large on pénètre dans une pièce assez spacieuse. Cette

salle, longue de huit mètres dix cent., large de quatre mètres, est voûtée et percée de cinq petites ouvertures circulaires; à droite et à gauche de la porte B sont deux niches de deux mètres de largeur; en face et du côté opposé à ces niches, deux portes donnent accès dans deux chambres contiguës. Entre ces deux portes il y a une niche beaucoup plus petite que les deux autres. Les deux chambres attenantes communiquent ensemble par une porte assez basse : elles sont voûtées et percées au plafond de deux petites ouvertures circulaires. La hauteur de ces trois pièces est de six mètres. En voici le plan ci-dessus (p. 37).

Convient-il avec Falbe de voir là des bains? Aucune baignoire en maçonnerie, aucune piscine, aucun siège rappelant ceux de l'apodyterium, aucun conduit d'eau, aucun débris, ne font souvenir de la disposition des thermes antiques. Cette construction est romaine. Des fouilles seules pourront en apprendre la destination. Je suis sûr de ne pas y trouver des stèles puniques; je n'y ferai donc aucune recherche.

Du 7 au 17 avril, je reprends les travaux au point A et j'en extrais deux cent soixante-huit pièces puniques dont cent soixante-douze avec inscriptions. Je suis à treize mètres de profondeur et j'ai à ce jour déblayé cinq cent cinquante mètres cubes de terre.

Des Arabes placés à environ cinq cents mètres de moi trouvent le 11 avril une mosaïque remarquable représentant le cheval Pégase lavé par des jeunes femmes nues, ayant en main des amphores et des éponges. Un génie ailé verse d'un vase de l'eau sur la croupe du cheval; à ses pieds une femme exprime l'eau d'une éponge. Le mot PEGASVS est écrit au dessus de la mosaïque. Malheureusement cette mosaïque a été brisée lorsqu'on l'a enlevée.

19-23 avril. On découvre soixante et une stèles à la fouille A; elles sont presque toutes brisées et offrent peu d'intérêt. La terre se montre plus avare, les déblais s'amoncellent et le travail est de moins en moins productif.

26, 30 avril. Je fais opérer des sondages autour de l'excavation A; il n'y a plus d'inscriptions aux alentours; en cinq jours je n'en rencontre que sept.

1, 4, 5 mai. Je m'établis en face de la chapelle de Saint-Louis, c'est-à-dire au pied du temple d'Esculape, au-dessus du Forum, contre le mur de Byrsa, au point SS. Je ne trouve que quelques débris de sculpture romaine. Les chaleurs commencent; on ensemece les terrains que les ruines de Carthage recouvrent; mes ouvriers veulent

aller cultiver leurs champs. Je suspends les travaux. A ce jour j'ai plus de deux milles stèles *puniques*.

18 mai. Une nouvelle somme de quinze cents francs est mise à ma disposition par un arrêté ministériel en date du 5 mai, ce qui porte à trois mille huit cents francs les crédits qui m'ont été alloués jusqu'en mai 1875.

18 septembre. Je reprends mes travaux à Carthage, et j'enfonce une fois de plus le pic dans les ruines du Forum aux points A, B, C. J'opère divers puits de sondage et je constate une fois de plus qu'en dehors d'un certain rayon il n'y a pas de stèles puniques.

Il est d'usage parmi les carriers fouillant les ruines de Carthage qu'une excavation une fois commencée, elle appartienne sans conteste à celui qui l'a ouverte : personne n'oserait supplanter son voisin. Malheureusement entre archéologues on n'en use pas à ce qu'il paraît d'une manière aussi courtoise. En effet j'ai eu, ces jours-ci, à déjouer un petit complot par lequel on espérait me déloger des emplacements A, B, C. Aussitôt je me suis adressé au propriétaire du terrain et par un contrat notarié il m'a autorisé à fouiller *seul* l'emplacement menacé, c'est-à-dire sur un espace de trois mille mètres carrés. En retour je lui ai donné soixante-dix piastres (quarante-deux francs). Me voilà tranquille et à l'abri des surprises d'étrangers désireux de s'emparer de mes excavations.

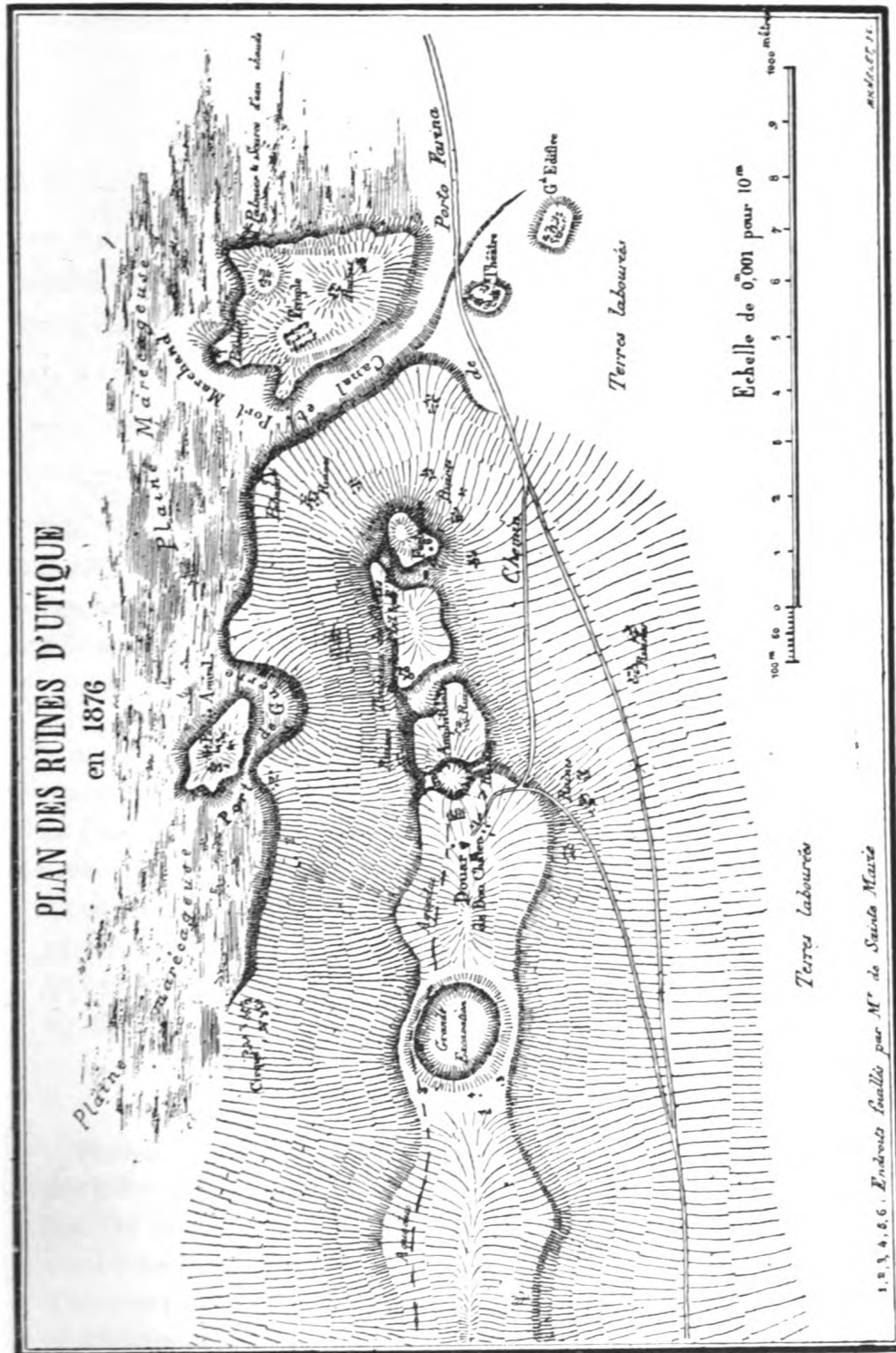
A titre de renseignement local je donnerai le texte du contrat intervenu ainsi que sa traduction (voir page 40).

25 octobre. J'ai à cette date deux mille cent trente-trois stèles.

30 novembre. J'avais interrompu mes travaux le 31 octobre; je les reprends : on ne trouve à grand'peine et en une semaine que quinze stèles.

4 décembre. On ne découvre plus absolument rien. La dernière stèle numérotée porte le chiffre deux mille cent soixante-dix.

Une lettre de M. Wallon m'annonce à la date du 4 décembre qu'une somme de quinze cents francs m'est encore allouée. Je consacre mille francs à payer l'arriéré de mes fouilles et j'en conserve cinq cents pour aller tenter la fortune dans les ruines d'Utique.



Plan dressé en 1875, par M. Caillat, ingénieur du Bey de Tunis.

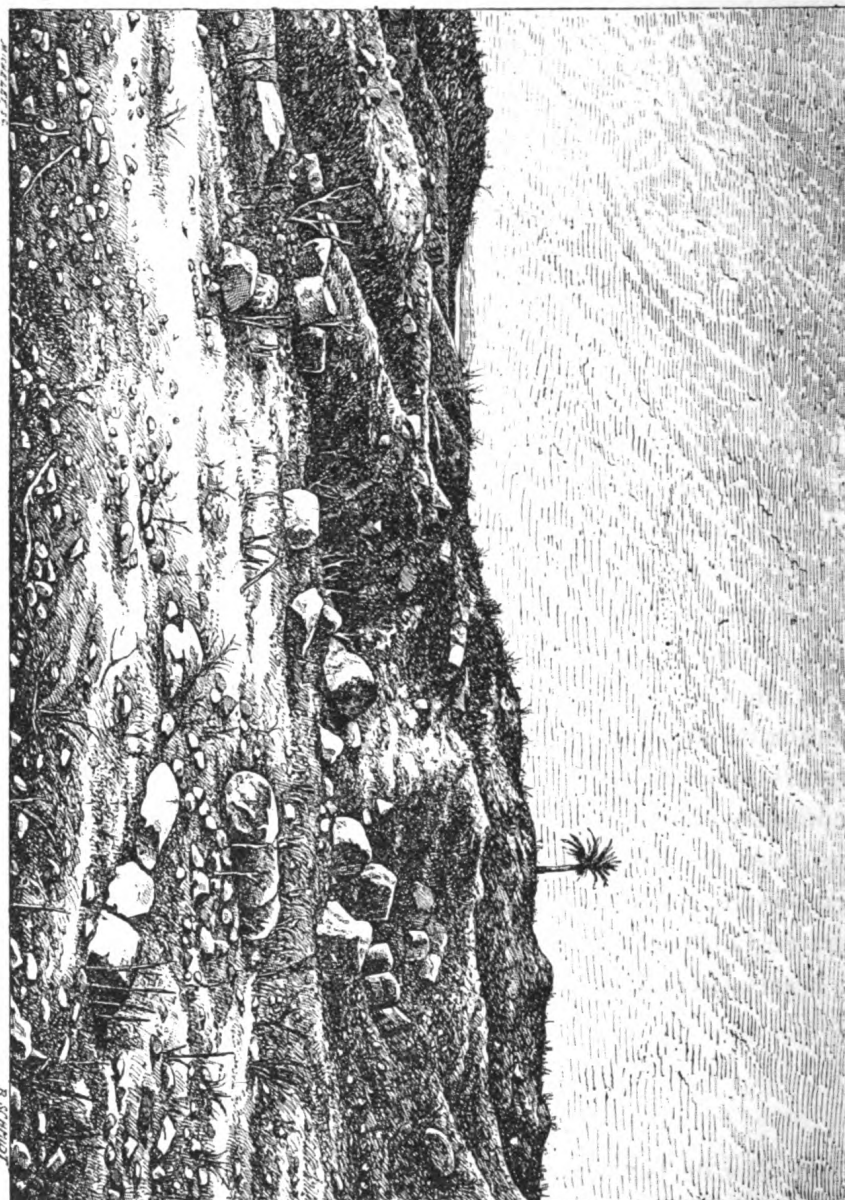
FOUILLES A UTIQUE

Utique a été fondée par des colons tyriens, longtemps avant Carthage. Elle est peut-être la plus ancienne colonie de Tyr qui se soit établie sur la côte nord de l'Afrique. Velleius Paterculus en place la fondation vers l'an 1150. Certains auteurs font même remonter la création de cette ville au siège de Troie et d'autres aux guerres de Josué contre les Philistins. Utique a joué un assez grand rôle dans la guerre des Mercenaires; elle fut, tour à tour, assiégée par Mâtho et Spendius et par les généraux carthaginois. Dans la seconde guerre Punique, Scipion livra plusieurs batailles autour de cette place et l'assiégea vainement. Mais, au commencement de la troisième guerre punique, elle fit cause commune avec les Romains contre les Carthaginois. En reconnaissance de ce service, les Romains donnèrent à Utique une grande partie du territoire de Carthage, et elle devint la capitale de l'Afrique romaine, jusqu'à la reconstruction de la nouvelle Carthage; on sait que Caton d'Utique s'y tua.

Pour aller de Tunis à Utique (aujourd'hui Sidi Bou Chateur), on passe par le Bardo situé au nord-ouest. On suit une route sur le parcours de laquelle on remarque Miliana-Sebela, précédemment campagne du général Kéréddine; Fondouk, c'est-à-dire Sidi Abid, petit village, au pied d'un pont placé sur la Medjerda (ancien Bagrada) et construit en 1273 de l'hégire par le Bey Ahmed. Une demi-heure ensuite, direction nord-ouest, on rencontre, à gauche, un faible affluent de la Medjerda sur

lequel est jeté un petit pont. A partir de ce point on incline tout à fait au nord en laissant sur la droite une forte colline courant du sud-est au nord-ouest, et dix minutes après on arrive à une ferme appartenant à

Vue des ruines d'un temple à Utique, d'après une photographie de M. Catalonitti



Abd-El Gelil Ben Ayat. Sur la carte de la Tunisie, cette antique cité est placée auprès de Sidi Bou Chateur. La distance de Tunis à Utique est de neuf heures de voiture, soit de vingt-cinq milles du pays.

Sidi Bou Chateur marque exactement l'emplacement de l'antique Utique. La ferme elle-même d'Abd-El-Gelil Ben Ayat est située contre

des citernes et à peu près au centre de l'ancienne ville. L'état actuel du terrain, ainsi que les ruines apparentes, permettent aisément de reconstituer la disposition des différents édifices et des murs d'enceinte.

Utique était, dans l'antiquité, un port de mer; elle était construite sur une langue de terre formant presqu'île et baignée par les flots à l'ouest, au nord et à l'est. Plus tard, la mer s'est retirée jusqu'à Porto-Farino au nord, laissant à sec les ports et la plage. A la suite de divers phénomènes géologiques, la Medjerda (Bagrada), qui coulait beaucoup plus à l'est, fit irruption dans la plaine d'Utique; elle la coupe aujourd'hui du sud au nord pour aller se déverser dans la mer en face de Porto-Farino (en arabe Krar el Melzh). La ville elle-même était placée sur une colline longue et étroite courant du sud au nord et dont la pointe s'arrêtait dans la mer.

En partant de ce point j'ai très bien reconnu le port marchand séparé de la ville par un large chenal et communiquant avec la mer au nord-est. Sur la droite on voit les chambres voûtées où les bâtiments venaient s'abriter. En face de ce port une fouille importante a mis à jour un grand nombre de colonnes en granit gris et des marbres précieux qui permettent de supposer que là était le temple d'Astarté à Utique. Un peu plus loin, en longeant l'ancien rivage, on arrive au port militaire; il était parfaitement distinct du premier et il en était séparé par une longueur d'environ trois cent cinquante mètres.

Dans le port militaire on reconnaît, au centre, l'îlot de l'Amiral; les débris du palais de ce dernier s'élèvent encore à une hauteur de sept et huit mètres. On voit la langue de terre qui reliait cet îlot à la ville; les murs du port et une porte sont parfaitement distincts. Après ce port on rencontre l'ancien cirque dont la circonférence est peu apparente; quelques pierres de la *spina* sont visibles. Si du cirque on remonte à l'est, on atteint le haut de la colline formant autrefois la ville haute. On arrive en droite ligne à une grande dépression de terrain qui aurait bien pu servir de naumachie; tout près et en allant au nord, il existe cinq grandes citernes assez bien conservées contre lesquelles on distingue nettement l'emplacement d'un amphithéâtre. Après l'amphithéâtre il faut traverser une dépression de terrain pour remonter ensuite à la forteresse. La nature du sol, la disposition des lieux indiquent, à n'en pas douter, que là était la Byrsa d'Utique. Elle dominait à la fois les deux ports et la partie riche de la cité où était situé un temple, peut-être celui d'Astarté.

Il existe enfin des restes d'aqueduc dont on suit parfaitement la trace, depuis ce que j'appelle la naumachie jusqu'à la citadelle, en passant contre les citernes et contre l'amphithéâtre. Les murs exté-

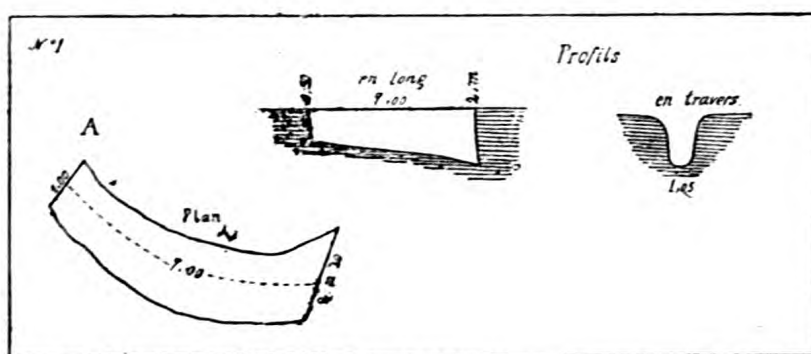
Vue des ruines du Palais amiral à Utique d'après une photographie de M. Catalanotti.



rieurs de la ville sont surtout apparents aux deux ports entre le cirque et l'amphithéâtre, et en dessous de l'acropole, vers l'est.

J'ai mis près de trois heures à faire attentivement le tour d'Utique telle qu'elle était jadis. M. Daux, ingénieur envoyé en Tunisie par

l'empereur Napoléon III, aurait découvert à Utique plusieurs stèles puniques sans inscription dont les dessins ont été publiés en 1872 dans le *Tour du monde* (p. 267). L'endroit où ces stèles ont été relevées n'est pas indiqué; aussi avais-je des doutes sur leur provenance, doutes qui étaient pleinement justifiés. M. Philippe Berger a en effet démontré que ces stèles viennent d'Hadrumète, où elles ont été trouvées en 1867, deux ans avant l'arrivée de M. Daux. — M. Daux manque souvent d'exactitude dans le livre qu'il a publié sur les *Emporia phéniciens* (Paris, Plon, 1869). Les gravures représentant la restauration du Palais amiral sont trop affirmatives. Avec les matériaux



Fouille n° 1.

épars dont j'ai reconnu les vestiges, il est impossible de reconstituer une vue d'ensemble, une coupe et une élévation du monument.

La vue restaurée d'Utique est assez vraisemblable; le texte s'appuie souvent sur des citations d'auteurs anciens. Les mesures prises sur les lieux me semblent exactes pour les surfaces planes; elles deviennent idéales lorsque l'auteur veut restaurer les proportions d'un monument. Quoiqu'il en soit, le livre de M. Daux m'a été utile pour m'orienter, et j'ai surtout mis à profit la vue d'Utique moderne. On pourra comparer cette vue avec le plan ci-contre qui a été dressé par M. Caillat, ingénieur à Tunis.

Quant au détail des monuments, trois photographies prises par mes soins sur l'emplacement du palais amiral, du cirque et du temple, permettront de juger en détail de l'état actuel des lieux.

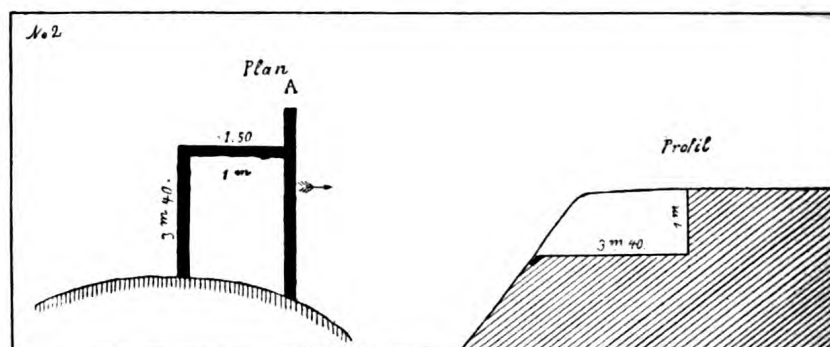
3 décembre. J'établis mes travailleurs au centre des ruines d'Utique, dans l'espoir de retrouver soit une nécropole, soit l'emplacement d'un temple ou d'un monument renfermant, comme à Carthage, des

inscriptions votives. Des indications précises manquent sur l'épigraphie d'Utique dont il reste, cependant, des vestiges assez apparents.

Trouverai-je quelque stèle punique ?

Les ouvriers travaillent le 3 décembre dans une terre végétale (voir le n° 1 du plan des ruines d'Utique, page 41), ils rencontrent une couche de sable et arrivent à la terre glaise sans rien mettre à jour. Je les poste plus en avant en dehors de la terre glaise, et toujours au n° 1, dont voici le croquis ci-contre.

5 décembre. A une heure de l'après-midi je change de place, et je me porte au n° 2 du plan ci-joint.



Fouille n° 2.

On longe un mur et au bout d'une heure de travail les ouvriers soulevèrent une large brique sous laquelle sont des ossements humains. Serait-ce l'emplacement de la nécropole? Nous le saurons demain.



6 décembre. La pluie interrompt les travaux.

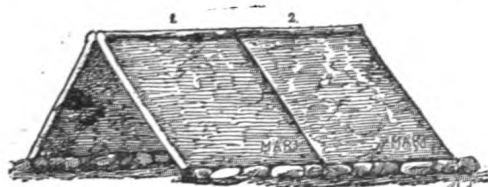
7 décembre. Les recherches se concentrent autour du tombeau de la veille; on découvre une lampe que je reproduis plus haut, une petite amphore et un vase à demi-brisé; quatre fioles lacrymatoires, un gobelet en terre cuite, une urne brisée depuis longtemps, et contenant des ossements calcinés. A n'en pas douter, là est une nécropole romaine. Néanmoins je décide d'y rester et de travailler pour le compte du Musée d'Alger. (Voir *Mission confiée par le gouvernement général d'Algérie.*)

MISSION A CARTHAGE

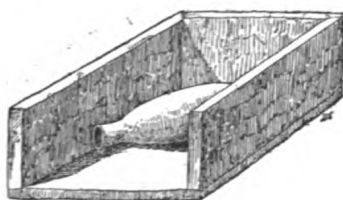


Vue actuelle d'Utique, d'après M. Daux. (Collection du *Tour du Monde*.)

Dans l'après-midi, dix fioles lacrymatoires en terre cuite, une amphore pleine d'ossements, un plat en terre cuite. La pioche met ensuite à découvert une tombe composée de quatre grandes briques disposées en dos d'âne; sous les dalles, portant chacune la marque MARI, sont des ossements. Cette tombe a été fouillée à une époque antérieure.



8 décembre. Toujours au n° 2; on retire une amphore avec son anse, une petite statuette de femme en terre cuite, sans tête et sans pieds; une bague en cuivre, un grand plat en terre cuite, une fiole en verre brisée, deux autres tordues par l'action du feu, une urne contenant des ossements et posée dans une chambre formée de six pierres taillées.



Je découvre deux autres amphores semblables à la première, toutes les trois se brisent lorsqu'on les relève.

9 décembre. Des urnes funéraires et des fioles ne renfermant rien et presque toutes brisées, une belle lampe funéraire (voir page 63, à

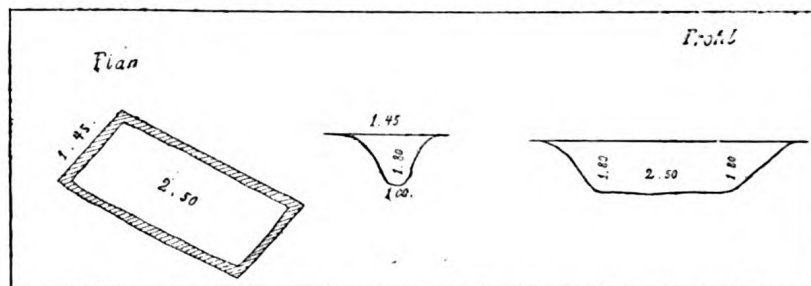


droite), un plat en terre cuite, un bronze fruste, des ossements et des amphores. Les fouilleurs de tombeaux ont passé par là avant nous.

10 décembre. Une lampe avec deux personnages dont l'un tient un serpent ou un bâton (page 63, à gauche); une belle coupe en verre, intacte et de grande dimension, des fioles, des urnes funéraires en terre cuite, etc.

11, 12, 13 *décembre*. Toujours les mêmes fragments de fioles, d'amphores et de vases. (Voir page 51, dans le bas.)

14 *décembre*. Je me place au n° 4 du plan d'Utique.



Fouille n° 4.

15, 16, 17 *décembre*. Je reprends la grande excavation n° 2. Débris insignifiants; un plat en terre cuite, urnes funéraires.

18 *décembre*. Un petit vase vernissé noir.

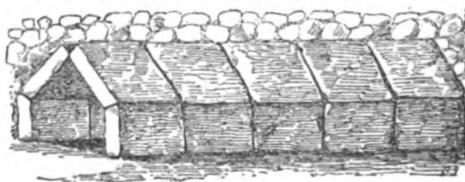


Dans l'après-midi je m'établis au n° 3.

Une lampe avec cette marque  Une brique portant la légende suivante :



19 et 20 *décembre*. Recherches dans l'île du port marchand où



Tombeau de la Fouille n° 2.

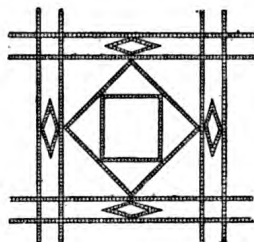
M. Daux indique des tombes puniques (n° 5 du plan). Recherches vaines. Il n'y a là que d'énormes blocs de pierres brutes.

MISSION A CARTHAGE



Vue des ruines du cirque à Utique d'après une photographie de M. Catalanotti.

21, 22, 23 *décembre*. Je me replace près des citernes et je mets à jour une mosaïque à dessins géométriques sans figures animées.



24 *décembre*. Au n° 6 du plan une lampe représentée ci-dessous et qui ne semble pas romaine ; elle porte la marque ci-contre. C'est un signe hiératique des Phéniciens, le signe de l'adoration à Thanit, à la divinité.



Du 25 au 29 décembre. Rien ; mauvais temps. — Suspension des travaux à cause des fêtes du premier de l'an.

14 *janvier* 1876. Le travail reprend et continue jusqu'au 23 du même mois, sans succès aucun sur divers points ; nulle part je n'ai découvert ni inscription romaine ni stèle punique. Partout abondance de poteries dont j'ai réuni les diverses formes au chapitre suivant.

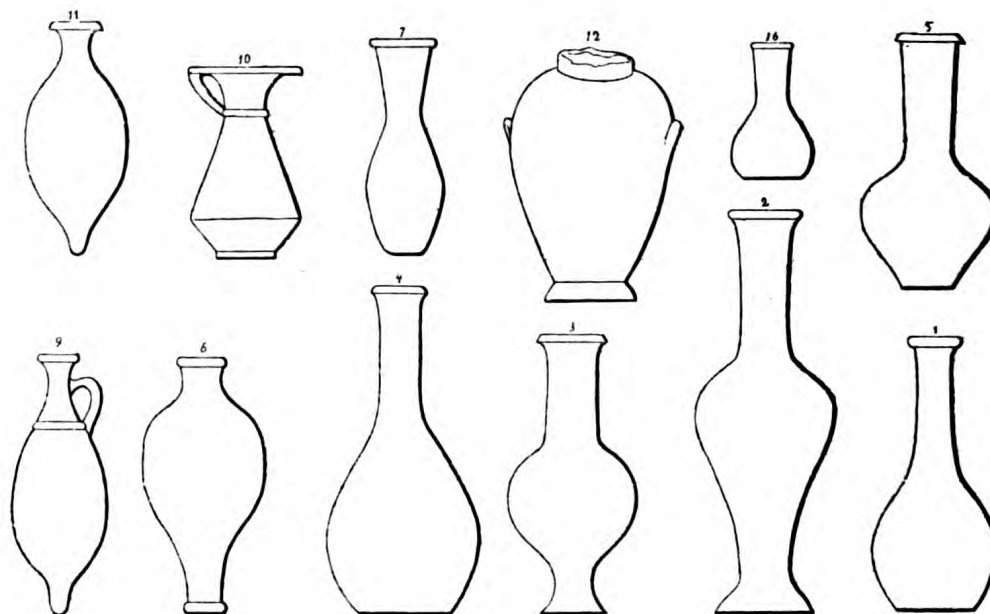
IV

VASES, STATUETTES, VERRES, LAMPES ET MÉDAILLES

I. Amphores, Vases divers, Statuettes en terre cuite. — II. Objets en verre. — III. Lampes puniques, romaines et chrétiennes. — IV. Poids en marbre. — V. Monnaies puniques et romaines.

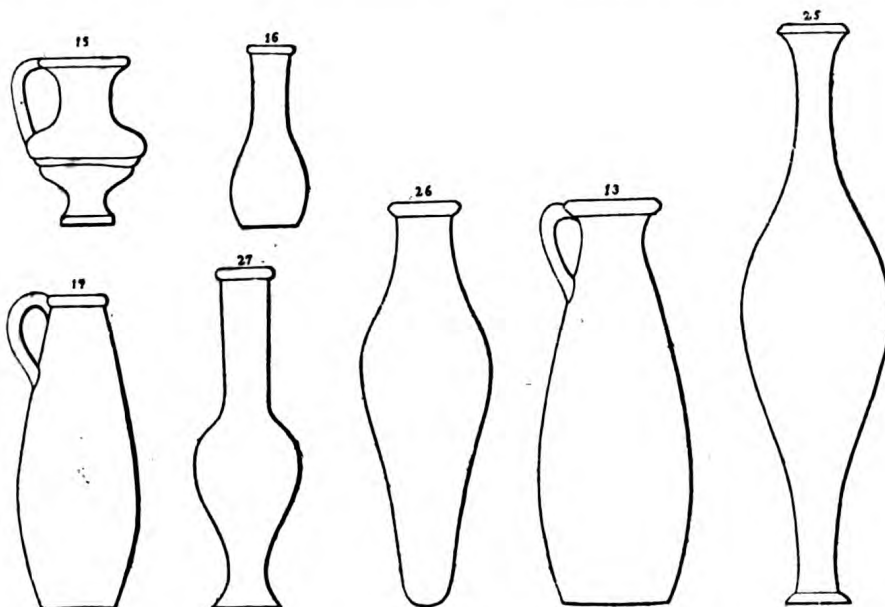
VASES EN TERRE CUITE

Il m'a paru intéressant de grouper ensemble les diverses formes de poteries provenant de mes fouilles à Carthage et à Utique.

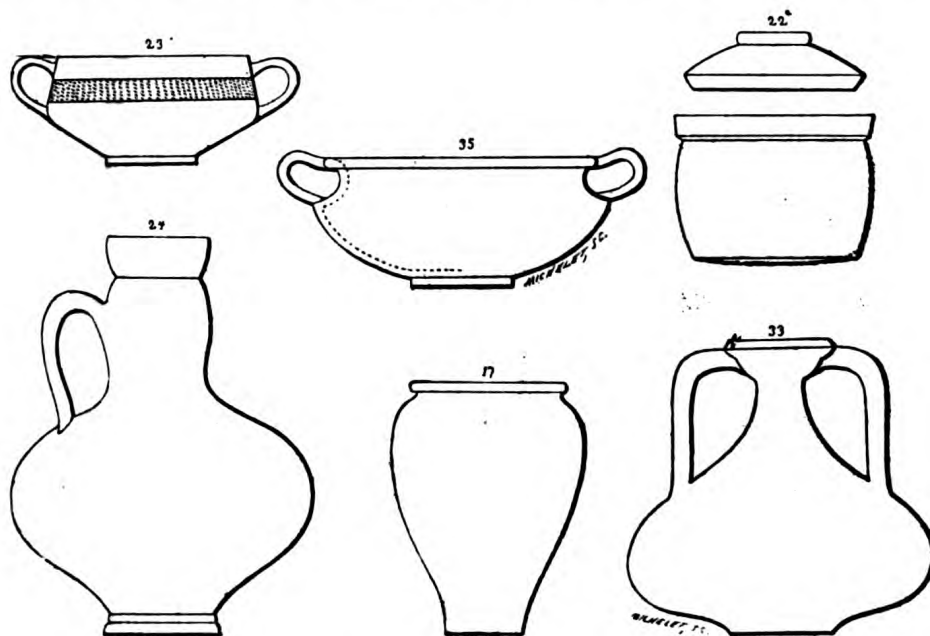


Elles ont été réduites par le dessinateur au quart de l'exécution. D'autres, beaucoup plus grandes et de formes très communes, telles que

les amphores à vin et à huile, etc., et les urnes funéraires en terre cuite, n'ont pas été représentées dans ce groupement. Toutes les poteries



dont j'ai reproduit les contours sont, je me hâte de le dire, d'origine

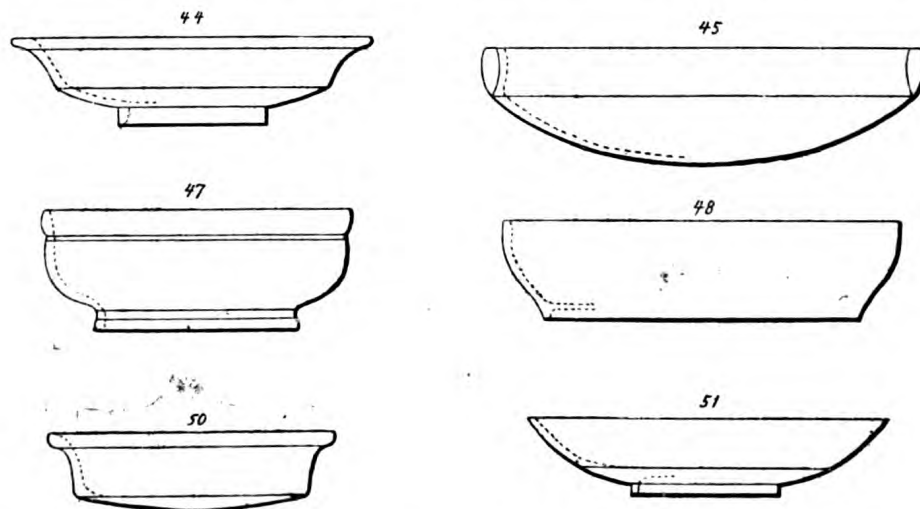


romaine; elles sont, la plupart, en terre cuite de couleur jaunâtre, quelques-unes sont rouge foncé et rouge brun.

Les n^{os} 1 à 9 ont toutes été trouvées dans la nécropole d'Utique ; ces objets étaient remplis de cendre, de terre amenée par l'infiltration des pluies, et de fragments de charbon. Les n^{os} 10 à 15 proviennent des



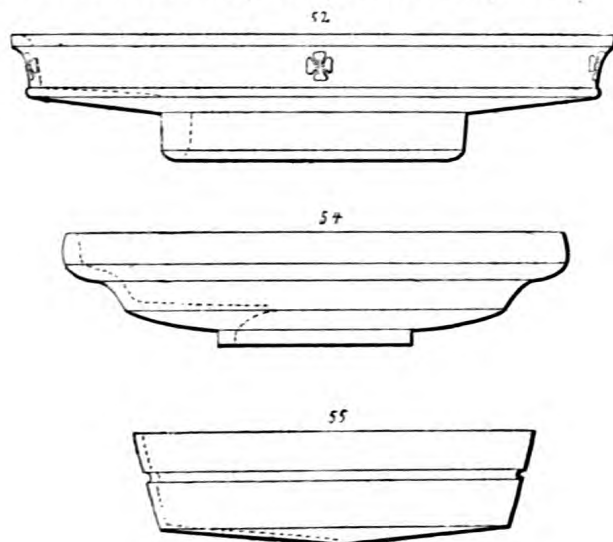
fouilles A, B, C, D, E, à Carthage. Le n^o 10 était recouvert d'un vernis brun,



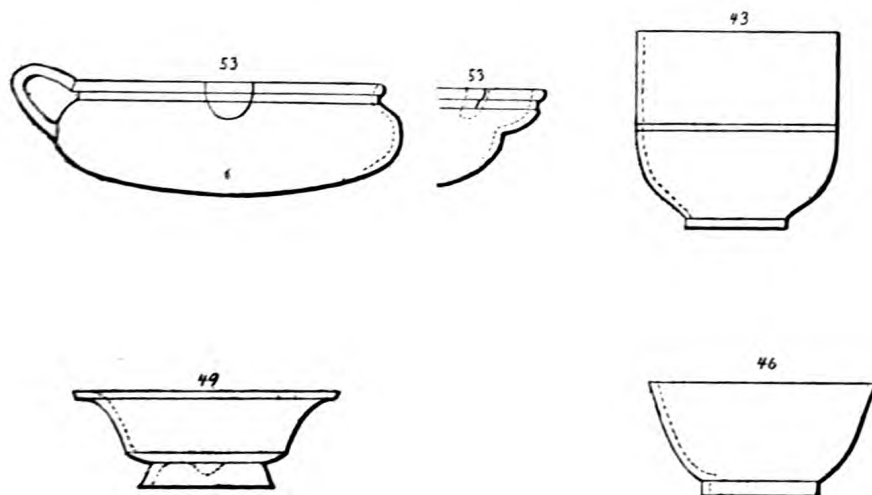
et orné de dessins noirs ; au milieu de ce petit vase, j'ai trouvé une aiguille en ivoire. C'était, très probablement, un récipient destiné à contenir une couleur pour donner du brillant aux yeux ; les femmes arabes de Tunis se servent, de nos jours, d'un mélange d'antimoine et de végé-

taux destiné aux yeux, et contenu dans une petite fiole qu'un bâtonnet du même genre accompagne.

Les n^{os} 13 et 14 avaient une même destination; on peut les comparer à des burettes d'huile ou de n'importe quel autre liquide.



Le n^o 15, très épais et massif, a été trouvé à la fouille D, à Carthage. J'ai ramassé les vases n^{os} 17, 18 et 19 dans la fouille de la statue de



Sabine. Le dernier (19) a à la base, un petit trou perforé par le potier; sur aucun autre je n'ai remarqué une ouverture semblable. L'élégance du n^o 21 rappelle assez des porcelaines employées aujourd'hui. Les Arabes se servent, actuellement, pour coupe à boire l'eau, d'un réci-

pient de forme identique au n° 23. Il serait, du reste, intéressant de comparer la poterie moderne des Arabes à celle des Romains. Les premiers ont copié presque servilement tous les ustensiles de ménage anciens. Ainsi, le n° 24 reproduit tout à fait les contours de la gargoulette tunisienne. Les n°s 25, 26 et 27 proviennent également de la nécropole d'Utique ; ils ont été trouvés à côté des n°s 1 à 8.

De 28 à 32 j'ai placé des petits récipients minuscules en terre très fine, recueillis dans les tombes d'Utique.

39 était un bouchon ou plutôt un couvercle d'amphore, 41 un creuset d'orfèvre ; le n° 40 est percé tout autour de deux rangs de trous.

Le n° 33, très gracieux de forme, existe encore aujourd'hui dans toutes les maisons pauvres de Tunis ; on s'en sert comme de carafe.

Le n° 34 rappelle nos gobelets et devait avoir le même usage ; enfin les autres dessins, représentant des plats en belle terre rouge, ont été ramassés dans les tombes d'Utique. Ils étaient remplis par les petites fioles n°s 1 à 8, par des monnaies frustes, des lampes et des fibules en verre.

STATUETTES EN TERRE CUITE

A Utique les fouilles faites au point n° 2 ont amené quatre petites sta-

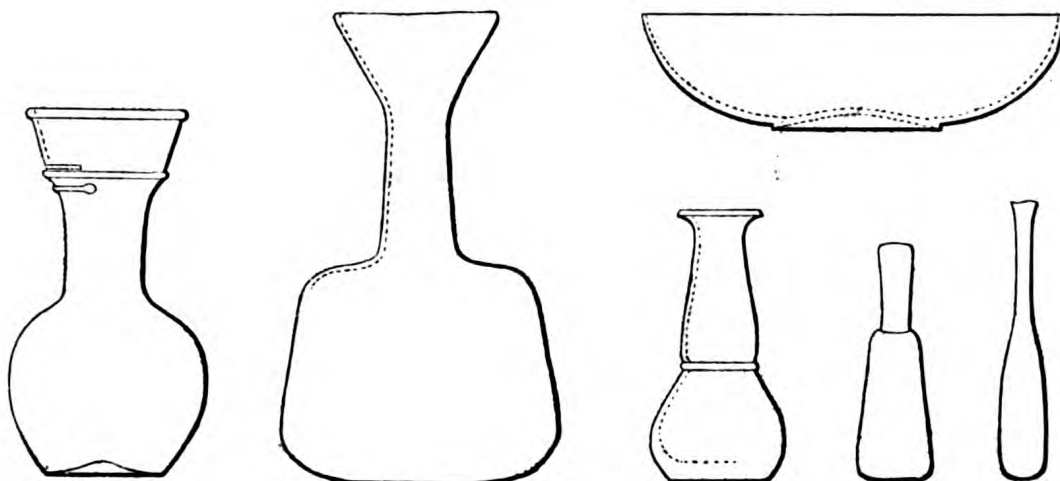


Statuettes en terre cuite.

tuettes en terre cuite, rouge brique ; les deux premières semblent être des dieux lares.

OBJETS EN VERRE

La coupe en verre, représentée, a été retirée intacte des fouilles d'Utique; elle est en beau verre irisé. Les trois modèles de fioles lacrymatoires, placés en dessous, sont le dessin de nombreux objets

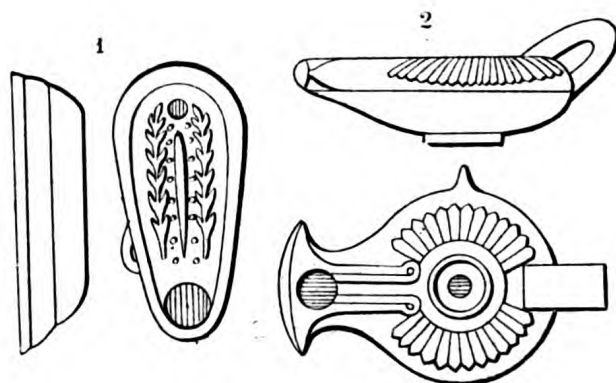


Objets en verre.

de ce genre, trouvés à Utique aux points 2 et 3. Enfin les deux réceptifs 1 et 2 provenant de Carthage ont été brisés par la pioche des travailleurs. La finesse du verre du plus petit de ces deux derniers vases surpasse celle du verre mousseline moderne.

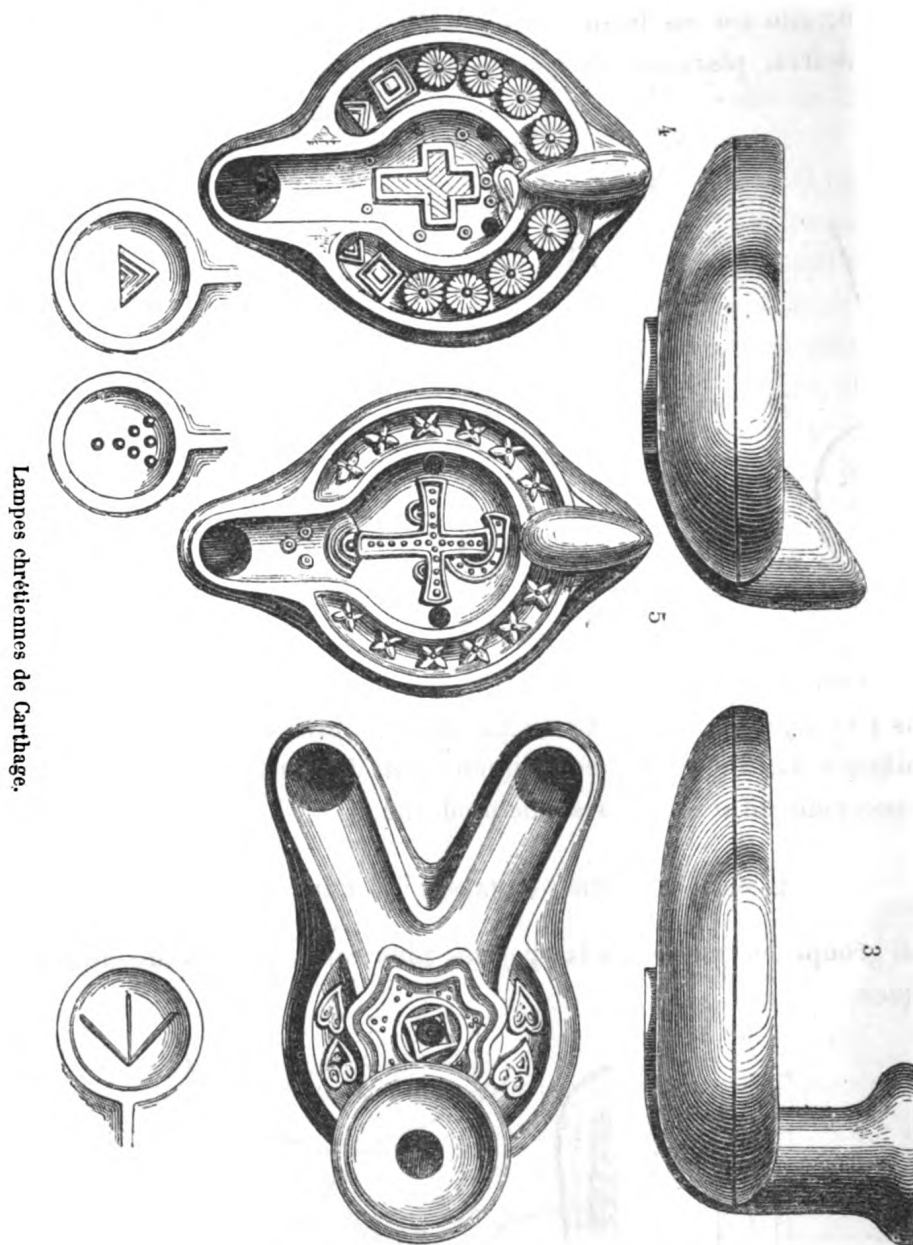
LAMPES PUNIQUES, ROMAINES ET CHRÉTIENNES

J'ai groupé ensemble les lampes les plus remarquables de diverses époques.



Lampes puniques

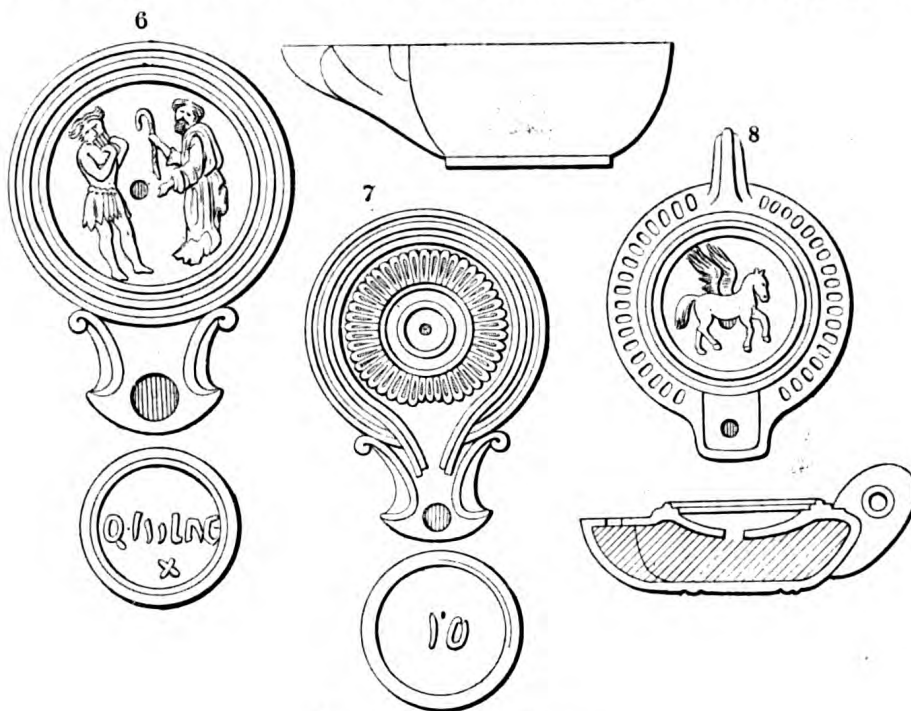
La lampe n° 1 a été trouvée à Utique ; je lui ai donné ainsi qu'au n° 2 l'appellation de punique ; c'est plutôt indigène que je devrais dire. Les lampes n° 2, 3, 4 et 5 proviennent des fouilles D et E, à Carthage ; des-



sous le n° 2 il y a une inscription fidèlement reproduite par le dessinateur (voir page 28), le n° 1 est en terre noire. J'ai fait représenter ces lampes de face et de profil. J'en ai trouvé un assez grand nombre à Utique, mais presque toutes sans ornements et dans le genre du n° 7 ; sur une

lampe également d'Utique il y avait un sujet obscène assez rare à rencontrer sur ces ustensiles. En bas de ces lampes j'ai placé la marque imprimée sous chacune d'elles.

Les lampes chrétiennes, dont je reproduis page 62 trois types, sont



Lampes romaines d'Utique.

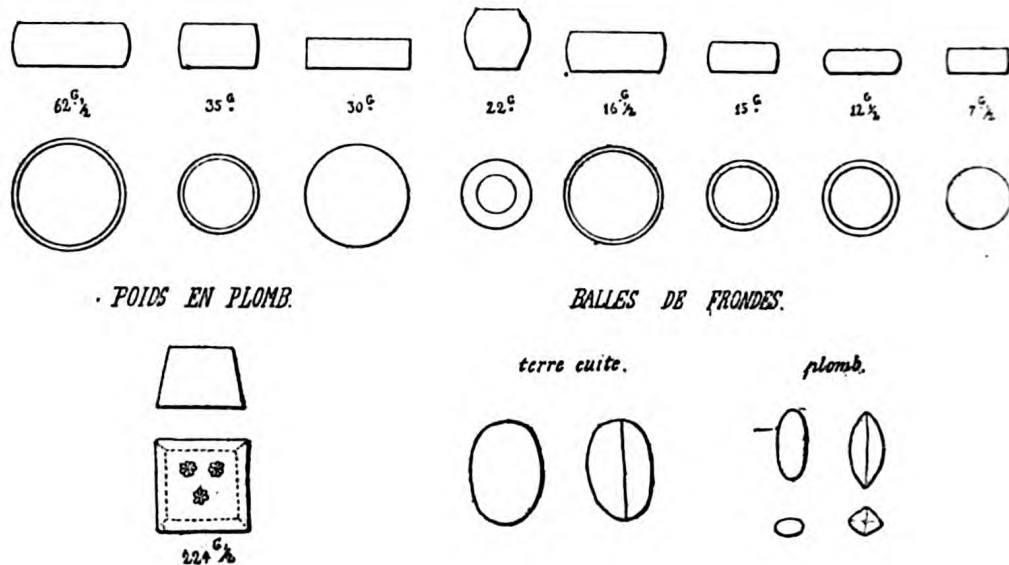
toutes de Carthage où l'on en trouve un grand nombre. Sauf la forme de la croix, les n^{os} 4 et 5 sont semblables; ils portent cependant une marque de poterie différente; sur le haut du n^o 5 figure le Saint Esprit; le n^o 3 est une lampe à deux becs, que j'ai rarement rencontrée (1).

POIDS EN MARBRE

Après une grande pluie, le sol de Carthage est, pour ainsi dire, parsemé de petits poids en marbre blanc, noir, vert, jaune, etc., ils sont tous circulaires et plats. J'en reproduis ici quelques-uns en exprimant leur pesanteur en grammes; je n'ai trouvé qu'un seul poids en plomb; il pesait deux cent vingt-quatre grammes et demi.

1. Le Père Delattre, missionnaire d'Alger, chapelain de Saint-Louis de Carthage, a publié, en 1880, une monographie des lampes chrétiennes de Carthage. (*Bibliothèque illustrée des Missions Catholiques*).

Les balles de fronde en plomb sont plus rares ; je donne ci-joint le dessin en longueur et en largeur de deux balles recueillies près des citernes



du bord de la mer ; les balles en terre cuite, très nombreuses, au reste, toutes du même modèle, sont en forme de noyau de pêche.

MÉDAILLES

Je n'ai mis à jour, à Carthage et à Utique, que des monnaies de cuivre toutes frustes ; les Arabes en vendent, cependant, un grand nombre de diverses époques. Ils les recueillent, patiemment, à la surface du sol, après une grande averse, ou bien ils les ramassent en labourant la terre à peu de profondeur. On rencontre, fréquemment, deux types de monnaies carthaginoises (n° 8 et n° 9) le petit bronze n° 13 est actuellement rare ; la pièce d'or n° 12 ayant à l'avvers la tête de cheval et au revers le palmier était assez commune à Tunis il y a encore quelques années ; mais comme la matière en était très pure, elles ont été presque toutes fondues ; le type n° 4 en argent est très difficile à se procurer ; je n'ai pu en acheter qu'un seul.



Parmi les grands et petits bronzes romains, vendus en Tunisie, on remarque des quantités de IMP.GORDIANVS PIVS (n° 7) ayant au revers l'abondance avec le S.G. ordinaire et des T.M. ANTONINVS AVG (n° 9); les types en argent les plus répandus sont les suivants ; FAVSTINA, SABINA. AVGVSTA (n° 6) IVLIA PIA FELIX AVG (n° 5). Les monnaies romaines en argent dites de famille ne sont pas rares ; on rencontre assez souvent celles de la famille MAMILIA (n° 2 et 4) avec le type d'Ulysse et son chien au revers et celui de la famille CARISSIA (n° 3). Les monnaies des rois numides, Juba II, Hiempsal, etc., sont très peu nombreuses ; j'ai eu sous les yeux (n° 1) un Juba II en argent à l'avvers coiffé d'une tiare semblable à une toison d'agneau et ayant un sceptre sur l'épaule droite ; le revers représente un temple dont la façade a huit colonnes.

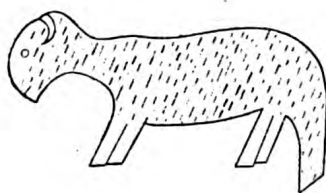
Les monnaies de cuivre de Carthage portent diverses marques particulières ; les plus répandues sont celles-ci :



INSCRIPTIONS PUNIKES ET NÉOPUNIKES DE CARTHAGE

Les inscriptions puniques et néopuniques de Carthage seront prochainement publiées par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans le grand recueil intitulé *Corpus Inscriptionum Semiticarum* au livre I^{er}, chapitre XIII, sous le titre *Carthage et Afrique*. Leur publication, qui remplira à elle seule près d'un volume, commencera avec le 3^e fascicule, actuellement sous presse. N'ayant pas titre pour m'occuper du texte de ces inscriptions puniques, dont j'ai raconté la découverte (1), je me bornerai à en préciser la forme extérieure et les ornements.

Un des symboles les plus fréquents sur les stèles de Carthage est le mouton dont la figuration ordinaire est celle-ci :



Des hachures grossières au ciseau représentent la laine ; on remarquera la queue qui est longue et large : c'est aujourd'hui celle des moutons de Tunisie dont l'espèce se distingue par un large appendice plein de suif.

Le mouton des stèles est placé soit au milieu soit en haut ; il est parfois mieux dessiné que ci-dessus.

On le retrouve notamment sur les inscriptions 160, 161 et 1377 à 1384

1. Voir le chapitre II, fouilles à Carthage, pages 19 et suivantes.

de la classification faite par M. Philippe Berger, après l'explosion du *Magenta* (1).



La main divine se trouve sur nombre de stèles, où elle est diversement figurée : tantôt de face,



tantôt de profil,



et souvent ainsi :



Les Arabes ont conservé ces trois dernières formes, ils en font un préservatif contre le mauvais œil, la *jettatura* des Italiens. On la

1. Les inscriptions de Carthage sont actuellement déposées à la Bibliothèque Nationale : 85 choisies parmi les mieux conservées et les plus remarquables forment une exposition dans le vestibule des Cartes et Manuscrits ; les autres sont, pour le moment, confiées à la garde du Cabinet des Médailles.

remarque notamment aux n° 1107 à 1110, 1593 du classement fait par M. Ph. Berger.

La figure et la forme humaine personnifiant peut-être la divinité sous un aspect géométrique, apparaissent souvent, mais elles sont souvent aussi grossièrement représentées (1) :



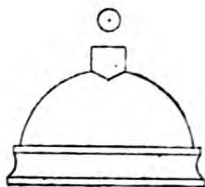
Dans le même ordre d'idées, j'ai relevé ce dessin sur une lampe à Utique :



On peut le rapprocher de cette autre figure provenant de Carthage et dessinée sur la paume d'une main :



Voici un buste sans tête surmonté d'un disque, très probablement celui de Tanit. Il en existe trois exemplaires assez semblables, n° 31, 1402 et 1508 :

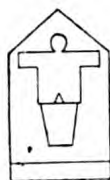


1. Voir n° 1483 à 1496, 1572, 1574, 1580, 1584 et 1585, 1588, etc., du classement Ph. Berger.

Sur la stèle n° 1982, le visage humain est ainsi dessiné .



Une stèle, appartenant à M. de Touzon, ex-gardien de St-Louis, nous donne un individu représenté géométriquement :



Voici un spécimen d'homme adorant la divinité .



La collection de la Manouba, près de Tunis, possédait une stèle ornée d'une figure humaine très régulière que voici :



J'en ai trouvé à Carthage diverses bien dessinées, notamment celle-ci

représentant un génie ailé placé sous un cintre et tenant entre ses mains les attributs de Tanit (1).



Les fruits et les fleurs sont fréquemment représentés :



Voici les types les plus fréquents du palmier :

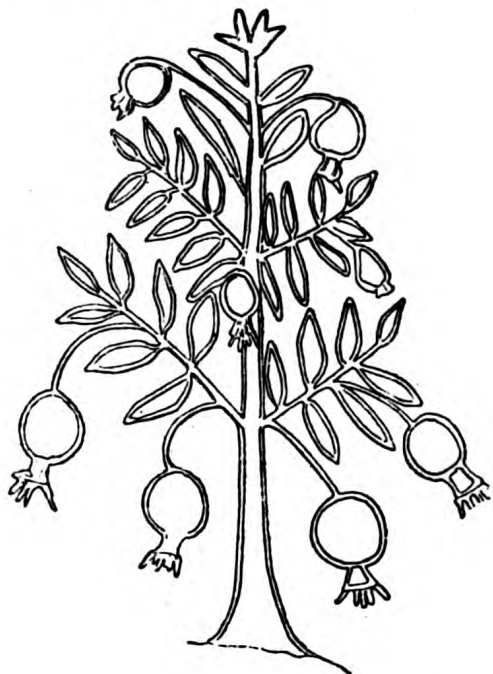


La fleur du lotus à trois feuilles est assez répandue :



1. Sous le titre : *la Trinité carthaginoise*, M. Ph. Berger a publié dans la *Gazette archéologique*, année 1880, un mémoire du plus haut intérêt qui contient une reproduction complète de cette stèle.

Voici un beau spécimen de grenadier (1) :



Les poissons figurent sur quelques stèles. Aux n° 1914 et 1286 de ma collection, on remarque : deux dauphins ; n° 1269 un poisson semblable à un scombroïde.

Sur une inscription de M. de Touzon :

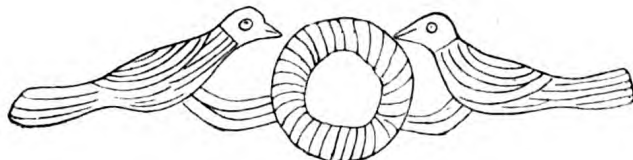


Sur trois de mes inscriptions :



1. Il est exposé à la *Bibliothèque Nationale*.

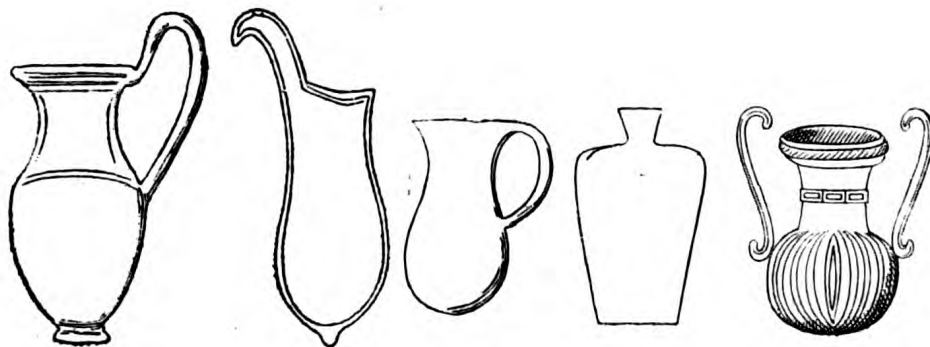
Les oiseaux sont assez rares ; on remarque quelques pigeons et notamment le groupe ci-dessous :



Je signalerai particulièrement une stèle sans inscription, exposée à la Bibliothèque Nationale (Vestibule des manuscrits et cartes) sur laquelle on voit nettement un personnage nu, obscène, le dos courbé, les jambes écartées, le crâne dénudé et tenant entre ses mains tendues, deux poissons. Serait-il l'emblème du sacrifice du poisson ?

Serait-ce, au contraire, le Priape latin ?

Les vases abondent ; je donnerai les formes suivantes :



Le signe de la divinité, de Tanit, est symbolisé par un disque et un croissant, souvent par l'un ou l'autre de ces symboles.



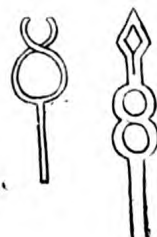
« Tanit, ou bien Anaïtis, était l'Astarté de Carthage ; elle était aussi la Virgo Cœlestis ; elle devait réunir les attributs de Diane et de Vénus. Elle n'est que l'une des nombreuses formes de la déesse syrienne qui

avait pour attributs, comme elle, le disque et le croissant. » (Ph. Berger, *Ex-Voto de Carthage*, page 10.)

Le caducée, sans ailes, est très fréquent; il accompagne souvent l'inscription à droite et à gauche :



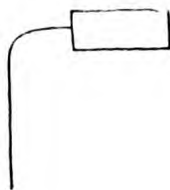
Il est aussi représenté ainsi :



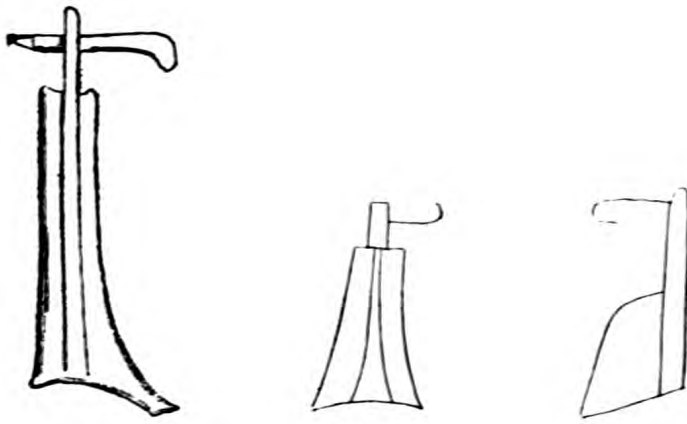
Le dessin suivant représente un attribut religieux assez fréquent ; est-ce une déformation de l'homme dans l'attitude de la prière ou de la divinité?



Je n'ai pu assigner aucun usage ou signification à cet emblème :



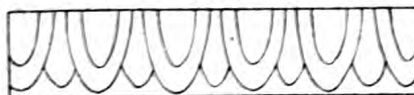
Le gouvernail des navires est représenté de façons différentes :



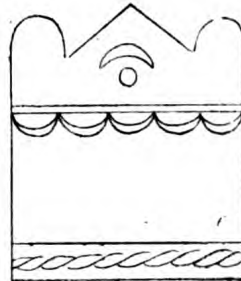
L'ancre est moins répandue :



Les stèles sont souvent ornées ainsi dans la partie qui surmonte l'inscription :

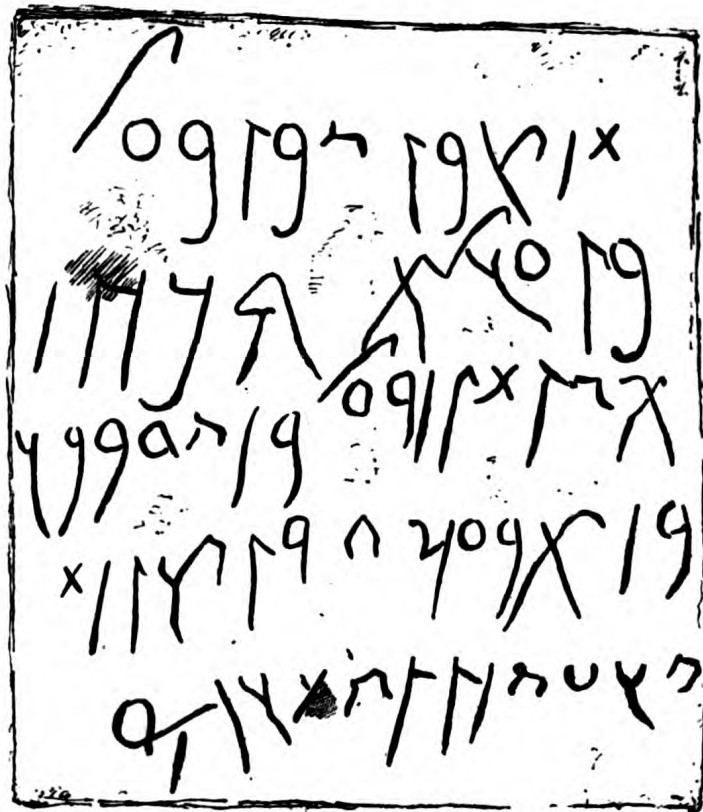


Le type de stèle le plus commun est celui-ci :



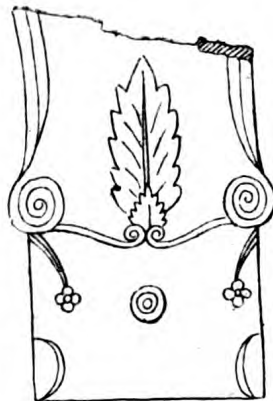
J'ai trouvé à la Manouba un type de stèle très orné ; je le cite à ce titre. Il a été exposé à l'Exposition Universelle de Paris, en 1857, et portait le n° 2 dans le catalogue de M. de Longpérier.

A titre de spécimen je donne les deux fac-similés d'écritures ci-dessous, gravées sur deux stèles puniques, qui ont été rapportées de Carthage par M. J. Poinssot, le sympathique directeur du *Bulletin trimestriel des Antiquités Africaines*.





La stèle la plus riche en ornements a été découverte à Carthage par M. Beulé; elle a été rapportée au musée du Louvre par M. de Villefosse.



Elle a été évidemment inspirée par l'art grec.

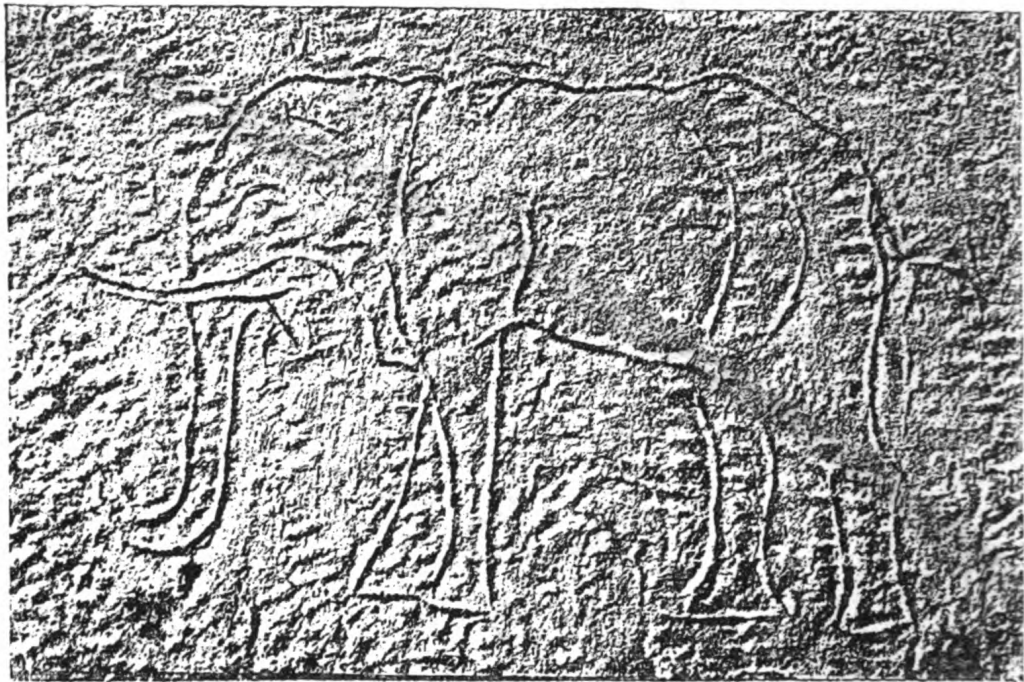
Au numéro 822 de mes envois figure un éléphant placé au bas d'une inscription de trois lignes. Dureau de la Malle (1), dans un appendice consacré aux éléphants de Carthage, dit que ces animaux appartenaient à l'espèce africaine. « Les écrits d'Hérodote, de Pline et de Solin nous attestent leur existence dans les forêts de la Byzacène et de la Mauritanie et Appien nous apprend, d'une manière certaine, que les Carthaginois en tiraient de l'intérieur. »

On retrouve le type de l'éléphant dessiné ci-dessous sur les monnaies de Numidie.

1. Photographie de Carthage, pages 227 et suivantes.

Plus tard, il fallut aller chercher les éléphants dans les forêts de l'Atlas, puis au Bournou. Selon Appien les murs de Carthage renfermaient, au rez-de-chaussée, trois cents éléphants. Jamais pareil nombre ne semble avoir été mis en ligne de bataille ; Xantippe en opposa cent à Régulus.

L'éléphant en question est remarquable par le trait et l'exécution.



A côté de ce géant de la création je placerais une souris ou un rat.



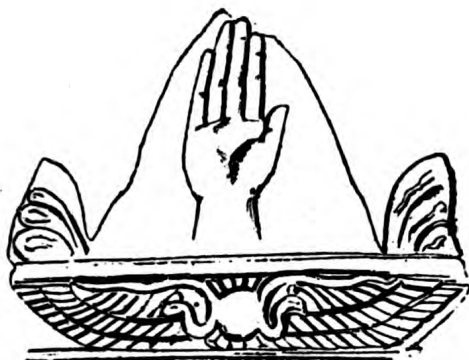
Cet animal était-il l'objet d'un culte à Carthage comme en Assyrie ?

Les n° 1245, 1248 et 1375 représentent un homme ou plutôt un enfant assis sur ses jambes repliées sous lui, et placé de face en haut d'une stèle. C'est l'attitude de certaines divinités égyptiennes. Sur une de ces

stèles, il tient dans sa main gauche un oiseau. Serait-ce le correspondant d'Adonis ou de Bacchus chez les Carthaginois?



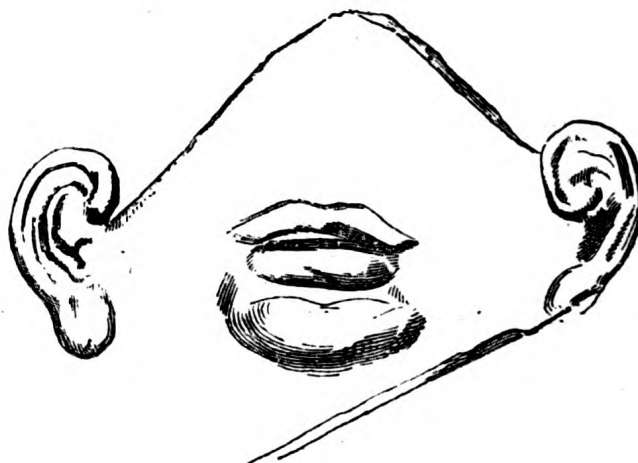
L'origine égyptienne du globe arbé (n° 1033) représenté ci-dessus est indiscutable.



Les Phéniciens, qui ont emprunté leur alphabet à l'Égypte, lui ont également pris plusieurs symboles religieux. Le scarabée, les éperviers, les ailes déployées à droite et à gauche du disque solaire entouré de serpents, sont des signes sacrés communs aux deux peuples.



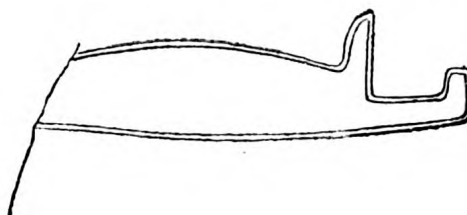
Les deux chandeliers ci-dessus, dont l'un porte une flamme, sont des attributs religieux ainsi que cette bouche et ces oreilles indiquant l'action de la prière dite et entendue :



Une stèle représente un prêtre dans l'attitude du sacrifice ; c'est le modèle le plus complet du genre. J'en donne la reproduction d'après l'estampage et le dessin tel qu'on le voit à travers le filigrane du papier.



Je citerai également les stèles représentant des sujets animés et inanimés :

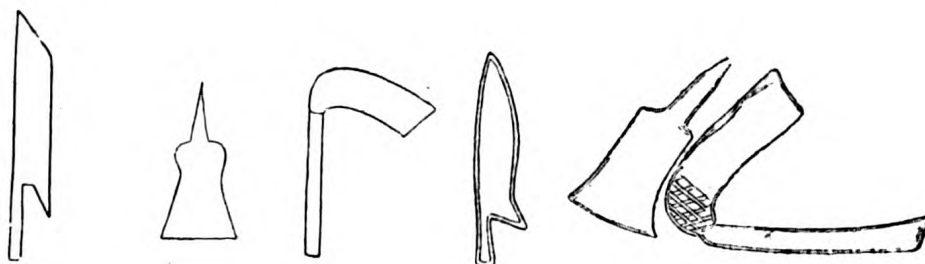


837. Une grappe de raisins.

843. Une grande fleur de lotus.

1021. Une lame de couteau.

Voici, d'ailleurs, plusieurs instruments tranchants :

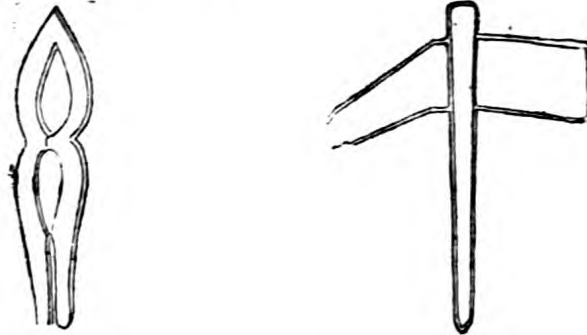


1058. Un bœuf ou un taureau conduit au sacrifice :



Un cheval très reconnaissable à son cou, à sa crinière et à la finesse de ses jambes.

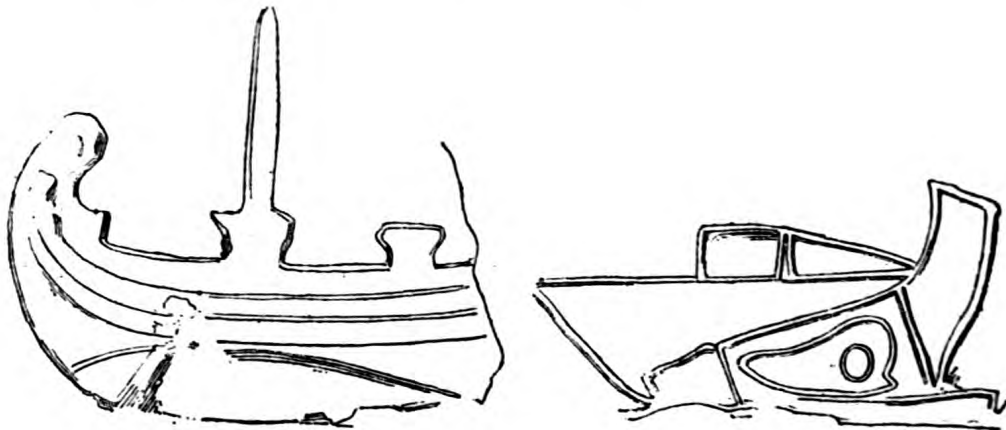
1083. Un marteau hache, et des tenailles :



Ce genre de colonne est souvent placé à droite et à gauche de l'inscription au lieu des palmiers, ou bien il occupe le centre de la stèle :



1147 et 1432. Deux galères phéniciennes :

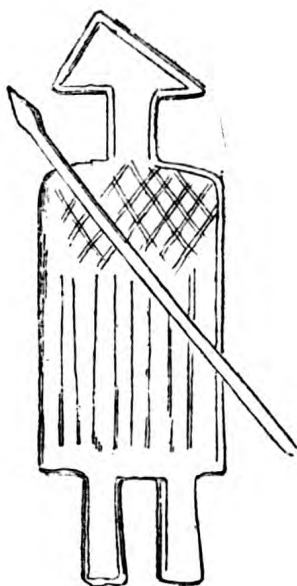


1200. Un chien facile à distinguer à cause de son collier.

1288. Une clef assez semblable à celles des Egyptiens modernes.

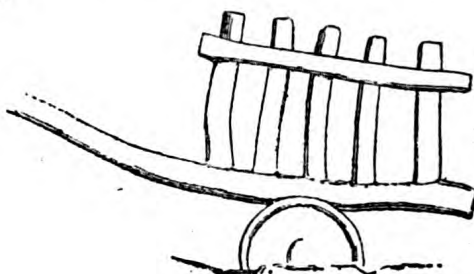


- 1327. Un enfant monté sur un mouton.
- 1348. Une balance avec fléau et plateaux.
- 1351. Un oiseau de la famille des Lamellirostres.
- 1382. Un récipient en forme de dame-jeanne.
- 1394. Un maillet.
- 1399. Un autre chien avec son collier.
- 1435. Lance, bouclier et casque; sorte de panoplie :

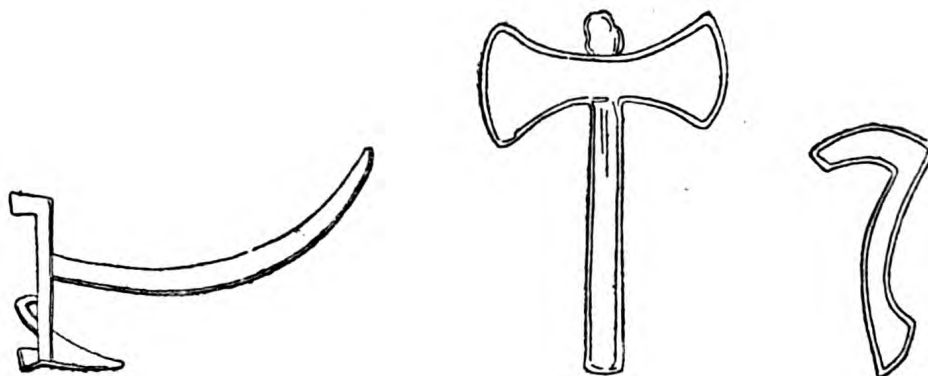


- 1449. Un bœuf sculpté en relief, sans tête.
- 1451. Une autre grappe de raisin.
- 1461. Un cheval.
- 1526. Id.
- 1732. Un oiseau.
- 1745. Une tête de bœuf.
- 1853. Un gouvernail.
- 1791. Un fer de lance.
- 1901. Un personnage (ou divinité?) debout, tenant en main une fleur de lotus.

Enfin je représente ici un chariot en [bois à roues pleines destiné aux travaux des champs :



Un soc de charrue et une grande hache double :



En résumé, j'ai eu soin de transmettre à l'Académie des inscriptions et belles-lettres un double estampage des 2190 stèles trouvées par moi à Carthage. De plus, lors de mon passage à Paris (1876), j'ai remis, par l'entremise de M. Renan (séance du 2 juin 1876), à l'Académie une troisième collection complète en douze volumes, des inscriptions découvertes de 1874 à 1876.

« La Compagnie, dit M. Renan, sait que, grâce à la précaution prise par M. de Sainte-Marie de nous adresser les estampages des inscriptions qu'il découvrait, le naufrage du vaisseau le *Magenta*, sur lequel ces monuments avaient été embarqués, n'a pas été pour l'épigraphie punique un désastre entier. Cette troisième collection, que M. de Sainte-Marie avait formée pour lui-même et qu'il offre à la Bibliothèque de l'Institut, fera que les dommages que pourraient souffrir ces estampages dans le travail de la Commission ne seront pas non plus sans remède. C'est un présent dont l'Académie doit se réjouir. »

M. de Sainte-Marie, présent à la séance, reçoit les remerciements de l'Académie.

Outre les deux mille cent quatre-vingt-dix stèles de Carthage, durant ma mission, j'ai adressé à l'Académie les estampages de cent quatre-vingt-quatre inscriptions puniques appartenant à divers particuliers, dont un certain nombre étaient déjà connues ou publiées. En voici la nomenclature :

124 inscriptions de la Manouba,		
5	—	de M. Engley,
4	—	de M. Tulin de la Tunisie,
2	—	de M. Gouvet,
9	—	de M. Fenner,
14	—	de l'abbé Bourgarde,
2	—	de M. Rubichon,
1	—	de M. Chevarrier,
2	—	de M. Lunel,
1	—	de M. Bottary,
2	—	de M. Weber,
18	—	de M. de Touzon.

184

Je grouperai ainsi mes divers envois :

184 inscriptions appartenant à divers particuliers ;		
19	stèles, avec ou sans inscriptions, de Carthage (au Louvre) ;	
2170 inscriptions de Carthage (à la Bibl. nationale) ;		
2	— de Medeina (Altiburos) au Louvre.	

Soit en tout 2375 stèles puniques et néopuniques sur lesquelles 2191 sont le produit de mes fouilles. En dehors de ces 2375 monuments, il existe environ trois cents autres inscriptions provenant de Carthage ; cent seraient au musée Britannique à Londres et les autres seraient dispersées chez des particuliers ou dans divers musées (collections de la Manouba, Tulin de la Tunisie, Euting, etc.).

Une grande monotonie règne dans les inscriptions de Carthage ; ce n'est une objection qu'aux yeux des gens superficiels. Le rapprochement de ces nombreux *tituli* amènera des résultats d'intérêt majeur. La formule de ces stèles est presque toujours la même ; cependant, elles fournissent des renseignements sur la religion carthaginoise et sur les personnes attachées aux temples. Toutes ces pierres sont votives, pas une seule funéraire. A de très rares exceptions près, elles sont

écrites en caractères puniques ; l'écriture néopunique n'apparaît que çà et là. Elles donnent des renseignements sur des noms de villes, des quartiers de Carthage, sur celui de Mégara et sur le panthéon phénicien. Ces pierres accompagnaient-elles les offrandes dont elles portent souvent les images ? Étaient-elles déposées dans les caveaux d'un ou de plusieurs temples ?

M. Ph. Berger, attaché à la Commission des Inscriptions sémitiques, a adressé, le 15 avril 1876, à M. l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale un rapport sur les inscriptions. Le rapport de ce savant aussi sympathique que compétent a été publié dans les *Archives des Missions scientifiques*, 3^e série, tome IV ; son importance et la difficulté de se le procurer m'engagent à le reproduire ci-dessous.

Paris, le 15 avril 1876.

« Monsieur l'Administrateur général,

« L'examen attentif des inscriptions puniques envoyées de Carthage par M. de Sainte-Marie, et qui se trouvaient à bord du *Magenta* lors de l'explosion de ce bâtiment, a dissipé les craintes qu'on avait dû concevoir, et atténué dans une notable mesure les regrets que l'ouverture des caisses avait inspirés. L'envoi comprenait deux mille quatre-vingt-huit (1) stèles, plus ou moins intactes, d'une hauteur moyenne de trente centimètres et couvertes pour la plupart d'inscriptions en écriture et en langue phéniciennes. Chacun de ces petits monuments, pris isolément, présentait peu d'intérêt ; c'étaient des ex-voto qui répétaient tous la même formule avec la monotonie d'une longue prière ; et pourtant, comme M. Renan l'avait dit à plusieurs reprises à l'Académie des inscriptions en annonçant les découvertes successives de M. de Sainte-Marie, leur ensemble était très instructif. La comparaison de cette masse unique d'inscriptions, provenant de la même ville et sans doute du même temple, fournit les renseignements les plus précieux, tant au point de vue de l'archéologie qu'à celui de la mythologie, et même jusqu'à un certain point, de l'histoire de Carthage. Les pierres avaient, en outre, une régularité de forme et d'ornementation qui les rendaient très propres à décorer les murs d'un musée.

1. Ce chiffre est à rapprocher de celui donné plus haut ; il faut en conclure que 102 stèles ont été perdues dans la rade de Toulon.

« Aussi les savants qui s'intéressent à l'épigraphie et à l'archéologie puniques ont-ils été très heureux quand ils ont appris que vous vouliez bien accueillir cette collection, et que vous vous étiez entendu avec Son Exc. M. le Ministre de l'instruction publique pour la faire envoyer à la Bibliothèque nationale.

« Malheureusement ces pierres ont été presque toutes atteintes par le feu. On pouvait même craindre qu'elles ne fussent entièrement perdues. Nous devons à M. l'amiral Roze d'en posséder encore la plus grande partie. Au milieu de tant d'autres préoccupations et malgré la difficulté de l'entreprise, il s'est immédiatement occupé de faire rechercher et recueillir tous ces fragments qui avaient été dispersés par l'explosion, et les trente caisses que vous avez reçues par ses soins comprennent la presque totalité des inscriptions de M. de Sainte-Marie. Au premier aspect, on pouvait croire qu'il ne restait plus que du plâtras ; néanmoins un examen sommaire a suffi pour nous convaincre que le mal, quoique très réel, était moins grand qu'il ne paraissait tout d'abord.

« Voici en quelques mots, Monsieur l'Administrateur général, l'état actuel de la collection :

« Sur les deux mille quatre-vingt-huit pierres qui la composaient, trois cents environ ont été transformées en chaux ou réduites en morceaux trop petits pour qu'on puisse espérer d'en rien tirer. Nous avons rempli trois caisses de débris qui ne sont bons qu'à être jetés. Un nombre à peu près égal de pierres très mutilées, mais portant des lettres ou des symboles, a dû être, à ce titre, provisoirement conservé. Le restant peut se répartir encore en plusieurs catégories. En effet, le feu n'a pas agi de même sur toutes les pierres. Les unes ont été entièrement calcinées ; elles ont pris une couleur de suie qui permet difficilement de reconnaître les caractères dont elles sont couvertes ; en même temps la pierre est devenue friable et se casse au moindre choc. D'autres ont été également brûlées ; elles sont noires par place ; seulement cette couleur inégale et sale n'a endommagé que la surface de la pierre ; elles sont solides. Sur d'autres en dernier lieu, la flamme n'a laissé qu'une teinte d'un gris uniforme, sur laquelle les creux formés par les lettres ou les images se détachent en noir. Cette teinte donne à la pierre un certain air antique qui n'est pas désagréable. On peut en évaluer le nombre à quatre ou cinq cents. Enfin, cent deux pierres, formant un envoi distinct, ont échappé au feu et sont arrivées intactes.

« C'est principalement dans ces deux dernières catégories que nous

avons pris les éléments de l'exposition provisoire que nous avons faite sur vos indications. Nous y avons réuni des spécimens des différentes sortes d'inscriptions que nous possédons, comme aussi des différents motifs d'ornementation, de telle sorte qu'en les voyant on pût se faire dès à présent une idée de l'ensemble. Telle qu'elle est, cette petite exposition surpasse en intérêt, nous ne craignons pas de le dire, la collection d'inscriptions de même espèce que possède le Musée Britannique; et pourtant il s'en faut de beaucoup que nous ayons réuni là toutes les inscriptions bien conservées, ni tous les monuments curieux.

« Le classement des cent pierres que nous avons ainsi mises à part n'offrait pas de difficulté. Il en était autrement de l'ensemble de la collection. Dans quel ordre fallait-il la ranger? Trois systèmes étaient en présence. On pouvait grouper les inscriptions d'après les noms propres, de façon à rapprocher les individus de même nom; un semblable classement, qui a sa place peut-être dans un recueil scientifique, n'eut rien dit aux yeux, et aurait eu le tort de réunir des monuments très disparates. On pouvait aussi prendre pour base la forme des lettres, en mettant à profit les indications paléographiques qu'elles fournissent. Cette disposition eut été assez satisfaisante parce que le plus souvent les monuments qui se ressemblent pour l'écriture, se ressemblent aussi pour leur forme générale; mais elle était rendue très difficile par le mauvais état de conservation des textes.

« Il ne nous restait donc qu'à nous laisser guider par leur ressemblance extérieure, et à les classer par taille, par format et par sujets. Cette classification, à laquelle on peut reprocher d'être assez artificielle, est la seule qui ne blesse pas la vue et permette de donner une apparence quelque peu régulière à ces monuments; mais, en outre, elle n'est pas aussi étrangère à tout ordre scientifique qu'on pourrait le croire tout d'abord.

« Les ex-voto de Carthage ont, en effet, un double intérêt archéologique et épigraphique; ils portent des inscriptions et des images. Or ces images n'ont pas un simple attrait de curiosité; elles ont une signification précise; elles sont en quelque sorte un commentaire perpétuel des textes auxquels elles servent d'illustration; elles représentent tantôt le métier de celui qui faisait l'offrande, tantôt l'offrande elle-même, tantôt un symbole purement religieux, de telle sorte qu'en les regardant on a sous les yeux tout l'intérieur d'un temple de Carthage avec ses vases, ses ustensiles sacrés, ses victimes et ses prières.

« Permettez-moi quelques explications sur les principaux symboles. J'emprunterai mes exemples, autant que possible, aux pierres qui sont en ce moment exposées au public. Le symbole le plus fréquent, celui qui constitue en quelque sorte l'ex-voto, c'est la main. Cette main ouverte et levée (*Jad*) occupe presque toujours la pyramide qui termine la stèle (n^{os} 59, 61, 77 à 81). On pourrait être tenté de voir dans cette main la marque de l'Adoration ; mais comme M. Lenormant nous l'a fait observer, le geste de la prière, c'est plutôt la main vue de profil que nous retrouvons sur un de nos monuments (60) ; la paume de la main, c'est le symbole divin qu'encore aujourd'hui l'Arabe met sur sa porte pour écarter les mauvaises influences. Peut-être, dans l'origine, avait-elle une signification mythologique précise et se confondait-elle avec l'obélisque, symbole de la puissance mâle ? Le mot *Jad* ne signifie pas seulement la main levée, il désigne toute espèce d'objet dressé ; les idées même de main et de puissance sont liées si étroitement chez les peuples sémitiques qu'on passe sans cesse de l'une à l'autre. Nous croyons pourtant que la conception primitive s'était peu à peu effacée pour faire place à une pensée purement spirituelle, celle de l'exaucement, c'est-à-dire de la bénédiction divine venant répondre à la prière. Quelquefois la main est accostée de deux oreilles (44), sur une de nos stèles même, entre les deux oreilles (41) on a gravé une bouche entr'ouverte, comme pour représenter par une figure la formule qui termine un grand nombre d'ex-voto et qui est toujours sous-entendue quand elle manque : « Parce qu'il a entendu sa voix, qu'il le bénisse. »

« Au-dessous de la main, et quelquefois à sa place, se voit le disque de la planète Vénus surmonté d'un croissant, symbole de la déesse Tanit, à laquelle sont dédiés tous ces ex-voto (29-32). On dit que le croissant représente, non pas les phases de la lune, mais celles de la planète, qui avaient déjà été observées, paraît-il, par les anciens. L'astronomie n'a pas de secrets pour le ciel de l'Orient. Nous avons pourtant peine à nous faire à cette idée ; la Lune et Vénus, Diane et Astarté, se touchaient de trop près, dans les religions de l'Asie antérieure, pour qu'on puisse s'étonner de les voir confondues dans une même adoration. Peut-être n'est-ce pas la seule représentation de la déesse que nous ayons à signaler. Sur presque toutes les pierres, même sur celles qui ne portent rien d'autre, on remarque de petites figures conventionnelles qui ont une robe, les jambes écartées et les bras levés en l'air (1, 4, 5, 6, 10, 11, 15) ; elles sont dessinées d'une façon si rudimentaire, qu'il faut être habitué à ces

sortes de monuments pour y retrouver une forme humaine. Souvent on en voit deux ensemble, supportées par des fleurs de lotus dont les tiges se rejoignent par en bas ; quelquefois encore leur tête est formée par la planète couronnée du croissant (65). C'est l'image de Tanit. Le dieu solaire, Baal Hammon, est représenté par l'Uraeus, disque ailé qu'entourent deux serpents (20, 61, 63, 64) ; ce symbole, d'un usage constant sur les monuments d'Égypte, est plus rare à Carthage.

« L'inscription occupe, en général, le milieu de la stèle ; elle surmonte elle-même un symbole dont la signification est peu claire, mais qui mérite une étude attentive, deux caducées ornés de rubans (3, 5, 6, 15) ; d'autres fois elle en est accostée. Ces caducées sont fréquemment remplacés par des palmiers, quelquefois même par des colonnes avec des chapiteaux qui supportent un vrai fronton, de manière à offrir l'aspect d'un petit temple ou *naos* (13, 45). Une pierre sans inscription nous retrace l'acte religieux d'une façon plus complète encore : devant le naos se trouve un autel, et en face de lui, un homme qui fait son offrande à la divinité. On ne peut trouver une explication plus claire de nos inscriptions.

« Ces ornements et ces symboles, disposés tantôt d'une façon, tantôt d'une autre, forment le cadre de l'inscription et des objets, des arbres ou des animaux qui l'accompagnent. Parmi ces derniers, il en est un qui revient plus souvent que tous les autres, c'est le bélier (72, 93, 94) : il est toujours là, grand ou petit, bien ou mal fait ; de telle sorte que, sans ses cornes, on serait tenté de le prendre parfois pour un lévrier ou pour un cheval. On trouve aussi, mais rarement, des pigeons (62, 67). Deux fois nous avons rencontré des taureaux (68, 69). L'un deux, d'un dessin remarquable, a malheureusement été brisé¹ ; l'autre, plus naïf de formes, est plein de mouvement ; il tombe, une des jambes de devant repliée sous lui et l'autre étendue, en baissant la tête et en ouvrant les naseaux. Les estampages nous ont aussi conservé un cheval et un éléphant, le seul jusqu'à présent qu'on ait trouvé figuré en dehors des monnaies ; les originaux sont perdus. Il faut mentionner encore deux souris (66) et des poissons en assez grand nombre. Mais qu'est-ce qu'un animal au pied fendu, au col large et aux formes massives qui est monté par un homme nu (58) ? M. de Longpérier pense que c'est un hippopotame ; en tous cas, il semble bien que le sujet soit allégorique. Nous en dirons autant d'un homme dans une posture obscène (57), d'un génie ailé qui porte entre

1. Peut-être n'est-ce encore là qu'une des variétés du type du bélier ? (Ph. B.)

ses mains un disque dans un croissant (58) et d'une divinité malheureusement fruste : elle a la queue et le ventre d'un pygmée, seulement ses jambes sont très longues (56).

« Nous passerons rapidement sur les arbres; en dehors des palmiers, qui sont innombrables (34, 70, 75, 87, 96), nous n'en avons trouvé que deux qui soient curieux : c'est un grenadier (50) et un tamarisc (51). Les objets inanimés sont plus variés. Quelquefois ce n'est que de l'ornementation pure, des urnes sans grand caractère, des couronnes qui étaient certainement faites d'avance et qu'on achetait avec le monument. D'autres sont plus intéressants; on voit qu'ils ont été gravés exprès; ils représentent la profession de celui qui faisait l'offrande elle-même. Les vases mêmes nous permettent de saisir nettement cette distinction; en effet, à côté des urnes dont nous avons parlé, on possède toute une collection de pots dessinés avec grand soin, et qui accusent les formes les plus diverses (33, 39 et 41). Une stèle, qui est malheureusement perdue, en contenait six d'espèces différentes. Il en reste assez néanmoins pour que leur comparaison soit très instructive. On trouve aussi des outils en assez grand nombre : la hachette (91), le marteau et les tenailles (88 à 90), l'herminette (11), une charrue (82), une voiture (84), des armes, des lances (8, 87), une panoplie avec le casque triangulaire, autant qu'on peut en juger malgré la cassure qui en a enlevé le sommet (86), une série de gouvernails (81, 83) et même la proue d'un navire de tout point semblable à celles qui se voient sur l'*aes grave* des monnaies étrusques.

« Ces représentations attendent une étude spéciale, et quand elle aura été faite, elles nous fourniront des renseignements précieux sur la date de ces monuments et sur l'industrie de Carthage : car elles font défiler sous nos yeux tous les dons qui affluaient dans les temples où venait les entasser la reconnaissance des Carthaginois.

« Je me suis arrêté longuement aux représentations figurées, M. l'Administrateur général, parce qu'elles forment la partie la plus neuve des découvertes de M. de Sainte-Marie et la plus intéressante pour le public. Les inscriptions se ressemblent toutes; ce sont des ex-voto à Tanit conçus dans les mêmes termes :

A LA GRANDE DAME TANIT PENÈ-BAAL ET AU SEIGNEUR
BAAL HAMMON : VŒU FAIT PAR MAGON,
FILS DE BOMILCAR, FILS DE MAGON,
PARCE QU'IL (ELLE) A ENTENDU SA VOIX;
QU'IL (ELLE) LE BÉNISSE!

« J'aurais de la peine à vous en citer une qui ne rentre pas dans ce cadre ; les noms seuls varient. La formule n'a pas même le mérite de la nouveauté. On connaissait déjà deux cents inscriptions du même genre ; le musée Britannique en possède à lui seul une centaine, de telle sorte que l'on pourrait se demander à quoi bon rechercher encore des inscriptions, dont on peut en quelque sorte deviner le contenu d'avance. Elles ont pourtant une valeur réelle. En effet, dans toutes les inscriptions, et la remarque ne m'appartient pas, il y a deux choses : ce qu'elles veulent nous dire et ce qu'elles nous apprennent sans le vouloir : or c'est presque toujours par ce qu'elles nous apprennent accidentellement qu'elles sont réellement instructives. Il nous importe peu qu'un Carthaginois nommé Adonibal ou Hannon ait fait une offrande quelconque à Tanit ; mais l'examen de ces noms et leur comparaison nous apprennent une foule de choses auxquelles le donateur n'avait pas pensé.

« Aujourd'hui nous possédons les noms de trois à quatre mille Carthaginois ; c'est tout un état civil de Carthage ; il nous est donc permis de croire que nous avons la liste à peu près complète des noms qui y étaient usités. Or il est un fait qui saute tout d'abord aux yeux, c'est la proportion très forte des Hamilcar et des Bomilcar. Nous ne cherchons plus sous ces noms, comme on le fit d'abord, les héros des guerres puniques, ils reviennent trop fréquemment ; mais nous voyons dans cet usage constant du nom de Melquart un souvenir de la métropole, de Tyr, dont il était le dieu spécial et tutélaire, et la preuve que Carthage était bien restée, par ses traditions religieuses, une colonie tyrienne.

« Les autres noms propres, sans avoir un caractère aussi marqué, nous conduisent au même résultat. Il semblerait, en effet, que nous devrions trouver sur nos ex-voto les noms de tout un peuple ; il n'en est rien pourtant, et l'on acquiert bientôt la conviction que nous avons affaire à un nombre de familles assez restreint. Sans doute les noms de famille, à Carthage, ne répondent pas à l'idée que nous nous en faisons aujourd'hui ; à vrai dire, l'Orient ne connaît que des noms individuels, mais ces noms individuels ne se donnaient pas d'un façon arbitraire ; il y avait des noms héréditaires dans chaque famille ; seulement cette hérédité ne passait pas du père au fils, à Carthage du moins, mais du grand-père au petit-fils. Le petit-fils d'un Bodastart s'appelait presque toujours Bodastart ; les noms des générations intermédiaires pouvaient varier, la règle n'en restait pas moins généralement fixe ; chaque famille avait un nom fondamental qu'on appellerait volontiers son nom reli-

gieux. Or, sur nos inscriptions de Carthage, les mêmes noms reparaissent sans cesse ; on sent par là se confirmer l'opinion d'après laquelle Carthage était tout entière dans son aristocratie, composée des anciennes familles émigrées de Tyr et de Sidon. Les noms étrangers, nous les verrons paraître, mais plus tard, à l'époque romaine. Au temps de la grandeur de Carthage, de peuple, il n'y en avait point ; il n'y avait que des mercenaires et des esclaves qui inscrivaient des *graffiti* sur les murs, mais qui n'existaient pas comme individus.

« Le plus souvent les noms propres ne sont accompagnés d'aucune qualification ; de temps en temps néanmoins on trouve à leur suite des désignations géographiques ou des noms de métiers ; nous en devons la meilleure part aux savantes traductions de M. Derenbourg. Les désignations géographiques sont rares et obscures ; il n'y en a qu'une qui saute aux yeux : les mots « peuple de Carthage » s'étalent au bas de quatre ou cinq inscriptions. Les noms de métiers sont plus fréquents et plus variés. On pourrait même en tirer une objection contre l'existence de cette aristocratie exclusive dont nous avons cru retrouver la trace dans les noms. Mais d'abord il convient d'observer que l'aristocratie de Carthage n'était pas une noblesse guerrière, mais une aristocratie commerciale : les Carthaginois étaient des marchands ; et puis ces noms de métiers ou ces titres ont un cachet particulier ; ils ont presque tous un caractère religieux ou honorifique ; sans vouloir pousser les choses à l'excès, ils nous permettent d'apprécier l'étendue de cette population qui vivait du temple et lui empruntait une partie de son caractère sacré. Ce sont tout d'abord des prêtres, des sacrificateurs, des hiérodules, des corporations religieuses, puis de ces métiers qui se rattachaient plus ou moins directement au culte et se groupaient autour des temples : des graveurs, des marchands d'encens et de vases, etc., puis aussi des ouvriers en métaux, dont le métier était considéré comme auoblissant, même dans l'antiquité ; des repousseurs, des fondeurs d'or et d'airain, enfin des hommes exerçant des professions que nous appellerions aujourd'hui libérales, des médecins, des scribes, des « maîtres » (*rab*), mot dont il est assez difficile de préciser la valeur. Ces termes, dont un certain nombre nous sont déjà familiers par l'hébreu, demanderont aussi à être étudiés. Plusieurs d'entre eux nous sont encore obscurs à cause de leur brièveté même ; il est souvent difficile, en l'absence de tout contexte, de déterminer le sens d'un mot, même quand on connaît la racine.

« Il est un titre pour lequel nous n'avons aucune hésitation, c'est celui

de suffète. Il revient près de vingt-cinq fois. On s'était même demandé, à cause de sa fréquence même, s'il ne désignait pas des magistrats d'un ordre inférieur; suffète signifie juge en phénicien. Le doute n'est plus guère possible, et il s'agit bien ici des magistrats suprêmes de la République. En effet, ces titres se répartissent sur six noms, qui sont précisément ceux des suffètes que l'histoire nous fait connaître : Hannon, Magon, Asdrubal, Himilcon, Bomilcar, Adonibal; peut-être les suffètes de nos inscriptions ne sont-ils pas les mêmes que ceux dont l'existence nous était déjà connue par d'autres textes historiques; mais ils appartiennent incontestablement aux mêmes familles que les premiers. Il y a plus : ces noms se rapportent à des individus qui avaient entre eux des liens de parenté; ils ne se rattachent pas à six familles différentes, mais seulement à deux ou trois dans lesquelles les noms de Bomilcar et d'Adonibal ont une prédominance marquée. Or une ancienne tradition raconte que deux familles venues de Tyr, celles des Bélides et des Melquartides, accaparèrent pendant de longues années la dignité de suffète, et la rendirent héréditaire chez elles. Quoiqu'il en soit de cette légende, dont l'accord avec les monuments est assez remarquable, il semble bien qu'il y ait eu là une sorte d'oligarchie au sein de l'aristocratie carthaginoise.

« En somme, nos inscriptions nous fournissent peu de renseignements particuliers de quelque intérêt, mais de précieuses indications générales, qui toutes concordent, sur le caractère aristocratique et conservateur et sur l'organisation religieuse et civile de l'ancienne Carthage : voilà pour l'histoire. La mythologie a, elle aussi, quelque chose à gagner à ces découvertes. Les noms d'hommes, en effet, sont presque tous théophores, c'est-à-dire qu'ils marquent une sorte de consécration à la divinité; ils se composent du nom d'un dieu, et d'un mot qui marque la dépendance de l'homme et le lien qui le rattache à ce dieu : « serviteur d'Astarté, » « don de Melquart, » « Baal fait grâce. » Ils font ainsi défiler, sous nos yeux, les noms de la plupart des dieux qui étaient l'objet de l'adoration des Carthaginois. A vrai dire, ils ne sont pas très nombreux : ce sont les noms que répètent tous les peuples sémitiques : Baal et Astarté, Moloc et Milcat, Eschmoun, Melquart; ils nous étaient déjà connus sans le secours de l'épigraphie. Elle nous a pourtant rendu un service, en fixant la valeur d'un ou de deux noms moins connus : Sancôn, Cid, Aris; à n'en pas douter ce sont là aussi des noms de dieux. Nous pourrions l'affirmer *à priori*, alors même que nous ne les connaîtrions qu'en compo-

sition, car la règle est invariable : toutes les fois qu'on rencontre un nom d'homme formé d'un mot joint à un attributif, on peut-être sûr que ce mot couvre un nom divin.

« Mais nous avons encore une source de renseignements qui nous permet de vérifier ces hypothèses. En effet, à côté des noms de prêtres ou d'hiérodules se lit le nom du temple et du dieu spécial auquel ils étaient attachés. On pouvait donc s'attendre à retrouver les dieux que nous fournissaient les noms d'hommes; c'est en effet ce qui a eu lieu : à côté des temples d'Eschmoun et de Melquart, nous voyons cité un temple d'Aris. Mais, en outre, nous avons appris par ce moyen des noms nouveaux, celui d'Allat (ou Illat), forme féminine du dieu El; d'autres encore; enfin à deux ou trois reprises on trouve les noms de temples qui réunissaient deux divinités, l'une mâle, l'autre femelle, unies d'une façon si étroite, qu'il est difficile de ne pas y voir de vrais hermaphrodites : Eschmoun-Astarté, Moloc-Astarté; peut-être faut-il ranger dans la même catégorie Çid-Melquart et Çid-Tanit? Ce sont là des divinités nouvelles dont les noms propres ne nous donnaient aucune idée.

« Nous aurions voulu retrouver parmi les noms de ces dieux celui de Sancôn; il n'en a rien été. Peut-être d'autres seront-ils plus heureux. Il est vrai qu'on l'a découvert tout récemment à Athènes, sur une inscription phénicienne, avec une forme légèrement différente, Ascôn; mais Athènes nous rapproche déjà beaucoup plus de l'Orient que Carthage. Un autre fait non moins curieux, c'est l'absence presque complète, dans les noms propres, de la divinité qui revient le plus fréquemment sur nos monuments, de celle à laquelle ils sont tout dédiés, de Tanit. Ce ne sont pas les effets d'un simple hasard : le panthéon des noms propres n'est pas exactement celui de Carthage : celui de Carthage se ressent déjà de l'influence de l'Égypte et du syncrétisme qui en est la conséquence; celui des noms propres nous reporte à une mythologie plus simple et plus primitive, qui est celle de la Phénicie.

« Quoi qu'il en soit, ces noms de divinités sont un véritable gain pour la mythologie, car non seulement ils complètent le panthéon de Carthage, mais il nous ouvrent sur la religion des aperçus nouveaux, et les renseignements de ces inscriptions sont d'autant plus précieux qu'on ne peut pas les contester. On peut toujours révoquer en doute les explications et même les citations d'un auteur ancien; entre lui et nous il y a place pour trop d'erreurs; tandis que l'épigraphie nous met en possession de documents de première main, et nous fait toucher les originaux eux-mêmes.

« Tous ces faits acquerraient une valeur encore plus grande, s'il était possible d'en préciser la date. Malheureusement les textes sont muets sur ce point. Les inscriptions de Carthage jusqu'ici connues ne portent pas une seule indication d'ère ni une seule date. Pourtant il est impossible que l'examen d'une aussi grande masse de monuments ne laisse pas une certaine impression d'ensemble, impression qui est confirmée par la comparaison avec les inscriptions de date plus récente qu'on désigne du nom de néopuniques. On serait tenté tout d'abord de prendre pour critérium la paléographie. Sans doute elle nous fournit des indications précieuses ; mais ce critérium demande à n'être employé qu'avec une grande réserve, d'abord parce qu'il nous laisse trop de latitude, puis parce que ce qu'on croit être le fait d'une antiquité plus ou moins haute n'est bien souvent qu'une affaire de calligraphie. L'ornementation nous permet d'arriver à un résultat beaucoup plus précis, parce qu'elle est soumise à des influences connues dont on peut, jusqu'à un certain point, déterminer la date. Or on ne peut regarder ces monuments sans y remarquer l'influence de l'art grec : les oves, les volutes, les colonnes de style ionique la révèlent à la première vue. Il nous est donc impossible de faire remonter les inscriptions de M. de Sainte-Marie, et toutes celles du même genre, au delà du iv^e siècle avant J.-C. Nous ne sommes pas limités d'une façon moins précise par en bas. En effet, sur les inscriptions néopuniques, l'écriture et l'art ont entièrement changé ; les monuments sont en général plus grands, les sujets qu'ils représentent plus compliqués, mais exécutés avec moins de soin. Mais surtout, on y voit paraître des noms soit barbares, soit romains, qui sont entièrement absents de nos inscriptions.

« Il semble donc que nous soyons obligés de mettre ces inscriptions aussi près que possible de la chute de Carthage ; mais, d'autre part, nous ne pouvons pas les faire descendre plus bas. Les traces d'organisation civile et religieuse que nous avons reconnues, l'accumulation même de ces ex-voto, dénotent une civilisation florissante et une organisation fonctionnant depuis longtemps sans interruption, et nous obligeraient, si nous voulions en placer la date après la chute de Carthage, à descendre jusqu'à une époque où elles n'étaient plus possibles. Au contraire, tout s'explique si l'on admet que ces monuments, accumulés dans un temple aux derniers temps de la république, y ont été surpris par la ruine de Carthage. Carthage a été démolie, et ces matériaux, plus ou moins taillés, sont entrés dans les murs d'une maison romaine, en attendant qu'il vinssent revêtir ceux de la Bibliothèque Nationale.

« Le sort de ces pierres, témoins de la chute de Carthage et de tant de catastrophes, pourrait exciter à bon droit l'incrédulité, si nous n'avions l'exemple tout récent d'un dernier accident, le plus étrange de tous, que nous déclarerions légendaire, s'il ne s'était passé sous nos yeux, et qui paraîtra invraisemblable un jour à ceux qui en liront le récit.

« Veuillez agréer, etc.

« Philippe BERGER. »

Ce rapport sur les inscriptions votives à Rabbath Tanit et à Baal Hammon a été offert par M. Renan à l'Académie des Inscriptions dans la séance du 6 avril 1877.

M. Ph. Berger a, en outre, publié dans le *Journal des Débats* (27 juin 1875) un remarquable article où il donne des renseignements précieux sur la forme, le texte, l'ancienneté et la valeur des ex-voto de Carthage :

« LES INSCRIPTIONS DE CARTHAGE

« Depuis plus de trois mois, il ne se passe guère de semaine que l'Académie des Inscriptions ne reçoive de Carthage de nouveaux textes phéniciens. D'abord, c'était vingt, et puis cent; aujourd'hui ils ont dépassé le chiffre énorme, en apparence, de deux mille, et tous sortent du même coin de terre, et pour ainsi dire du même fossé. Ils proviennent des fouilles que M. de Sainte-Marie, premier drogman du consulat de France à Tunis, a entreprises pour le compte de l'Académie des Inscriptions, et qu'il poursuit avec une activité et un bonheur qui nous ménagent, à chaque instant, de nouvelles surprises.

« Ces fouilles pourtant ne ressemblent en rien à celles que l'on a déjà faites sur les mêmes lieux. Il est, en effet, deux moyens différents d'étudier les ruines d'une cité ou d'un peuple qui a disparu. L'un consiste à en poursuivre la trace jusque dans le sol, à reconstituer ses édifices, ses temples, ses théâtres, et à recueillir les instruments de la vie usuelle aussi bien que les œuvres d'art, tous les vestiges de la civilisation et tout ce qui peut initier à cette vie éteinte : c'est l'archéologie. C'est la voie qu'ont suivie Falbe, Dureau de la Malle, sir Grenville Temple, et, dans ces derniers temps, M. Beulé et sir Nathan Davis. Il est un autre moyen

plus direct ; c'est de consulter les textes que ce peuple a gravés sur la pierre pour la postérité et de leur demander ce qu'ils peuvent nous apprendre sur sa langue, son histoire, ses mœurs, sa religion : c'est l'épigraphie.

« On est resté bien des siècles avant de se douter des trésors que l'on pouvait tirer de toute cette classe de monuments qui ne disent rien aux yeux. De Carthage on ne possédait, il y a cinquante ans encore, que cinq ou six inscriptions. Par suite leur nombre s'accrut, mais sans grand profit pour la science. Le bey de Tunis, en creusant des puits, le long de la mer, en retira près de deux cents petites stèles couvertes d'inscriptions et les réunit en un musée ; malheureusement elles y restèrent exposées à tous les accidents qui proviennent de l'avidité des indigènes et des touristes. Un certain nombre de ces textes figuraient à l'Exposition de 1867. Les travaux du docteur Judas, les fouilles de sir Nathan Davis amenèrent de nouvelles découvertes plus profitables ; l'attention était éveillée, et il suffisait d'avoir les yeux ouverts pour trouver de nouveaux textes. Mais la collection du bey de Tunis, celle du musée de Constantine et celle du British Museum n'étaient encore rien à côté de la pluie de pierres qui vient de fondre sur nous. M. de Sainte-Marie avait établi ses ouvriers le long de la *Via cælestis*, entre l'ancien forum et la chapelle Saint-Louis, à l'endroit même où M. Beulé avait ouvert ses tranchées, et du premier coup de pioche, il est tombé sur un mur romain construit tout entier avec les débris de statues et de stèles provenant sans doute d'un temple voisin. Il n'a eu qu'à suivre ce mur et à le démolir pour trouver pour ainsi dire autant d'inscriptions que de pierres.

« Il ne faut pas s'exagérer l'importance de ces découvertes. Les inscriptions de M. de Sainte-Marie sont d'une monotonie vraiment désespérante. Elles se ressemblent toutes ; ce sont des *ex voto* tous adressés à la même divinité, tous conçus dans les mêmes termes. Le nom du donateur seul varie. Il semble même que sur beaucoup d'entre elles la formule ait été écrite à l'avance, et qu'une autre main ait gravé les noms propres après coup. Cette uniformité répond bien à ce que nous savons du génie phénicien. Une inscription grecque, en aussi peu de mots, en moins encore, nous apprend une multitude de choses ; elles contiennent presque autant d'idées que de mots ; le plus souvent une date. Chez nous-mêmes, les *ex voto* qui couvrent les murs de toutes les églises et qui ont l'air, au premier abord, d'être taillés sur le même modèle, varient à

l'infini, suivant les nuances du sentiment qui les a dictés; on y lit, tour à tour, la reconnaissance, la crainte, la joie, la douleur; on y retrouve la trace de l'événement dont ils sont destinés à perpétuer la mémoire; le tour de l'inscription, les titres même qui y sont donnés à la Vierge varient. A Carthage, rien de semblable; nous n'avons qu'une dédicace et des noms :

« A Notre Dame-Tanit-Penè-Baal et à Notre Seigneur-Baal-Ammon,
« vœu fait par Bomilcar, fils d'Annibal, fils de Bomilcar, parce qu'ils
« ont écouté sa voix! Qu'ils le bénissent.

« On a accusé les Phéniciens de n'être pas religieux; certes c'était bien à tort, et cette multitude de vœux fait voir jusqu'à quel point ils poussaient la religion. Mais leur religion manquait de souffle et d'inspiration. De même que pour les Romains, ce n'était guère pour eux qu'une affaire. Seulement, tandis que les Romains avaient pour chacun des actes de la vie une divinité particulière, chez les Phéniciens, ces distinctions étaient plutôt locales. Aussi leurs dieux, qui étaient nombreux, s'effaçaient-ils presque toujours, bien qu'ils eussent chacun leurs temples et leurs prêtres, devant une ou deux divinités populaires, qui s'appelaient à Carthage Tanit Penè-Baal, la *virgo celestis*, et Baal-Ammon, le grand roi de l'Afrique.

« Ce n'est point par erreur que nous avons prononcé le nom de Phéniciens. Ils sont bien Phéniciens, les Carthaginois que ces textes nous font connaître. On n'en pourrait dire autant de ceux de toutes les époques. En effet, à côté de nos inscriptions qui sont écrites en caractères anciens, il en existe d'autres en assez grand nombre qui présentent un aspect tout différent. Ce sont les mêmes lettres, mais devenues méconnaissables. Leur tête a presque entièrement disparu, tandis que leurs queues ont pris un développement excessif. C'est l'écriture néo-punique. Qu'elle soit sortie de l'ancien alphabet phénicien, cela ne souffre aucun doute. Pourtant il semble que ces deux classes de monuments soient encore moins le fait d'époques que de populations différentes. En effet, il est certain aujourd'hui que les deux alphabets ont été employés simultanément. Nous possédons des monuments carthaginois sur lesquels ils se trouvent associés. Mais le second n'est jamais employé qu'en sous ordre. C'est l'écriture cursive à côté de l'écriture monumentale. Au contraire, dès qu'on quitte Carthage pour pénétrer dans l'intérieur des terres, on trouve l'écriture néo-punique employée presque exclusivement. Elle l'est même sur des monuments d'un style assez soigné et présente une

sorte de régularité jusque dans sa dégradation. Il y a donc entre ces deux écritures une différence géographique plutôt encore qu'historique.

« C'est qu'en effet les Phéniciens s'étaient établis sur la côte d'Afrique en commerçants, pour l'exploiter. Jamais ils ne s'emparèrent réellement du cœur du pays. En dehors de Carthage et des villes de la côte, ils ne possédaient que quelques grandes stations dans l'intérieur; la masse de la population ne subissait que très indirectement leur influence. Eux-mêmes restèrent toujours une colonie tyrienne. Aussi continuèrent-ils à employer de préférence, pour leurs monuments du moins, une écriture qui n'était pas la leur, mais celle de la métropole. Les indigènes, au contraire, qui avaient pris plus ou moins la langue des Phéniciens et qui n'avaient pas les mêmes raisons pour tenir à l'ancien alphabet, adoptèrent le nouveau et le régularisèrent.

On conçoit dès lors pourquoi, à partir d'un certain moment, les textes néo-puniques se multiplient si fort. Ce n'est pas que l'altération de l'alphabet date de cette époque; c'était depuis longtemps un fait accompli; mais quand les Romains arrivèrent, ils eurent bientôt fait disparaître le vernis phénicien. L'élément indigène avait une autre vitalité, et les Berbères continuèrent assez longtemps encore à se servir, concurremment avec leur écriture nationale, de cette langue et de cet alphabet qu'ils avaient adoptés en les rendant méconnaissables et en y multipliant les fautes d'orthographe.

« Les idées que nous venons d'exposer ne sont pas absolument nouvelles. Il y a un an déjà, M. Renan, dont nous ne faisons guère que reproduire la pensée alors même que nous ne le nommons pas, avait défendu au Collège de France une thèse analogue. Les dernières découvertes lui ont donné pleine raison. D'une façon générale on ne peut pas dire que les inscriptions de M. de Sainte-Marie se distinguent grandement de celles que l'on connaissait auparavant; et, pourtant, elles nous apprennent une multitude de choses. Cela est surtout vrai des noms propres qui en constituent la principale richesse. Les premiers savants qui s'en occupèrent crurent avoir fait une grande conquête pour l'histoire. Ils voyaient défiler sur ces stèles les noms de tous les grands hommes de Carthage : les Magon, les Giscon, la famille des Hannon, celle des Barca, Hamilcar, Bomilcar, Hannibal! Ce n'était qu'une illusion. Ces noms reviennent trop fréquemment pour que nous puissions songer à y voir les héros des guerres puniques; en tous cas, nous n'avons rien

qui nous permette de les distinguer de la masse de leurs homonymes obscurs dont ces pierres ont immortalisé la mémoire.

« La répétition constante des mêmes noms tient à une autre cause qui n'est un mystère pour personne ; chez les Phéniciens, comme chez tous les peuples de langue sémitique, les noms propres se composent le plus souvent d'un nom de divinité joint à un attributif. Il en résulte que nous devons toujours voir reparaître les mêmes thèmes, variés à l'infini. Imilcon, c'est le frère du roi, c'est-à-dire de Dieu ; Bomilcar, le serviteur, Amilcar, le frère de Melkart ; Asdrubal, celui que Baal protège ; Hannibal, celui que Baal aime, l'ami de Baal. Le nom du dieu peut être absent, il est toujours sous-entendu. Jamais, par contre, nous ne trouvons un nom de divinité, j'entends d'aucun des grands dieux, appliqué directement à un homme ; on a pu, à une certaine époque, poursuivre cette idée ; aujourd'hui, en présence de tant de noms propres, qui n'en offrent pas un seul exemple, il faut y renoncer. Il est encore d'autres noms empruntés soit à des qualités, soit même à certains animaux ; mais la découverte en est encore trop récente, et ils sont trop peu du domaine public pour que nous ayons le droit de les y lancer en quelque sorte en passant.

« D'ailleurs ces textes ne nous apprennent pas seulement des noms nouveaux, ils nous en expliquent d'autres qui restaient jusqu'à présent, pour nous, enveloppés d'obscurité ; ils nous font même connaître des divinités nouvelles. On a longtemps discuté sur le nom de cet écrivain légendaire dont Philon de Byblos nous a conservé quelques extraits, et à qui nous devons ce que nous savons de la mythologie phénicienne, Sanchoniaton : aujourd'hui le doute n'est plus possible. Sanchoniaton n'a aucune signification mystique ni allégorique : c'est un nom propre composé à la façon de tant d'autres ; il signifie le don de Sakôn. Qu'était-ce que Sakôn ? Sans doute un dieu, qui nous était inconnu jusqu'à présent. On le retrouve encore dans d'autres noms propres : Giscon c'est « l'hôte de Sakon » en langue punique : *Ger Sakôn*. Nous en dirons autant d'un autre nom que l'on rencontre fréquemment, Tsid ou Tsido. Peut-être même ce dernier n'est-il pas sans rapports avec un mythe qui se place au commencement de l'histoire de Carthage, le mythe de Didon ? On a retrouvé d'autres dieux encore. Nous avons aujourd'hui la certitude qu'on adorait en Phénicie, comme en Égypte, des personnages divins qui réunissaient, en un seul nom, ceux de deux divinités distinctes, mâle et femelle, à la façon du dieu dont les Grecs ont fait l'hermaphrodite. Eschmun-Astarté, Moloch-Astarté, Astar-Kemosch, peut-être aussi

Tsid-Melkart et Tsid-Tanit? C'est toute une nouvelle face de la mythologie phénicienne qui se révèle à nous.

« Ces dieux, toutefois, ne devaient occuper dans le panthéon carthaginois qu'une place secondaire ; ceux dont les noms reviennent le plus souvent sont toujours Baal, Astarté et Melkart, le grand dieu tutélaire de Tyr, dont le culte était spécial à cette ville et à ses colonies. Ce fait mérite d'être noté, car il nous prouve que les Carthaginois étaient restés, par leurs souvenirs et leurs traditions religieuses, attachés à la métropole de la côte asiatique.

« Grâce à tous ces noms propres, nous pouvons donc pénétrer un peu plus avant dans la connaissance des mœurs et de la religion des Carthaginois. Ce n'est pas que l'histoire intérieure de Carthage ne puisse tirer un profit encore plus direct des inscriptions de M. de Sainte-Marie. En effet, quelques pauvres que soient ces textes, sur chaque centaine il en est toujours cinq ou six qui sortent de l'ordinaire et nous apprennent quelque détail nouveau. Quelquefois, ce sont des noms géographiques, ceux de Carthage, d'autres villes encore, peut-être même des noms de quartiers. Le plus souvent, ce sont les titres et qualités de ceux qui faisaient l'offrande, ou de leurs ancêtres. Nous voyons paraître successivement tous les corps de métiers, des foulons, des fondeurs d'or, d'airain, des médecins, des scribes, enfin le thabab, ce personnage qui réunissait, comme cela se fait dans beaucoup de contrées de l'Orient, les fonctions de boucher et celles de bourreau.

« D'autres inscriptions présentent encore plus d'importance. Il en est qui mentionnent des personnages dont le nom est accompagné du titre de suffètes. S'agit-il des grands dignitaires de Carthage, ou bien de magistrats d'un ordre inférieur? L'absence de dates ne nous permet pas de trancher cette question. Pourtant il est impossible de ne pas être frappé de la prédominance des noms d'Adonibal et de Bomilcar. Cela nous fait penser aux deux familles des Belides et des Melkartides, qui, au dire des anciens, accaparèrent pendant longtemps la dignité de suffètes. A côté des magistrats civils, nous avons les magistratures religieuses. En effet, sans parler des « décemvirs des choses sacrées, » dont deux inscriptions récemment publiées par M. Euting nous ont révélé l'existence, nous trouvons des prêtres et des prêtresses de différents dieux et de différents temples ; enfin, il est toute une classe de monuments sur lesquels nous voyons paraître, on peut le dire dès à présent, de véritables hiérodules, quoique la formule qui sert à les désigner renferme encore bien des

points obscurs, et, chose étrange! ils se trouvent toujours associés au nom mystérieux de Tsid, dont nous avons parlé plus haut. Toutes ces traces d'organisation civile et religieuse, l'absence de noms romains sur ces inscriptions, leur caractère paléographique nous amènent à en reporter la composition avant la prise de Carthage par les Romains, aux derniers temps de sa grandeur, environ au III^e siècle avant l'ère chrétienne. Nul doute que de nouveaux textes ne viennent mettre en pleine lumière ce que nous ne faisons qu'entrevoir.

« En somme ces inscriptions, insignifiantes si on les prend isolément, acquièrent, par la comparaison, un prix inestimable. C'est ce qui nous explique la place d'honneur que le British Museum a fait aux cent stèles puniques qu'il possède : nous l'avons beaucoup dépassé, et bientôt, nous l'espérons, on pourra voir ces pierres, alignées comme elles devaient l'être dans le temple de Tanit, où la reconnaissance des Carthaginois les accumulait. Ces monuments, du reste, intéresseront le public encore à un autre titre. L'aspect en est toujours le même : ce sont de petites stèles, terminées par une pyramide plus ou moins ornée. Mais, à côté des figures symboliques et des détails d'architecture dont elles sont ordinairement couvertes, on y rencontre çà et là des dessins qui ont un caractère naïf sans doute, mais plus vivant, et qui représentent des vases de différentes formes, des outils, des instruments aratoires, des armes, des ancres, des gouvernails, des navires, quelquefois même, et ce ne sont pas les moins délicatement traités, des animaux ou des hommes. Il y a là tout un trésor à exploiter pour l'archéologie. Ces objets, le plus souvent, devaient suppléer à l'insuffisance de l'inscription et indiquer le métier du donateur; ils sont en quelque sorte un commentaire perpétuel du texte auquel ils servent d'illustration. Une pierre avec deux ou trois noms gravés à la hâte, voilà ce qu'on offrait à la divinité, et l'on accompagnait sans doute cette offrande du sacrifice d'un bélier, celui qui reparait sur toutes nos stèles. Pourtant certaines indications, malheureusement trop isolées pour être décisives, nous porteraient à croire que d'autres fois ces images ne faisaient que représenter une offrande plus précieuse dont la stèle devait perpétuer le souvenir.

« Une chose nous retient : c'est le caractère grossier et l'écriture négligée de ces textes votifs. On s'en étonnera moins pourtant si l'on songe que les Phéniciens furent toujours dépourvus du sens épigraphique. Ce peuple de marchands, qui avait inventé, sans doute pour les besoins de son commerce, l'alphabet, qu'on a pu appeler sans exagération la

plus grande création de l'esprit humain, n'a jamais été capable d'aligner une inscription. Ne nous en plaignons pas. Si tous ces ex-voto ont échappé à la destruction, nous le devons en grande partie à leur peu d'apparence. Tous les monuments de quelque importance ont été mis en pièces dans les nombreuses catastrophes dont Carthage a été le théâtre, et leurs débris ont servi de matériaux à de nouvelles constructions. Nos inscriptions n'ont pas échappé à la loi commune ; seulement, comme elles étaient sans valeur et presque toutes de même taille, le ciseau les a plus ou moins épargnées, et elles ont passé directement des caveaux de quelque grand temple aux murs des maisons romaines où M. de Sainte-Marie les a retrouvées.

« Si on ne les publie pas dès aujourd'hui, c'est qu'elles ont leur place tracée d'avance dans le grand Recueil des Inscriptions sémitiques auquel l'Académie travaille activement, et dont elles font plus que jamais sentir l'opportunité. Elles en formeront même, sans contredit, un des chapitres les plus riches et les plus longs. Grâce à elles, comme jadis dans les eaux de la Méditerranée, Carthage occupera le premier rang en importance dans ce Recueil que le monde savant attend avec une légitime impatience. Nous sommes, du reste, autorisé à dire que l'attente, malgré ce surcroît de besogne, n'est plus très éloignée de son terme. L'ouvrage avance ; en même temps que les inscriptions, les notices s'ajoutent les unes aux autres, et l'on peut dès à présent fixer assez exactement l'époque où paraîtra ce « Corpus » dont l'Académie des Inscriptions a eu le mérite de concevoir la pensée, et de réunir les matériaux, dispersés depuis Byblos et Palmyre jusqu'au fond de l'Arabie et jusqu'à Marseille.

« Philippe BERGER. »

Enfin M. Ph. Berger a complété les éclaircissements, contenus dans les deux publications précédentes, par une lettre adressée à M. F. Lenormant sur les représentations figurées des stèles puniques de la Bibliothèque Nationale (1).

J'en extrais quelques passages très intéressants : « Les inscriptions puniques sont antérieures à la prise de Carthage par les Romains en 146, voilà le fait que je crois établi d'une façon définitive par la comparaison de ces inscriptions avec les monnaies de Carthage, d'une part, et les inscriptions néo-puniques de l'autre. Cette date est, il est vrai, peu recu-

1. *Les ex-voto du temple de Tanit, à Carthage, Gazette Archéologique*. Paris, tirage à part, 1877.

lée, et nous possédons un grand nombre d'inscriptions plus anciennes ; elle a pourtant ici une signification particulière, si l'on songe que la ville phénicienne et la ville romaine sont séparées par un intervalle de près de cent cinquante ans, et correspondent à deux civilisations absolument différentes.

« L'archéologie fournirait à elle seule des indices presque suffisants pour prouver cette assertion. L'ornementation des stèles est grecque ; on y retrouve tous les caractères du style ionique ; on sent que l'architecture romaine n'a pas encore passé par là. Les symboles sont aussi ceux des monnaies autonomes de Carthage : le caducée, le palmier, le taureau, les poissons (1). Il est vrai que quelques-uns d'entre eux se retrouvent sur les monnaies d'époque romaine, mais ils ont, en général, sur ces derniers, un cachet particulier qui ne permet guère la confusion : le caducée, par exemple, figure indistinctement sur les monnaies de l'ancienne et de la nouvelle Carthage ; mais, sur les monnaies de la Carthage romaine, il a des ailes ; au contraire sur les monnaies autonomes, de même que sur nos inscriptions, il en est toujours dépourvu. — L'antiquité de ces monuments ressort encore plus clairement de leur comparaison avec les inscriptions néo-puniques : ces deux arts sont séparés par un abîme. Sur les monuments qui portent des inscriptions néo-puniques, le dessin est à la fois plus grossier et plus massif ; ce n'est pas l'enfance de l'art, c'est la barbarie ; les symboles sont plus compliqués ; les personnages, tout en étant moins corrects, ont des proportions plus considérables, et des cintres épais ont pris la place des colonnes ioniennes.

« La langue des inscriptions nous amène aux mêmes conclusions. Plusieurs, en effet, portent la formule *עם קרתחדשת* « le peuple de Carthage », si fréquente sur les monnaies carthaginoises antérieures à la perte de la Sicile. Toutes, il est vrai, n'ont pas la même antiquité, mais toutes se distinguent par le caractère presque exclusivement phénicien de leur onomastique, et par l'absence de noms romains ; or quelque ardent que fût le patriotisme des habitants de Carthage, on ne peut pas oublier que c'est à une colonie romaine qu'elle a dû son prompt relèvement. L'élément romain a dû laisser des traces dans la nouvelle société carthaginoise ; et il en a laissé, en effet, sur les inscriptions néo-puniques ; les noms romains y sont assez nombreux : on trouve même des

1. Müller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, t. II, p. 75 ss.



inscriptions entières bilingues, latines et néo-puniques; nous n'en connaissons pas une seule qui soit latine et punique.

« L'écriture néo-punique est, en effet, à peu près contemporaine de l'arrivée des Romains en Afrique. Il ne faut pas en chercher la preuve dans les monnaies de Carthage, elles nous font défaut pendant cent cinquante ans et, quand elles reparaisent, elles sont toutes romaines; mais dans celles des provinces qui sont restées indépendantes, la Syrtique, la Numidie et la Mauritanie (1). Or, là, le changement s'est opéré brusquement, entre l'an 100 et l'an 70 avant J.-C.; en l'an 50 il est accompli. A Carthage même les quelques mots phéniciens qu'on rencontre sur les monnaies romaines d'Auguste sont en néo-punique (2). Il est vrai que quelques-unes de nos inscriptions sont en partie néo-puniques et marquent le passage de la vieille écriture à la nouvelle; mais le nombre en est beaucoup moins considérable que je ne le croyais tout d'abord, il n'y en a pas vingt en tout; et puis, ces traces d'altération ne paraissent qu'à la fin des inscriptions, et sur les textes les plus négligés, c'est-à-dire toutes les fois que l'écriture tend à devenir cursive. Cela est fort naturel: l'écriture néo-punique a dû commencer d'être employée comme écriture courante, longtemps avant d'être reçue comme écriture officielle; ce n'est pas en effet une altération partielle, un changement dans la forme d'une lettre ou deux, c'est une transformation radicale, qui ne peut s'être produite d'un jour à l'autre. Il est impossible d'admettre que, cent ans après l'introduction de l'écriture néo-punique dans les monnaies, on se soit encore servi de l'ancien alphabet, et que cet usage ait continué pendant les trois cents ans de prospérité de la nouvelle Carthage. Nous possédons en effet aujourd'hui près de trois mille ex-voto puniques, avec ou sans inscriptions; il a fallu de longues années pour qu'ils vinssent s'accumuler dans le même temple. S'ils dataient de la domination romaine, ce n'est pas par dizaines, c'est par centaines qu'on y complerait les figures et les inscriptions latines.

« On a dit (3), en parlant de l'antiquité relative des écritures punique et néo-punique, qu'il y avait entre elles une distinction géographique, plutôt encore qu'historique: cela demande une explication. A partir du premier siècle avant l'ère chrétienne, l'emploi de l'écriture néo-punique devient général; il correspond donc à une date assez précise. Mais cette

1. Müller. t. III, p. 42, 48, 97.

2. Cohen, t. I, pl. 5, Julie.

3. *Journal des Débats*, 27 juin 1875.

distinction conserve toute sa valeur pour les temps qui ont précédé ; l'écriture néo-punique nous apparaît comme une écriture provinciale ; on serait tenté de dire libyco ou numidico-punique, en reprenant une expression du docteur Judas, qui avait vu juste en tant de choses. Carthage, qui était un centre politique et religieux, maintint jusqu'au bout la vieille écriture ; mais, par sa chute, la puissance sémitique en Occident fut anéantie, les influences locales devinrent prédominantes, et l'ancien alphabet punique céda sur tous les points en même temps. On peut rapprocher autant que l'on veut nos inscriptions de cette date extrême, il est de toute nécessité de les placer avant la chute de Carthage.

« Ainsi, par la seule comparaison des textes, on arrive à tirer une date certaine de monuments, qui ne portent ni date ni indication historique d'aucune sorte ; et cette date jette à son tour quelque lumière sur un point important de l'épigraphie grecque.

« Mais elle a un intérêt plus général encore pour l'épigraphie sémitique, parce qu'elle nous montre, au deuxième siècle avant l'ère chrétienne, l'alphabet phénicien disparaissant partout à la fois : en Palestine, pour faire place à l'hébreu carré, en Afrique et dans les colonies phéniciennes, pour faire place au néo-punique.

« Enfin, dans ce cas spécial, elle nous permet d'attribuer avec certitude à l'ancienne Carthage toutes les traces de civilisation, d'organisation sociale et religieuse que portent les inscriptions puniques, et nous fournit ainsi des renseignements inappréciables sur la religion et la vie de cette cité, qui n'a pas laissé de ruines, et dont on ne possédait rien jusqu'à présent en dehors de ses monnaies. »

Je n'ajouterai rien aux commentaires si judicieux de M. Ph. Berger ; les éclaircissements donnés par lui et la reproduction des principales figures gravées sur mes stèles se commentent l'un par l'autre. — Je me réserve, d'ailleurs, lorsque le *Corpus Inscriptionum semiticarum* aura paru, de publier un travail d'ensemble relatif aux sujets représentés sur les dites stèles. Je me borne aujourd'hui à en reproduire un certain nombre, en m'aidant des observations de la commission du *Corpus*.

VI

LA STÈLE D'ALTIBUROS

Le 23 septembre 1874 j'expédiai à Paris et à destination du musée du Louvre deux inscriptions, l'une punique, l'autre néo-punique, trouvées à M'deïna, village arabe situé à cinq heures environ au sud-ouest du Kef (1).

On sait que le Kef occupe l'emplacement de l'antique Sicca Veneria où les mercenaires furent envoyés avant leur révolte contre Carthage, et que le Kef est placé à trois jours de marche au sud-ouest de Tunis et à sept heures et demie (en ligne droite) de la frontière algérienne. Quant à M'deïna, je ne puis pas préciser rigoureusement sa situation et je dois me borner aux indications suivantes.

La personne que j'avais chargée d'aller à M'deïna avec mission d'y recueillir les deux inscriptions en question, a refusé de m'en faire connaître autrement la situation. Les Arabes que j'ai interrogés à Tunis sur cette localité n'ont guère semblé en connaître l'orientation bien que plusieurs aient entendu prononcer le nom de M'deïna ou Landeïna. Cette localité, à mon sens, est située chez les Ouled Cheren, tribu cantonnée à cinq ou six heures au sud-ouest du Kef.

A cette hauteur, la carte de la Tunisie indique, contre la rivière Gorbuch, deux ruines romaines; c'est à l'une des deux qu'il convient de placer M'deïna ou Landeïna (2).

Je sais, en effet, qu'à l'endroit où ont été trouvées les deux inscriptions dont il s'agit, il y avait des ruines romaines. Du reste, le nom d'Altiburos, lu par M. Derenbourg sur le plus grand de ces textes, précise la situation de M'deïna. D'après la carte routière de Peutinger, Altiburos, que l'on écrit parfois Altuburos, est située sur la route de Carthage à Théveste.

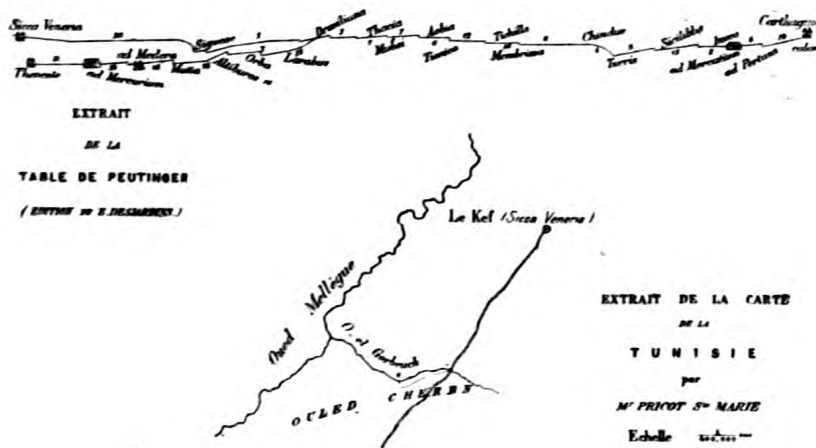
1. Voir *Répartition du produit des Fouilles de Carthage et d'Utique*, page 130.

2. Voir carte de la Régence de Tunis, par M. de Sainte-Marie, chef d'escadron d'état-major.

Voici les points intermédiaires de cette voie : Carthagine, Ad Pertusa, Ad Mercurium, Inuca, Sicilibba, Thurris, Chisiduo, Membrissa, Tichilla, Tionica, Aobia, Mubsi, Thacia, Drusiliana, Larabus, Orba, *Altiburos* Mutia, Ad Medera, Ad Mercurium, Theveste.

A Drusiliana, la voie se partageait en deux ; l'une continuait au sud-ouest vers Altiburos et Theveste, et l'autre, direction ouest plein, allait à Sicca Veneria en passant par Siguese. D'après les itinéraires, ainsi que d'après mes informations, Altiburos est au sud-ouest de Sicca Veneria, comme M'deïna (Landeïna) est au sud-ouest du Kef. Quant à la distance entre Sicca Veneria et Altiburos et entre le Kef et M'deïna, elle est à peu de chose près la même.

Voici, du reste, la reproduction de la voie tracée par Peutinger et le croquis des localités situées aujourd'hui au-dessous du Kef (1) :



M. Derenbourg (2) a rendu un compte sommaire de la grande inscription d'Altiburos : « Une des deux inscriptions envoyées à l'Académie par notre infatigable premier drogman du consulat de Tunis est néopunique et se compose de huit lignes admirablement tracées... Exceptionnellement notre monument mentionne, après l'introduction habituelle : *Au seigneur Baal Hammon*, l'endroit où existait le temple de Baal Hammon où la consécration du monument a été faite ; on ajoute *de Altiburos* ; or cette ville figure sur la table de Peutinger sous le nom d'Altiburos et l'*Africa Christiana* connaît quatre évêques qui font suivre

1. Cette reproduction et ce croquis ont été exécutés par M. Desbuissons, géographe du ministère des affaires étrangères.

2. Séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, du 30 octobre 1874.

X9]a/x/y/x

Au Seigneur Baal Hammon d'Altburos : Vœu qu'ont fait Abdimelqart [*Kemus?*], fils de Kenaceân, [e]l Marius, fils de Tabreçân, et Salmân, fils Jakéultân, et Massiva, fils de Loulâi, et Gagam, fils de Sagareân, et Mogmo, fils de Tabreçân, et Jaacmasgar, fils de [Syphax ?], et Adonbal, fils de Jâbal, et Gazar, fils de Kamzarmân, et Marius, fils de Lebo, et Saalgam, fils de Satoual, et Jaççlo, fils de Massiva, et leurs collègues... autel; et Nagamran [*benon*] et Eligâlon préposés aux choses saintes. Au mois de Karar, en l'année de Balal le sacrificateur, fils de Jâsucta, sous les suffetes Massiva, fils de Jazram, et Azrubal, fils de Barca, et Ç...çelân, fils de Saasbel, et [Mâbiu le voyant] préposé aux prêtres de Niahmân, et le prêtre de Baal Hammon Ouarouçân, fils d'Arîs, parce qu'il a entendu leur voix et les a bénis.

..... [parce qu'il a exaucé son vœu.]
 sinctuaire

leur nom de celui d'Altobrinus, Altibrinus... ; on aurait donc suivi une coutume assez ordinaire et établi l'église là même, où, auparavant, il y avait un temple païen célèbre. »

Cette inscription, gravée sur une pierre noire schisteuse, mesure 27 centimètres de hauteur et 42 centimètres de largeur, le rebord non compris ; elle est composée de huit lignes, encadrées dans une petite moulure en creux faisant le tour de la stèle. En voici le texte et la traduction que je dois à la bienveillance de M. Ph. Berger. (Voir page 110.)

Les caractères de cette inscription et de deux autres que l'on trouvera pages 112 et 120 m'ont été gracieusement fournis par l'Imprimerie nationale.

J'ai adressé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres plusieurs estampages de ce texte, que M. Renan veut bien appeler la reine des inscriptions néo-puniques. En outre, j'en ai fait faire la photographie et j'en ai remis le cliché à ce corps savant dans la séance du 28 avril 1876.

M. Derenbourg m'ayant écrit, en octobre 1874, que M. J. Euting possédait un exemplaire de cette photographie, je protestai de suite par une lettre adressée au ministère de l'instruction publique (1), convaincu d'avance que ce savant serait assez galant homme pour ne pas se servir d'un document qu'il devait à une indiscretion.

La seconde inscription de M'deina est beaucoup moins importante ; mais elle est inédite, et elle présente, en outre, certaines particularités qui méritent d'être signalées. Je la donne ici, avec la note que M. Philippe Berger m'a remise à son sujet :

« La plus petite des deux inscriptions de M'deina n'est pas néopunique comme l'autre. Elle appartient à ce genre d'écriture qui est intermédiaire entre l'écriture punique et l'écriture néopunique, et qui caractérise l'épigraphie de Constantine. En dehors des textes trouvés auprès de cette ville, c'est le seul, jusqu'à présent, qui présente ce caractère. Les inscriptions puniques sont d'ailleurs très rares, dès qu'on s'éloigne de la côte. Avec la grande inscription bilingue de Thougga et les inscriptions de Constantine, qui forment un groupe important, l'inscription de M'deina est la seule inscription punique de l'intérieur des terres que nous possédions.

« Les particularités dialectales qu'elle présente la rattachent au même

1. Cette protestation a été insérée dans le *Journal Officiel*. Les *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* (séance du 12 mars 1875) en ont également fait mention.

groupe ; c'est ainsi qu'on y remarque le changement de l'*aïn* en *heth*, si fréquent à Constantine. Malheureusement, la cassure qui intéresse tout le côté droit de l'inscription en rend l'intelligence très difficile. La pierre, dans son état actuel, mesure 14 centimètres de haut à l'intérieur du cadre qui entoure l'inscription ; elle a, dans sa plus grande largeur, sans compter le rebord, 18 centimètres. Toute la partie droite est brisée.

« En voici le texte en caractères phéniciens, et la traduction latine :

𐤁𐤏 𐤏𐤕 𐤕𐤓𐤕 𐤓𐤕𐤕 𐤓𐤕𐤕 𐤓𐤕𐤕
 𐤓𐤕𐤕 𐤓𐤕𐤕 𐤓𐤕𐤕 𐤓𐤕𐤕 𐤓𐤕𐤕
 𐤓𐤕𐤕 𐤓𐤕𐤕 𐤓𐤕𐤕 𐤓𐤕𐤕 𐤓𐤕𐤕
 𐤓𐤕𐤕 𐤓𐤕𐤕 𐤓𐤕𐤕 𐤓𐤕𐤕

. [Domino] Baali *Melek Aram*, quod vo-
 [verunt] [et] Baalhail filius Joelpaali.
 *Aram*... duo... mensis
 [quia au]diit vocem [eorum], benedixit [eis]

« L'obscurité de ce texte vient en grande partie de la difficulté de déterminer la partie manquante. Au premier abord, on croirait qu'il ne manque à chaque ligne qu'une ou deux lettres. Mais la formule finale : « Parce qu'il a entendu *leur* voix et *les* a bénis, nous force à reconnaître que le nom d'un des donateurs a péri en entier, et avec lui la moitié de la pierre, puisque l'autre nom occupe toute la longueur de la partie restante.

« Ligne 1. Le nom de Baal est suivi d'un titre, *Melek Aram*, que nous n'avons pas traduit à dessein. Le mot *Melek* signifie « Roi, » et nous fait penser à un dieu de la famille de Moloch ; le mot *Aram* est obscur. Peut-être est-ce une forme parallèle de *ram*, « élevé ; » mais outre que la forme n'existe pas, on s'attendrait plutôt à trouver ici une épithète géographique. La longueur de la queue nous empêche de lire *Melek-adam*, formule non moins obscure, que l'on rencontre assez souvent à la suite de noms d'hommes sur les inscriptions de Constantine.

« Le nom de Baal devait être précédé soit d'un titre assez long, soit du nom d'une autre divinité.

« Ligne 2. *Baalhail*. Nom propre nouveau : « Baal est (ma) force. » *Joelpaal*. « Joel a fait. » Ce nom propre, également nouveau, est très intéressant, parce qu'il nous fournit pour la première fois la forme phé-

nicienne du nom du dieu Jolaüs, l'un des plus célèbres du panthéon carthaginois.

« Ligne 3. Le sens de cette ligne nous échappe complètement. Au commencement il semble qu'il faille lire *abd Aram*, ou plutôt *nadar Aram*; ensuite nous distinguons le mot *senäim* « deux, » précédé d'un *kaf* ou d'un *vav*, qu'il faut rapporter sans doute aux deux hommes qui ont fait l'offrande : « pour les deux. » A la fin, je lis *layérah* « du mois. » Peut-être aussi pourrait-on traduire : « le 2 du mois de; » mais la particule que nous avons lue *kaf* ou *vav*, ne s'y prête guère.

« Ligne. 4. Au commencement, complétez שמה, pour שמע.

« Le fait que cette inscription a été trouvée dans les environs de Sicca Veneria, qui était un des grands centres religieux des Phéniciens en Afrique, lui donne un intérêt particulier. »

INSCRIPTIONS GRECQUES ET ROMAINES

Pendant la durée de ma mission en Tunisie, j'ai eu l'occasion de communiquer à l'Académie des inscriptions et belles-lettres et nominativement à M. Léon Renier, un nombre assez considérable d'estampages et de copies d'inscriptions romaines. Bien peu de ces communications ayant été utilisées, j'ai eu le regret de constater que certains textes relevés après moi en Tunisie, ont été depuis publiés dans le *Corpus Inscriptionum latinarum*, de Berlin. Je citerai, par exemple, les n^{os} 1649, 1665, du VIII^e volume de ce recueil. D'autres textes grecs et romains, découverts par moi à Carthage, ont également été insérés dans le même recueil; aussi, renonçant forcément au bénéfice de la nouveauté, je ne reproduirai que les inscriptions qui sont le produit de mes fouilles, et celles dont j'ai envoyé les marbres soit au Musée du Louvre, soit à la bibliothèque d'Alger.

De l'excavation G, à Carthage, sont sorties les six inscriptions suivantes qui sont conservées à la Bibliothèque d'Alger; je les rappelle pour mémoire :

1. SARAPIDI
NEPTVNO
AVG · SACR
P · AVRELII
PASINICI
CVM SVIS
S · P · P · D · D

2. B I B
 ΕΝΚΑΝΩΒΩΙ ΘΕΟΙ
 ΜΕΓΙΣΤΩΙ Π · ΑΥΡΗΛΙΟΙ
 ΠΑCΙΝΙΚΟΙ CΥΝΤΟΙC
 / ΔΙΟΙC ΑΝΕΘΗΚΑΝ
 Ε Π Α Γ Α Θ Ω Ι
 Δ Β.

3. SARAPIDI
 DEO MAXIMO
 TI·CL·SARAPIACVS
 SACERDOS · CVMSV
 IS DONVM DEDIT
 D · D ·

4. ΔΙΙ ΗΛΙΩΙ ΜΕΓΑΛΩΙ
 CΑΡΑΠΙΔΙ · ΚΑΙ ΤΟΙC
 CΥΝΝΑΟΙC · ΘΕΙΟC
 ΤΙΤΟC · ΟΥΑΛΕΡΙΟC
 ΑΛΕΞΑΝΔΡΟC
 CΥΝΤΟΙC · / ΔΙΟΙC
 ΑΝΕΘΗΚΕΝ
 Ε Π Α Γ Α Θ Ω .

5. Ι Ω Ν
 CΥΝΤΟΙC
 Ι Δ Ι Ο Ι C
 ΑΝΕΘΗΚΕΝ

6. ΜΑΝΕΘΩΝ⁽¹⁾

De tous ces textes il semble ressortir que la fouille G marque l'emplacement d'un temple dédié à Neptune Sarapis.

De Zaghouan, village situé à environ quatre-vingts kilomètres au sud-est de Tunis, je fis venir l'inscription suivante qui est remarquable par sa conservation et qui semble nettement caractériser une époque de l'épigraphie romaine :

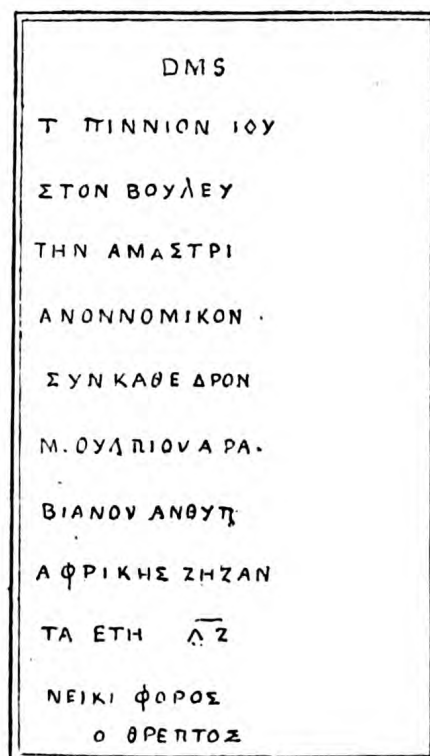
1. Inscr. 1 à 6. C. I. L. VIII n^{os} 1,002 à 1,007.

7. MIGATIAE VICTORIAE
CONIVGI INCOM
PARABILI SILA
NVS CRESCENS
FL·P·P·POSVIT
L·D·D·D·

Haut., 1^m,01 ; larg., 0^m,55 ; épais., 0^m,51 ; lettre, 0^m,09.

Elle n'est pas inédite ; elle est aujourd'hui déposée à la bibliothèque d'Alger. Elle a été prise près des ruines de l'ancien temple de Zaghouan.

Je ne parlerai pas des inscriptions qui m'avaient été communiquées, notamment de Béja et du Kef. Je me bornerai à reproduire le texte grec que voici :

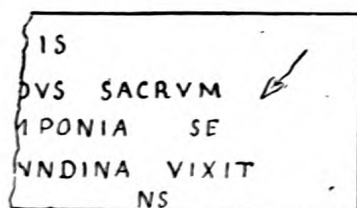


M. Héron de Villefosse, à son retour du Kef, en 1875, m'ayant signalé ce monument, je l'ai fait venir à Tunis et il est aujourd'hui au musée du Louvre. Le *Corpus Inscriptionum latinarum* le cite sous le n° 1640 (vol. VIII). A ce propos je relèverai deux erreurs de transcription du *Corpus I. L.*

Deuxième ligne, il y a Γ. ΠINNION au lieu de Π. ΠINNION.

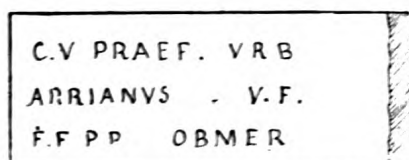
Septième ligne, M. au lieu de Π (1).

M. Arnaud, agent consulaire à la Mehedia (*Tunis Annibalis*,) m'a fait don d'une inscription dont voici le texte :



Haut., 0^m,17; larg., 0^m,15; épais., 0^m,01.

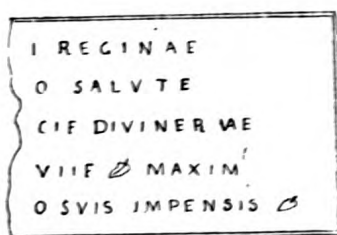
Un Arabe de Tunis me vendit l'inscription votive suivante, dont il n'a pu me dire la provenance :



Haut., 0^m,33; larg., 0^m,26.

Ces deux inscriptions ont été envoyées à la Bibliothèque d'Alger.

Dans la cour du Consulat général de France gisaient deux inscriptions romaines découvertes à Carthage, vers le lac de Tunis :



Haut., 0^m,46; largeur existante, 0^m,50.

M. Robert, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, a reconnu que cette inscription, placée sur un autel consacré à Junon, Regina, fait mention de Nerva et d'Hadrien.

1. Sur un tuyau de plomb récemment trouvé à Rome on lit également le nom d'*Ulpus Arabianus* qui est précédé d'un M.

41.

DNFL · CONSTANTINO MAXIMO	M · AVRELIO CAES · IMP · CAES · T · AELIT
PIO FELICI INVICTO AVGVSTO	HADRIANI · ANTONI · AVG · PII FIL ·
DOMITIVS LATRONIANVS SVC · PROCOSP · A ·	DIVI · HADRIANI · NEP · DIVI TRAIANI
VETIVS · PISO · SEVERVS VCCVR · REIP	PARTHIC · PRO NEP · DIVI NERVÆ AB
NVMINI EIVS SEMPER DICATISSIM	NEP · TRIB · PTEST · VI COS II ·

Ce second texte provient également du Consulat général de France à Tunis. Il est gravé sur deux côtés d'un cube mesurant 59 cent. en hauteur et 65 cent. en largeur. — M. Léon Renier a reconnu que ce monument, actuellement au Louvre, portait deux inscriptions gravées à des époques différentes, la première en l'honneur de Marc-Aurèle et la seconde de Constantin (Académie des inscriptions et belles-lettres, séance du 21 novembre 1873), et qu'il a probablement servi de base aux statues de ces deux empereurs (1).

Sur le mur de la maison consulaire de France à la Marsa :

43.

MANIBVS SACRVM
 RUFRIVS · D · F · OVF · AVDIVTOR
 MEDIOLANI · MIL · COH · XIII
 VRB · 7 PVBLII · MIL · AN XV
 VIXIT ANNIS XXXX
 HIC SITVS EST
 CVRA · T · NEPI · VELOCIS
 HEREDIS · EIVS (2)

Manibus sacrum. Rufrius Decimi filius, Oufentina tribu Adjutor, Mediolani, miles cohortis XIII urbanæ, centuria Publii, militavit annis XV, vixit annis XXXX Hic situs est. Cura Titi Nepii Velocis heredis ejus.

(Explication de M. L. Renier.)

En-dessous, un buste sculpté en relief et entouré d'une couronne de feuillage.

Une brique trouvée au point H de mes fouilles portait une marque ronde composée de trois lignes circulaires, avec lettres en relief.

L'estampage que j'en ai pris, mais qui n'était pas net, a été interprété par M. de Villefosse (3).

1. *C. I. L.*, VIII, n° 1016.

2. *C. I. L.*, VIII, n° 1025.

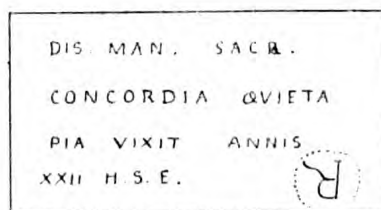
3. Voir *Sur quelques briques romaines*, par Ant. Héron de Villefosse, Paris, 1880.

14. ¹ EXPR LVCIL VERI OP DO EX · FIG
² CAN · VIBI PVDES
³ branche d'arbre.

Ex pr(aediis) Lucil(lae) Veri, op(us) do(liare) ex fig(linis) Can(inianis) Vibi(i) Pude(nte)s, [ou Vibi(us) Pude(n)s (fecit)].

La Lucilla Veri qui est nommée sur cette brique est la mère de Marc-Aurèle, la femme du préteur Annius Verus; ce petit monument appartient à la période comprise entre les années 123 et 156 de l'ère chrétienne.

Un ouvrier, chercheur de pierre, a trouvé en ma présence à Sidi Bou Saïd, c'est-à-dire à la pointe Nord de Carthage, l'inscription suivante qui a été communiquée à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 3 septembre 1875, par M. Léon Renier⁽¹⁾ ;



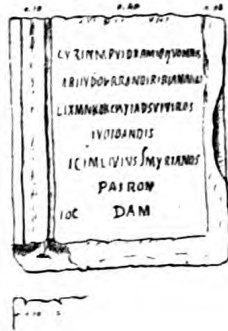
A Djana, village voisin de Gabès (*Tacape*), M. Chevarrier, alors vice-consul de France, a relevé et m'a communiqué ce fragment d'inscription :



A Tebourba (*Tuburbo majus*), village situé au sud-ouest-ouest de Tunis, j'ai relevé au crayon une inscription romaine cassée par le milieu; comme elle était assez fruste, il m'a été impossible de la transcrire d'une façon suffisante. Je la signale à l'attention de ceux qui exploreront Tebourba. On distingue sur ce texte les mots Tibburbana, Decemviro,

1. *C. I. L.*, VIII, n° 1043.

Judicandis, Patrono, etc. ; c'est, dit M. Léon Renier, le *Cursus honorum* d'un sénateur romain. (Acad. des inscrip., 3 septembre 1875.)



Pendant toute la durée de ma mission, M. Roy, agent consulaire de France au Kef, m'a envoyé, en y mettant la plus grande amabilité, les estampages d'une grande quantité d'inscriptions romaines recueillies par lui au Kef et aux alentours. Beaucoup de ces textes avaient été déjà publiés par M. Victor Guérin ; certains étaient inédits. J'ai adressé tous ces estampages à M. Léon Renier.

Parmi ces inscriptions j'en citerai une seule ; elle est bilingue et malheureusement incomplète. Elle a été trouvée à Sidi Ioussef, pénitencier militaire, situé en Algérie sur la frontière tunisienne, à deux heures environ à l'ouest du Kef. M. L. Renier identifie Aïn Ioussef avec *Aqua Thibilitana* de la Table de Peutinger, dont la fin du mot TANVS se trouve à la deuxième ligne de l'inscription susdite.

M. J. Derenbourg l'a publiée en 1876 dans la *Revue archéologique*, sous le titre d'*Inscription bilingue d'Aïn Yousef* (1).

Voici la traduction de ce texte, telle que nous l'a donnée M. Philippe Berger, en s'appuyant sur les travaux de M. Léon Renier, pour la partie latine, et Derenbourg, pour la partie punique :

AZRVBAL · AR..... [F(*ilius*) THIBILI].

TANVS · TEMPLVM.....

D(e) S(ua) P(ecunia) F(aciendum) CVRAVIT VOTVMQ[VE SOLVIT]

Texte de l'inscription neopunique d'Aïn-Ioussef.

ⲕⲟⲩⲛⲓ ⲛⲓⲛⲓ ⲛⲓⲛⲓ ⲛⲓⲛⲓ ⲛⲓⲛⲓ ⲛⲓⲛⲓ ⲛⲓⲛⲓ ⲛⲓⲛⲓ
ⲛⲓⲛⲓ ⲛⲓⲛⲓ ⲛⲓⲛⲓ ⲛⲓⲛⲓ ⲛⲓⲛⲓ ⲛⲓⲛⲓ ⲛⲓⲛⲓ ⲛⲓⲛⲓ
ⲛⲓⲛⲓ ⲛⲓⲛⲓ ⲛⲓⲛⲓ ⲛⲓⲛⲓ ⲛⲓⲛⲓ ⲛⲓⲛⲓ ⲛⲓⲛⲓ ⲛⲓⲛⲓ

1. Nouvelle série, XVII^e année, 1876, pages 175 à 180.

טנא תהמקדש זת עזרבל ב]ן ארשמלך הנעם
 טנא... כמנעבת לארשמ[לך]
נ]דרא לאולמם

[A érigé ce temple-ci Azrubaal], fils d'Arsumelek [le bon ?]
 [à son dieu]..... Il l'a élevé comme monument à Arsum[elek]
 [son père]..... vœu. A perpétuité.

PARTIE PUNIQUE

Comparez, pour la restitution du commencement de la première ligne, l'inscription bilingue de Sulcis (*Corpus Inscriptionum Semiticarum*, n° 149.) — Le nom d'Azrubaal nous est fourni par la partie latine. — A la fin de la ligne on pourrait être tenté de lire, avec M. de Sauley : « fils d'Aris, roi bon. » Le titre de roi paraît avoir été porté, à l'époque romaine, par beaucoup de petits personnages (comparez, sur les inscriptions de Constantine, la formule Melek-Adam); mais la fin de la ligne 2 s'y oppose. — A la même ligne, il faut lire כמנעבת et non כמנעבת. Malgré cette différence de lecture, la traduction de M. Derenbourg paraît être la bonne.

J'ai d'autre part estampé avec soin à Saint-Louis de Carthage une inscription chrétienne attribuée à sainte Victorina (1).



A l'Evêché de Tunis, on remarque deux inscriptions encastrées dans les murs intérieurs du cloître; elles ont été trouvées en 1850 à la Mohamdia, à une lieue et demie de Tunis, sud-est. Victor Guérin en a donné le texte, mais il n'en a rendu ni la physionomie, ni la forme des caractères que je reproduis page 122 à cause de l'intérêt qui s'attache aux monuments chrétiens de la Tunisie.

Dans le jardin de la chapelle Saint-Louis on remarque, sur un piédestal moderne, une statue antique, mutilée, sans tête et sans bras, en marbre blanc, découverte il y a environ vingt-cinq ans à El Djem (*Thysdrus*) entre Sousse (*Hadrumetum*) et Sfax (*Taphrura*) par M. Matteï, agent consulaire de France. Une inscription romaine a été, en même temps,

1. *Fastes sacrés de l'Afrique*, par Mgr Dupuch.

remise à jour; elle est aujourd'hui placée au bas du socle de cette statue.

COSTANTINVS
SVBD INPACE VIXIT
AN 2~~7~~ DX~~5~~ K FB
ROMANVS EPISCO
EXITIOSVS EP~~CP~~
IN PC^{DP}
C~~mk~~ L~~DE~~ IN PACE rD rXIK
RVSTICVSE PISCOPVS IN PACE D~~r~~ K~~r~~ I

M. Victor Guérin et M. H. de Villefosse en ont publié le texte; à mon tour, j'ai lu cette inscription que je transcris ci-dessous à cause de légères différences existant entre ma lecture et les interprétations de M. V. Guérin.

Voici la copie relatée (*Mission archéologique en Algérie*), page 119, sous le n° 231), par M. H. de Villefosse :

1. NIORV // OCVQVI THYSDRVM
2. EX . INDVLGENTIA . PRINCIPIS . CV
3. RAT . ET . COLONIAE . SVFFICIENS . ET
4. PER . PLATEAS . LAC // VS . INPERTITA
5. DOMINIBVS . ET // CVMCERTA CONDI
6. CIONE CO // ESSA . FELICIS SAECV
7. LI . PROVIDENTIA . ET . INSTINCTV
8. MERCVRII . POTENTIS . THYSDRITA
9. NAE . COL . PRAESIDIS . ET . CONSERVA
10. TORIS . NVMINIS . DEDICATA . EST

H[an]nio Ru[fin]o c[larissimo] v[iro] qui Thysdrum ex indulgentia principis curat, et coloniae sufficiens, et per plateas lac[ubus] impertita domibus et... cum certa condicione co[n]nec[ess]a, felicis saeculi providentia et instinctu Mercurii potentis, Thysdritanae col[oniae] praesidis et conservatoris numinis dedicata est. »

Les trois premières lignes de mon texte sont semblables à celles de M. de Villefosse.

A la quatrième j'ai lu au lieu de LACVBUS le mot de LACIVS : le mot LACIVS ne conviendrait-il pas mieux que LACVBVS?

Ligne cinq, entre DOMINIBVS et CVM j'ai reconnu le mot ETIAM : ligne six, le mot CONCESSA est très visible.

M. Gouvet, ingénieur français domicilié à Tunis, m'a communiqué l'inscription suivante qui est connue et que je reproduis pour en préciser la provenance. Elle était gravée sur un vase de plomb qui a été trouvé près des citernes du bord de la mer à Carthage.

ΑΝΤΑΙΗΣ ΑΤΕΥΔΨΙΜΕ ΤΕΥΘΡΟΣΥΝΗC

Depuis l'époque où j'ai vécu en Tunisie, la régence a été explorée notamment par MM. Cagnat, Poinssot, etc... En ce moment, M. Salomon Reinach parcourt le pays et bientôt il nous annoncera des découvertes importantes.

Quant à moi, dans ce chapitre que j'ai écourté à dessein, j'ai simplement voulu rappeler qu'en dehors des stèles puniques, je m'étais attaché à signaler tous les textes romains dont j'avais eu connaissance.

VIII

MISSION CONFIEE PAR LE GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE

M. de Salve, recteur de l'académie d'Alger, de passage à Tunis, en avril 1875, visita à Carthage les fouilles que j'avais entreprises dans le but spécial de découvrir des inscriptions puniques; ayant aperçu dans mes excavations nombre de débris romains ne rentrant pas dans les recherches prescrites par l'académie des inscriptions et belles-lettres, il me proposa de me faire allouer par le gouverneur général de notre colonie africaine un crédit en échange duquel j'aurais à envoyer au musée d'Alger les débris romains découverts ou à découvrir.

J'acceptai cette proposition et le général Chanzy la ratifia peu après par une lettre adressée à M. de Salve. Le gouverneur général y mettait, cependant, une condition, c'est que j'obtiendrais l'assentiment de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. J'écrivis, le 15 juin 1875, dans ce sens au ministère de l'instruction publique, et le 13 juillet suivant je reçus l'autorisation demandée.

En conséquence, par un arrêté en date du 7 août 1875, le général Chanzy voulut bien mettre à ma disposition un premier crédit de cinq cents francs; le 9 décembre suivant, je reçus une seconde allocation de cinq cents francs.

Cette subvention de mille francs m'a souvent permis de rester, sans crainte, sur divers points où j'ai trouvé des débris romains importants; autrement la modicité des crédits du ministère de l'instruction publique et le but spécial poursuivi par moi m'auraient forcé d'abandonner d'heureuses trouvailles.

Au fur et à mesure de mes découvertes, j'ai envoyé à Alger sept caisses d'antiquités romaines et sept blocs sculptés ou gravés trop volumineux pour être emballés :

Le 22 novembre 1875, quatre caisses d'antiquités, deux inscriptions romaines, une grosse tête, un thorax en marbre, un trépied-autel, une statue sans tête, une stèle funéraire, le tout pesant 1,500 kilog. ;

Le 25 janvier 1876, une caisse d'antiquités pesant 80 kilog. ;

Le 21 mars 1876, deux caisses d'antiquités pesant 40 kilog.

Tous ces objets, dont je donnerai tout à l'heure la description (voir répartition du produit des fouilles de Carthage et d'Utique), formaient un poids de 1620 kilog. Ils ont été transportés, sans frais, par la Compagnie Valéry, de Marseille, dont je me plais à reconnaître la grande complaisance.

Le général Chanzy, m'accusant réception de ces divers envois (lettres du 22 décembre 1875 et du 5 avril 1876) terminait en me disant que, dans le cas où il me serait possible de reprendre ultérieurement le cours de mes travaux à Carthage et à Utique, il s'empresserait de mettre à ma disposition de nouveaux fonds.

La mission que m'avait confiée l'académie des inscriptions étant terminée, j'avais quitté Tunis le 4 avril 1876 ; je ne pus donc, à mon grand regret, profiter de cette offre gracieuse. J'offre ici à la mémoire de M. le général Chanzy tous mes respectueux remerciements. Grâce à une modique subvention, j'ai pu sauver de la destruction de nombreux débris romains aujourd'hui installés au musée d'Alger et au musée du Louvre.

On trouvera ci-dessous une copie des lettres officielles relatives à la mission qui m'avait été confiée par le Gouverneur général de l'Algérie.

« Alger, 24 juin 1875.

« Monsieur le Recteur,

« En me donnant connaissance, par dépêche du 19 juin courant, n° 1263, de la mission scientifique dont l'académie des inscriptions et belles-lettres a chargé M. de Sainte-Marie, drogman du consulat de France à Tunis, vous m'avez fait connaître que les fouilles, dirigées par celui-ci dans un but déterminé, le mettent à même de rencontrer des objets anciens intéressants, mais étrangers à sa mission.

« Vous avez ajouté que M. de Sainte-Marie pourrait souvent recueillir, à peu de frais, ces vestiges du temps passé, et qu'il s'engagerait, après y avoir été autorisé par l'académie des inscriptions, à les envoyer à Alger, si le gouvernement général pouvait lui accorder une allocation

sur les crédits inscrits au budget de la colonie, au chapitre des missions scientifiques.

« Dans la pensée que l'offre de M. de Sainte-Marie ne pouvait qu'être acceptée par l'administration algérienne, vous m'avez proposé de lui accorder une somme de 500 à 600 francs destinée à le couvrir des frais qu'il pourrait avoir à exposer pour recueillir les objets antiques découverts par ses soins.

« J'ai l'honneur de vous informer, monsieur le Recteur, que j'accueille votre proposition. Veuillez, je vous prie, faire savoir à M. de Sainte-Marie que je mets à sa disposition une allocation de cinq cents francs (500 fr.), laquelle lui sera payée dans les conditions et de la manière qu'il indiquera. Toutefois, cette subvention ne lui est accordée qu'à la condition, d'ailleurs offerte par lui, d'adresser au musée d'Alger, tous les objets et débris antiques découverts en dehors de ceux pour la recherche desquels il a reçu une mission de l'Institut.

« Recevez, monsieur le Recteur, etc.

« G^{al} CHANZY. »

« Monsieur,

« La copie ci-dessus vous fera connaître qu'une somme de 500 fr. est mise à votre disposition par M. le Gouverneur général, et qu'elle vous sera comptée comme vous l'indiquerez vous-même. Je ne désespère pas de voir cette subvention augmentée une autre année et, si cela peut vous aider dans vos recherches, je me félicite d'être intervenu dans cette question.

« Veuillez agréer, etc.

« DE SALVE. »

« Paris, le 13 juillet 1875.

« Monsieur, vous m'avez fait l'honneur de m'annoncer le 15 juin dernier, que M. le recteur de l'académie d'Alger vous priait de diriger des fouilles exécutées au profit de la ville d'Alger, et vous m'avez demandé si l'académie des inscriptions et belles-lettres ne voyait pas d'inconvénients à ce que vous vous chargiez de cette mission.

« J'ai communiqué votre lettre à la dite académie, et voici la réponse que je reçois d'elle à ce sujet :

« Monsieur le Ministre, en réponse à votre lettre du 24 juin 1875,
« j'ai l'honneur de vous informer que l'académie des inscriptions et belles
« lettres a appris avec plaisir la proposition qui a été faite à M. de Sainte-
« Marie, de la part de M. le Gouverneur général de l'Algérie, relativement
« au musée d'Alger.

« L'académie autorise M. de Sainte-Marie à accepter cette nouvelle
« mission, qui, elle l'espère bien, amènera d'intéressantes découvertes. »

« En conséquence, je vous autorise à faire faire pour la ville d'Alger
les fouilles qui vous ont été demandées.

« Agréez, Monsieur, etc.

« Le ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts,

H. WALLON.

« A Monsieur de Sainte-Marie, à Tunis. »

« Alger, le 9 août 1875.

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous informer que M. le gouverneur général de
l'Algérie a donné, le 7 août courant, les instructions nécessaires pour
assurer sa décision du 24 juin dernier, qui vous alloue une somme de
500 fr., pour recherches d'objets antiques en Tunisie.

« M. le gouverneur général vous prie de vouloir bien faire parvenir
directement à la bibliothèque-musée d'Alger tous les débris antiques
que vous pourrez découvrir en dehors de ceux pour la recherche desquels
vous avez reçu une mission spéciale de l'Institut.

« Recevez, monsieur, etc.

« Pour le recteur, l'inspecteur d'académie délégué,

« G. BOISSIÈRE.

« A M. de Sainte-Marie, drogman du consulat général
de France à Tunis. »

« Alger, le 1^{er} octobre 1875.

« Monsieur,

« Par lettre du 21 septembre dernier, vous m'avez demandé des
instructions au sujet du mode à adopter pour l'envoi au musée d'Alger

d'une certaine quantité d'objets et de débris antiques, découverts par vous, et que vous êtes, dès maintenant, en mesure d'expédier.

« Je vous prie de vouloir bien faire consigner les différents colis composant cet envoi, à M. l'agent de la Compagnie Valéry, à Tunis, à l'adresse de M. Joseph Crispo, courtier maritime à Alger. Aucun prix de transport ne devra être coté sur ces colis.

« Tous les frais seront soldés à Alger par M. Crispo.

« Recevez, Monsieur, etc.

« Pour le gouverneur général absent, le directeur général chargé de l'expédition
des affaires civiles,

« *A Monsieur de Sainte-Marie, drogman du consulat général
de France à Tunis. »*

« Alger, le 9 décembre 1875.

« Monsieur,

« Pour vous permettre de poursuivre vos travaux de recherches d'antiquités historiques dans la régence de Tunis, j'ai décidé qu'une nouvelle allocation de 500 fr. serait mise à votre disposition.

« Vous trouverez, ci-joint, établi en votre nom un mandat de pareille somme.

« Je ne puis que vous encourager, monsieur, dans l'œuvre que vous avez entreprise et à laquelle je suis heureux de pouvoir m'associer en vous aidant à continuer vos intéressants travaux.

« Recevez, etc.

« Par autorisation du gouverneur général, le directeur général des affaires
civiles et financières.

« *A Monsieur de Sainte-Marie, drogman du consulat général
de France à Tunis. »*

« Alger, le 22 décembre 1875.

« Monsieur,

« J'ai reçu votre lettre du 23 novembre et les objets qu'elle m'annonçait.

« Ces objets sont arrivés à Alger en parfait état et M. O. Mac Carthy, conservateur du musée, m'a informé il y a quelques jours de leur dépôt à

cet établissement. Ils y seront réunis en groupe sur lequel on inscrira votre nom en souvenir de cette intéressante expédition.

« Recevez, etc.

« Par autorisation du gouverneur général, etc.,

« BELLEMARE.

« *A Monsieur de Sainte-Marie, premier drogman du consulat général de France, à Tunis.* »

« Alger, le 5 avril 1876.

« Monsieur,

« J'ai reçu votre lettre du 21 mars dernier annonçant l'envoi de deux nouvelles caisses d'antiquités à destination du musée d'Alger.

« Ces objets, ainsi que ceux annoncés par votre lettre du 24 janvier dernier, sont arrivés en parfait état de conservation et viennent d'être remis entre les mains de M. Mac Carthy. Par suite d'un malentendu, la caisse que vous aviez confiée à la C^{ie} Valery, le 25 janvier, est restée à Alger en magasin et n'a été mise à la disposition de M. le conservateur du musée d'Alger que depuis quelques jours seulement.

« Ce double envoi vient apporter à la collection de cet établissement scientifique de précieux spécimens de l'art antique et je vous remercie de cette nouvelle expédition.

« Dans le cas où il vous serait possible de reprendre ultérieurement le cours de vos travaux de recherches, le gouvernement général de l'Algérie s'empressera de mettre à votre disposition de nouveaux fonds pour vous permettre d'entreprendre de nouvelles fouilles.

« Recevez, etc.

« Le gouverneur général,

« A. CHANZY. »

RÉPARTITION DU PRODUIT DES FOUILLES DE CARTHAGE ET D'UTIQUE

Le produit des fouilles de Carthage et d'Utique a été réparti entre la Bibliothèque Nationale, le musée du Louvre et la bibliothèque du musée d'Alger (1).

En 1875, M. Wallon, ministre de l'Instruction publique, m'informa que les stèles découvertes à Carthage seraient transportées à Paris, et qu'elles seraient déposées à la Bibliothèque Nationale.

Deux mille quatre-vingts stèles puniques et néopuniques furent en conséquence emballées par mes soins ; j'allais les remettre à la Compagnie Valéry, qui m'avait proposé de les transporter, sans frais, jusqu'à Marseille, lorsque vers la fin de septembre 1875, l'escadre de la Méditerranée mouilla sur rade de la Goulette. L'amiral Roze, commandant en chef, me fit l'offre d'embarquer à bord du *Magenta* le résultat de mes recherches et de le déposer à Toulon. J'acceptai, et je lui remis trente-neuf caisses contenant les stèles avec ou sans inscriptions et des sculptures romaines à destination de la Bibliothèque Nationale et du musée du Louvre. On sait que le vaisseau amiral fit explosion dans le port de Toulon la nuit même de son arrivée : par un bonheur providentiel le contenu de ces caisses, qui avaient été placées à l'avant du navire, ne fut pas détruit ; quelques jours après le sinistre, l'administration du port, dirigée par les conseils de l'amiral Roze, retirait des eaux les stèles de Carthage. Cinq cents à six cents ont été perdues ; un grand nombre calcinées ; une partie a été noircie par l'incendie. Celle, par exemple, qui représentait un éléphant africain, ne s'est pas retrouvée.

1. Une bonne partie des stèles de Carthage ont figuré, en 1878, à l'exposition des Champs-Élysées, puis à l'Exposition universelle du Champ-de-Mars dans la section du Ministère de l'Instruction publique.

Ainsi, ces inscriptions ont échappé à la destruction et à l'incendie de Carthage pour être, après vingt siècles, englouties dans la rade de Toulon !

Elles en ont été retirées, grâce aux efforts de notre vaillante marine, laquelle a dû recommencer sous l'eau les recherches poursuivies sous terre.

Le 25 janvier 1876 je terminai mes envois à la Bibliothèque Nationale par quatre caisses de stèles découvertes depuis le tragique accident du *Magenta*. Ces inscriptions, plus heureuses que leurs devancières, sont arrivées intactes.

M. le baron de Walteville, directeur du bureau des sciences et lettres au ministère de l'instruction publique, ayant eu l'idée féconde de former un Musée des Missions, les inscriptions de Carthage, jusqu'ici déposées dans la salle des cartes à la Bibliothèque Nationale, ont pris, en mars 1878, le chemin du Palais de l'Industrie aux Champs-Élysées ; elles y ont orné les murs de l'escalier d'honneur : depuis elles ont fait retour à la Bibliothèque Nationale.

Le musée du Louvre, dont le budget est malheureusement trop restreint, met à son grand regret, de l'hésitation à recevoir, même à titre de don, les objets dont il faudrait même payer le port. Les fonds très limités de ma mission ne me permettant pas non plus d'avancer des frais de transport, j'ai dû laisser sur place ou envoyer à Alger nombre de débris très intéressants qui n'auraient pas été déplacés à Paris.

Les dix-neuf premières inscriptions découvertes à Carthage (25 au 27 août 1874) sont aujourd'hui encastrées dans les murs latéraux d'une fenêtre d'une salle du rez-de-chaussée au Louvre. La direction des Antiques a exposé, dans la salle phénicienne, la grande inscription punique de Mdeina (Altiburos) trouvée par moi aux environs du Kef en Tunisie. Le 29 septembre 1875 j'ai également remis pour le Louvre à M. l'amiral Roze quatre caisses contenant les fragments de la statue de Sabine, trouvées à la fouille H, la double inscription romaine gravée sur un cube en pierre (voir *Inscriptions grecques et romaines*, page 114) et l'inscription grecque du cimetière du Kef. Malgré l'explosion du *Magenta* les fragments de la statue de Sabine ont été retrouvés excepté le bas du visage. (Voir *Fouilles à Carthage*, page 23.)

Enfin en janvier 1876 j'expédiai au Louvre, et à titre de don, les envois suivants : 1° Un bas-relief en marbre blanc représentant une femme dans l'attitude de la prière, sans tête : 2° Deux Hermès en pierre. Ces trois objets, trouvés à Carthage à la fouille II, m'ont paru dignes du

Musée du Louvre, l'un à cause du fini du travail, et les deux autres à cause de la rareté relative de ces sortes de monuments. Ces diverses sculptures sont exposées sur le palier de l'escalier de la colonnade au Louvre. Tous les autres débris romains décrits sous le titre *Fouilles à Carthage*, pages 11 et suiv. et représentés sur les trois planches intercalées dans le texte, ont été envoyés au musée-bibliothèque d'Alger. En voici du reste, le détail sommaire :

Une caisse S. M., n° 1, contenant : une petite colonne en marbre blanc avec une inscription grecque; un petit bloc en marbre blanc portant une inscription romaine dédiée à Neptune Sarapis, assez fruste; le bas d'une statue de femme; un fragment de statuette d'enfant; une inscrip-



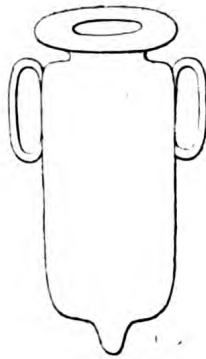
tion romaine, sur un bas-relief surmonté d'un pied d'enfant (cassé); fragments de deux grosses mains; un buste et un thorax d'enfant sans tête; une tête de crocodile; un fragment de visage avec barbe; une grappe de fruits; bas-relief représentant la partie inférieure d'un enfant; petite inscription grecque incomplète; une tête de femme sur bas-relief; une statuette sans tête; un fragment de thorax. Les quatre inscriptions grecques et romaines ci-dessus sont dédiées à Neptune Sarapis; elles ont été trouvées, ainsi que les autres objets sus-mentionnées, près des citernes du bord de la mer, à Carthage, à la fouille H, à l'endroit même où était la statue de Sabine présentement au Louvre. (Voir *Fouilles à Carthage*, pages 20 à 22).

Une caisse S. M., n° 2, contenant: un pied de soixante centimètres de long, chaussé du cothurne et encore revêtu de peintures rouges; une tête supposée de Jupiter; une tête aux cheveux frisés assez mutilée; une idole punique (voir ci-dessus); une tête de femme mutilée dans le bas,

un petit pied chaussé d'une sandale; une main tenant une coquille; un petit buste sans tête; un enfant couché sur le dos (fruste); une corne d'abondance; un casque sur un fragment de bas-relief; une chimère assez abîmée sur un fragment de bas-relief.

Une caisse S. M., n° 3, contenant : une belle tête laurée (l'empereur Hadrien?); une poitrine de femme; le bas d'un buste dont la tête, aux cheveux frisés, se trouvait dans la caisse n° 2; deux inscriptions romaines; une corne d'abondance; un petit pied.

Une caisse S. M., n° 4, contenant : une tête d'Apollon surmontée d'un attribut commun à ce dieu et à Jupiter, le modius, le bas d'un buste de Manéthon (historien grec de la Sicile?); une inscription grecque bien conservée; un fragment de bas-relief très fini, une grosse tête de femme mutilée; un trépied d'autel; un grand thorax en marbre blanc; une statue



de taille ordinaire sans tête ni jambes; une stèle funéraire; une inscription romaine I REGINAE, etc.; une autre inscription romaine MIGATIAE, etc. (Voir *Fouilles à Carthage*, page 117.)

Une caisse S. M., n° 5, contenant : une belle main en marbre blanc s'appuyant sur un glaive; une tête d'homme avec barbe, en pierre dite Savouan; un pied d'autel domestique représentant Bacchus, Silène et Cibèle; un fragment de bas-relief représentant un homme sauvant une femme.

Tous ces objets, comme les précédents, proviennent de Carthage.

Une caisse S. M., n° 6, contenant : dix-neuf lampes romaines; treize plats romains; une coupe en terre vernie noire; huit vases de formes différentes; six couvercles d'amphores; deux dieux lares; deux sortes de bouteilles; trente fioles en terre cuite; un creuset d'orfèvre; des balles de fronde en terre cuite; une boîte renfermant une très belle

coupe en verre; des monnaies puniques en cuivre; une monnaie romaine en argent et deux petits gobelets en terre très fine.

Une caisse S. M., n° 7, contenant : quatre urnes funéraires en terre cuite; une amphore très gracieuse de forme (page 133).

C'est le produit des fouilles opérées à Utique : ces objets ont pour principal mérite de provenir d'une cité antique dont les Musées ne possèdent absolument rien.

J'ai décrit une bonne partie de ces poteries et verres sous le titre « de *lampes romaines*, etc. » page 56; on en trouvera la représentation dans les feuilles de cet ouvrage.

Le nom de l'amiral Roze est désormais inséparable de l'explosion du *Magenta* et du sauvetage des stèles de Carthage. J'adresserai ici de nouveaux remerciements à sa mémoire pour l'amabilité avec laquelle il s'était chargé de transporter mes envois en France, ainsi que pour le zèle avec lequel il a pris part à leur sauvetage.

M. L. Koenig, lieutenant de vaisseau, attaché en 1875 à la direction du mouvement du port à Toulon, et M. Windham ont, également, prêté tout leur concours à la recherche, dans la rade, des antiquités puniques et romaines de Carthage. Ils ont mis leurs soins à retrouver le bas du visage de Sabine. Primes offertes et efforts tentés, tout est resté sans résultat. Je prie, de nouveau, ces messieurs de vouloir bien recevoir l'expression de mes vifs remerciements pour leur aimable concours.

A titre de documents je reproduis ci-dessous quatre lettres de l'amiral Roze et du lieutenant Koenig, relatives au sauvetage des antiquités que le *Magenta* avait été chargé de porter de Tunis en France :

Thétis, à Toulon, 20 mai 1875.

Cher monsieur,

Je suis très sensible aux sentiments de sympathie que vous avez bien voulu m'exprimer à l'occasion du sinistre du *Magenta*. C'est en effet un cruel événement que rien ne pouvait nous faire prévoir et qu'aucune force humaine n'a pu conjurer; notre brave équipage animé par son commandant, par les officiers et par chacun de nous a fait des prodiges d'efforts et s'est conduit comme on devait s'y attendre avec des hommes de cœur dont nous connaissions le courage et dévouement. N'ayant eu à constater aucune imprudence, il appartient sans doute à la science de trouver la cause de cette combustion spontanée qui s'est traduite en quelques minutes par la transmission vertigineuse de l'inflammation dans toutes les parties du vaisseau.

Dès les premiers moments qui ont suivi la perte du *Magenta*, j'ai pensé aux caisses d'antiquités que nous avions remises jusque-là avec tant de soins, et que nous devions débarquer le lendemain matin; nous étions à Toulon depuis quelques heures seulement quand l'incendie a éclaté, et nous étions bien loin de le prévoir. C'est avec un profond regret que

j'ai vu engloutir avec le vaisseau des objets aussi précieux, mais j'ai l'espoir qu'ils n'auront pas souffert autant que nous pouvions le craindre, car la partie de l'avant où ils étaient placés a été relativement moins endommagée, et les recommandations les plus expresses ont été faites pour chercher à les retirer quand il sera possible aux plongeurs de les atteindre.

Veuillez croire à tous mes regrets, cher monsieur, et agréer la nouvelle assurance de mes sentiments bien dévoués.

Vice-Amiral ROZE.

Toulon, le 15 décembre 1875.

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 7 décembre courant, j'ai l'honneur de vous informer qu'un grand nombre d'inscriptions, ainsi que diverses parties de la Vénus punique ont déjà été retrouvées; leur état de conservation est généralement satisfaisant. Ces précieux débris ont été placés avec le plus grand soin dans un des magasins du port; mais il m'est impossible de vous en fournir la nomenclature. Par ma lettre du 3 décembre courant, j'ai prié M. le ministre des beaux-arts de vouloir bien m'envoyer une copie du bordereau que vous lui avez sans doute adressé en lui annonçant votre envoi. Je n'ai reçu encore aucune réponse. Je désirerais également qu'on envoyât une personne compétente pour diriger le classement et l'emballage de ces objets, un très grand nombre de caisses ayant été détruites par le feu.

Agréez, etc.

Le Vice-Amiral commandant en chef, Préfet maritime.

PENHOAT.

Toulon, le 28 décembre.

Monsieur,

J'ai été très honoré de votre lettre datée du 21 décembre, et je me suis enpressé d'en donner connaissance à M. le Directeur des mouvements du port. Sitôt que nous avons vu dans le *Monde illustré* la restitution de la statue, des ordres ont été donnés aux plongeurs de rechercher le bassin et la tête, les deux seules pièces qui nous manquent. La lecture de votre lettre a engagé M. le Directeur à réitérer ses recommandations. J'ai aussi montré votre lettre à un de mes collègues, M. Windham qui est spécialement chargé des opérations de sauvetage.

Croyez bien que tout sera mis en œuvre pour retrouver ce qui manque. Nous avons tous compris, monsieur, la profonde douleur que vous avez dû ressentir en apprenant que le fruit de vos fatigues et de vos recherches avait si misérablement péri en rade de Toulon. Heureusement il nous reste une consolation. — Beaucoup de débris et d'inscriptions ont été retrouvés. — Il y avait dû avoir plus de fumée que de flammes dans la partie du bâtiment où se trouvait votre envoi; la formidable explosion qui a désagrégé le navire, a causé certainement un contre-coup terrible à tous ces antiques fragments.

On a retiré de l'eau, à peine abîmée la double inscription romaine dont la face principale, porte.

M. Aurelio Caes, imp.....

Hadrian-Antonini Augusti.

.

.

Nep. trib. potest VI. Cas II,

plus une très grande quantité d'inscriptions gravées.

Le tout est bien noirci, bien calciné, mais enfin il y a des morceaux intacts. — On a retiré des caisses entières, non brûlées, le bois seul avait été un peu léché par la flamme.

Pour en revenir à Sabine, que nous appelions tous Vénus punique, ainsi que nous avaient dit les officiers du *Magenta*, si l'on retrouve le bassin et la tête, le mal sera en partie réparé. La pauvre statue aura plus été abîmée en trois heures que dans les quinze siècles précédents.

L. KOENIG.

Lieut. de Vaisseau à la direction des mouvements du port, Toulon.

Toulon, le 2 février 1876.

Mon cher monsieur de Sainte-Marie,

Ainsi que vous le disiez dans votre dernière lettre, si je ne vous ai pas écrit, c'est que je n'avais aucune nouvelle rassurante à vous envoyer au sujet de Sabine.

On a cherché, on a offert des primes, rien n'a abouti jusqu'à présent. Les mêmes scaphandriers qui avaient trouvé les premiers fragments, continuent tous les jours à plonger, mais il faut croire que les perturbations dues à l'explosion sont tellement importantes qu'il est impossible de retrouver quelque chose même lorsqu'on en désigne exactement la place.

Au reçu de votre dernière lettre j'ai encouragé de nouveau les plongeurs, tous m'ont dit avoir beaucoup cherché sans résultat. Malgré cela, il ne faut désespérer de rien ; il suffit d'un heureux hasard, et croyez bien, mon cher monsieur, que tout le premier j'éprouverais une grande joie à ce que l'on retrouve les fragments qui permettraient de restituer pour la deuxième fois la statue.

Pour le moment, je ne puis que vous faire part de tous mes regrets de ne pas avoir pu vous seconder plus efficacement, les recherches n'ayant abouti jusqu'à présent qu'à retrouver un morceau très endommagé du fragment qui figurait le bassin et les hanches de Sabine.

Agréez, etc,

L. KOENIG.

ESSAI SUR LA TOPOGRAPHIE DE CARTHAGE

ORIGINES DE CARTHAGE

On sait que selon une tradition que Virgile (1) a embellie et que Justin (2) a conservée, Carthage aurait été fondée par Didon, femme de Sichée et sœur de Pygmalion, roi de Tyr.

Philistus de Syracuse (3), Appien (4), Eusèbe et saint Jérôme (5) en attribuent la fondation à Zorus et à Carchédon, chefs d'une émigration tyrienne.

Cette dernière tradition ne doit pas être prise à la lettre, non plus que la précédente : Zorus et Carchédon sont les noms grécisés de Tyr et de Carthage. De Sour, Tsor (Tyr), les Grecs ont fait Zorus, et de Karth-Hadacht (Carthage), Carchédon, et ils ont métamorphosé en personnages légendaires les deux villes dont il s'agit. Tyr a donné naissance à Carthage, voilà le fait historique qui est à la base de cette légende. Bochart (6) et Vossius (7) ont déjà mis ce point en lumière.

Nonnus (8) rapporte, d'autre part, que Carthage a été fondée par Cadmus et par sa femme Harmonie. Le nom de Καδμεία, souvent donné par les poètes grecs à Carthage, fait allusion à la même légende. Le nom de Cadmus est tiré du mot hébreu *Kedem* [קדם] (Orient). Cadmus est

1. *Enéide*, chant 1, vers 364 à 369.

2. Livre XVIII, § 5.

3. Frag. des historiens grecs. Vol. I. collection Didot, p. 190, fragmenta incerta 50.

4. *Ὀικιστὰς δ' αὐτῆς ἐγένοντο Ζώρος τε καὶ Καρχηδών*. Livre VIII, § 1.

5. *Chronique d'Eusèbe*, trad. par saint Jérôme, pag. 78, Bordeaux, 1684.

6. *Géographie Sacrée*, Paris, 1646, pages 511 et 512.

7. *Variarum observationum libri*, Londini, 1685, page 52.

8. Collection Teubner, 2 vol. Leipzig, 1857 et 1858, chant IV.

la personnification de ces colons de race sémitique, auxquels Carthage a dû l'existence. Le mot a été grécisé et est devenu un nom d'homme comme ceux de Zorus et de Carchédon. Justin (1) raconte qu'à leur arrivée de Phénicie, les nouveaux colons de Carthage reçurent des présents des habitants d'Utique, qui furent heureux de retrouver en eux des frères. Procope (2) et Suidas (3) rapportent même qu'on aurait trouvé, en Numidie, un monument, avec cette inscription en langue punique : *Nous sommes ceux qui ont été chassés de leur pays par le brigand Josué, fils de Navé*. Selon une tradition conservée dans le Périple de Scylax (4), Carthage aurait été bâtie par les Phéniciens. Malgré le peu de créance qu'on doit faire de ces histoires, elles attestent que les Carthaginois avaient conservé les sentiments du lien qui les unissait à la côte asiatique. Le témoignage des anciens est d'ailleurs unanime sur ce point. Saint Augustin, dont l'autorité est considérable en ces matières, raconte que, lorsqu'on demandait aux paysans habitant les environs de Carthage quelle était leur origine, ils répondaient qu'ils étaient Cananéens. Nous trouvons une donnée analogue déjà dans Hérodote (liv. III, parag. xix). On y lit que Cambyse voulant faire voile contre cette ville, « les Phéniciens se refusèrent à lui obéir, se disant liés par les plus grands serments et déclarant qu'ils ne commettraient pas l'impiété de porter la guerre contre leurs propres enfants. »

Voici, enfin, ce que Tite-Live a écrit à ce sujet :

« Carthage a été fondée (5) par une colonie venue de Tyr, ville de Phénicie ; ce qui se prouve, tant par le témoignage de l'histoire ancienne que par l'amitié que ces deux peuples ont conservée l'un pour l'autre, pendant tout le temps de leur bonne fortune, et par la ressemblance qui se trouve encore aujourd'hui dans leur langage. »

Le déchiffrement des inscriptions sémitiques est venu confirmer le témoignage des auteurs anciens, en prouvant que la langue et l'écriture des Carthaginois étaient identiques à celles des Phéniciens. Les Carthaginois, comme les Phéniciens, ont, en effet, une langue qui diffère à peine de celle du peuple hébreu et une même origine sémitique.

1. Livre XVIII, parag. 5.

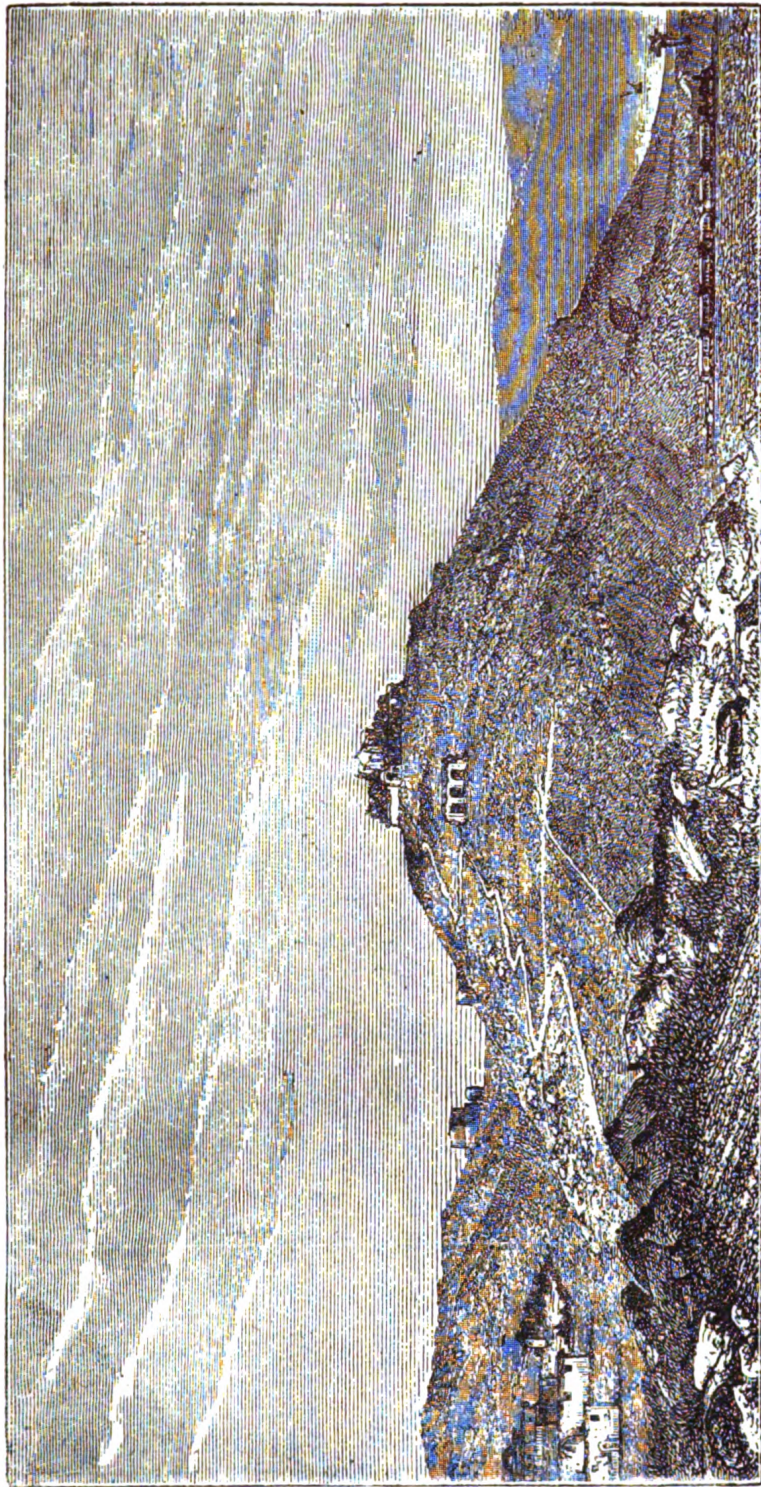
2. Procope ; voir Louis Marcus, *Histoire des Vandales*, Paris, 1838, page 236.

3. Suidas, *Lexicon*.

4. Édition Didot, Paris, 1859, *Geog. Greci minores*, tome I, page 89, § 111.

5. *Histoire romaine*, de Tite-Live, livre XVI, § 1, tome II, Elzévir, 1645.

MISSION A CARTHAGE



Vue de Byrsa, prise du côté de Tunis, par M. Caillat fils.

DATE DE LA FONDATION DE CARTHAGE

Selon Appien (1), Carthage avait existé pendant sept cents ans lorsqu'elle fut détruite par Scipion : elle aurait donc été fondée en 846 av. J.-C. Tite-Live (2) en place la fondation soixante-dix ans avant celle de Rome, Justin (3) soixante-douze ans avant Rome. En s'appuyant sur ces données, Dureau de la Malle place la fondation de Carthage en l'an 878 avant J.-C. Beulé indique l'an 813 (4). D'autre part, Eusèbe (5) et Procope disent que Carthage fut fondée après le siège de Troie, tandis que Vossius en place la fondation avant ce siège (p. 52). Ces divergences d'opinion n'ont rien d'étonnant. Comment les écrivains de l'antiquité auraient-ils recueilli une date précise, puisque les colons tyriens ignoraient eux-mêmes l'avenir réservé à Carthage ?

Les Tyriens ont-ils même été les premiers habitants de Carthage ? Aujourd'hui encore, on n'a pas pu se mettre d'accord sur ce point. D'après une opinion accréditée par Movers (6), la ville tyrienne aurait été précédée par une colonie sidonienne, à laquelle se rattacherait la légende de Didon (*Sidonia Dido*), ainsi que l'appelle Virgile. Le nom de Kambè, donné quelquefois par les auteurs anciens à Carthage, celui même de Byrsa, seraient des traces de la Carthage primitive. Mais cette opinion, qui ne manque pas d'être séduisante, a été combattue récemment par un autre savant allemand, M. O. Melzer.

LES NOMS DE CARTHAGE

Une étymologie, plus ingénieuse que vraie, a été religieusement conservée par Appien et par Virgile (7) sur la signification de Byrsa : βύρρα

1. *De Rebus puniciis*, livre VIII, § 132. Voir égal., livre VIII, § 1 ΚΑΡΧΗΔΟΝΑ ἔτεσι πεντήκοντα πρὸ ἀλώσεως Πάριου.

2. Livre XVI, § 1, tome II, Elzévir, 1645.

3. Livre VIII, § 6.

4. *Fouilles à Carthage*, Paris, 1861, p. 1.

5. Déjà cité p. 78.

6. *Die Phœnizien*, Bonn, 1841.

7. Sur ces bords à leur ville ils cherchaient une place
Et leur ruse innocente achète autant d'espace
Que la peau d'un taureau dépouillé par leur main
Pourrait en s'étendant embrasser de terrain.

(*Enéide*, liv. I, vers 367, traduction de Delille.)

(peau de cuir). Le nom de Byrsa n'est pas grec d'origine ; il est tiré du mot hébraïque **בצרה**, Bosra (citadelle), dont la racine est **בצר**, fortifier, défendre. Pour éviter une cacophonie les Grecs firent de Bosra (Borsa, Bursa), Byrsa, et y trouvèrent l'étymologie que l'on sait. Cette même racine sert à former les noms d'un certain nombre de villes, soit en Palestine, soit dans les pays voisins. En arabe, la racine de **بُصْرَة** n'a pas le même sens ; elle signifie terrain sablonneux sans végétation. Une autre racine arabe, qui paraît identique à la racine hébraïque **בצר**, a été employée pour désigner une ville de Mésopotamie (Bassora), **بَصْر** indique l'action de couper, de retrancher.

Le nom de Byrsa était donné plus spécialement à l'Acropole. Carthage était le nom de la cité qui s'élevait autour de Byrsa. Carthage, en phénicien **Karth Hadacht**, voulait dire : Ville nouvelle (1). Il répond au grec **Νεάπολις** (Naples, Naplouse, etc.) si fréquent sur les côtes de la Méditerranée. C'est un de ces noms que les marins de tous les pays aimaient à donner aux cités qu'ils fondaient, soit en souvenir de leur métropole, soit par opposition à quelque vieille ville près de laquelle la ville neuve s'était élevée. D'après une tradition assez généralement reçue, ce nom aurait été donné à Carthage par opposition à Utique (*Atik*, ancien), laquelle était aussi une colonie tyrienne (2), mais plus ancienne. Il se pourrait néanmoins que ce nom eût une origine différente, et que la ville vieille ne fût autre que la ville sidonienne, auprès de laquelle la colonie de Tyr était venue s'établir.

On trouve aussi quelquefois, pour désigner Carthage, un autre nom, dont le sens nous échappe : Kambé ou Kakkabé. Là encore, l'imagination orientale s'est donné carrière, et a créé un mythe pour expliquer un vieux nom dont le sens était déjà devenu inintelligible. On raconte que lorsque les Tyriens jetèrent les fondements de Carthage, ils y auraient trouvé la tête d'un cheval (*Khar*, tête et *rekkaba*, cheval, Kharkaba, Kakkabé) (3). C'était déjà l'emblème des navires de Tyr, ce fut aussi l'emblème de Carthage : on le retrouve sur les monnaies d'or et d'argent frappées par cette ville.

1. *Et Carthadam dixit quod Phenicum ore exprimit civitatem novam.* (Solin.)

2. Tite Live, 2^e décade, livre VII. Voir également édition elzévir, 1645, livre XVI.

3. En creusant (le terrain) on y trouva une tête de cheval, symbole de valeur et de puissance qui semblait consacrer le siège de la cité nouvelle. (Justin, livre XVIII, § 6.)

POSITION DE CARTHAGE

Pendant longtemps, les auteurs modernes ont été en désaccord sur la position de Carthage; la plupart croyaient que les ruines mêmes en avaient disparu complètement. Polybe a ainsi décrit l'emplacement de Carthage : « Elle est située dans un golfe, sur une pointe qui forme une espèce de presqu'île; elle est renfermée, en grande partie, entre la mer et un lac; l'isthme qui rattache la ville a environ vingt-cinq stades de largeur. Du côté qui regarde la mer, à quelque distance, sur la mer, on rencontre Utique, du côté du lac, Tunis (1). » Appien nous a conservé, sur le même sujet, les détails suivants, évidemment empruntés à Polybe : « Sita autem erat Carthago in intimo sinu amplo, peninsulæque formam referebat. Cervix enim eam a continenti separabat tria millia passuum patens in latitudinem. Ab ea cervice lingua quædam oblonga semistadium circiter lata excurrerebat versus Occidentem inter stagnum et mare (2) ».

Ces renseignements, si précis et si faciles à contrôler lorsqu'on se trouve sur les lieux, n'ont pas suffi à Mannert (3) et à ses devanciers. Ils ont commis des erreurs nombreuses sur la position et sur la topographie de Carthage; l'un d'eux, M. Rabusson (4), a été jusqu'à vouloir placer Carthage à Bougie, en Algérie. Ces données ont été corrigées et relevées avec autorité par le capitaine Falbe, M. Beulé et Dureau de la Malle (5) Pour ce faire, ce dernier n'a eu qu'à citer les deux passages ci-dessus de Polybe et d'Appien, et à les comparer à la position actuelle des ruines de Carthage.

Edrisi, qui a vu la Tunisie au XIII^e siècle, décrit ainsi l'emplacement de Carthage : « Une partie du lac (de Tunis) s'étend vers l'ouest, en sorte que, de ce côté, ses rives sont à trois milles et demi de Carthage (il a voulu dire de la Malka), ville actuellement ruinée et dont il ne subsiste qu'une portion entourée de murs de terre, nommé Moallaca (المُعَلَّة) et habitée par des chefs d'Arabes (6). »

Jusqu'aux travaux des auteurs contemporains, une grande obscurité a

1. Livre I, § 73.

2. *De Rebus punicis*, livre VIII, § 95.

3. *Géog. der Griechen und Römer*, vol. X, part. II.

4. *Carthage retrouvée*, J. Corréard, Paris.

5. *Topog. de Carthage*, Didot, 1825, p. 1 à 10.

6. *Géographie* d'Edrisi, traduite par Joubert, t. I, page 262. C'est bien la position indiquée par Appien et par Polybe qui disent que de Tunis on voyait Carthage.

régné sur la topographie de la rivale de Rome, qui n'a été illustrée que par sa chute. Shaw, Mannert, Humbert, Estrup, Ritter et Boetticher en ont donné les plans les plus divers. Appien et Polybe lèvent, cependant, tous les doutes que l'on pourrait concevoir, notamment Polybe, dont voici une autre citation : « Tunis est à cent vingt stades environ de Carthage qui, de presque tous ses quartiers, peut la voir. » (Polybe, livre XIV, parag. 10.) Par conséquent, de Tunis, on distinguait ce qui se passait autour de Carthage. Pour ces motifs, dans la seconde guerre punique, Scipion vint établir son camp à Tunis. Régulus, de Tunis, apercevait aussi les préparatifs auxquels Xantippe présidait sous les murs de Carthage.

M. Falbe, capitaine de vaisseau et consul général de Danemark à Tunis, a publié, en 1833, à l'Imprimerie Royale, à Paris, un plan de Carthage au 1/160,000 et un petit volume intitulé *Recherches sur l'emplacement de Carthage*. Ce plan, levé géométriquement, est le plus exact que nous ayons; il donne l'état des ruines en 1833. M. Falbe est le premier qui se soit occupé sérieusement, sur les lieux mêmes, de la topographie de la ville de Didon. C'est sur ses travaux que l'on s'est appuyé jusqu'ici. Ce plan est plutôt un relevé du terrain de Carthage qu'une restauration de ses ruines. M. Falbe a donné une grande importance aux détails modernes, tels que haies, maisons de campagne, etc. Les principaux monuments puniques et romains ne sont indiqués que par des n^{os} de renvoi, et les murs d'enceinte ne sont pas même pointillés. La brochure qui accompagne le plan et les gravures a moins de valeur archéologique.

Dureau de la Malle (Adolphe-Jules), a renfermé sous le titre de *Recherches sur la topographie de Carthage*, Paris, 1835, des études aussi exactes que possibles, sur les édifices de Carthage. Il a appuyé ses recherches sur des extraits des auteurs anciens et sur le plan de Falbe. Il a, en outre, donné deux plans de Carthage punique et romaine, dressés sur les lieux d'après Falbe et d'après ses indications. Dureau de la Malle a réduit au quart le plan de Falbe, c'est-à-dire à 1/640,000. Il prolonge au delà de la Marsa le quartier de Mégara; il place la nécropole nouvelle trop vers la Marsa, tandis qu'elle doit être reportée sur le Djebel Kaouï. Ces deux plans ont été reproduits dans l'*Univers* de Didot (1).

M. Beulé (2) a borné ses recherches aux fortifications puniques de

1. *Afrique, Carthage*, par Dureau de la Malle, 1844.

2. *Fouilles à Carthage*, Paris, 1860.

Byrsa, aux ports et à la nécropole de Gammart. On y trouvera des renseignements utiles tirés et des auteurs anciens et de l'étude des ruines de Carthage. M. Beulé n'a publié qu'un plan partiel des fouilles exécutées par lui à Byrsa et sur les ports : la partie relative aux ports contient une erreur de 143 mètres en longueur dont je parlerai plus tard.

M. N. Davis, chargé, il y a vingt ans, par le gouvernement anglais de fouilles à Carthage, a publié un volume, intitulé *Carthage and its remains* (1); il n'a pas donné de relevé de ses excavations.

Enfin les plans de Shaw, de Humbert, de Bœtticher, de Mannert et Estrup, qui ont eu pour objet la topographie de Carthage, ont tous été refutés par M. Beulé.

L'emplacement de la *Ville nouvelle*, fondée sur le littoral africain par les Tyriens, était admirablement choisi : située au fond d'un golfe qui, plus tard, a porté son nom, Carthage était abritée au nord par un large cap; à l'est, une baie formait devant elle un magnifique bassin où ses flottes venaient fuir la tempête avant d'entrer dans les ports; au sud, à l'ouest, deux lacs formaient comme un rempart naturel élevé contre les attaques de l'intérieur.

Au commencement la colonie occupa un monticule escarpé appelé Byrsa et ayant deux milles de circonférence; elle put s'y défendre facilement et de là surveiller la mer que parcourait sa flottille. Carthage, formée ensuite des terrains sis au pied de la colline, s'agrandit rapidement; aujourd'hui ses ruines, comprises entre Gammart, le Kram et le lac de Tunis, occupent une surface d'environ trente-quatre kilom. carrés.

QUELQUES MOTS SUR LE PANORAMA DE CARTHAGE

Lorsqu'on aperçoit, de la haute mer, la partie de la côte septentrionale de l'Afrique terminée par le cap Bon et par le cap Blanc, on voit, peu à peu, le golfe de Carthage se dessiner et se découper à l'horizon. A la pointe du golfe, sur le cap Carthage, on remarque la gracieuse et blanche ville arabe de Sidi-Bou-Saïd; à droite du cap, la plage de la Marsa, où devaient être les maisons de campagne des Carthaginois, et une partie du faubourg Mégara, puis les collines de Gammart où a été creusée la nécropole nouvelle; à gauche, le lac de Tunis, la Tœnia et, au bout de cette langue de terre, la ville de la Goulette. Après avoir doublé le cap Carthage, on distingue, sur la droite, une petite colline, couverte de

1. London, 1861.

verdure, ceinte de murs blancs et dominée par un édifice surmonté d'une croix : c'est la chapelle de Saint-Louis ! C'est Byrsa, l'acropole punique ! C'est Carthage ! Tout autour de la colline on remarque de vastes champs incultes et couverts de pierres. Ce sont les ruines de Carthage ! Lorsqu'on débarque à la Goulette, on distingue, à l'horizon, vers l'est, une longue chaîne de montagnes prenant naissance au cap Bon et s'enfonçant dans l'intérieur. Les pics principaux de cette chaîne sont l'Hamman el-Lif, le djebel Ressay et le Zaghouan. A l'Hamman el-Lif (*Marula colonia*) on trouve encore une source d'eaux chaudes estimées dans l'antiquité ; le djebel Ressay renferme des plombs très riches connus des Romains ; le mont Zaghouan, situé à cent kilomètres, formait jadis la tête d'un aqueduc construit par Hadrien en 136 après J.-C. et conduisant des eaux à Carthage. Au sud, dans un milieu un peu confus, et au fond du lac, on distingue Tunis et enfin, à l'ouest, les collines de l'Arriane, le fameux défilé de la Hache, où les mercenaires furent massacrés par les Carthaginois, et les collines de Giafar venant finir au lac de Soukra, à la hauteur de Gammart et de la Marsa.

Ce coup d'œil rapide et circulaire embrasse, en un instant, le terrain sur lequel s'est déroulée la majeure partie de l'histoire africaine de Carthage. Là a été son berceau, là se sont déchaînées la première guerre punique, les batailles de Régulus et de Xantippe, la guerre des mercenaires, le supplice de Giscon à Tunis, celui de Mathô sous les murs de Carthage, la lutte de Censorinus, de Manlius et de Scipion contre Asdrubal, Halmilcar, Hannibal, etc., et enfin le siège de Carthage, en 146 avant J.-C. Là a été le théâtre de la ruine de Carthage.

Depuis 1872 un chemin de fer relie Carthage à Tunis et à la Goulette.

ÉTAT ACTUEL DES RUINES

L'état actuel des ruines est loin d'être grandiose. Du haut de la colline de Byrsa, on aperçoit, au nord-est, les citernes du bord de la mer et, au nord-ouest, les débris des citernes de la Malka et quelques vestiges de l'aqueduc, courant entre Tunis et Carthage. Voilà tout ce qui reste, à la surface du sol, de cette ville de sept cent mille habitants (1), et dont les maisons avaient jusqu'à six étages. Au sud et au bout de la langue de terre qui sépare la mer du lac de Tunis, on remarque une petite ville

1. Strabon, livre XVI. Dureau de la Malle met ce chiffre en doute et donne à Carthage 250.000 h. (*Recherches sur la topog. de Carthage*, p. 41.)

appelée la Goulette. Elle doit son origine à des fortifications, élevées en 1535, par les Espagnols, lors de l'expédition de Charles V contre Barberousse. Les murs des fortifications contiennent, dit-on, de nombreuses inscriptions puniques, enlevées aux ruines de Carthage. Toujours au sud, et à 600 mètres de la colline de Byrsa, on distingue le village de



Chapelle de Saint-Louis de Carthage,
d'après une photographie de M. Garrigues.

Douar-Eschott contre lequel on remarque l'emplacement du cirque. Entre la Goulette et Douar-Eschott, je citerai l'ancien palais du général Khérédine, le Kram, le palais du Bey, appelé Carthagena; entre la mer et la colline de Byrsa, les palais de Moustapha-Ben-Ismaïl et d'Ahmed-Zarrouk. Au-dessus, plus au nord, le fort neuf; au nord, le village arabe de Sidi-Bou-Saïd, situé sur la pointe du cap Carthage. C'est une ville sainte; tout autour les ruines romaines abondent. Plus au nord, la Marsa, bornée

au nord-ouest par la colline de Gammart. Après Gammart, le lac de Soukra, et au delà les collines d'Utique, au nord-ouest le village de l'Arriane et enfin Tunis.

Tels sont les noms modernes du terrain *ubi Carthago fuit*.

LA CHAPELLE DE SAINT-LOUIS

Pendant ma mission, j'établis à Byrsa, c'est-à-dire à la chapelle de Saint-Louis, mon quartier général. C'est dans les bâtiments latéraux de cet édifice que je déposais provisoirement les stèles et les sculptures découvertes. C'est là que je remisais mes ouvriers pendant la pluie. C'est là que je montais lorsque je voulais embrasser l'horizon et me rendre compte de quelque emplacement d'édifice ancien.

Le 8 août 1830, le roi Charles X, dont la déchéance n'était pas encore connue à Tunis, contracta avec la Régence, par les soins de son consul général et chargé d'affaires, M. Mathieu de Lesseps, un traité en huit articles. Un article additionnel et secret, portant la même date, contenait la disposition suivante :

« Louange à Dieu l'unique auquel retourne toute chose.

« Nous concédons à perpétuité à Sa Majesté le Roi de France un emplacement dans la Maalka, suffisant pour ériger un monument religieux en l'honneur de Louis IX, à l'endroit où ce prince est mort. Nous nous engageons à respecter et à faire respecter ce monument consacré par l'Empereur de France à la mémoire de l'un de ses plus illustres aïeux. Salut de la part du serviteur de Dieu, Hussein Pacha, Bey, que le Très-Haut lui soit favorable ! Amen.

« Le 17 de safar de l'année 1246 de l'hégire.

« Fait au Bardo, le 8 août 1830.

« Le Consul général, chargé des affaires du roi,

« M. LESSEPS » (1).

Hussein Bey ne pouvait faire à Charles X un don plus exceptionnel ; on n'avait encore vu aucun prince musulman aliéner, volontairement, même une parcelle de son territoire en faveur d'un prince chrétien. Le consulat de France reçut, en outre, la faculté de déterminer l'emplace-

1. Rousseau (Alphonse), *Annales Tunisiennes*, Alger, 1864, pp. 515 et 516.

ment et de prendre autant de terrain qu'il le jugerait nécessaire. M. de Lesseps chargea de cette mission son fils Jules. Celui-ci, après avoir attentivement examiné les ruines de Carthage, décida que la chapelle serait construite sur Byrsa même, au centre de l'acropole punique, sur le temple d'Esculape (Eschmoun). Louis-Philippe donna son approbation à ce projet et M. Germain, architecte, fut chargé de l'érection du monument.

Diverses raisons avaient déterminé le choix de cet emplacement. Joinville rapporte que le roi de France ayant débarqué sur la plage de Carthage, établit son camp contre un castel arabe situé sur une colline qui dominait la mer. L'acropole est encore le seul point des environs qui réponde bien à cette indication. C'est donc là que Louis IX a dû expirer. On s'en convaincra en étudiant, comme je l'ai fait, sur place, la topographie du terrain compris entre la mer et Tunis. Louis IX, battu et rejeté des murs de cette ville, ne pouvait, avant de reprendre la mer, faire autre chose que de se placer sur une éminence pour assister à l'embarquement des troupes et pour surveiller l'ennemi du côté du lac. A son arrivée, le roi de France avait débarqué à peu près au même point, c'est-à-dire entre les citernes du bord de la mer et la maison du Bey sise à Carthagena.

La chapelle fut commencée en 1841 et consacrée en 1845.

On a voulu donner à ce monument l'apparence d'un riche marabout européen. Sur la porte, on lit l'inscription suivante :

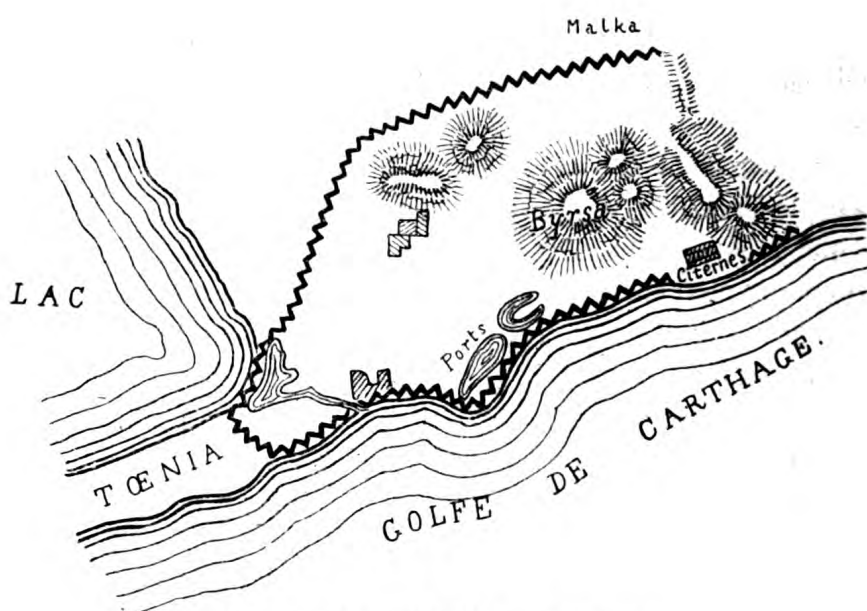
LOUIS PHILIPPE PREMIER, ROI DES FRANÇAIS
A ÉRIGÉ CE MONUMENT
EN L'AN 1841
SUR LA PLACE OÙ EXPIRA LE ROI SAINT LOUIS SON AIEVL

Les découpures sur plâtre qui ornent le plafond de la chapelle et le maître autel rappellent les travaux de l'Alhambra. Au fond du sanctuaire, une magnifique statue de marbre blanc représente saint Louis en costume fleurdelisé avec le sceptre et la couronne. La statue est de M. Seurre (1); elle a été transportée, de la mer sur la colline de Byrsa, à force de bras, par les soldats musulmans du Bey.

Autour de la chapelle s'étend un bosquet clos de murs. En avant, vers le sud, on a construit un large corps de bâtiment réservé aux aumôniers. A droite et à gauche, l'architecte a ménagé deux petits péristyles où

1. Charles-Marie-Émile, né à Paris le 22 février 1798, mort le 10 janvier 1858.

sont encastrés des fragments de sculptures antiques trouvées dans les fondements. Au pied de la chapelle vers le nord-est est un petit cimetière qui garde les dépouilles de marins français morts en rade de la Goulette et d'autres français résidant en Tunisie ; çà et là dans le jardin gisent des débris antiques.



Croquis de l'enceinte de Carthage punique.

Pour introduire plus de clarté dans la description des ruines que Byrsa domine de toutes parts, je diviserai cet essai en deux parties, *Carthage punique* et *Carthage romaine*.

1. CARTHAGE PUNIQUE

A. Enceinte, murs, fortifications, quais et circonférence.

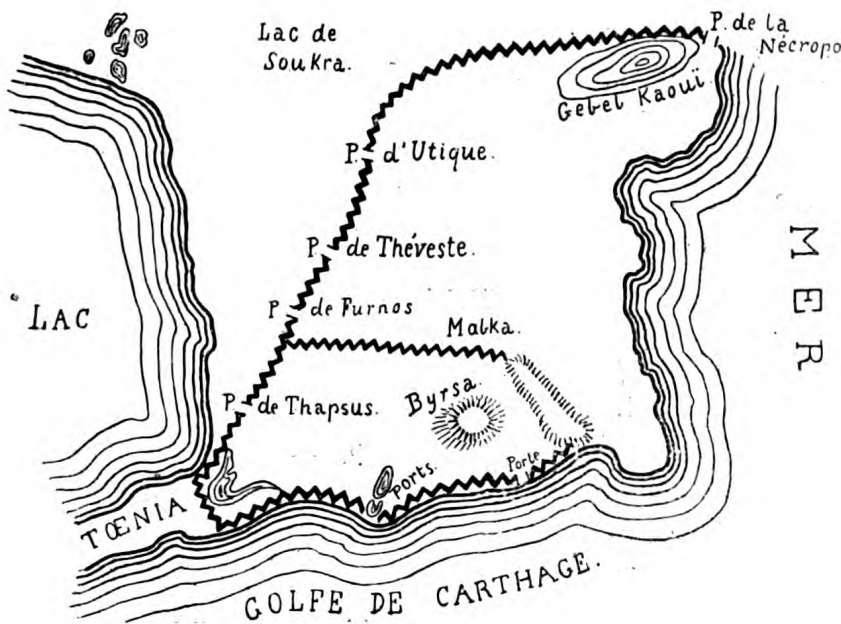
Les auteurs anciens (1) s'accordent à dire que les commencements de la Carthage punique furent humbles ; les colons se contentèrent, dans

1. Voir notamment Appien : *de Rebus Punicis*, liv. VIII, p. 1 ; Justin, liv. XVIII, § 4 et 5 ; Tite-Live, livre XVI.

l'origine, d'entourer d'un mur la colline (Byrsa) achetée aux indigènes. La ville ayant pris de l'extension et les ports ayant été creusés, il fallut les protéger par une fortification.

Une enceinte fut élevée en travers de la Tœnia (à l'endroit où cette langue de terre se réunit à la terre ferme) et continuée le long du lac de Tunis, jusqu'à la Malka, village situé derrière Byrsa au nord-ouest.

Du côté de la mer, un autre mur commençant aux ports côtoyait le rivage et allait jusqu'au point où se trouvent aujourd'hui les citernes du



Croquis de l'enceinte de Carthage romaine.

bord de la mer. A cette hauteur, Carthage était défendue, jusque derrière Byrsa, par une succession de collines venant mourir à la Malka et faisant face à la pointe du cap Carthage, lequel est lui-même très escarpé. Lorsque les guerres puniques éclatèrent, la Carthage des Amilcar, des Annibal, etc., considérablement agrandie, était comprise entre la Tœnia et le lac de Tunis, Sidi-Bou-Saïd, le lac de Soukra et djebel Kaoui. Les murs d'enceinte formés, au dire d'Appien (livre VIII, § 95), d'une triple ligne, prenaient de la Tœnia au sud et remontaient, en ligne droite, au nord-ouest, jusqu'au lac de Soukra pour s'appuyer contre le djebel Kaoui; au nord et au sud-est il y avait la mer.

Les détails qui précèdent sont le résultat de recherches faites par

moi, sur les lieux, avec l'aide des auteurs anciens. Appien, le principal d'entre eux, donne, à ce sujet, les indications suivantes (1) :

« Vers la mer la ville était ceinte d'un simple mur parce que de ce côté elle était entourée de rochers. Vers le midi et vers le continent, où était Byrsa, il y avait un triple mur, haut de trente coudées, et large de trente pieds. Ce triple mur était flanqué d'ouvrages de défense et de tours placées à deux *jugera* (arpents) l'une de l'autre et ayant deux étages. La hauteur de ces murs était partagée en deux voûtes superposées ; ces murs étaient vides et larges à l'intérieur : dans la partie inférieure il y avait trois cents éléphants avec les chambres aux provisions ; en haut, il y avait des écuries pour quatre mille chevaux et des magasins de foin et d'orge ; vingt-deux mille fantassins et quatre mille cavaliers... seul l'angle du mur, situé du côté de la *Tœnia* et vers le port, était faible(2). »

J'incline à croire que Appien, en copiant Polybe (3), l'a mal compris et que Carthage n'avait qu'un seul mur à deux étages. Cela ne résulte-t-il pas des explications qu'Appien donne en bas de l'extrait ci-dessus ? Lorsque Scipion force les murs de Carthage, par Mégara et par les ports, il n'est nulle part question d'un triple mur.

Un large fossé précédait les fortifications (Appien, livre VIII, parag. 97) ; cela paraît suffisant si on se rappelle la largeur et la hauteur des murs que de nombreuses tours et des ouvrages avancés défendaient. C'est aussi l'opinion de Mannert.

Strabon donne aux murs de Carthage un développement de trois cent soixante stades (64,800 m) (livre XVII, p. 832). Ce chiffre est peut-être exagéré, il convient de le réduire ; le terrain, occupé par la ville, selon Tite-Live (4), avait vingt-trois milles romains, et, suivant Orose (5), vingt-deux mille pas. Strabon donne à Carthage sept cent mille habitants et d'autres auteurs moins de quatre cent mille.

Appien (6) nous montre Scipion élevant un mur fortifié en travers de la *Tœnia* et un autre le long du lac ; c'est-à-dire en face des murs de Car-

1. Appien, livre VIII, § 95 et 99.

2. Voir, dans l'ouvrage de M. Daux, *les Emporia Phéniciens* (Paris, Plon), une coupe idéale des murs de Carthage. — Le colonel Hennebert a reproduit ce plan, planche II du tome I^{er} de son *Histoire d'Annibal*, Imprimerie Nationale, 1870. Voir également l'appendice D du I^{er} vol. du colonel Hennebert.

3. Liv. XXXIX, I, 6, Polybe dit que Scipion franchit les murs sans rien spécifier.

4. Livre LI.

5. Livre IV, § 22.

6. Livre VIII, § 125.

thage. Du côté des quais de Carthage, le général romain établit des machines. Ces détails nous donnent exactement la configuration de l'enceinte.

M. Beulé (1) a recherché soigneusement les vestiges des murs puniques de Carthage, à laquelle il donne cinq heures de tour.

Un fragment du mur punique de Byrsa est encore visible entre la chapelle de Saint-Louis et la mer au sud-est. Appien (liv. VIII, parag. 121) parle d'un quai construit par les Carthaginois en avant du port Cothon. Ce quai se prolongeait peut-être jusque vers les citernes du bord de la mer. Dureau de la Malle (2) n'admet pas cette hypothèse ; de ce côté, selon lui, il n'y aurait eu que des murs et la côte aurait été défendue par d'énormes blocs de pierres, semblables à celles des jetées modernes. — Cette opinion est assez plausible, les habitants ayant intérêt, pour mieux se défendre à ne pas avoir de débouchés sur la mer. Ce qui le prouverait, c'est que la flotte de Scipion, attaquant les navires rangés sur les quais contre le Cothon, n'eut pas l'idée d'aller porter la lutte plus haut.

B. Portes.

Dureau de la Malle donne, sur le plan annexé à son ouvrage, les indications suivantes touchant les portes de Carthage :

Au-dessus de la Tœnia contre le lac, la porte de Thapsus ; plus haut, à la hauteur de la Malka, la porte de Furnos ; à la hauteur de la Marsa, la porte de Théveste, et en face du djebel Kaouï, la porte d'Utique ; enfin, de l'autre côté du djebel Kaouï, la porte de la Nécropole. Il a soin d'ajouter qu'il a lu ces noms dans les auteurs latins traitant de Carthage romaine. Il est, en effet, bien difficile de retrouver aujourd'hui les noms puniques de ces portes. La porte de Théveste a été indiquée par Dureau de la Malle au moyen d'une inscription (3). Des portes conduisaient du port marchand et du port militaire dans la ville. Appien le dit clairement, livre VIII, parag. 96 : « et propria erat porta quæ negotiatores e primo portu in urbem intromittebat. »

On aperçoit encore les vestiges d'une porte donnant sur le rivage, en dessous des citernes du bord de la mer. C'est probablement celle dont parle Appien (4) à propos de l'attaque de Mancinus : « Les Carthaginois

1. *Fouilles à Carthage.*

2. *Recherches sur la topographie de Carthage*, p. 55 et 56.

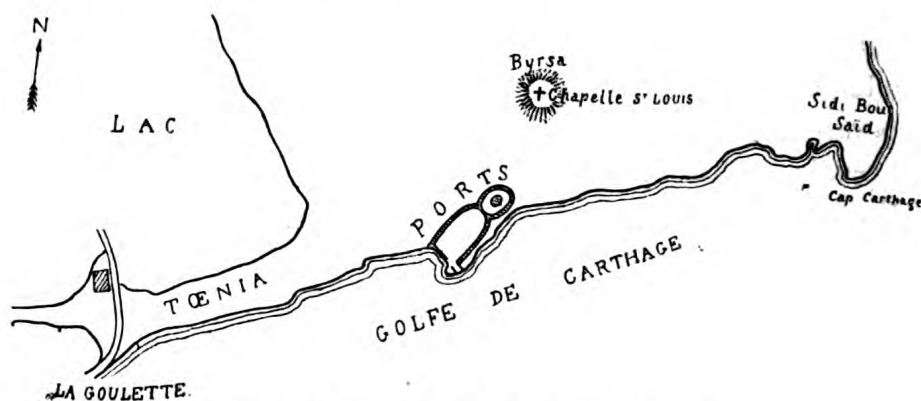
3. *Id.*, pages 89 à 91 et 219.

4. Livre VIII, § 113.

méprisant le petit nombre d'assaillants ouvrirent la porte donnant sur les rochers qui bordaient la mer et coururent à l'ennemi. »

C. Les Ports.

Les dernières découvertes de M. Beulé, et notamment ses fouilles sur les ports, m'engagent à recourir principalement à son autorité pour décrire la situation et l'aspect du Cothon.



Croquis de l'emplacement des ports de Carthage.

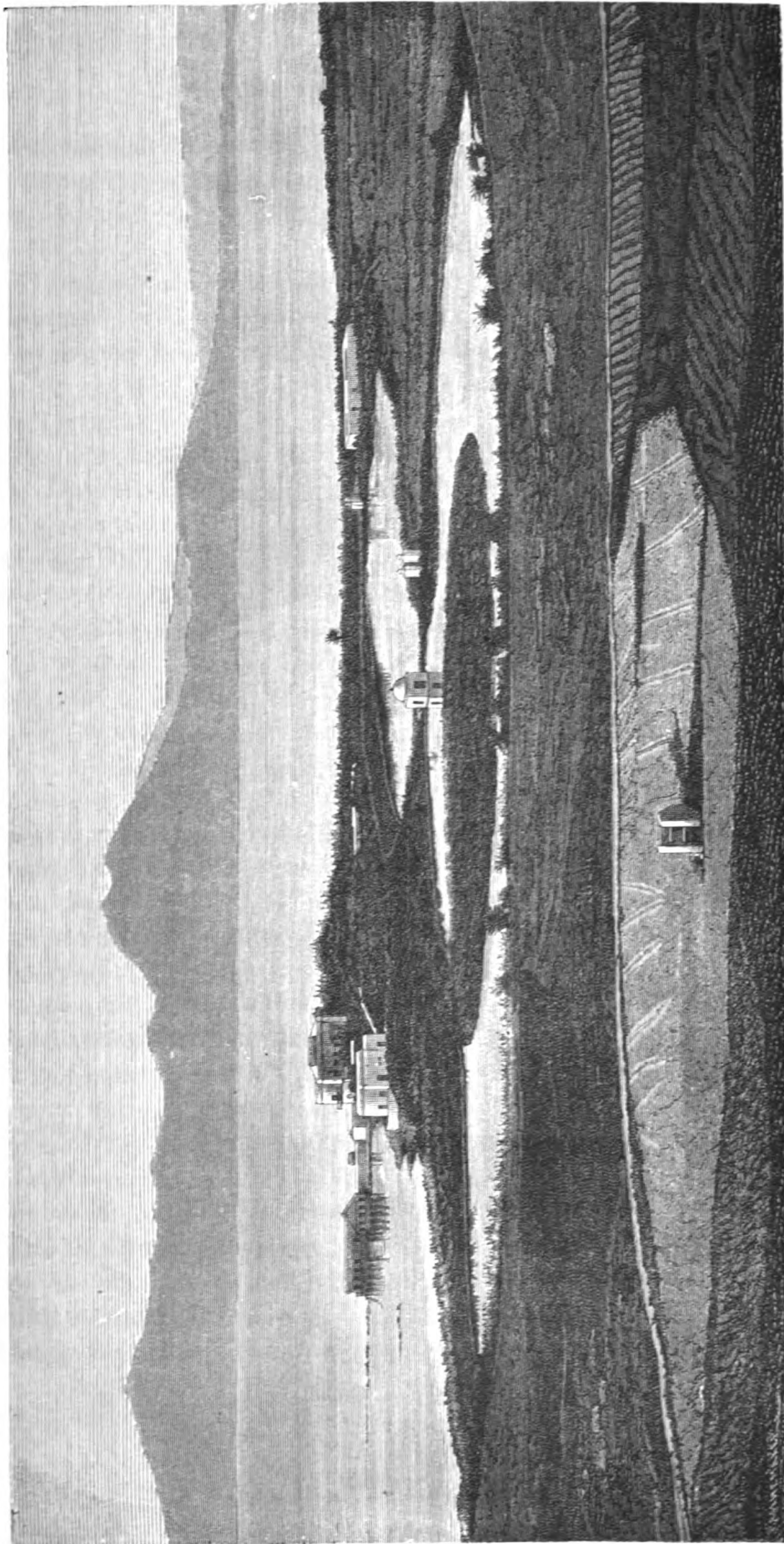
« L'emplacement des anciens ports de Carthage est bien connu ; j'ajouterai qu'il est tellement aisé à reconnaître qu'on admire l'aveuglement des anciens voyageurs qui le cherchaient du côté opposé de la presqu'île, les tournant, non pas vers le lac de Tunis, mais vers le lac de Soukra. Il est inutile de réfuter le système de Shaw, de d'Anville, d'Estrup ou même l'erreur de Mannert qui met le Cothon à sa juste place et le fait communiquer avec le lac de Tunis et non avec la mer. L'ingénieur hollandais Humbert, Chateaubriand, Boetticher, Falbe et M. Dedreux ont rétabli la topographie exacte ; Dureau de la Malle l'a consacrée par son savant commentaire (1). »

Lorsqu'on sort de la Goulette par la porte de Tunis, on se trouve sur une langue de terre appelée autrefois Tœnia et ligula (2) ; en suivant cette étroite bande de terrain on se trouve constamment, entre le lac de Tunis à gauche, et la mer à droite ; après vingt minutes de marche on arrive à la hauteur de la maison du général Khéreddine (sur la droite).

1. *Fouilles à Carthage*, p. 89.

2. *Lingua quædam oblonga.....excurrerat versus Occidentem inter stagnum et mare.* (Appien, *Punica*, § 95.)

MISSION A CARTHAGE



Vue actuelle des anciens ports et du Forum de Carthage.

Peu à peu la *Toenia* s'élargit, le lac s'éloigne sur la gauche ; on appuie davantage vers la mer à droite ; on passe devant la maison de campagne du Bey, appelée Carthage, et placée contre la mer : là étaient les ports de Carthage.

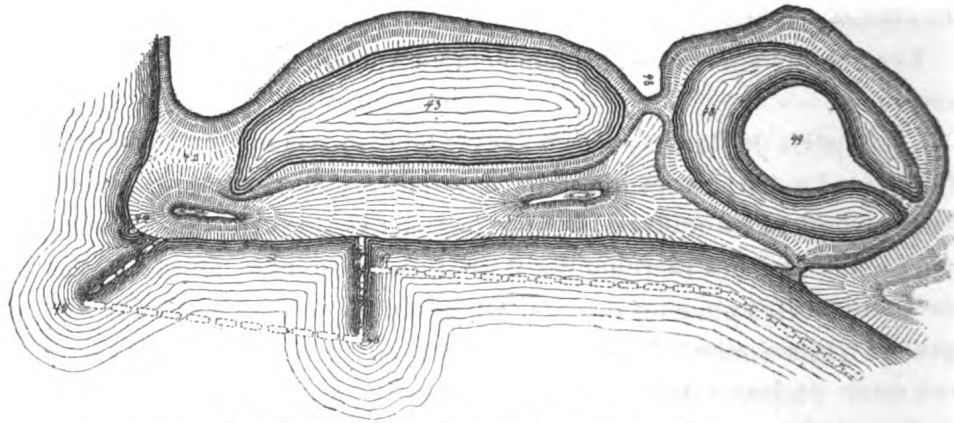
Les auteurs anciens, et principalement Appien, abondent en détails sur ces ports.

« Les ports de Carthage (1) étaient ainsi disposés que l'on pénétrait de l'un dans l'autre ; ils avaient une seule entrée, de soixante-dix pieds de large (vingt et un mètres), fermée par des chaînes de fer. Le premier port était celui des marchands ; il était abondamment fourni d'amarres de toutes sortes pour les navires. Au milieu du port il y avait une île ; de grands quais avaient été construits autour de ce port et de cette île. Sur ces quais étaient rangées deux cent vingt cales destinées aux navires ; au-dessus de ces cales on avait construit des magasins pour remiser les navires : chaque cale était ornée de deux colonnes ioniques, ce qui donnait à l'île et au port l'aspect d'un portique circulaire. Au milieu de l'île, on avait construit le *prétoire* de l'amiral. De là il faisait donner les signaux par la trompette ou ses ordres par le hérault ; de là il pouvait tout examiner. Cette île était placée près de l'entrée du port ; elle était très élevée pour permettre à l'amiral de voir de haut tout ce qui se passait, mais les navigateurs ne pouvaient voir ce qui se passait dans le port. De même, les marchands, en entrant dans leur port, ne pouvaient rien voir parce qu'ils avaient devant eux les chantiers de construction. Les ports étaient entourés d'un double mur ; une porte spéciale conduisait les marchands du premier port en ville, afin de leur dérober la vue des arsenaux. Tel était alors l'aspect de Carthage. »

Le port marchand était rectangulaire, tandis que le port militaire était rond ; Appien le dit clairement, livre VIII, § 127. L'observateur, placé sur la colline de Byrsa (chapelle St-Louis) aperçoit contre la mer, vers le sud-est, la maison de campagne du Bey sise à Carthagenā ; en avant de cette maison deux petits lacs, antiques et offrant la forme d'un 8. Ces deux petits lacs recouvrent une partie de la surface des anciens ports. Le capitaine Falbe a dressé, en 1833, un plan au 16 millième de l'état des ports en 1830. Voici la réduction de ce plan, page 158. L'île de l'Amiral (n° 49) y est très reconnaissable ; un renflement (n° 48) y indique la communication du port militaire avec le port marchand, et un autre (n° 50),

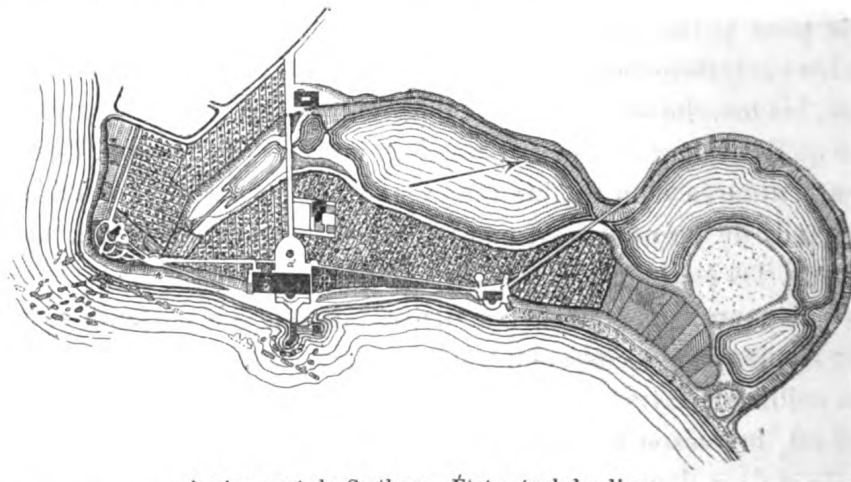
1. Appien, livre VIII, *Punica*, § 96.

la tranchée que les Carthaginois creusèrent pendant le dernier siège pour communiquer avec la mer. De l'entrée des ports, on ne voit que de faibles



Anciens ports de Carthage. État des lieux en 1830.
D'après le plan dressé par le capitaine Falbe. — Echelle de 0,002 pour 10 m.

vestiges, au n° 44 ; entre les n°s 45 et 42, lorsque la mer se retire, on aperçoit des traces de murs, ceux de la digue de Scipion, sans doute. Depuis, l'état des lieux a bien changé (voir la planche ci-dessous), le terrain a été



Ancien port de Carthage. État actuel des lieux.
Levé en 1868 par M. Ph. Caillat, ingénieur du bey de Tunis. — Echelle de 0,002 pour 10 m.

remanié, en 1868, par le propriétaire qui a voulu remplir d'eau les lacs à peu près taris depuis 1830 (1). Pour ce faire, il a établi deux canaux vers la mer : *a* pour l'entrée des eaux, et *b* pour la sortie. Cette restauration

1. L'état des lieux, relevés en 1830 par Falbe, s'est modifié peu à peu, si bien qu'en 1868 des ensablements avaient remplacé par une surface solide les parties d'eau représentées aux numéros 43 et 48 du plan de Falbe.

trompe le voyageur auquel on montre les lacs en lui disant que là étaient les ports ; il s'émerveille de les voir si petits ; il ne sait pas qu'il a devant lui des travaux récents. L'îlot de l'Amiral tient maintenant à la terre, du côté de la mer, et les deux lacs sont devenus beaucoup plus petits. « Lorsque le bey Ahmed, vers 1835, fit construire, entre ces lacs et la mer, le palais appelé actuellement Carthagera, les plateaux, indiqués par M. Falbe, entre la mer et le lac, furent nivelés, déblayés, et les terres furent employées à former les routes qui traversèrent les lacs. Par suite, leur forme changea. Les déblais rejetés dans la partie basse qui servait de communication entre les ports et la mer (n° 42 du plan de Falbe) obstruèrent l'ancienne entrée, et mirent à découvert des murs de quai (*g* du plan actuel des lieux). Les eaux des lacs, n'ayant plus de communication avec la mer, ne tardèrent pas à devenir fétides ; pour remédier à cet inconvénient on construisit un canal dallé et mettant les lacs en communication avec la mer (voir le plan actuel des lieux page 158). L'entrée des ports est indiquée sur le plan précité par les jetées *g'* et *g''*. La jetée *g'* rejoignait le quai *a*, *b*, qui formait le côté sud du port marchand ; la jetée *g''* se raccordait avec le quai du bord de la mer et le mur d'entrée du port marchand ; *c* est une maisonnette bâtie en 1861. »

Tel est le résumé d'une note que je dois à M. Caillat, ex-ingénieur du bey de Tunis, qui a dirigé en 1868 les travaux de restauration des ports.

D'après les dimensions données par Falbe, sur son plan de Carthage, le diamètre de l'îlot de l'Amiral aurait eu 150^m, et l'aire 17^m,67, tandis que l'aire des deux ports aurait été de 166^m,89, soit une surface égale aux deux tiers du Champ de Mars à Paris. Dans cet espace les Carthaginois pouvaient faire entrer deux fois plus de navires que dans le vieux port de Marseille.

Les ports de Carthage ont été creusés de main d'homme, ils portaient le nom de Cothon. Ce mot vient, sans doute, de la racine *Kataa*, فَطَعَ, en hébreu קָטַט, qui veut dire couper, tailler, pour indiquer que ces ports sont artificiels. Le nom de Cothon a été à tort attribué au seul port militaire ou à l'îlot de l'Amiral. Selon Festus et Servius, ce nom désignait indistinctement les deux ports (1). « Ce nom s'appliquait, dit

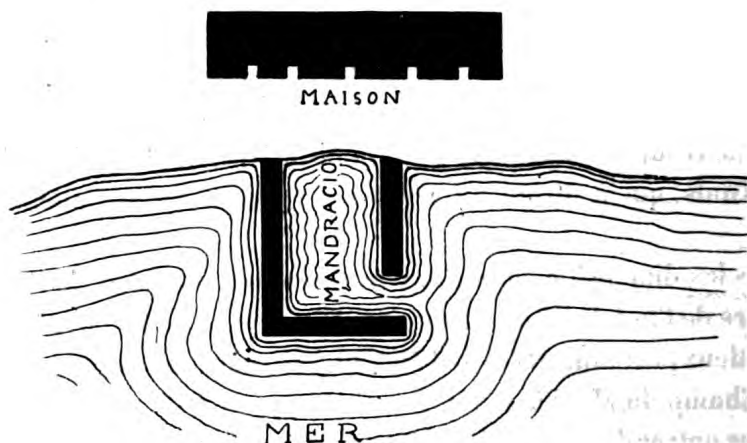
1. Festus ait Cothones appellari portus in mare non naturales sed arte et manu factos. (Bochart, Géog. sacrée, page 512.)

M. Beulé, à des ports artificiels, pour lesquels la nature n'avait rien fait et qui étaient creusés de main d'homme (1). »

Les ports de Byzerte (*Hippozaritos*), d'Utique et de Sousse (*Hadrumetum*), étaient artificiels comme ceux de Carthage.

Du reste, le littoral actuel indique que les ports étaient en dedans de la ligne naturelle ; ils sont, en grande partie, comblés depuis des siècles et la mer n'a pas repris un terrain qui n'avait pas été conquis sur elle par la colonie tyrienne.

Les ports puniques, ruinés par Scipion en 146 avant Jésus-Christ (606 de Rome), ont été réparés par les Romains sous Auguste. Aussi, pour retrouver les constructions premières, M. Beulé a-t-il été obligé de les débarrasser, d'abord, des substructions plus récentes. Pendant l'époque byzantine, les ports agrandis reçurent le nom de Mandracium (2). Ce mot se retrouve aujourd'hui, en Dalmatie, où il est appliqué aux petites anses appelées *mandracio* que les indigènes creusent sur le rivage pour y remiser leurs embarcations. En voici le dessin typique :

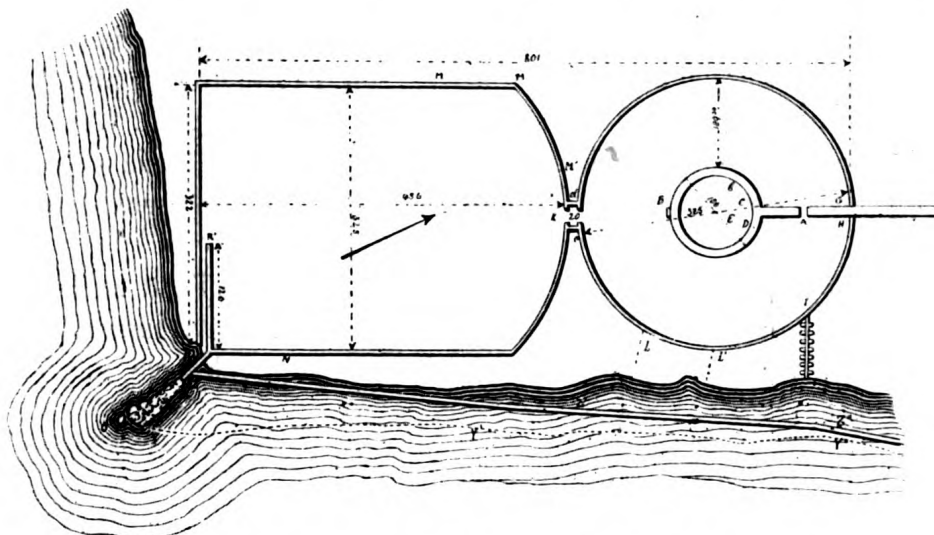


Après la conquête arabe, les ports furent complètement abandonnés ; peu à peu les ensablements de la Medjerda se sont portés de ce côté ; avec le temps les terres ont recouvert l'îlot et les quais ; la communication avec la mer s'est bouchée et, en 1830, il ne restait plus que deux petits lacs, dont Falbe nous a conservé la configuration. Là où les Carthaginois amarraient jadis leurs navires, aujourd'hui poussent les figuiers et les palmiers !

1. *Fouilles à Carthage, les ports*, p. 93.

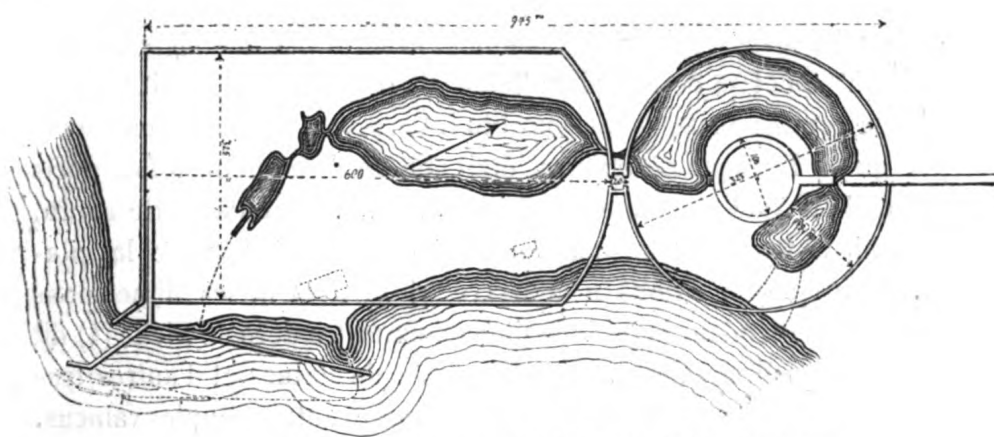
2. Mandracium serait-il la traduction du mot grec Cothon ?

M. Beulé a exploré, avec soin, l'îlot de l'Amiral auquel il donne 106 mètres de large; selon lui, le port militaire aurait 325 mètres d'un point à un autre et la distance entre les quais latéraux et l'îlot serait de



Anciens ports de Carthage. Dimensions indiquées par M. Beulé en 1859.
Echelle de 0,002 pour 10 m.

109^m,80. Le passage intérieur, entre les deux ports, aurait eu 20 mètres de large. Tous ces chiffres, basés sur des fouilles nombreuses, sont rigoureusement exacts (1).



Anciens ports de Carthage. Levé d'après M. Ph. Caillat, ingénieur.
Echelle de 0,002 pour 10 m.

Pour le port marchand, M. Beulé a procédé d'une manière plus restreinte; il a été empêché de fouiller dans cette direction à cause des

1. *Fouilles à Carthage*, p. 90.

plantations et des maisons du voisinage. Le goulet présente les dimensions données par Appien (1), le mur placé parallèlement à l'entrée a bien 120 mètres de long; mais nulle part, dans *Fouilles à Carthage*, on ne peut trouver un renseignement justifiant la longueur de 450 mètres donnée au port marchand par M. Beulé. Il attribue aux deux ports une longueur de 801 mètres et j'ai mesuré 945 mètres, soit 144 mètres en plus. Les vérifications de M. Caillat sur le terrain font foi à cet égard. C'est, du reste, une erreur qui s'explique par l'impossibilité où M. Beulé a été, je le répète, de fouiller sur toute l'étendue du terrain qui représente actuellement l'emplacement des ports.

Les quatre planches placées pages 158 et 161 offrent l'état ancien et restauré des ports d'après Falbe et Beulé; elles ont été ramenées à la même échelle par M. Caillat dont le concours technique m'a été précieux.

D. Le Forum.

Appien indique la position du forum (livre VIII, § 127) :

ληφθέντος δὲ τοῦ περὶ τὸν Κώθωνα τεύχους, τὴν ἀγορὰν ἐγγύς οὖσαν ὁ Σκιπίων κατέλαβεν.

« Ayant pris d'assaut le mur qui entoure le Cothon, Scipion occupa le forum situé dans le voisinage (ou plutôt tout à côté). »

Étant donné l'emplacement des ports et des murs d'enceinte, celui du forum ne fait aucun doute, puisque l'entrée du port militaire donnait accès sur le forum. D'après M. Falbe (2), cette place était comprise entre les n° 56 et 58 de son plan. Selon M. Beulé (3), elle était vaste et de niveau comme on la voit aujourd'hui. Ce savant n'ajoute rien sur le forum qui, à l'époque où il l'a vu, était chargé de moissons. Les ports et le temple d'Apollon communiquaient avec le forum. Par cette agora, on arrivait à Byrsa et au quartier de Mégara situé derrière la citadelle. L'antiquité ne nous a conservé ni le nom ni les dimensions de cette place pendant la période phénicienne; Diodore de Sicile (4) dit qu'elle était quadrangulaire. Elle était ornée de statues et d'autres trophées enlevés par les Carthaginois aux Siciliens et autres peuples vaincus. Lorsque Scipion prit Carthage, il rendit ces objets à leurs premiers

1. Livre VIII, § 96 : ἑυρος ποδῶν ἐβδομήκοντα.

2. Voir chapitre XI la reproduction du plan de Falbe.

3. *Fouilles à Carthage*, 1^{re} partie : *Byrsa*.

4. XI, 26.

maîtres (1). La scène principale de la conjuration de Bomilcar se passe sur le forum (2).

E. Byrsa.

Du forum trois voies conduisaient à Byrsa (Appien, livre VIII, § 128). C'était le lieu le plus fortifié de la ville; Byrsa était située sur une élévation de deux cents pieds de hauteur (3). Ces détails s'appliquent



Vue de Byrsa et des citernes, prise de la mer, d'après une photographie de M. Garrigues.

exactement, moins la hauteur, à la colline sur laquelle est aujourd'hui la chapelle de Saint-Louis. Elle est située au nord-ouest, au delà de l'emplacement représentant le forum ainsi que les trois rues latérales conduisant de cette place à Byrsa. Du reste, les vestiges de fortifications puniques trouvés autour de cette colline et le temple d'Esculape qui a été mis à jour par M. Beulé, précisent cette position.

Servius (4) donne 22 stades de tour à Byrsa (3,960 mètres) et Orose (5)

1. Appien, VIII, 133.

2. Diod., XX, 44.

3. Dureau de la Malle, p. 22.

4. *In Aenid.*, I, 4. Paris, 1532, in-folio.

5. IV, 23. *Historiarum adversus paganos*, libri septem. Augsbourg, 1741, in-fol.

seulement deux milles romains (2,945 mètres). Les travaux de M. Beulé ont consacré les données de Falbe et de Dureau de la Malle sur Byrsa.

Le docteur Barth (1) croit que le plateau de Byrsa était artificiel et qu'il avait été fait avec des terres rapportées. Ce savant a émis cette opinion parce que la colline de Byrsa est à peu près rectangulaire. Les explorations approfondies de M. Beulé ont détruit cette hypothèse. D'ailleurs, à n'observer que superficiellement, on voit que Byrsa était une élévation naturelle; elle forme le dernier contrefort de collines s'appuyant au cap Carthage et venant mourir contre les lacs de Tunis et de Soukra.

Pour admettre l'hypothèse de M. le Dr Heinrich Barth, il faudrait supposer que toutes les collines sises entre Sidi-Bou-Saïd, la Marsa et Saint-Louis sont artificielles. Du reste, il existe sur la colline de Byrsa, à deux mètres cinquante environ de profondeur, un gisement argileux.

Au paragraphe *Murs et enceintes*, j'ai dit qu'un double mur entourait Byrsa; du côté de l'ouest, le plus étendu de ces murs touchait à l'enceinte extérieure.

Sur cette colline il y avait de nombreux édifices publics, le palais de Didon, le temple d'Esculape... M. Falbe ne donne aucune indication sur l'intérieur de Byrsa; sur son plan on voit que Byrsa était située au nord-ouest des ports et du Forum. En faisant la moyenne des chiffres donnés par les auteurs anciens, on trouve que Byrsa devait avoir une circonférence d'environ 3,200 mètres.

F. Le palais de Didon.

Les ruines du prétendu palais de Didon sont encore visibles à l'extrémité nord-ouest de Byrsa. Lorsque l'on sort de la chapelle de Saint-Louis, on prend le chemin situé en face de la porte d'entrée; après cent pas, en ligne droite, on incline à gauche et l'on se trouve en face de pans de murs et de fouilles interrompues. L'appareil des murs est latin et formé de ces belles pierres de taille régulières et quadrangulaires que les Romains savaient trouver partout. Là aurait été le palais de Didon (2) que la piété des Carthaginois aurait érigé en temple, et que les Romains, sous Auguste, auraient réédifié. Divers auteurs modernes ont voulu voir dans cette ruine le palais du proconsul romain. Je

1. *Wanderungen durch die Küstenländer des Mittelmeeres im J. 1845-1847*, Berlin, 1849, 1^{er} vol., chap. III, p. 93.

2. Silius, VIII, 132-135.

dirai quelques mots de cette opinion lorsque je parlerai de Carthage romaine. Des ruines puniques rien ne subsiste. Du prétendu *Palais de Didon*, on aperçoit au nord-ouest, à l'extrémité d'une suite de collines et à quatre heures à vue d'œil, un marabout blanc ; il marque l'emplacement d'Utique ; au sud-ouest, le lac, tout au fond la ville de Tunis ; au sud, la Goulette assise à l'extrémité de la Tœnia, au sud-est, le mont Zaghouan, la montagne de Plomb. Le panorama est grandiose : de là Didon aurait vu fuir, sur la haute mer, l'infidèle Énée et ses navires troyens :

*Regina speculis ut primum albescere lucem
Vidit et æquatîs classem procedere velis* (1).

De là Didon aurait une dernière fois embrassé l'horizon avant de monter sur son bûcher.

Malheureusement les contours vaporeux de cette gracieuse figure sont bien effacés par les travaux archéologiques. Carthage, fondée par de hardis navigateurs tyriens, a été placée sous la protection d'Astarté, la Vénus punique. Avec le temps, cette divinité aura été humanisée sous les noms de Didon et Élixa ; on en a fait une femme jeune, belle, héroïque, conduisant une colonie tyrienne à la fondation d'une grande ville sur des rivages inconnus. Les peuples anciens qui ont créé la mythologie étaient merveilleusement portés à poétiser les origines et les principales circonstances de leur existence.

Virgile nous a transmis le séduisant mythe de Didon ; son génie l'a rendue si vraie et si intéressante que l'on se prend à regretter qu'elle n'ait pas existé.

En 1874, j'ai empêché la démolition complète de ce qui reste du palais de Didon : un avide spéculateur avait déjà commencé à enlever et à vendre les magnifiques blocs de pierres formant les maîtres murs de ce monument consacré par la tradition à la fondatrice de Carthage.

G. Le temple d'Esculape.

Appien dit que le temple d'Esculape était situé dans la citadelle et qu'il était de beaucoup le plus riche et le plus célèbre (livre VIII, § 130). Il s'accorde avec Strabon (2) pour placer le temple d'Esculape

1. *Énéide*, liv. IV, 586-587.

2. Livre XVII, page 832.

sur le sommet de Byrsa, au pied de laquelle étaient les ports. Ce qui reste du temple d'Esculape est aujourd'hui enseveli sous la chapelle de Saint-Louis. Trois absides de ce temple, découvertes par M. Beulé, sont encore visibles du côté qui regarde la mer : il y en avait en tout sept. Selon M. Beulé, chaque salle aurait eu 50 mètres de longueur, 10 mètres de hauteur et le cul de four central 6 m. 25 de diamètre (1).

Esculape (Eschmoun) était un des dieux tutélaires de Carthage. Astarté et Saturne partageaient avec lui les adorations des Carthaginois.

M. Beulé (2) dit que les sénateurs se réunissaient dans le temple d'Esculape pour y traiter les affaires de l'État, et que ce monument fut incendié par ses défenseurs et par des transfuges romains au moment où Scipion s'empara de Byrsa. Les ruines existant aujourd'hui ne sont donc pas puniques ; le temple d'Esculape a été précieusement reconstruit par les Romains lorsqu'ils rebâtirent la ville de Didon. L'édifice était en marbre blanc, les colonnes cannelées concaves au sommet, et convexes à la base, ainsi que j'ai pu moi-même le constater en visitant les fouilles de M. Beulé (3). Il est curieux de trouver le temple d'Esculape au centre de Byrsa, tandis que celui de la Grande Déesse protectrice était situé beaucoup plus loin et peut-être en dehors de la citadelle proprement dite.

H. Le temple d'Apollon.

Les auteurs (4) qui ont écrit sur les guerres puniques parlent d'un temple d'Apollon. Quelle était la divinité phénicienne qu'ils ont désignée par ce nom ? Nous n'avons aucun renseignement précis qui nous permette de l'établir.

On s'accorde généralement à placer le temple d'Apollon contre le forum et le port militaire. Appien (livre VIII, § 127) rapporte que Scipion ayant pris les murs du Cothon, occupa le forum. La nuit l'ayant surpris sur cette place, il y resta jusqu'au jour. A l'aube il réunit quatre mille hommes de troupes choisies : οἱ ἐσιόντες ἱερὸν Ἀπόλλωνος, οὗ τό τε ἄγαλμα κατὰ χρυσὸν ἦν, καὶ δῶμα αὐτῷ χρυσήλατον ἀπὸ χιλίων ταλάντων σταθμοῦ περιέκειτο, ἐσύλων. « Ceux-ci étant d'abord entrés dans le temple d'Apollon,

1. *Fouilles à Carthage*, pp. 67 et 68.

2. *Ibid.*, p. 9.

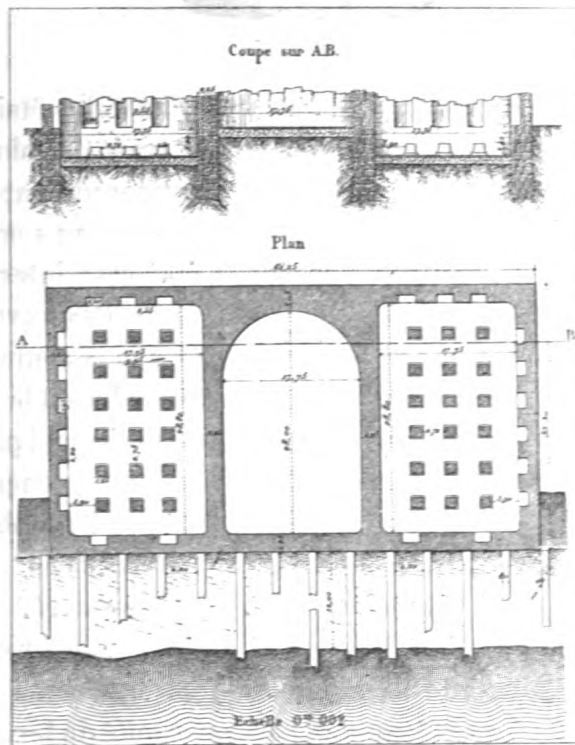
3. *Ibid.*, p. 75.

4. Appien, livre VIII, § 127 et 133.

pillèrent la statue du dieu et la niche qui l'entourait, lesquelles étaient recouvertes de feuilles d'or valant mille talents. »

Ce passage laisse entendre clairement que le temple d'Apollon était contre le forum, mais il ne dit pas de quel côté il était situé.

On pourrait identifier ce temple avec le n° 55 ou 56 du plan de Falbe qui le place tout à fait ailleurs, au n° 54; peut-être aussi faut-il le mettre au n° 68 du plan de Falbe? Une grande et vaste maison de campagne a été bâtie en 1875 sur l'emplacement du n° 68. Par un rare bon-



Coupe et plan des ruines du temple d'Apollon.

heur je suis arrivé, sur les lieux, au moment où l'on finissait de déblayer le terrain et où l'on allait commencer les fondations. J'ai relevé ainsi, à mon aise, les dimensions de cet édifice. Il mesurait 62 m. 25 de longueur sur 33 m. 30 de large (voir la planche ci-contre); il se composait de trois salles ayant chacune 17 m. 75 de large sur 28 m. 81 de long.

La salle du milieu était élevée de 3 m. 40 au-dessus du niveau de celles de droite et de gauche; au fond, c'est-à-dire du côté opposé à la mer, elle formait un hémicycle parfait. Aucune ouverture n'était apparente dans cette salle centrale séparée des deux autres par deux murs

épais de 2 m. 25 chacun. J'ai cru, cependant, apercevoir, vers le côté de la mer, deux petites ouvertures donnant de la salle centrale dans les salles latérales, mais le travail du temps a été si destructeur que j'ai pu me tromper. Les deux salles latérales, égales en superficie à celle du centre, étaient en contre-bas de 3 m. 40. Je n'y ai retrouvé les traces d'aucune



Chapiteau du temple d'Apollon.

porte extérieure. Les voûtes des deux salles latérales étaient soutenues par trois rangées de colonnes, chaque rangée ayant six colonnes. La hauteur des colonnes était considérable, à en juger par un chapiteau retrouvé sur place et qui mesurait un mètre de diamètre au sommet (voir ci-dessus). Ces deux salles étaient ornées de fenêtres feintes à l'intérieur : six sur la longueur et deux et trois sur la largeur. Ces ouvertures feintes avaient 2 m. 20 de large et un écartement de 2 m. 55 entre elles. Enfin du côté de la mer, une jetée avait été construite devant le monument en question : elle se composait de murs en maçonnerie punique ayant 12 m. environ de long avec un écartement de 4 m. entre chaque mur tandis que l'édifice était en pierres de taille romaines. Pour abrégér, je renvoie le lecteur à la planche de la page 167 et à celle-ci, où il trouvera l'état des ruines de ce temple en 1875 et l'état restauré.

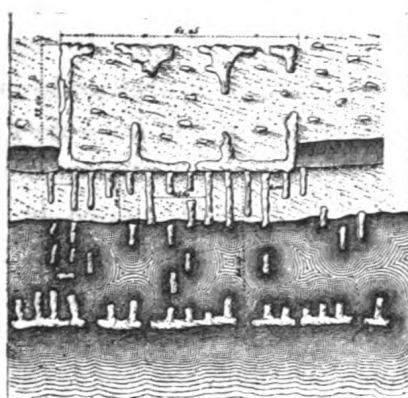
Était-ce le temple de Baal ou d'Apollon dans lequel la curie siégeait, ou bien encore la basilique *Restituta* dite aussi *Ad majorum*, ou enfin le couvent de Salomon (1)? La proximité du forum permet, au premier abord, à toutes ces hypothèses de se faire jour et de se poser à l'esprit.

Dans son livre des *Fouilles à Carthage*, M. Beulé s'exprime ainsi, page 81 : « Je ne puis rien dire du forum et des monuments qui touchaient à ce grand centre de la vie publique. C'était, au printemps dernier, une plaine couverte de riches moissons, et je n'ai pu y faire aucune exploration. M. Davis, jadis, a fouillé l'emplacement supposé du temple de Baal, et n'a trouvé que des débris de constructions

1. *Intra muros Carthaginiis templum est ad maris littus, ubi degunt viri in divino cultu exercitatissimi, quos monachos vocare suevimus. Id Salomon paulo ante posuerat, itaque muro cinxerat, ut propugnaculi validissimi vicem præberet.* Procope, *de Bello Vandalico*, II, 26.

romaines. Mais cette première épreuve ne doit décourager personne, puisque l'on sait que les temples de l'ancienne Carthage, refaits scrupuleusement par les Romains, n'ont pas dû laisser de traces. »

Ainsi, ce n'est pas dans ce passage qu'il convient de chercher des éclaircissements relatifs à la destination de l'édifice décrit plus haut. Voyons ce que M. Beulé dit encore (page 44) au sujet d'une autre hypothèse possible : « Le temple de Baal ? Ses ruines subsistent en partie à la tête du forum ; on n'y voit que des pans de mur en blocage romain, et le sol, quand il est retourné, n'amène que des débris



État des ruines du temple d'Apollon en 1875.

romains : » Serait-ce donc l'emplacement du temple de Baal sur lequel Mustapha-ben-Ismaïl a fait construire sa maison de campagne ? C'est en effet à la tête du forum et contre le rivage de la mer que se trouvait l'édifice décrit ci-dessus.

D'autre part, page 82, le même savant rapporte que Salomon, par ordre de Justinien, fit construire contre le port appelé *mandracium* (port militaire) un monastère fortifié (1). L'examen des lieux ne semble pas permettre de supposer qu'au n° 68 du plan de Falbe il y ait eu un monastère chrétien. La disposition des lieux ne paraît pas autoriser cette supposition.

Le capitaine Falbe, de son côté, veut placer le temple de Baal au n° 35 de son plan, c'est-à-dire bien au-dessus et dans la partie sud-ouest du forum. Beulé revient (page 95), sur ce qu'il a déjà dit du couvent de Salomon, gouverneur de Carthage sous Justinien, et il indique ce couvent comme au bord de la mer.

1. Voir la citation précédente de Procope, p. 168.

Ainsi, d'une part, Beulé prétend que le couvent de Salomon était au bord de la mer, et Falbe de son côté place le temple de Baal assez loin de la mer et dans un coin du forum. Ces assertions ne trouvent, du reste, aucun appui dans l'examen des lieux. Quant à moi, en voyant la disposition des trois pièces décrites plus haut, je croirais plutôt que le temple de Baal était au bord de la mer et que le couvent de Salomon était situé plus haut, contre le port militaire.

Dureau de la Malle (page 205), confirme cette opinion et cite à ce propos le passage suivant de Procope : « C'est ce temple (celui de Baal), près de la mer (*neós*), mais sur le bord intérieur de l'enceinte de Carthage. » D'après ce qui précède, le temple de Salomon ne serait pas au bord de la mer, mais près de la mer ; non pas contre l'enceinte extérieure, mais bien sur le bord de l'enceinte intérieure. Or, il convient de se rappeler que l'emplacement de la maison de Mustapha-ben-Ismaïl est tout à fait contre le bord de la mer et contre le mur extérieur de Carthage. De l'autre côté de l'édifice était le Forum. Procope lui donne le nom de Forum maritime. Cela ne peut pas faire supposer, on le voit, que le couvent de Salomon ait été construit sur cet emplacement.

Qui sait cependant si, bien plus tard, le couvent de Salomon n'aura pas été édifié sur une ruine païenne qui, autrefois, aurait été le temple de Baal ?

Lorsque le christianisme occupa les édifices des dieux païens, il est probable, comme le démontre Dureau de la Malle (page 216), que le temple de Baal ou d'Apollon fut consacré au vrai culte, sous le nom de *Basilica restituta*. En effet, cette basilique était, au dire des anciens auteurs, située sur le forum maritime. Cette église aurait aussi porté le nom de *ad Majorum*. Les historiens latins rapportent que dans le temple de Baal était la Curie : cet édifice devait sans doute communiquer avec le forum, puisqu'il est dit à maintes reprises que, du forum, les sénateurs entraient directement dans la Curie. Cependant, le plan donné par moi ne semble pas autoriser cette supposition. Il faudrait alors croire que les sénateurs longeaient le petit côté de l'édifice pour entrer par la façade donnant sur la mer.

J'incline à placer l'édifice en question au point 68 du plan de Falbe, qui indique là une maison sur le môle. Mais il ne faut pas s'étonner de cette désignation, parce que Falbe a erré souvent dans ses suppositions, comme l'a montré M. Beulé, et cela, parce que cet officier

danois n'a, en somme, levé qu'un plan topographique du sol. Il a moins cherché à retrouver l'emplacement particulier de chaque édifice, qu'à donner un plan d'ensemble des ruines existant en 1830. Du reste, ce n'est pas une maison, mais bien un immense édifice qui existait autrefois au n° 68 ; les ruines imposantes, gisant çà et là sur le sol, en 1875, le prouvent surabondamment.

L'emplacement dont il s'agit semble plutôt indiquer le temple de Baal au n° 68 qu'au n° 55 du plan de Falbe, et voici pourquoi. Aucun historien ne dit que le temple en question ait été construit dans un coin du forum, c'est-à-dire au n° 55. Il paraît plus logique et plus rationnel de le retrouver au bord de la mer, en face des rayons du soleil levant, au milieu du forum et vis-à-vis de Byrsa, au centre de laquelle s'élevait le temple d'Esculape.

Quant à Dureau de la Malle, il convient d'ajouter que, dans son plan de Carthage punique et romaine (1), il place le temple de Baal au même point que le capitaine Falbe.

Je ne veux pas prouver absolument que le temple de Baal ait été situé dans l'endroit exploré par moi ; mais je tiens, pour éclaircir mes recherches, à discuter les hypothèses de chaque écrivain.

Dureau de la Malle dit (page 19, *Recherches sur la topographie de Carthage*), que le temple d'Apollon était situé sur le forum, ou du moins très près, car « Scipion passe la nuit sous les armes sur l'agora (forum) avec ses troupes qui, au point du jour, entrent, de là, dans le temple d'Apollon. » Plus bas, le même auteur cite encore le passage précédent pour bien établir que le temple en question était situé contre le forum. On remarquera, à ce sujet, que c'est du Cothôn que Scipion pénétra dans le forum et de là dans le temple d'Apollon. Quant à l'emplacement du forum et de la curie, il convient de relire Appien (*Punic.* VIII, xci, xcii), où l'on voit que ce dernier monument touchait à l'agora.

Si l'on doit rejeter toutes les hypothèses précédentes sur le temple de Salomon, sur la basilique Restituta et sur le temple d'Apollon, il convient alors de rechercher si sur cet emplacement il n'y avait pas quelques bains thermaux. En ce cas, seraient-celes thermæ Maximianæ, ou les thermes de Gargilius, ou ceux de Theodora, épouse de Justinien, ou ceux de Thrasamond (2) ? Les deux pièces basses de droite et de

1. Voir la reproduction de ce plan au chapitre XI.

2. Dureau de la Malle, p. 210.

gauche auraient pu, par exemple, servir de salles de bains, tandis que celle du milieu aurait pu être une salle d'attente ou même un temple dédié à une divinité quelconque. Il ne faut pas oublier non plus que, parfois, dans l'antiquité, les thermes ont servi de salles de délibérations à des assemblées nombreuses.

Valère Maxime (1) dit que Carthage avait des bains publics séparés pour les sénateurs et pour le peuple : chacune des pièces latérales de cet édifice n'aurait-elle pu être consacrée séparément aux deux classes, pauvres et riches ; tandis que, dans la salle du milieu, on aurait placé une statue d'Esculape, de Vénus (2), ou de toute autre divinité protectrice ? Enfin, si l'on consulte le récit de certains martyrs (3), on peut supposer que les eaux chaudes de l'Hammam-el-Lif étaient conduites à Carthage par un aqueduc, et venaient se déverser dans l'édifice dont j'ai relevé le plan.

Les auteurs anciens ne donnent aucun détail sur les thermæ Maximianæ. Procope (4) mentionne les bains construits par l'empereur Justinien : ils portaient le nom de Theodora ; mais lui non plus ne donne aucun détail topographique à leur sujet. Quant aux thermes de Thrasamond, Félix n'est pas plus explicite. Il ne reste donc que les bains de Gargilius : saint Augustin (5) les place au milieu de la ville, et il ajoute que c'est un vaste édifice où se tint, en 411 (7 juin), le second concile provincial appelé à juger la querelle des donatistes.

Aucun passage ne peut faire reconnaître à quel endroit de Carthage était situé tel ou tel thermes ; mais, d'après ce qui précède, on peut supposer assez aisément que des thermes ont pu exister dans ce monument.

Convient-il d'y placer le temple d'Apollon ou le couvent de Salomon, la basilique Restituta, ou bien les thermes de Gargilius ? Ce qui me fait hésiter à affirmer que là était le temple de Baal avec la curie, c'est la différence de niveau entre la salle centrale et les deux pièces latérales. La nature des lieux ne peut pas faire supposer facilement que le couvent de Salomon ait été là, à moins qu'il n'ait été construit plus tard sur les ruines de cet édifice. Si le temple en question a jamais

1. IX, v. 4.

2. *De promissis et prædictionibus*, lib. IV, c. VI.

3. Dureau de la Malle, appendice V.

4. *De Aedificiis*, VI, 5.

5. App., *ad S. Aug.*, op. 9, col. 48, ed. 1688.

trouvé place en cet endroit, on peut supposer, sans efforts, que ce même monument a pu être consacré, plus tard, sous le nom de basilique *Restituta* ou *ad Majorum*.

1. Temple de Junon Céleste.

Au nord de la chapelle de Saint-Louis, à 300 mètres de distance, s'étend une colline assez vaste où s'élevait, très probablement, le temple de Junon Céleste, divinité protectrice de Carthage. Cet édifice devait, selon Dureau de la Malle (p. 21), être compris dans l'enceinte générale de Byrsa. Dans cette hypothèse, Byrsa aurait été établie sur deux collines, celle aujourd'hui représentée par la chapelle de Saint-Louis et celle dont je précise la position en la plaçant au nord de la seconde. Aucune fouille ne m'a permis de constater le pour ou le contre de cette opinion; du reste, comme ce temple a été reconstruit par les Romains, l'appareil punique a disparu. On sait que les vainqueurs de Carthage, lorsqu'ils ont restauré cette ville, en ont peu changé le plan général, et qu'ils ont reconstruit pieusement les temples au même endroit. J'ai peine à croire que l'on ait pu bâtir sur une surface de 3,200 mètres de tour, et le palais de Didon, et le temple de Saturne, et les citernes de la citadelle, et le temple de Junon, etc. C'est pourquoi divers vestiges m'ont fait supposer que le temple de Junon Céleste avait été construit sur la colline située au nord. M. Dureau de la Malle écrit, du reste, que ce temple était situé en dehors de Byrsa, entre les temples de Baal Hammon et d'Esculape, sur la colline précitée et en face de la citadelle. (Voir page 174, *Recherche sur la Topographie de Carthage*.) Un seul doute subsiste. Le mur d'enceinte de Byrsa enveloppait-il du côté du nord-est le temple de Junon? A consulter les mesures précédemment indiquées et données par Beulé et Dureau de la Malle au sujet de Byrsa, c'est peu probable. Et cependant, comment admettre que le temple de la déesse protectrice ait été placé en dehors de l'enceinte fortifiée? Dans ce cas, il faudrait supposer qu'un mur appuyé sur Byrsa faisait le tour du sommet de la seconde colline. Falbe place ce temple au n° 53.

L'auteur anonyme des *Promesses et Prédications* (1), qui vivait au v^e siècle de notre ère, a laissé une description de ce temple; Tertullien (2) et les Pères de l'Église en parlent également.

1. Voir à la suite des Œuvres de saint Prosper d'Aquitaine. Paris, 1711, in-fol.

2. Apolog., c. XXIII.

Je résume quelques détails donnés par eux :

Un vaste hiéron précédait l'édifice sacré ; il était pavé de grandes dalles et renfermait le peplos ou velum qui était le palladium de la ville. L'hiéron renfermait aussi d'autres édicules, consacrés aux dieux inférieurs ; celui de la déesse était au centre.

En 421, l'empereur Constantin aurait fait raser ce temple dont l'emplacement aurait été converti en cimetière chrétien. Une autre version veut, au contraire, qu'à la même époque ce temple ait été consacré au culte chrétien. Quoi qu'il en soit, la dévotion à la déesse était si vivace qu'au v^e siècle les Pères de l'Église admonestent des chrétiens qui retenaient encore une sorte d'adoration pour elle.

Il semblerait que les inscriptions si nombreuses à Tanit qu'on a trouvées à Carthage dussent apporter quelque lumière dans cette question. L'identité de Tanit avec la Dea cælestis (*Juno cælestis*, *Virgo cælestis*), peut en effet aujourd'hui être considérée comme à peu près démontrée (1), malgré le voile de mystère qui plane encore sur ce nom divin. Quoique ces inscriptions paraissent répandues, par les bouleversements dont cette terre a été le théâtre, sur toute la surface de Carthage, c'est sur le forum et vers les citernes du bord de la mer qu'on en a trouvé le plus grand nombre. C'est là que j'ai découvert toutes les miennes, et c'est de là aussi que provenaient celles qui faisaient le fond de la collection du Bey. Sans doute, presque toutes ces pierres avaient été déplacées et utilisées pour des constructions plus récentes ; mais on admettra difficilement qu'on ait été chercher dans un temple assez éloigné des matériaux de construction, alors que le sol de Carthage en fournissait à chaque pas. On pourrait se tirer d'affaire en disant que ce sont des monuments de la Carthage romaine, qui viennent d'une époque où le culte de la grande déesse de Carthage avait seul survécu et avait remplacé tous les autres ; ou bien encore que ce sont des monuments funéraires ; mais le caractère de l'écriture, aussi bien que le contenu des inscriptions, paraissent contraires soit à l'une, soit à l'autre de ces hypothèses.

1. Voyez Alf. Maury, dans Creuzer et Guigniant, les *Religions de l'Antiquité*, II, III, p. 1040 ; Philippe Berger, les *ex-votos du temple de Tanit*, p. 1 et suiv. ; la *Trinité Carthaginoise*, p. 9-16.

J. Temple de Saturne.

J'ai cité les temples d'Esculape et de Junon Céleste ; je dirai maintenant quelques mots de celui de Saturne.

Le dieu carthaginois que les Romains ont assimilé à Saturne, s'appelait en langue punique, Baal Hammon. Cela est attesté par les inscriptions latines d'Afrique, dans lesquelles Saturne joue le même rôle que Baal Hammon dans les inscriptions puniques des mêmes localités. Les Grecs l'appelaient Kronos. L'édifice consacré à Saturne était placé, au dire du biographe de saint Cyprien (1), entre les temples d'Esculape et de Junon Céleste. Ce renseignement s'accorde bien avec les inscriptions, sur lesquelles Baal Hammon est constamment associé à Tanit. Les deux temples devaient être fort rapprochés l'un de l'autre. D'après Dureau de la Malle (2), le temple de Saturne était situé au nord-ouest de celui de la *Juno cœlestis*, et sur la colline faisant face à Byrsa. M. Victor Guérin (3) le place au n° 58 du plan de Falbe, c'est-à-dire entre Byrsa et la mer, au coin sud-est de Byrsa et au-dessus de l'intersection des deux chemins conduisant l'un à Sidi-Bou-Saïd, l'autre à la Malka. Le temple d'Esculape serait, par conséquent, à gauche, contre la colline de Byrsa, lorsqu'on tourne le dos à la mer, et celui de Junon Céleste, à droite, sur l'autre colline. Je crois, pour ma part, qu'il convient de reporter le temple de Saturne plus haut et sur la colline faisant pendant à Byrsa. Autour de cet édifice sacré, il y avait un bois appelé *Lucus Senis*, par un euphémisme cher aux Latins, qui n'aimaient pas prononcer le nom de Saturne, et plus tard *Lucus Vandalarum*. Je ne sais, ce temple étant placé où M. Guérin l'indique, comment un bois a pu s'étendre tout autour, dans un espace reserré entre la colline de Byrsa et la petite vallée à travers laquelle une route conduisait du forum au quartier de Mégara. M. Davis (4) qui a fait, en 1860, des fouilles à Carthage pour le compte du gouvernement britannique, et qui y a surtout trouvé des mosaïques, a, un des premiers, identifié Saturne à Baal Hammon ; il place le temple de ce dieu en deçà de celui

1. Ruinart (dom). *Acta primorum martyrum*. Paris, 1689.

2. Dureau de la Malle, pp. 171 et 179.

3. *Voyage Archéol. dans la Régence de Tunis*, vol. I. Description de Carthage, pp. 60 et 61.

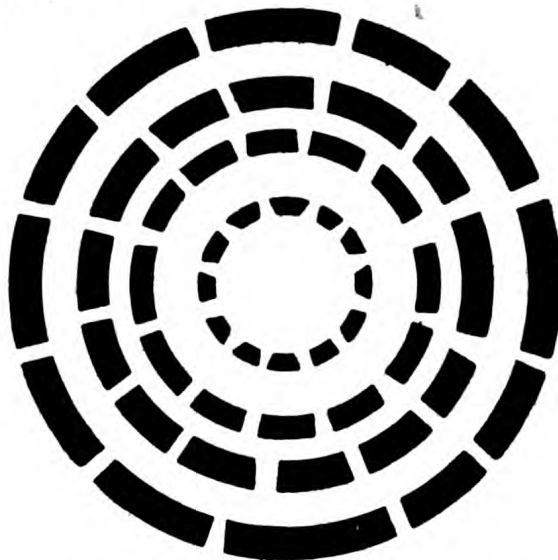
4. *Carthage and its remains*. Vol. I, pag. 175 et 287 et suivantes.

de Junon Céleste, à l'endroit où MM. Beulé (1) et Victor Guérin (2) supposent que s'élevait le temple de Cérès et de Proserpine.

Au n° 58 du plan de Falbe indiqué par M. Victor Guérin comme étant l'emplacement du temple de Saturne, ou du moins très près, mes ouvriers m'assurent que des inscriptions puniques ont été trouvées. M. Davis qui en a rapporté un certain nombre au British Museum n'en indique pas la provenance.

L'hypothèse de M. Davis s'accorde assez avec les récits des anciens (3), qui disent que le temple de Saturne était situé entre ceux d'Esculape et de Junon Céleste. M. Davis a donné un dessin et un plan de l'emplacement supposé sans les appuyer autant que l'on aurait désiré. Il convient d'ajouter que les suppositions de M. Davis ont été souvent contredites par M. Beulé. (Voir *Fouilles à Carthage*, p. 27.)

Quoi qu'il en soit, voici le plan du temple de Saturne relevé par M. Davis ; à mon tour j'ai constaté que des ruines existent au n° 70 du plan de Falbe ; ce dernier indique aussi un temple sur ce point. Beulé en parle page 44.



Plan du temple de Saturne, d'après M. Davis.

M. Davis voit dans les quatre rangs de colonnes qui composent le temple une fiction des quatre semaines, et dans les douze colonnes formant chaque rangée une image des douze mois de l'année. Enfin, la forme

1. P. 44, note 6.

2. P. 61.

3. Silius, L. c., p. 161. *S. Cypriani passio*. Voir note 1, page ci-contre.

circulaire de l'édifice représenterait le culte et les évolutions du temps ; il y reconnaît aussi la figure du système solaire, du soleil placé au centre de ses satellites ; il ajoute que la religion des Carthaginois était une religion fondée sur l'astronomie. D'après Davis, le cercle du milieu mesure vingt-neuf pieds de circonférence ; les piliers de la première rangée ont dix pieds de largeur ; ceux de la seconde quatorze pieds ; ceux de la troisième seize pieds ; et ceux de la quatrième douze pieds ; l'écartement entre la première et la seconde rangée de colonnes est de seize pieds, entre la seconde et la troisième rangée de douze pieds, et entre la troisième et la quatrième rangée de vingt pieds (1).

Le culte de Saturne auquel on offrait des victimes humaines, surtout des enfants, durait encore au temps de Tertullien.

« Il y avait à Carthage (2) une statue de Saturne en airain ; elle avait les bras pendants ; la paume de la main était inclinée de telle sorte que lorsqu'on y mettait un enfant, il roulait et tombait dans un brasier ardent. » Tout autour étaient rangés les prêtres, les musiciens de l'idole et souvent même les mères de ces innocentes créatures, offertes à ce dieu que la mythologie latine nous montre mangeant ses propres enfants.

Cette nécessité des sacrifices humains s'est imposée à l'imagination de l'homme depuis le commencement du monde ; il a fallu le christianisme pour mettre un terme, en Europe, à des horreurs commises au nom de la religion.

Quoique les Juifs aient, à diverses époques, fait des sacrifices humains, témoin le sacrifice de la fille de Jephthé, un seul sacrifice humain nous est donné, dans l'Ancien Testament, comme commandé par Dieu : c'est celui d'Isaac que l'ange sauva en arrêtant le bras de son père. Dans les religions orientales, et même en Grèce et à Rome, les sacrifices humains furent pendant longtemps dans les usages. A Rome, un guerrier armé de toutes pièces se jette dans une ouverture béante du Forum pour assouvir la colère des dieux ; en Aulide, Iphigénie est cruellement sacrifiée par son père ; en Gaule, comme à Carthage, les Druides immolèrent à leurs dieux nombre de victimes humaines. Encore aujourd'hui, dans le Dahomey, à la mort du roi, les sacrifices humains sont de rigueur. Aux Indes, les idolâtres se précipitent avec joie sous les roues du char de la déesse de Jagrena. Partout apparaît l'idée du sacrifice humain volontaire ou involontaire. Il n'est pas étonnant que les Carthaginois, dont la

1. Un pied anglais = 0 m. 30479.

2. Diodore de Sicile, lib. XX, § XIV.

religion était très matérielle, aient tenu en honneur le culte de Saturne dont on retrouve les rites dans toute l'antiquité païenne.

C'est dans le temple de Kronos que l'amiral Hannon déposa son Périple écrit, selon les uns, sur des tables de pierre et, selon les autres, sur un papyrus suspendu à la voûte du temple (1). Avant Mahomet, les Arabes avaient aussi l'usage de suspendre au plafond de la Caaba (maison sainte), à la Mecque, les poésies couronnées dans leurs tournois littéraires.

Ce dieu redoutable se confondait-il avec le Moloch légendaire, ou bien ce dernier était-il le même dieu que Melkarth? Les textes ne nous fournissent aucun éclaircissement sur ce point.

Les temples dont j'ai parlé sont bien loin d'épuiser la liste des édifices sacrés de la Carthage punique. Les Carthaginois devaient avoir un temple de Melkarth, le dieu de la mère-patrie, et bien d'autres encore ; mais on ne peut rien en dire d'une façon tant soit peu certaine. Les données assez vagues que nous ont transmises les auteurs anciens ne répondent que d'une façon fort imparfaite au panthéon encore très fragmentaire que nous font connaître les inscriptions. Ce panthéon pourtant s'enrichit de jour en jour. C'est ainsi que, sans revenir sur Tanit Penê-Baal et sur Baal Hammon, une inscription qui faisait partie, si je ne me trompe, de la collection du Bey, est dédiée à la Grande-Mère (la déesse Umma) et à la Baalat du sanctuaire. D'autre part, les inscriptions que j'ai découvertes ont fourni les noms d'un certain nombre de divinités ou de temples inconnus jusqu'à présent. C'est ainsi qu'on y trouve une grande prêtresse d'Astarté רב כהנת עשתרת, un prêtre d'Allat (ou Ilat) כהן אלת, un temple d'Aris, בת שרש (serait-ce le Arès du panthéon grec?), un temple d'Esmoun בת אשמ, un temple de Melkarth בת מלקרת, un temple de Molok-Astoret בת מלכעשתרת, un temple de Çid-Tanit de Megara בת צדתנת מערת, si je ne me trompe aussi, un temple de Çid-Melkarth ; et ces temples sont désignés comme ayant des hiérodules עבדבת, ou bien des prêtres ou des prêtresses. Une d'entre elles même, qui s'appelait Ummastarté, est désignée par les mots suivants qui sont bien caractéristiques : אשבעם אשעשתרת, c'est-à-dire : « appartenant à la confrérie (proprement : au peuple, dans le sens religieux du mot) des gens d'Astarté. »

Ces renseignements nouveaux, dont l'importance capitale n'échap-

1. *Hannonis Periplus*, Fribourg, 1808 : ὃν καὶ ἀνέθηκεν ἐν τῷ τοῦ Κρόνου τέμενει.

pera à personne, n'acquerront toute leur signification que quand ils auront été rapprochés les uns des autres et publiés intégralement dans le *Corpus Inscriptionum Semiticarum*. Quelque jour peut-être serviront-ils de base à une nouvelle topographie des temples, encore bien mal connus, de l'ancienne Carthage.

K. Mégara.

Lorsque l'espace compris entre Byrsa et la mer fut devenu trop étroit, les Carthaginois étendirent, vers le nord-ouest, les murs de leur cité ; cet emplacement est indiqué aujourd'hui par les villages arabes de la Malka, de Sidi Daoud et de la Marsa ; une nouvelle enceinte s'appuyant sur Byrsa longea le lac de Tunis, atteignit le lac de Soukra et s'appuya contre les collines de Gammart : dans cet espace s'étendit Mégara. Selon Appien (1), Mégara était un vaste quartier compris dans la ville et contigu aux remparts. C'est entre le mur de la citadelle (Byrsa), dit Dureau de la Malle, et la triple enceinte, qu'était situé le quartier de Mégara (2). Ces indications répondent bien à celles fournies par l'étude des lieux.

L'étymologie du nom de Mégara est incertaine. Samuel Bochart (3) le rapproche du mot hébreu מגורים Magurim, qui signifie habitations. Selon Isidore (4), et Servius, cités par le même auteur, Mégara serait la corruption du mot punique *Magar* et voudrait dire *Ville Nouvelle* ; les auteurs grecs (5) nomment en effet Mégara Νέαπολις, la ville nouvelle. Peut-être pourtant convient-il de le rattacher à une autre étymologie, proposée par Hesychius et Favorinus, d'après laquelle μέγαρα signifiait des habitations souterraines κατὰ γειν οὐκ ἠμυατα, *subterraneæ domus*. Bochart, qui signale quelque part (6), cette étymologie, sans songer à faire le rapprochement avec le nom du faubourg de Carthage, a très bien vu que le grec μέγαρα n'était autre chose que la transcription de l'hébreu מערת, caverne. L'inscription citée plus haut, qui fait suivre le nom du temple de Çid-Tanit du mot מערת, semble favoriser cette interprétation.

Outre les quartiers pauvres, situés vraisemblablement contre les rem-

1. *Punica*, livre VIII, § 117.

2. Dureau de la Malle, *Topog. de Carthage*, p. 43.

3. *Geographia Sacra*, de *Phœnic. Col.*, livre I, cap. xxiv, page 470

4. *Origin.*, lib. XV, c. xii.

5. Dureau de la Malle, *Topog. de Carthage*, p. 44, note 2.

6. *Geogr. Sacra. De Phœnic. Col.*, l. I, ch. i, p. 349.

parts, Mégara contenait de belles maisons de campagne et des jardins placés près de la mer, là où est aujourd'hui la Marsa. La partie aujourd'hui occupée par Sidi-Bou-Saïd (la pointe du Cap-Carthage) ne paraît guère avoir été peuplée pendant l'époque punique; en effet, elle était séparée du reste de Carthage par un grand ravin qui subsiste encore. Cette partie n'offre aucune ruine punique, tandis qu'on y retrouve des traces nombreuses d'habitations romaines, des sculptures grecques, etc. Sidi-Bou-Saïd aura été, pendant la période de l'indépendance, un quartier consacré aux esclaves; en effet, il leur eût été impossible de s'enfuir de là. Dans l'état actuel, il est impossible de faire des fouilles sur cette ville arabe; elle est sainte. Une tradition arabe veut que saint Louis, converti à l'islamisme, y soit enterré!

Mégara, à l'époque où Scipion détruisit Carthage, était couverte de jardins, d'arbres fruitiers, de ceps de vignes, de canaux profonds (1). Scipion en fit le siège avant de réduire Byrsa, qu'il prit, à la fois par les ports et par Mégara.

L. Les citernes de la Malka et les citernes du bord de la mer.

Dans Byrsa même, il y avait plusieurs grandes citernes destinées à l'alimentation de la forteresse; elles sont situées un peu partout; on en aperçoit encore les principales au bas de la déclivité de la colline en face du village de la Malka. Beaucoup de particuliers avaient, en outre, des réservoirs d'eau, témoin les citernes dont on retrouve çà et là les vestiges.

Les citernes principales de Carthage étaient celles de la Malka et celles du bord de la mer. Celles situées à la Malka ont donné leur nom à ce village; Maalka, Moallak veut dire, en arabe, attaché, accroché à quelque chose. Ce mot est dérivé de la racine عَمَلَى; les citernes étaient, en effet, attachées l'une contre l'autre; de là l'appellation moderne donnée par les auteurs arabes et qui, du monument, a passé au village.

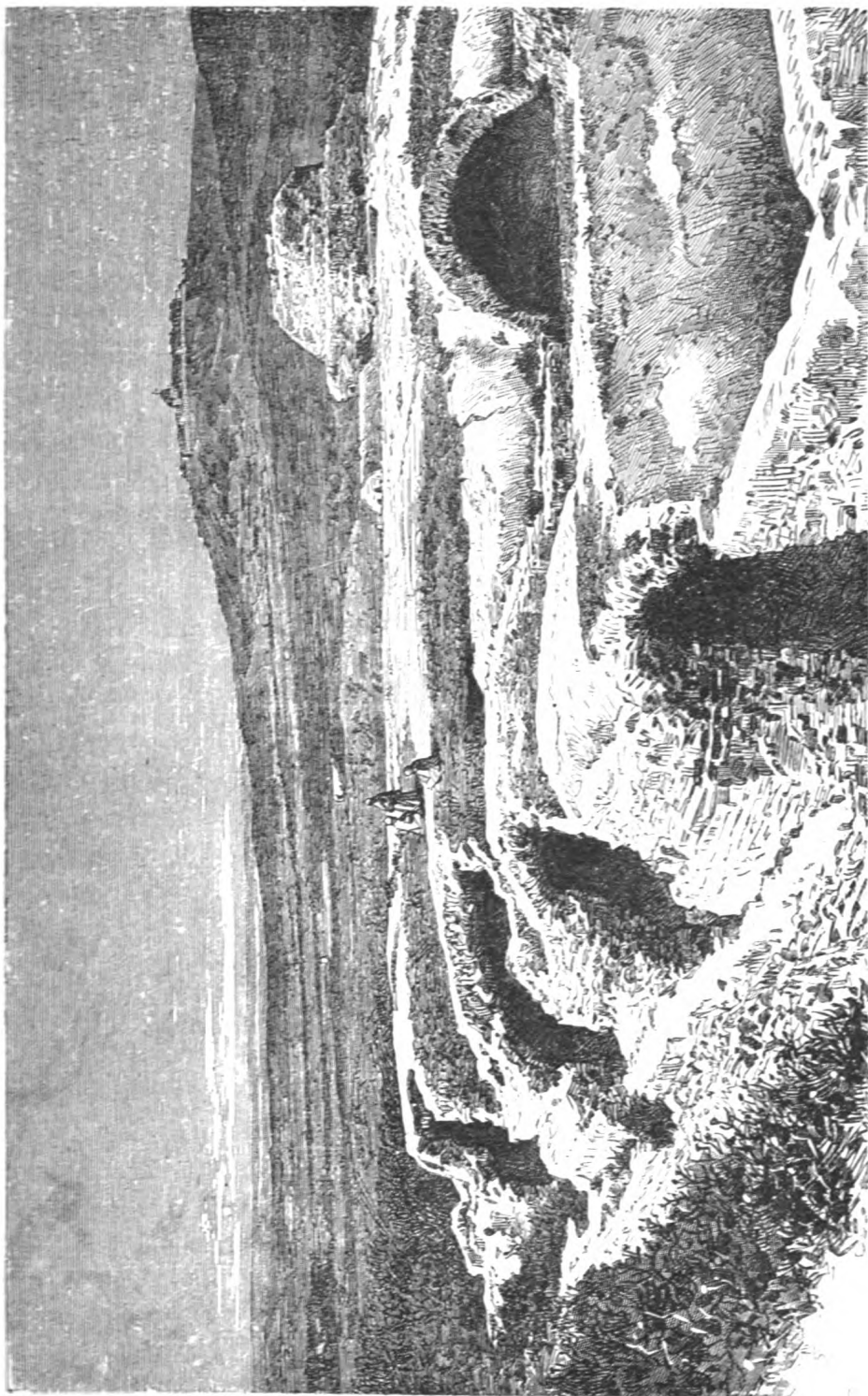
Edrisi, géographe arabe qui vivait au XI^e siècle, a vu et décrit les citernes de la Malka.

« Parmi les curiosités de Carthage (2) sont les citernes dont le nombre s'élève à vingt-quatre sur une seule ligne. La longueur de chacune d'elles est de cent trente pas et sa largeur de vingt-six. Elles sont toutes sur-

1. Appien, liv. VIII, § 117.

2. *Géographie* d'Edrisi, traduction de M. Jaubert. Paris, Imp. Royale, 1837, page 293, tome I.

MISSION A CARTIAGE



Vue des citernes du bord de la mer. D'après une photographie de M. Garrigues.

montées de coupoles, et, dans les intervalles qui les séparent les unes des autres, sont des ouvertures et des conduits, pratiqués pour le passage des eaux ; le tout est disposé géométriquement avec beaucoup d'art. »

Le reste de la description a trait à l'aqueduc dont je parlerai plus tard. (Voir *Carthage romaine*, p. 191.)

Edrisi entend bien mentionner ici les citernes de la Malka (au nombre de vingt-quatre), car celles du bord de la mer ne sont qu'au nombre de dix-huit y compris les chambres de dépôt.

Aujourd'hui les Arabes de la Malka habitent avec leurs familles et leurs troupeaux dans ces citernes, dont certaines sont entièrement détruites ou tout à fait comblées par les terres alluviales. En sortant de la petite station du chemin de fer de Carthage, on a juste en face de soi la colline sur laquelle est Malka.

Pour ne pas éveiller la susceptibilité des indigènes, j'ai évité de relever exactement les dimensions de ces citernes ; je me suis contenté de mesurer au pas les dimensions données par Edrisi, et je les ai trouvées justes. Elles mesuraient en longueur et en largeur un quart de plus que celles du bord de la mer ; elles servirent pendant la domination romaine de déversoir aux eaux de l'aqueduc dont on remarque encore quelques débris au nord-ouest du village. Les indigènes ont trouvé, à un endroit qu'ils ne veulent pas indiquer, nombre d'idoles comme celle que j'indique page 132.

Les citernes du bord de la mer, situées au pied du fort arabe, Bordj El Djedid, contre la mer, et au nord-est de Byrsa, ont été décrites, pour la première fois, par le voyageur anglais Shaw (1).

M. Dureau de la Malle cite un passage d'Abou Obaïd El Bekri (2) dans lequel j'avoue ne pas reconnaître la désignation de citernes, pas plus de celles du bord de la mer que de celles de la Malka ; il y est question de hauteur prodigieuse et de galeries voûtées ayant plusieurs étages ; or les citernes n'en avaient qu'un seul étage et mesuraient seulement 14 m. 20 de hauteur. Il y a là une méprise involontaire.

Les quatre planches ci-jointes, dressées avec le concours de M. Caillat, donnent la coupe, la façade et le plan des citernes du bord de la mer. Comme l'indique le plan de la terrasse, les citernes avaient 136 m. 60 sur 37 m. 40 ; elles comprenaient quinze réservoirs de 29 m. 20 de lon-

1. *Travels in Barbary*, Edinburg, 1808, vol. I, page 153.

2. *Abou Obaïd el Bekri*, traduction Jaubert, vol. I, p. 263.

gueur sur 5 m. 85 de large et 11 m. 95 de hauteur; au centre et à chaque extrémité, il y avait trois chambres formant filtres, où les eaux venaient se déverser avant d'être distribuées en ville.

Le volume d'eau renfermé dans ces citernes était de 25,640 mètres cubes.

L'aspect actuel de ces ruines est grandiose. (Voir la gravure p. 181.) C'est, du reste, le seul monument de Carthage subsistant à la surface du sol.

Les citernes avaient-elles été construites par les Carthaginois ou par les Romains? La question a été résolue par Dureau de la Malle: Il paraît bien positif que les citernes qui existent, encore bien conservées, à la Malka, près de l'ancienne Byrsa, sont un ouvrage carthaginois (1).

Dureau de la Malle, il est vrai, ne mentionne pas les citernes du bord de la mer; cela est inutile, puisque les matériaux employés dans les citernes de la Malka étant carthaginois ceux du bord de la mer le sont aussi; tout le prouve, la nature des appareils, les détails de l'architecture, M. Guérin (2), qui a visité les lieux, n'admet aucun doute à ce sujet; il dit qu'à l'origine les citernes avaient été bâties à ciel ouvert par les Carthaginois et que les Romains les voûtèrent et les divisèrent en compartiments parallèles. Il y a du vrai dans cette opinion, en ce sens que les Romains ont certainement réparé ces citernes, mais, quant aux voûtes, rien ne prouve qu'elles ne soient puniques.

Une mosaïque en marbre blanc régnait tout autour des citernes et servait ainsi pour l'écoulement des eaux.

M. Les Nécropoles.

Munter (3) et Heinrich (4) n'ont pas pu préciser l'emplacement des nécropoles. Dureau de la Malle qui a parcouru les ruines de Carthage n'a pas eu connaissance de la nécropole de Ghebel Khaoui (5). La nécropole primitive devait avoir été placée dans la première enceinte punique; on connaît, en effet, le soin jaloux que les Hébreux et les Phéniciens avaient de leurs tombeaux. D'autre part, suivant un usage général aux peuples sémitiques, émigrés en Afrique, ces sépulcres devaient avoir

1. Dureau de la Malle, pages 78 et 79.

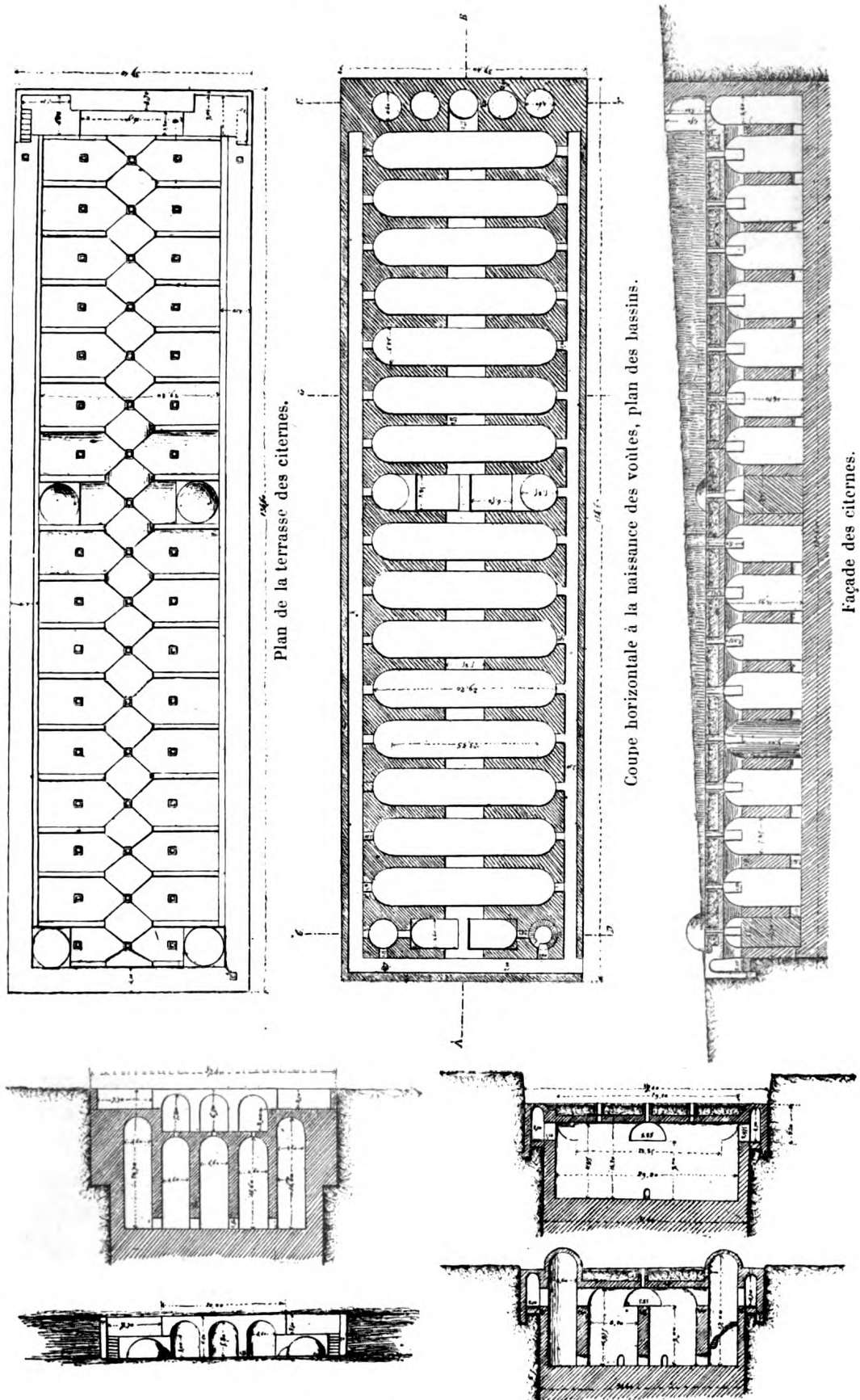
2. P. 43.

3. *Lineæ topographiæ Carthagini Tyriæ*, 1821.

4. *De Urbe et Civitate Carthaginense*.

5. *Recherches sur la topographie de Carthage*, p. 91.

CITERNES DU BORD DE LA MER



Élévation et coupe des citernes.

été placés autant que possible sur une hauteur. Rien dans l'état actuel n'indique où était située cette première nécropole ; le terrain et les auteurs anciens sont muets à ce sujet.

Dureau de la Malle(1), dans son plan de Carthage punique et romaine, indique derrière Byrsa, au nord-est de la Malka, une voie des tombeaux sans donner aucune autre indication.

Lorsque la ville s'étendit vers Soukra et la Marsa, une seconde nécropole fut établie sur la montagne de Gammart appelée aussi montagne creuse (djebel Kaouï) et située au nord-ouest, au-dessus de la Marsa.

Depuis des siècles les Arabes connaissent cette nécropole où ils vont faire de la chaux.

M. Falbe l'indique aux n^{os} 92 et 93 de son plan ; le premier il en a précisé la situation et il a parlé des tombes carthaginoises situées au N.-O.

M. Davis y a fait des fouilles, pour chercher des objets précieux, mais il n'a rien trouvé. M. Beulé a consacré la troisième partie de son ouvrage sur Carthage à ces sépulcres.

Il n'y a aujourd'hui aucun doute sur la position de la nécropole nouvelle. Elle occupait la partie nord-ouest de Carthage : d'un côté, elle était protégée par la mer et, de l'autre, par la grande enceinte extérieure comprise entre le lac de Tunis et le djebel Kaouï.

Je prie le lecteur de se rapporter au chapitre des fouilles à Carthage (dernière partie), il y trouvera des renseignements sur les recherches faites sur ce point ; il consultera aussi la gravure représentant la coupe et le plan d'un tombeau.

Lorsqu'on se promène sur le djebel Kaouï, on n'aperçoit rien à la surface du sol ; en regardant attentivement on distingue çà et là des trous entourés de végétation. Si on se laisse glisser dans un de ces trous, on arrive, en rampant, à une porte donnant accès à une chambre, autour de laquelle sont rangées les couches mortuaires, au fond, à droite et à gauche. Ces chambres ont, en moyenne, de 5 à 6 mètres de profondeur et de largeur et une hauteur de 1 m. 30 ; aussi, ne peut-on s'y tenir que courbé. La montagne est entièrement minée de tombes toutes construites sur le même modèle.

Les Romains, les Vandales, les Grecs et les Arabes ont tour à tour fouillé la nécropole : c'est dire qu'en dehors du butin archéologique on n'y trouve plus rien.

1. Voir ce plan au chap. XI (*Mission à Carthage*).

J'ai signalé (*Fouilles à Carthage*, page 33) des inscriptions grecques et romaines trouvées dans la nécropole ; ces textes prouvent qu'à l'époque chrétienne, alors que le paganisme romain n'imposait plus la crémation des corps, les chrétiens, comme les Carthaginois, y enterrèrent leurs morts.

N. Rues.

L'histoire n'a conservé le nom punique d'aucune rue : on sait que l'on montait à Byrsa par trois rues parallèles (1) et qu'au bout de la voie centrale il y avait un escalier de soixante marches. Une artère conduisait du forum au temple de la Juno Cœlestis, à celui de Saturne et aux citernes de Mégara ; d'autres rues conduisaient de Byrsa au forum, au temple d'Apollon, et aux citernes du bord de la mer ; les inclinaisons du terrain permettent assez facilement de rétablir certaines de ces rues.

Les trois voies conduisant à Byrsa furent détruites par Scipion, lorsqu'arrivé sur le forum, il voulut mettre le siège devant la citadelle.

Certaines rues devaient être pavées pour faire écouler les eaux vers les citernes. C'est, du moins, ce que fait entendre un passage de Virgile :

Miratur portas, strepitumque et strata viarum (2).

Les maisons de ce quartier de Carthage avaient six étages (Appien, livre VIII, parag. 128). Les auteurs anciens ne nous renseignent guère sur les rues de Carthage. Comme celles des autres villes phéniciennes, elles devaient être droites, pour mieux intercepter, en été, les rayons solaires. C'est une loi imposée par la nécessité ; les Arabes modernes y sacrifient encore de nos jours. Du reste, ces derniers ont pris, sur le continent africain, presque tous les usages des peuples voisins : la poterie arabe est exactement celle que les Romains employaient au VI^e siècle ; les dessins arabes jetés à profusion, un peu partout, ont pour type des figures représentées sur les stèles puniques ; on peut conclure que les rues et les maisons de Tunis, avec leurs voûtes et leurs espaces resserrés, offrent à peu près l'aspect des rues de l'antique Carthage. Comme les anciens, les Maures poussent très loin le goût des colonnes qu'ils placent aux angles des rues, sous les voûtes appelées *Sabatt*, et tout autour de la cour intérieure de la maison de leur atrium moderne. En parcou-

1. Appien, livre VIII, § 128, dans deux passages.

2. *Enéide*, chant I, vers 422.

rant Tunis, je me suis ainsi figuré que j'avais sous les yeux la copie des rues et des maisons de la ville de Didon.

O. Places.

Outre celle du forum, dont j'ai déjà parlé, il y avait, dans l'angle formé par le forum et le mur d'enceinte des ports, une autre place appelée place d'Armes. Appien (1) en parle, mais avec très peu de détails. A Mégara, devant les portes, il devait y avoir de grands espaces vides pour faciliter l'entrée et la sortie; l'histoire n'en dit rien. La Platea Nova, située au-dessus des citernes du bord de la mer, appartenait à la Carthage romaine.

P. Curie.

On ignore l'emplacement exact de la curie, sur laquelle on ne trouve aucun renseignement précis dans les auteurs anciens : Dureau de la Malle l'indique comme étant sur le forum. La curie devait être le nom donné aux sénateurs assemblés qui se réunissaient pour traiter des affaires de l'État, soit au temple d'Esculape, à Byrsa, soit au temple d'Apollon, près du forum.

Je ne dirai rien des maisons d'Hannibal et d'Hannon dont on ignore absolument l'emplacement; Virgile(2) parle d'un théâtre construit par Didon, mais rien ne peut aider l'archéologue à en retrouver les traces : ces recherches seraient aussi chimériques à tenter que de se mettre en quête de la grotte où Didon se réfugia avec Énée pendant l'orage. Cérès et Proserpine ont-elles été adorées, ont-elles eu un temple à Carthage? C'est une question bien difficile à résoudre. On ne peut, actuellement non plus, préciser l'emplacement d'aucuns thermes carthaginois. L'imagination s'est souvent donné libre carrière sur ce terrain. La lecture attentive des auteurs, l'étude des lieux et surtout les fouilles ont montré et montreront combien on a indiqué à la légère des emplacements d'édifices puniques, sur lesquels règne encore la plus grande obscurité. La lumière se fera, mais il ne faut pas faire des suppositions, au moins hasardeuses.

1. Liv. VIII, parag. 98 : καὶ γὰρ τι πεδῖον ἐντὸς ἐπαίνετο εὐφυὲς ἐνμάχην.

2. *Enéide*, 1^{er} chant, vers 427.

CARTHAGE ROMAINE

Il y aurait bien peu de choses à dire, après Dureau de la Malle, sur Carthage romaine, si des fouilles et des recherches sur le terrain n'aidaient à préciser certains emplacements d'édifices, certaines mesures, etc. Les patients travaux de ce savant ont rétabli, en grande partie, la topographie de cette ville si célèbre ; malheureusement, il n'a pas eu le temps d'indiquer, sur le terrain même, les positions des monuments mentionnés par Pline, Plutarque, Appien, Polybe, Diodore.

Pendant que mes ouvriers creusaient profondément le sol pour lui faire rendre ses trésors archéologiques, j'ai consacré de nombreuses heures à étudier, sur les lieux, les emplacements des édifices de Carthage romaine ; souvent, mes travaux ont fait double emploi avec ceux de mes prédécesseurs, que j'ai développés, corroborés ou combattus ; parfois j'ai trouvé des indications nouvelles.

Par ordre du Sénat et d'une commission de dix de ses membres envoyés en Afrique, Scipion, quelque temps après sa victoire définitive (146 ans av. J.-C.), employa son armée, composée de cent vingt mille hommes, à détruire Carthage (1). Il fit démolir notamment Byrsa, les fortifications, le quartier situé entre les ports et Byrsa. Le Cothon, au dire de Dureau de la Malle (2), fut préservé de cette ruine. Quant aux temples, le vainqueur dut les respecter. Je crois, avec Florus (3), que les Carthaginois les brûlèrent de leurs propres mains ; la mort héroïque de la femme d'Asdrubal, qui se tua avec ses enfants et s'ensevelit sous les décombres brûlants du temple d'Esculape, semble autoriser cette hypothèse. La destruction ne fut pas si complète que beaucoup d'auteurs veulent bien le dire. Le *Delenda est Carthago* n'a pas eu des conséquences aussi terribles que l'on croit, et la malédiction du Sénat n'a pas empêché, plus tard, les Romains eux-mêmes de relever les murailles de la ville maudite.

Pline (4) et Tite-Live (5) rapportent que la colonie romaine fut placée sur le sol de Carthage détruite.

1. Appien, VIII, 135.

2. *Recherches sur la topographie de Carthage*, p. 68.

3. IV, 23.

4. *Histoire Naturelle*, V, 3, t. I, p. 246.

5. LX.

En 123 av. J.-C., vingt-trois ans après la destruction à laquelle Scipion présida, Caius Gracchus y conduisit six mille colons, autorisés par la loi Rubria à s'établir dans cette cité démantelée et brûlée, mais non démolie entièrement (1).

Lorsque Marius vint chercher un refuge à Carthage, il y trouva les colons installés et gouvernés par un préteur romain. Le vainqueur des Cimbres et des Teutons ne put, par ordre du Sénat, y pénétrer et il vécut dans les environs abrité sous une modeste cabane (2). Jules César n'eut pas le temps de reconstruire, comme il l'avait projeté, la ville où son ancêtre reçut l'hospitalité avant d'aborder au Latium (3). Auguste mit ce dessein à exécution. Les nouveaux colons, envoyés par lui, s'établirent, d'après Dion Cassius (4), sur l'emplacement de l'ancienne Carthage.

Déjà au commencement du 1^{er} siècle, elle avait pris un accroissement notable.

Les empereurs romains s'attachèrent, tour à tour, à l'orner et elle devint la troisième ville de l'empire; Hadrien la dota d'un aqueduc immense (5); Néron répara le théâtre (6); un amphithéâtre, un cirque furent bâtis. Un palais destiné au proconsul s'éleva sur Byrsa, et les particuliers couvrirent le sol de constructions somptueuses, rivalisant avec les temples. Enfin, la piété romaine releva soigneusement les édifices consacrés aux dieux, à Esculape, à Junon Céleste, à Saturne, et des édifices nouveaux furent consacrés à des dieux étrangers à la mythologie punique.

Les Vandales se contentèrent de laisser tomber les murailles et Hassan le Gassanide (698) se borna à combler les ports et à démanteler les murs relevés par les empereurs grecs. Lors de la croisade de saint Louis (1270), Carthage était encore imposante par ses ruines; El Bekri et Edrisi (7), qui vivaient aux 11^e et 12^e siècles, attestent que certains édifices étaient encore debout à cette époque.

Les vrais destructeurs ont été les Arabes, du 14^e siècle à nos jours, ainsi que les peuples chrétiens de la Méditerranée. L'église de Saint-

1. Dureau de la Malle, p. 117.

2. Plutarque, *l. c.* c. 40 et Velleius, II, 19.

3. Appien, VIII, 136.

4. Dion Cassius, LXXX, 1.

5. Dureau de la Malle, p. 136.

6. Id., p. 152.

7. Traduction Jaubert, vol. I, p. 263 et 264.

Laurent à Gênes, la cathédrale de Pise, nombre de palais à Florence, renferment des colonnes et des marbres précieux pris à Carthage; Charles V en a tiré de beaux fragments aujourd'hui déposés en Espagne. Si les édifices de la Constantinople byzantine pouvaient parler, ils diraient les emprunts qu'ils doivent à Carthage.

Tous ces marbres, toutes ces colonnes y avaient été apportés de loin : de la Numidie, de l'Espagne, de l'Égypte, de l'Italie, témoins le marbre jaune foncé des mines de Sigus, la brèche brun clair et blanc des Pyrénées, le granit gris et noir, noir et rouge de la vallée du Nil, le marbre cipolin et le vert antique des Alpes et des Apennins.

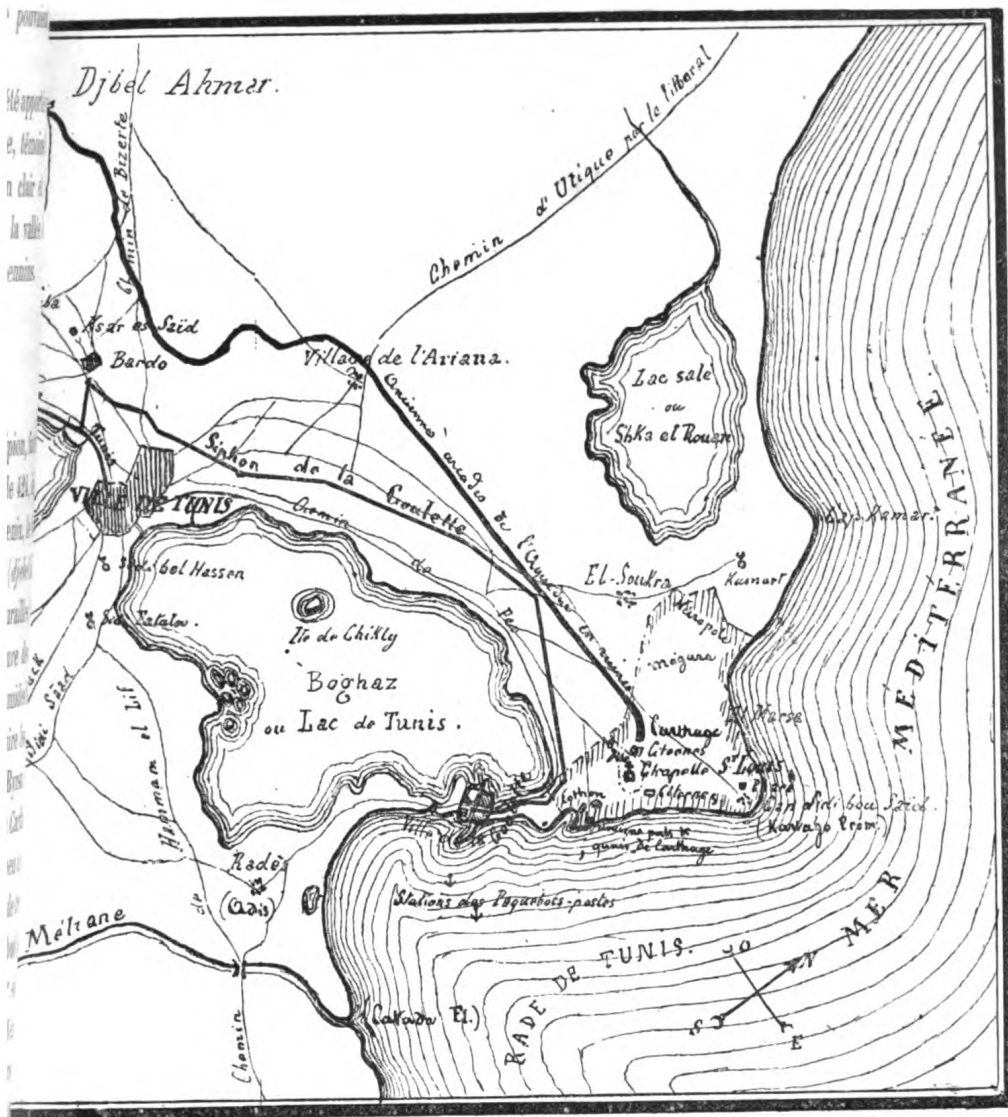
A. Enceinte.

L'enceinte détruite, en 146 avant Jésus-Christ, par Scipion, fut relevée, en partie, par Caius Gracchus et par César (1). A partir de 424, des fortifications régulières furent construites en travers de la Tœnia, le long du lac de Tunis jusqu'au lac de Soukra, et jusqu'à la montagne (*djebel Kaouï*). Du côté de la mer il ne fut pas nécessaire de relever les murailles, Rome étant maîtresse de toute la Méditerranée. En effet, la nature des lieux et la nécessité de se défendre contre les incursions des Numides força, malgré la malédiction du Sénat, les Romains à reconstruire les murailles de la ville sur les ruines des fortifications puniques. Byrsa elle-même fut dotée de remparts élevés. Il n'y eut rien de changé à Carthage, il n'y eut que des Romains de plus. La ville romaine couvrit, peu à peu, la surface de l'ancienne cité punique; elle occupa une surface de trente quatre kilomètres carrés, à laquelle Dureau de la Malle (2) attribue une population de deux cent cinquante mille âmes. Au milieu du 11^e siècle il dut y avoir à Carthage au moins quatre cent mille habitants. Mégara (la partie située aujourd'hui vers la Marsa), fut couverte de maisons de campagne; Byrsa resta le centre politique et militaire, les temples reconstruits furent vénérés comme autrefois, les citernes réparées continuèrent à distribuer leurs eaux aux habitants et le forum vit, de nouveau, une foule de citoyens y entendre et y discuter les affaires de l'État et les leurs.

Enfin, un aqueduc monumental alimenta les citernes, les thermes et

1. Dureau de la Malle, p. 114 et 115.

2. Voir la note de la page 146 (*Mission à Carthage*).



les réservoirs des maisons de campagne aussi ornées et aussi belles que les temples les plus riches.

B. Portes et quartiers.

Les portes semblent avoir été les mêmes que celles dont j'ai donné les noms plus haut (voir p. 152). Du reste, ces noms s'appliquent plutôt à la période romaine.

Il est bien difficile de préciser les noms des quartiers ; il y eut ceux de Byrsa, du Forum, de Megara, des Mappales, situé derrière le temple de Junon Céleste. Dureau de la Malle (1) dit que Carthage était divisée en trois quartiers ; les Pères de l'Église en indiquent cinq ou six.

Lorsque le *Corpus Inscriptionum Semiticarum* sera publié, on trouvera, sur les stèles de Carthage, peut-être ça et là quelques noms nouveaux se rapportant aux rues et aux quartiers de la ville.

C. Les Ports.

Un des premiers soins des colons romains fut de remettre en état les ports. Selon M. Beulé (2), ils se contentèrent de refaire les quais, et de pourvoir au plus nécessaire et à la hâte, en retaillant les anciens matériaux, sans prétention à la magnificence. Il ajoute que les cales et les arsenaux ne furent pas rétablis, et que les Romains firent de ces ports un simple abri pour les navires de commerce. L'ouverture creusée en 146 par les Carthaginois au nord du port militaire, pour éviter la digue construite en face du port marchand par Scipion, fut conservée et régularisée ; l'entrée du port marchand fut également dégagée ; il n'y avait plus de motif pour conserver aux deux ports une seule entrée et pour les rendre esclaves l'un de l'autre. Procope (3) dit que des chaînes de fer en défendaient l'entrée et qu'au v^e siècle ils portèrent le nom de Mandracium (voir plus haut p. 160).

D. L'Aqueduc.

En rapprochant plusieurs passages de la vie d'Hadrien par Spartien, Dureau de la Malle (4) a établi que cet empereur avait bâti l'aqueduc de

1. Dureau de la Malle, p. 218.

2. *Fouilles à Carthage : les Ports.*

3. *De Bello Vandalorum*, I, 20.

4. Pages 136 et suivantes.

Carthage vers 136 après Jésus-Christ, et qu'Estrup s'est trompé en rapportant à Septime Sévère l'érection de ce monument ; ce dernier empereur, d'après une médaille frappée sous son règne, aurait réparé l'aqueduc. Lorsqu'Hadrien revêtit la pourpre impériale, Carthage avait été relevée et reconstruite par Caius Gracchus et par Auguste ; mais, dans cette ville qu'alimentaient seulement des citernes publiques et privées, il était souvent difficile de se procurer de l'eau en quantité suffisante. Des sécheresses, comme on en a vu dans les temps modernes, avaient, à certains moments, vidé les réservoirs de la ville et mis en danger l'existence d'une population considérable.

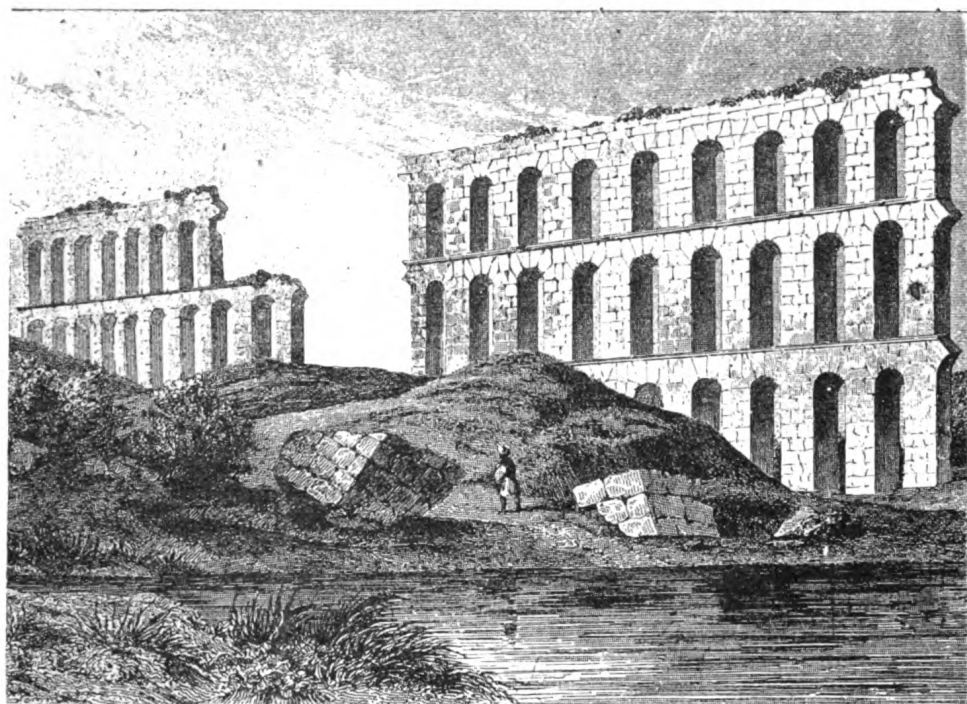
Les premiers colons romains s'étaient empressés de réparer les citernes de la Malka et celles du bord de la mer ; mais, au II^e siècle de notre ère, la distribution des eaux devint insuffisante à cause des thermes nouveaux, élevés par les Romains, et à cause des jardins qui se multiplièrent du côté de Soukra et de la Marsa.

Dans un voyage qu'Hadrien fit à Carthage, vers l'an 125 après Jésus-Christ, il fut frappé de cet état de choses, et il résolut de conduire, au moyen d'un aqueduc, des eaux vives dans la ville de Didon.

Il fallut chercher, au loin, une source d'un débit suffisant pour la diriger sur Carthage. La plaine qui s'étend à droite et à gauche du lac de Tunis, est sans eaux utilisables ; il y a bien à gauche l'oued Melian (Katada), et à droite (beaucoup plus loin), la Medjerda (Bagrada) ; mais ces fleuves étaient trop bas et trop chargés de matières diverses ; la plaine située entre le Bardo et Tunis était également aride. A force d'aller en avant, les ingénieurs romains arrivèrent jusqu'à Zaghouan et à Djougar où ils découvrirent deux grandes sources et nombre de petits filets d'eau courante ; or, ces deux points étaient placés à soixante milles romains de Carthage (90 kilom.). Malgré la distance et la grandeur de l'œuvre à entreprendre, il n'y avait ni à hésiter, ni à choisir, et un aqueduc fut construit. Il avait deux têtes principales, celle de Djougar et celle de Zaghouan. Les eaux de Djougar, situées à cent trente milles romains environ au nord-ouest de Carthage, étaient conduites par un premier tronçon de trente-sept milles, direction sud-est, jusqu'à la hauteur de Zaghouan, où elles se confondaient avec les eaux du second tronçon. Ce second tronçon partait de Zaghouan, sise à cent milles en ligne droite et au sud-ouest de Carthage, remontait pendant trente milles au nord-est ; à partir de ce point les eaux descendaient au sud-est pendant à peu près vingt milles, puis elles remontaient au nord-est,

passaient le Katada, contournaient le lac salé situé aujourd'hui en face du Bardo, dépassaient la Manouba, et atteignaient, dans la direction nord-nord-ouest, le djebel Ahmar. Arrivé, à cette hauteur, l'aqueduc fléchissait sensiblement au sud, longeait les collines sises derrière le Bardo, atteignait la hauteur de Tunis, traversait le village de l'Arriane et arrivait, en ligne droite, sur Carthage, à travers la plaine qui, du côté du nord-est, sépare Tunis de la mer.

« Les eaux de la source sortant du mont Zaghouan (1), (*Zeugitanus*



État des ruines de l'aqueduc de Carthage, au-dessus du Bardo. (Coll. de l'*Univers* de Didot.)

Mons), furent amenées dans un aqueduc qui suivit en serpentant tous les contours des collines, traversa les vallées et les plaines sur des arcades élevées, ayant, en certains endroits, plus de 20 mètres de hauteur; ces arcades, dans la plaine de l'oued Milian (Katada), avaient plus de trois milles romains de longueur (4 kilom. et demi); avant d'entrer à Carthage l'aqueduc traversait une plaine présentant, en ligne droite, plus de huit milles romains (12 kilom. environ). De nombreux cours d'eau furent franchis à l'aide de ponts.

1. *Notice sur l'ancien aqueduc de Carthage*, par Ph. Caillat, Impr. Hugonis, 10, passage Verdeau, Paris, 1837.

« Le Katada, par exemple, qui avait alors 46 m. 50 de large, était franchi à l'aide de quatre arches à double étage ; en dehors du lit du fleuve il y avait, à droite, six arches, et à gauche une seule. Ces onze arches étaient des voûtes à plein cintre ayant 50 m. 50 d'ouverture. Les trois piles construites dans le lit du fleuve, étaient formées de trois parties : la première, celle d'en bas, d'une hauteur de 9 m., égale à la profondeur des eaux, avait 7 m. 25 de largeur ; la deuxième, séparée de la première par un socle de 50 c. de hauteur, mesurait 10 m. de hauteur et 6 m. 25 de largeur. Un cordon en pierres de taille faisant saillie au-dessus des premières voûtes régnait sur toute la longueur du pont, et séparait la deuxième partie de la troisième ; cette dernière avait 11 m. de hauteur et 6 m. 25 de largeur. » (Voir la fig. p. 195.) « Ces piles, reliées entre elles par des voûtes, étaient surmontées d'un second cordon en pierres de taille de 50 c. de hauteur formant moulure ; enfin, les piles supportaient une construction voûtée de 2 m. 15 de hauteur dans laquelle étaient emprisonnées les eaux. »



Les deux dessins ci-dessus préciseront les explications données plus haut. Le n° 1 représente une pile vue de profil et le n° 2 deux piles vues de face.

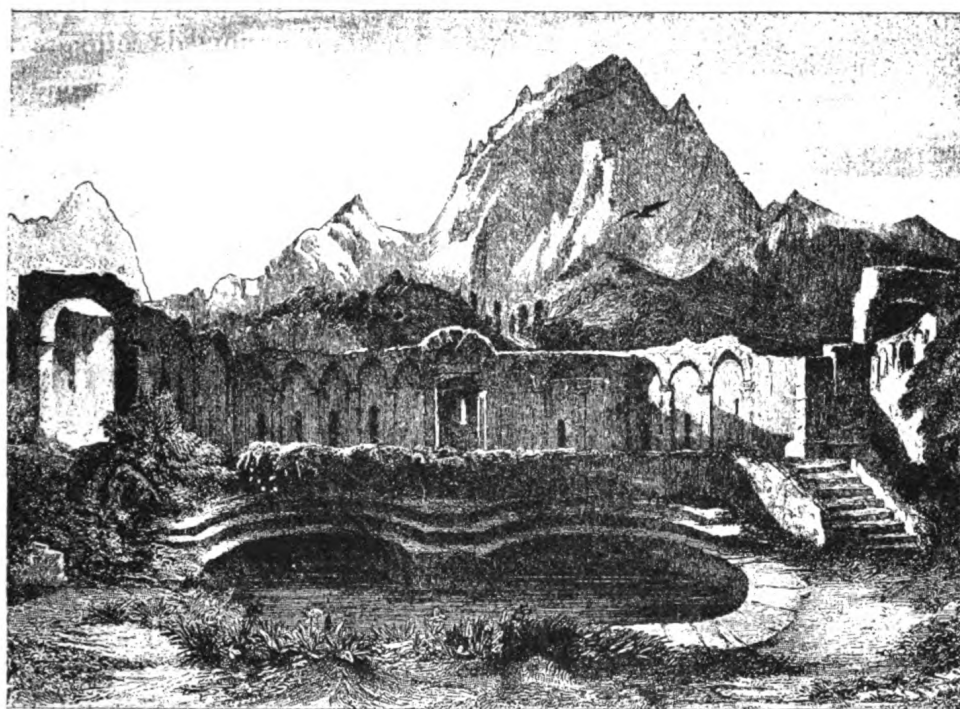
En résumé, sur le Katada, les piles, y compris les conduits des eaux, avaient une hauteur totale de 33 m. 25.

Sur tout le parcours on peut évaluer à 25 m. 24 la hauteur moyenne des piles, y compris le conduit des eaux.

Le canal placé au haut de l'aqueduc mesurait intérieurement une largeur de 0 m. 80 et ses pieds-droits une hauteur de 1 m. 50 ; il était recouvert par une voûte en plein cintre, percée de 40 en 40 mètres par des regards ; la longueur de l'aqueduc de Zaghuan à Carthage était de soixante et un milles (90,431 mètres), et de Djougar à l'embranchement

sur Zaghouan de vingt-deux milles romains (33,652 mètres), soit en tout quatre-vingt-trois milles (124,083 mètres), dont onze milles et demi (17 kilomètres), composés d'arcs et de piliers. En outre, des canaux latéraux, ayant une longueur totale de cinq milles et demi (8,025 mètres), portaient à l'aqueduc le tribut de petits cours secondaires situés sur son parcours ; ce qui donne au développement de ces travaux quatre-vingt-neuf milles et quart (132 kilomètres.)

Cet aqueduc versait à Carthage trois cent soixante-dix litres d'eau par



Ruines du temple de Zaghouan. (Collection de l'*Univers*, de Didot.)

seconde, soit trente-deux millions de litres en vingt-quatre heures. Telles sont les indications que je relève dans le travail précité de M. Philippe Caillat.

Sur les sources de Zaghouan et de Djouga, deux temples furent élevés à la même époque, afin de consacrer à la divinité les eaux alimentant l'aqueduc (voir les figures p. 197 et 199). M. Caillat (1) a dessiné les ruines du temple de Zaghouan dont il a donné une restauration assez

1. *Notice sur l'ancien aqueduc de Carthage*. Paris, 1873, avec trois planches.

heureuse ; je reproduis ci-dessous les plans et croquis de cet ingénieur et la description du temple de Zaghouan.

« Un temple superbe, qui contenait et consacrait la source, fut construit au-dessus d'elle, sur une plate-forme dominant tout le pays : il était comme adossé au mont Zeugitanus.

« Ce temple se composait d'une enceinte ou terrasse semi-circulaire établie au-dessus des sources et dominait un bassin recevant les eaux sortant du rocher avant leur entrée dans l'aqueduc. Cette enceinte, à laquelle on communiquait par deux escaliers latéraux de quinze marches chacun, était entourée, à droite et à gauche, par des portiques venant se terminer contre les murs d'un sanctuaire établi au fond de cette *area*. Le sanctuaire, auquel on parvenait par huit marches, était formé d'une première partie ayant intérieurement 4 m. 13 de largeur et 3 m. 75 de longueur, recouverte par un coupole prenant naissance à 4 m. 50 du sol ; la deuxième partie formait une niche au-dessus d'un autel de 1 m. 20 de hauteur et sur lequel devait être placée la statue de la divinité... celle d'Astarté, peut-être. Cette partie mesurait 2 m. sur 3 m. 55. Au-dessus de la porte de cette *cella* régnait une architrave surmontée d'un mur qui devait naturellement porter une inscription : ce sanctuaire était couronné par une corniche sculptée et avait un mur de fond construit à 38 mètres de celui de la façade.

« A droite et à gauche du sanctuaire, s'avançaient, en s'arrondissant, les galeries latérales qui entouraient l'*area*. Chacune de ces galeries reposait, d'un côté, sur un mur dont le revêtement était en pierres de taille et de l'autre sur treize colonnes en marbre, correspondant chacune à un pilier de 47 cent. de largeur en saillie, de 33 cent. de largeur sur le mur du fond. Les colonnes étaient reliées entre elles par une architrave de 30 cent. de largeur. Cette architrave était sculptée à sa partie inférieure, entre colonnes, et sur le pourtour de la façade.

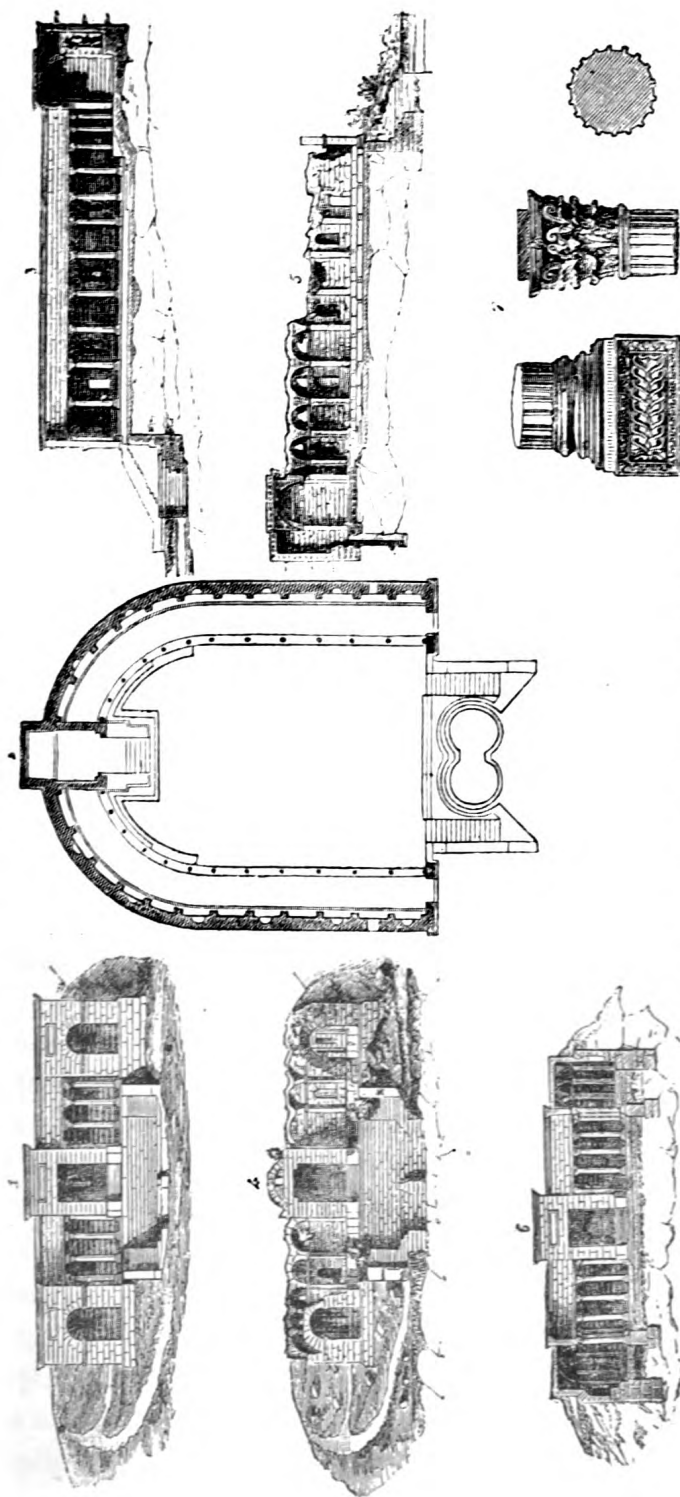
« Les colonnes étaient d'ordre corinthien ; elles avaient une hauteur totale de 4 m. 35. Entre les galeries et le sanctuaire s'étendait une *area* semi-circulaire, ayant 21 m. 20 de large sur 30 m. 20 de profondeur.

« Cette *area* dominait de trois mètres un bassin de forme ovale. Ce bassin, profond de 2 m. 50, recevait les eaux ; de là elles entraient dans l'aqueduc. »

L'aqueduc, en entrant à Carthage, versait ses eaux dans les citernes de la Malka et dans celles du bord de la mer.

De tout cet immense ouvrage, que Shaw attribue à tort aux Cartha-

MISSION A CARTIAGE



Plan, coupe, élévation et restauration du temple de Zaghouan, par M. Caillat.

ginois, il ne reste plus une seule pile debout dans la plaine qui s'étend entre Tunis et la mer ; il faut aller jusqu'à une heure au nord-ouest du Bardo pour retrouver une centaine de piles que leur éloignement a protégées contre les démolisseurs. Des parties importantes conservées, jusqu'à nos jours, ont été détruites en 1861, par les ingénieurs chargés d'utiliser les ruines pour porter les eaux de Zaghouan à Tunis, au Bardo et à la Goulette.

Ce monument a été réparé, à ce que l'on suppose, une première fois par l'empereur Septime Sévère ; Gélimer, roi des Vandales, en détruisit certaines parties ; Bélisaire, envoyé à Carthage par Justinien, le répara de nouveau ; les Arabes, en entrant en Tunisie, le coupèrent. Bientôt après ils se ravisèrent et le réparèrent. A l'époque de saint Louis, l'aqueduc ne portait plus d'eau à Carthage ; il servait déjà de carrière de pierres aux maçons de Tunis.

Les géographes arabes, Abou Obaïd el Békri, Edrisi et Ibn el Ouardi de Tunis, parlent de l'aqueduc dont ils décrivent les arcades, le parcours, etc. ; ces passages ont été cités, pour la première fois, par M. Dureau de la Malle (1).

Abou Obaïd el Békri le décrit ainsi :

« Au centre de Carthage est creusé un immense réservoir où l'eau est amenée d'une distance de plusieurs journées de marche par un aqueduc qui tantôt est enfoncé sous terre, et tantôt passe sur plusieurs rangs d'arcades voûtées qui s'élèvent les unes sur les autres et semblent se perdre dans les nuages. La source de Djougar fournit une eau excellente. »

Je ne citerai pas les passages des autres auteurs arabes que l'on trouvera dans Dureau de la Malle. Marmol, historien espagnol, qui a suivi l'expédition en 1535, dit que, du temps de Charles V, on ne voyait plus que les ruines de l'aqueduc.

On a voulu, à tort, en attribuer la restauration à cet empereur ; il y a là une confusion avec l'aqueduc construit par les Espagnols entre un fort de Tunis et les collines du Bardo.

Du temps de Stanley et de Shaw, il y avait encore des arcades à l'Arriane ; depuis, l'œuvre de destruction a marché rapidement ; ainsi, de nos jours, les indigènes, pour nettoyer leurs champs, font disparaître jusqu'aux vestiges de cette œuvre titanique.

1. *Topographie de Carthage*, pages 140 et suivantes

En 1860-1862 un ingénieur français, M. Colin, a utilisé les ruines de l'antique aqueduc et conduit de nouveau à la Goulette, à Tunis, au Bardo et à la Marsa les eaux de Djougar et de Zaghouan. Ces travaux modernes sont composés d'ouvrages de maçonnerie et de tuyaux en tôle bitumée; ils ont une longueur totale de 130,989 mètres (87,889 mètres en maçonnerie et 43,070 mètres en tuyaux), et donnent un débit journalier de 17,280,000 litres d'eau.

Les eaux parcourent 101 kilom. pour se rendre à Tunis, 103 kilom. pour aller au Bardo, et 124 kilom. pour atteindre la Goulette. Ces travaux ont coûté au gouvernement tunisien environ sept millions de francs.

Ainsi, après dix-sept siècles, l'œuvre d'Hadrien a été reprise, pour le plus grand bien de ces contrées privées d'eau. Les travaux utiles se recommandent tellement à l'humanité que, même détruits, ils s'imposent à ses besoins et renaissent de leurs cendres

Carthage aura-t-elle jamais un pareil sort?

Un jour, on abandonnera la rade peu sûre et ensablée de la Goulette; on négligera Tunis située trop loin du rivage et on assoiera le siège maritime et gouvernemental de la Régence à Byrsa qui est baignée par une mer profonde.

E. Amphithéâtre.

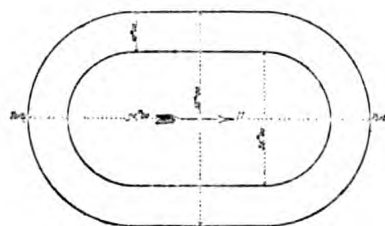
Les ruines de l'amphithéâtre sont actuellement placées en face du village de la Malka et contre le chemin de fer de la Goulette à la Marsa. Les vestiges en sont encore assez apparents. Les gradins de marbre ont disparu: on ne reconnaît plus aucune ouverture, ni la porte Sanevivaria ni les autres; mais çà et là existent d'énormes blocs de maçonnerie écroulés sur le pourtour de l'édifice.

Il mesure 90 mètres de longueur et 36 mètres de largeur, sur une profondeur de 12 mètres. (Voir page 203.)

Cet amphithéâtre est d'origine romaine. Au ^{xiii}^e siècle, Edrisi l'a vu, il nous en a laissé une description (1). « Cet édifice, dit-il, est de forme circulaire et se compose d'une cinquantaines d'arcades subsistantes. Chacune d'elles embrasse un espace de 23 pieds, ce qui fait 1,150 pieds pour la surface totale. Au-dessus de ces arcades s'élèvent

1. Traduction Jaubert, vol. I, p. 263-264.

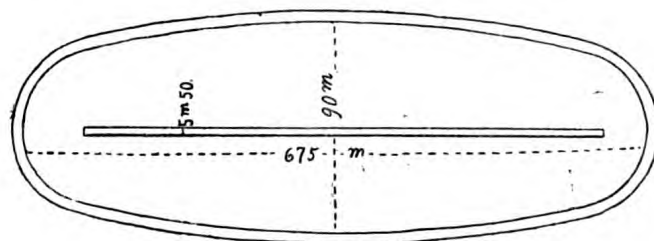
cinq autres rangs d'arcades de même forme et de même dimension. Au sommet de chaque arcade est un cintre où se voient diverses figures et représentations curieuses d'hommes, d'animaux et de navires sculptés avec un art inférieur. »



Depuis le ^{xiii}^e siècle, l'amphithéâtre a été détruit pierre par pierre ; au commencement du ^{xix}^e siècle il n'en restait plus rien ; le fanatisme arabe s'est attaché à détruire, à mutiler toutes les sculptures, et des spéculateurs ont emporté les beaux moellons à bâtir fournis par ce monument. Des fouilles, cependant, pourraient être tentées ; l'archéologie en ferait certainement son profit. Il serait possible de découvrir les portes et le canal qui conduisait les eaux des citernes de la Malka dans l'amphithéâtre, changé, à certains jours, en naumachie. Sainte Félicité, sainte Perpétue et leurs compagnons y furent martyrisés le 7 mars 203. Il faut lire dans Dom Ruinart le récit éloquent du martyre de ces femmes héroïques.

F. Cirque.

Le cirque est situé tout à fait contre le village arabe de Douar Eschott, à l'endroit précis où le chemin de la Goulette à la Marsa touche ce village ; le cirque est disposé de manière à avoir ses extrémités l'une au



nord-est contre Douar Eschott et l'autre au sud dans la direction du lac. Dans son plan de Carthage punique et romaine, Dureau de la Malle a

donné une place défectueuse au cirque; il l'a orienté de l'est à l'ouest. Le cirque faisait suite aux ports, au forum et à la place d'Armes.

On en distingue encore aujourd'hui les contours et la spina; la terre a comblé l'arène, la spina est au niveau du sol et les gradins circulaires ont disparu.

Il mesure 90 mètres de largeur et environ 675 mètres de longueur; je dis environ, parce que l'extrémité de Douar-Eschott est entièrement comblée et se confond avec le reste du sol; la spina avait 5 m. 50 de large, comme j'ai pu le constater en divers endroits. Je n'ai pas pu mesurer la hauteur des gradins. La spina était construite avec un appareil de petites pierres noyées dans beaucoup de chaux; le dessus était recouvert d'un ciment si dur qu'il a résisté au temps. Présentement le cirque est un champ recouvert de blé.

Où jadis volait sur un sable d'or le char bruyant du vainqueur que couvraient quinze mille applaudissements, aujourd'hui passe la charrue silencieuse du descendant d'Hassan, le destructeur de Carthage! Procope rapporte que du temps de Justinien le cirque servit de théâtre à une révolte de soldats (1).

G. Byrsa et le palais du proconsul.

Byrsa incendiée par Scipion fut reconstruite par les Romains qui en relevèrent les fortifications: dans cette enceinte on édifia le temple d'Esculape; on y éleva un palais au proconsul, le prétoire, les prisons. Byrsa, la citadelle de Didon, des Annibal, des Amilcar et des Asdrubal devint le siège des empereurs d'Orient et d'Occident, puis la résidence des rois vandales et finit par être la proie des Arabes destructeurs. كُلُّ شَيْءٍ عَرَبٌ خَرَبٌ. Tout ce qui est arabe devient ruine.

Dans l'état actuel, il n'y a guère de fouilles à tenter sur cette colline dont une partie est recouverte par la chapelle de Saint-Louis et par ses dépendances. Je ne conseillerais guère, du reste, d'y entreprendre des recherches; c'est le point qui a le plus attiré l'attention des destructeurs, et c'est aussi celui où le résultat serait le moindre.

Lorsqu'on rebâtira sur un plus grand plan la chapelle de Saint-Louis, on trouvera dans les excavations destinées aux fondations nombre de débris à peu près semblables à ceux encastrés aujourd'hui sur les murs des deux péristyles des annexes de la chapelle.

1. Bell. Vandal., II, 18.

H. Théâtre.

Apulée (1) décrit le théâtre et ses splendides décorations, mais il ne nous apprend pas où il était situé. Il faudrait, selon moi, le chercher près des citernes du bord de la mer. En effet, l'observateur placé près de ces piscines, aperçoit, en portant son regard vers la Goulette, au bas de ces citernes (à 500 mètres environ), un amas gigantesque de ruines formant un vaste cercle : c'est ce qui reste de la magnificence du théâtre. Présentement il sert de carrière de pierres. De ses belles colonnes en granit rouge clair et noir aujourd'hui dispersées en Europe, il ne subsiste que des fragments de colonnes et de sculptures, mis à jour en 1875 par des carriers arabes.

En contemplant ces ruines on est frappé de la solidité avec laquelle les Romains ont construit ce monument ; les pierres sont énormes et bien taillées. Il n'a pas été construit par les colons phéniciens ; l'appareil employé prouve que c'est un travail romain de la belle époque. Sir Grenville Temple y a fait des fouilles et il en a retiré des débris aujourd'hui en Angleterre. MM. Beulé et Davis n'y ont tenté aucune recherche. Le chaos qui règne dans ces mines de pierres m'a empêché d'en prendre les dimensions.

I. Le Forum.

J'en ai précédemment indiqué la position exacte : des ports et du temple d'Apollon on entrait sur le forum. Procope et saint Augustin appellent cette place *forum maritimum*. Cette épithète précise les indications données plus haut. Le principal ornement du forum de Carthage, pendant la domination romaine, fut notamment une longue rangée de boutiques appartenant aux banquiers, et une tribune aux harangues.

C'est sur le forum que nombre de martyrs chrétiens furent interrogés, fouettés, et tourmentés avant d'être envoyés au supplice. Le martyrologe de sainte Félicité et de sainte Perpétue et celui de bien d'autres confesseurs mentionnent, en effet, cette agora carthaginoise. Sous Antonin le Pieux, un grand incendie consuma le forum ; Dureau de la Malle a relevé dans Procope, que Justinien fit bâtir deux portiques, en 540, sur les deux côtés de cette place.

1. Florid., p. 136 et 137 ed. Bipont, 1788.

Les fouilles que j'ai dirigées aux points A, B, C, D, E, ont été pratiquées dans le Forum ; en y creusant jusqu'à dix mètres de profondeur, j'ai découvert des assises de constructions romaines bâties avec des pierres et des stèles prises par les colons romains à un temple voisin. (Voir page 31.) Jamais emplacement n'a été si bouleversé par les chercheurs de pierres qui approvisionnent encore aujourd'hui les maçons de la Goulette et de la Marsa. Ce terrain appartient à la Grande Mosquée de Tunis (*Djémaa Zeïtouna*).

J. Les Temples.

J'en ai décrit les emplacements durant la période punique. Ils furent relevés aux mêmes endroits par les Romains. Les demeures sacrées de Junon Céleste (Tanit), d'Esculape (Eschmoun), de Saturne (Baal Hammon) et de l'Hercule Tyrien (Melcarth) furent plus belles et plus riches que jamais ; la piété romaine eut, en quelque sorte, à cœur de se faire pardonner les outrages de l'an 146.

M. Beulé dit que le temple romain consacré à Esculape était d'ordre corinthien (1). D'autres temples furent élevés à des divinités nouvelles à Carthage, à Cérès, à Proserpine. La plus grande incertitude règne sur la position de ces derniers édifices. Jupiter eut sûrement un temple à Byrsa ou près du Forum. Neptune semble avoir eu, au moins pendant la période romaine, un édifice à lui consacré vers les citernes du bord de la mer ; cette supposition m'est suggérée par les inscriptions grecques et romaines que j'ai trouvées à la fouille II. (Voir chapitre II, pp. 20 et 21.)

Rome, maîtresse absolue de la mer et victorieuse de Carthage, a certainement dédié un temple à Neptune. Dans cette même fouille H, on se rappellera que j'ai trouvé, notamment, un buste d'Hadrien et une statue de Sabine, son épouse. Où pouvait-on mieux placer la statue d'Hadrien, créateur de l'aqueduc, que dans le temple du dieu des eaux ? Sabine divinisée a été mise dans le même édifice par la reconnaissance des Carthaginois.

Dureau de la Malle indique au n° 59 du plan de Falbe la position du temple de Mémoire. J'ai fouillé à cet endroit et je n'y ai trouvé que de la terre végétale. (Voir *Mission à Carthage*, ch. II.) Il convient, sans doute, de placer ce monument plus haut sur la colline où s'élevait le temple de

1. *Fouilles à Carthage*, p. 74.

Junon Céleste. De tous les temples relevés à Carthage par les Romains, le plus magnifique fut celui de Tanit, l'une des formes de l'Astarté orientale, qui était appelée en latin Juno Cœlestis. C'était la lune, *reine des Astres*, Ἀστὴρ ἀστῆρ; la *Rerum natura parens* d'Apulée, en un mot *Uranie*. Un voile sacré appelé péplos était conservé dans le temple d'Astarté ; c'était le palladium de Carthage.

J'ai indiqué, plus haut, la position de son temple (voir page 172); il était entouré d'un vaste hiéron renfermant les édicules des divinités secondaires.

Prosper d'Aquitaine nous a laissé une description de ce monument qui fut consacré à la fin du III^e siècle au culte chrétien. Il était situé contre la voie *Cœlestis* qui montait au forum et conduisait aux citernes de Mégara (de la Malka).

Le temple d'Apollon, construit sur une des faces du forum, fut consacré au III^e siècle sous le titre de *Basilica Perpetua Restituta*.

Élisa, sœur de Didon, eut un temple dont il est peu parlé ; il était situé dans le hiéron de Junon Céleste.

K. Thermes.

Comme je l'ai déjà dit, il ne me semble pas probable que Carthage punique ait eu des thermes ; du moins, elle en a eu peu et de petites dimensions ; après la restauration romaine, des thermes magnifiques et nombreux s'élevèrent sur plusieurs points.

On n'a retrouvé aucun emplacement de thermes ; les auteurs mentionnent ceux de Théodora, bâtis par Justinien, et ceux de Maximien dits *Alienarum*. On suppose que quelques-uns de ces bains étaient alimentés par des eaux chaudes, celles de l'Hammam El Lit (*Marula Colonia*) par exemple. Les Pères de l'Église, en parlant des thermes, condamnent les chrétiens qui vont s'y amollir.

Au point 66 du plan de Falbe et derrière les citernes du bord de la mer, dans la direction de Sidi-Bou-Saïd, il existe une ruine assez bien conservée, mais ensevelie sous terre. On lui a donné le nom fantaisiste de Bains de Didon et c'est une construction romaine !

J'en ai parlé. (Voir *Fouilles à Carthage*, le dessin inséré au chap. II)

Il y avait aussi les thermes de Gargilius situés près du forum.

MONUMENTS DONT LA POSITION EST INCERTAINE.

Je ne citerai que pour mémoire les autres monuments dont la position est incertaine : le gymnase, l'arc de triomphe, la curie, la bibliothèque, la *Platea Nova*, les thermes de Thrasamunde ; les écrivains anciens mentionnent ces édifices sans rien préciser ; je n'ai pas eu le temps de diriger des fouilles de ce côté ; je suis, du reste, persuadé qu'il y aurait peu de choses à faire dans ce sens. Si jamais je retourne à Carthage, je sais où j'enfoncerai, de nouveau, le pic en faveur de nos Musées. C'est un secret que l'on me permettra de garder par devers moi.

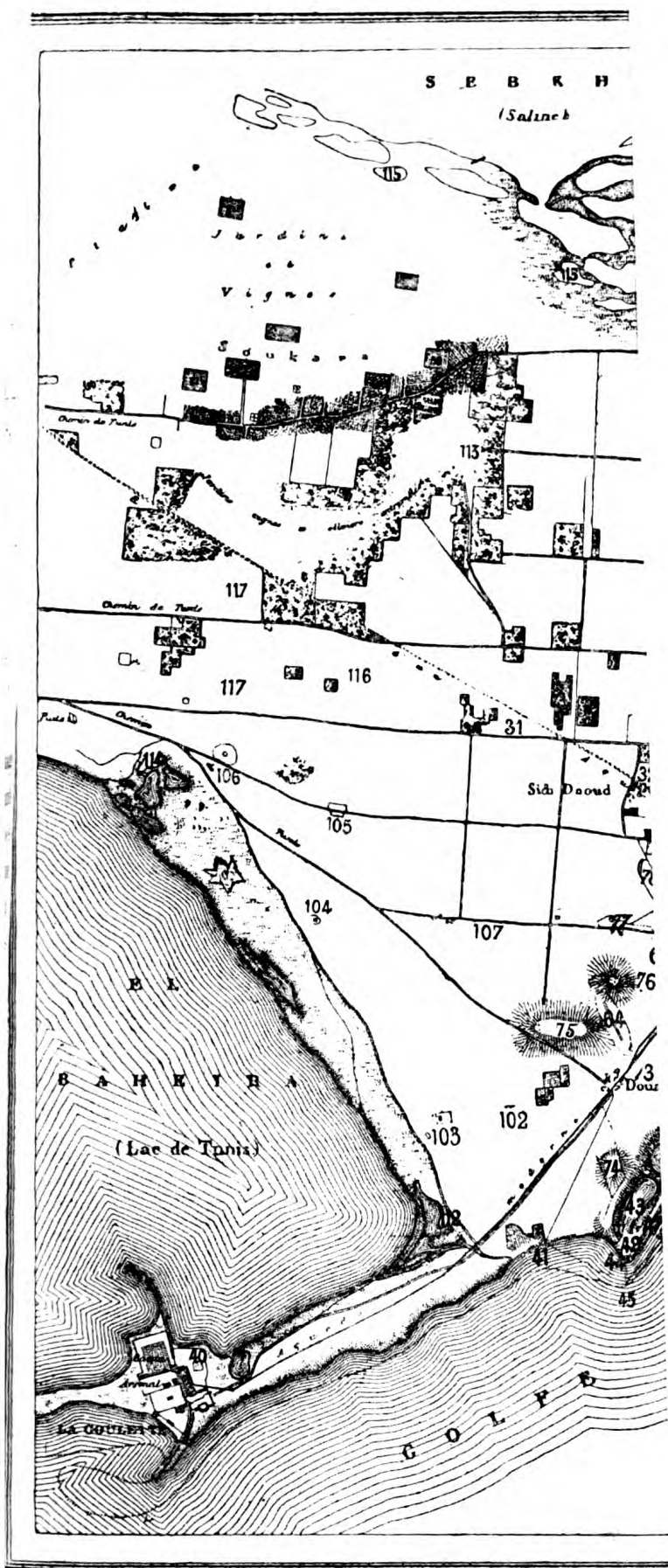
Je ne parlerai pas de Carthage chrétienne à laquelle j'ai consacré la première partie d'un livre spécial (1). Une grande incertitude règne également sur les emplacements de la plupart des basiliques chrétiennes et des lieux où ont été martyrisés nombre de confesseurs. On sait que sainte Félicité et sainte Perpétue ont été jetées aux bêtes dans l'amphithéâtre, mais l'endroit précis de la décollation de saint Cyprien ne sera jamais connu. C'est œuvre hardie que de le préciser sur un plan.

Telle est la description sommaire des édifices de cette Carthage romaine, qui a été rendue plus belle qu'auparavant par les descendants de ses vainqueurs. La vraie destruction commence à la venue des Arabes en 698 ; elle s'est, sans relâche, continuée jusqu'à nos jours, si bien que seules les citernes subsistent à la surface du sol. J'ai dit plus haut comment la Goulette, la Marsa et Tunis avaient été édifiées avec les pierres de Carthage et de l'Aqueduc et comment les Génois, les Pisans, les Espagnols avaient, tous à l'envi, enlevé les marbres et les colonnes précieuses pour en orner leurs églises et leurs palais. Les trois belles marches de marbre rose du palais de Versailles, qu'un poète aimable (2) a chantées, viennent elles aussi de Carthage.

Appien, Diodore de Sicile, Dion Cassius, Polybe, les Pères de l'Eglise, Apulée, Procope, l'Anonyme, Orose, Victor de Vite, les historiens arabes, Dureau de la Malle, Falbe, Davis, Beulé, et d'autres auteurs mentionnés plus haut, m'ont fourni les jalons de ces recherches sommaires sur Carthage punique et romaine. J'ai eu soin, en outre, de m'appuyer constamment sur la topographie des lieux et sur les ruines auxquelles on n'a pas encore arraché tous les secrets qu'elles renferment.

1. *La Tunisie chrétienne*. Lyon, 1878.

2. Alfred de Musset, *Poésies Nouvelles*, p. 261.



Plan de Carthage, d'après les cartes de l'Institut de France, 1888.

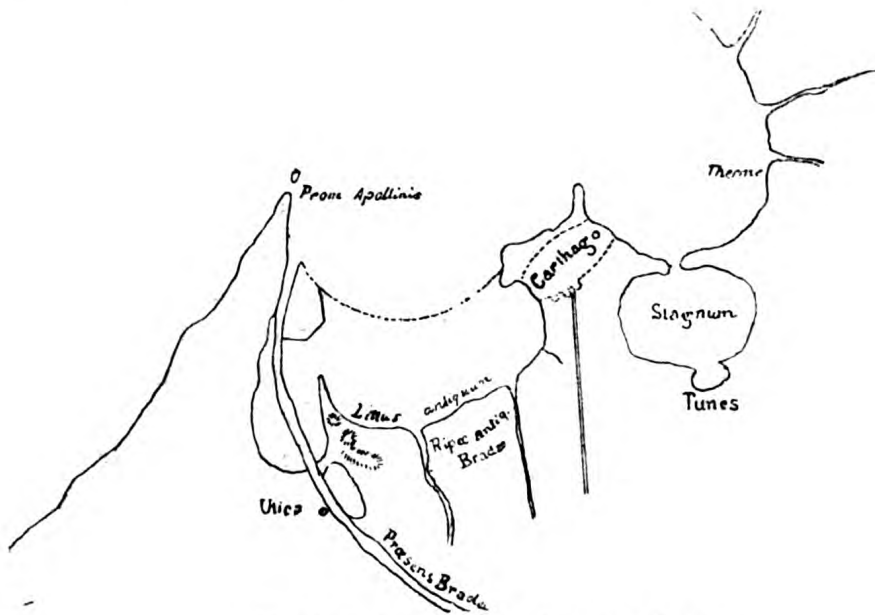
PLAN DE CARTHAGE

(Réduit au tiers de la grandeur)

XI

LES PLANS DE CARTHAGE

Un des plus anciens plans de Carthage est celui de Thomas Shaw (1). L'auteur, né en 1692, à Hendal (Angleterre), embrassa la carrière ecclésiastique et fut nommé, vers 1725, chapelain du comptoir d'Alger. Ces fonctions lui donnèrent l'occasion de visiter la Barbarie.



Plan de Carthage et des environs, par Shaw.

Comme on le sait, Shaw a consacré une partie de son ouvrage à la géographie et aux antiquités du royaume de Tunis ; je citerai, notamment, p. (148 à 153) une description et un plan de Carthage ainsi que des rivages avoisinants depuis Bizerte jusqu'au cap Mercure :

1. *Travels or observations relating the rivers and ports of Barbary and Levant*, Oxford, 1738, 1 vol. in-folio ; Édimbourg, 1808.

« Carthage, dont nous avons maintenant à parler, n'a pas subi moins de changements à l'égard de sa situation près de la mer, par les vents de nord-est et le limon de la Méjerdah, qui ont pareillement bouché son ancien port, et l'ont autant reculée du rivage qu'Utique. Le lieu où était ce port se nomme cependant encore El Mersa ou le Havre, et est situé au nord et au nord-est de la ville, formant, avec le lac de Tunis, la péninsule sur laquelle Carthage était bâtie. De l'autre côté de la péninsule, au sud-est, partie de l'ancien terrain de Carthage a été submergé, y en ayant environ trois stades de long et un stade de large qui sont couverts d'eau. Un peu au nord de ces ruines, mais au sud-est d'El Mersa, sont les vestiges d'un Cothon, qui a à peine cent verges en quarré. C'était, apparemment, ici le port neuf que les Carthaginois construisirent après que Scipion eut bloqué le vieux; et c'était peut-être là ce que l'on appelait le Mandracium du temps de Procope.

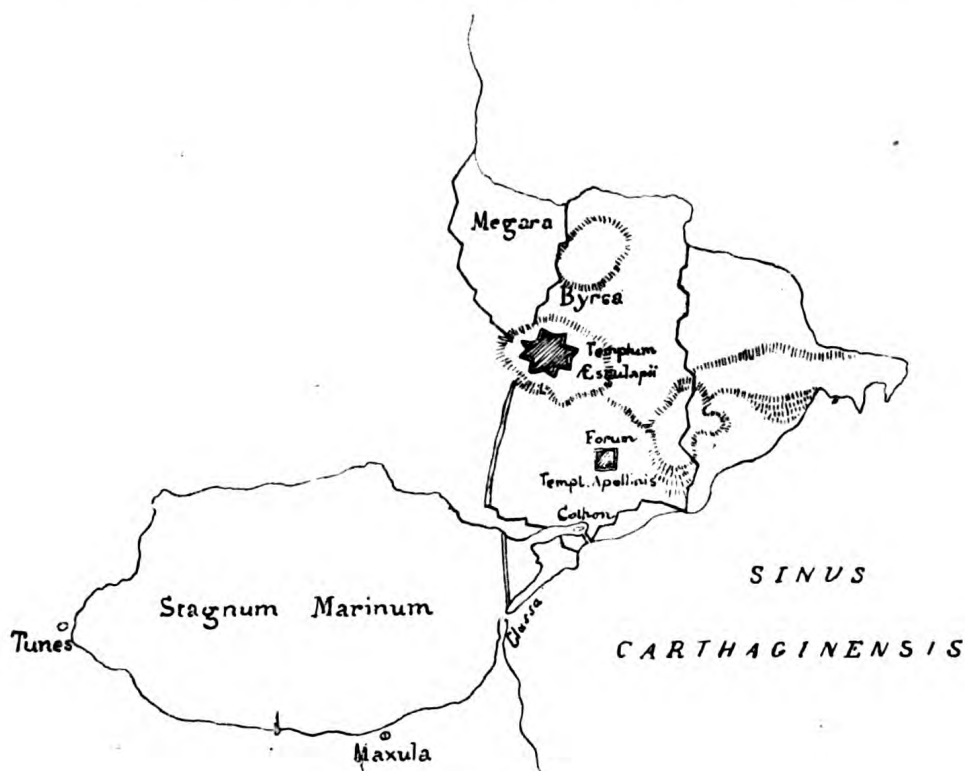
« La plus grande partie de la ville de Carthage était bâtie sur trois collines un peu moins élevées que celles de Rome. Sur celle qui regarde le sud-est on trouve la place d'un grand appartement, et de plusieurs autres plus petits tout auprès, dont quelques-uns avaient des pavés à la mosaïque, mais dont la matière et le dessein ne méritent pas qu'on s'y arrête. L'ancienne Byrsa était, apparemment, dans ce lieu. En côtoyant le rivage on trouve en plusieurs endroits les restes des égouts publics, dont la maçonnerie est si solide qu'ils ne sont nullement endommagés. Les citernes se sont pareillement très bien conservées. Outre celles des maisons des particuliers, il y en avait un double rang de publiques, dont le plus considérable, situé près du mur de la ville du côté du ouest, était le grand réservoir de l'aqueduc, composé de plus de vingt citernes contiguës, dont chacune avait cent pieds de long et trente de large. L'autre rang de citernes publiques était dans un endroit plus élevé, vers le Cothon : elle servait à recevoir l'eau de pluie qui tombait sur ce bâtiment, et sur quelques pavés voisins que l'on avait faits exprès pour cet usage. »

Voilà ce que cet auteur, si souvent cité, renferme sur la topographie de la ville de Didon. Si on regrette qu'il ait été trop concis il faut, cependant, lui reconnaître le mérite d'avoir, un des premiers, indiqué et relevé le terrain couvert en 1735 par les ruines de Byrsa et des ports.

On trouvera ci-dessus (page 209) la reproduction de ce levé de terrain d'après l'édition d'Edimbourg. Comme on le voit, c'est plutôt l'emplacement que le plan de Carthage. La situation est exacte mais incorrectement orientée; on peut en dire autant de celle d'Utique, que l'on trou-

vera sur la gauche. D'après Shaw, Carthage s'étendait autrefois entre les deux points appelés aujourd'hui la Marsa et la pointe Carthage. Cette ville est indiquée un peu trop vers la Marsa. Shaw ne semble guère avoir précisé l'emplacement du port Cothon, au sujet duquel on remarque une certaine confusion ; il donne, ensuite, le relevé des citernes du bord de la mer et il décrit l'aqueduc de Zaghouan aboutissant à Carthage.

Le plan publié par Mannert (1) est plus développé et plus explicatif que le précédent ; c'est une œuvre conçue dans un cabinet, d'après des



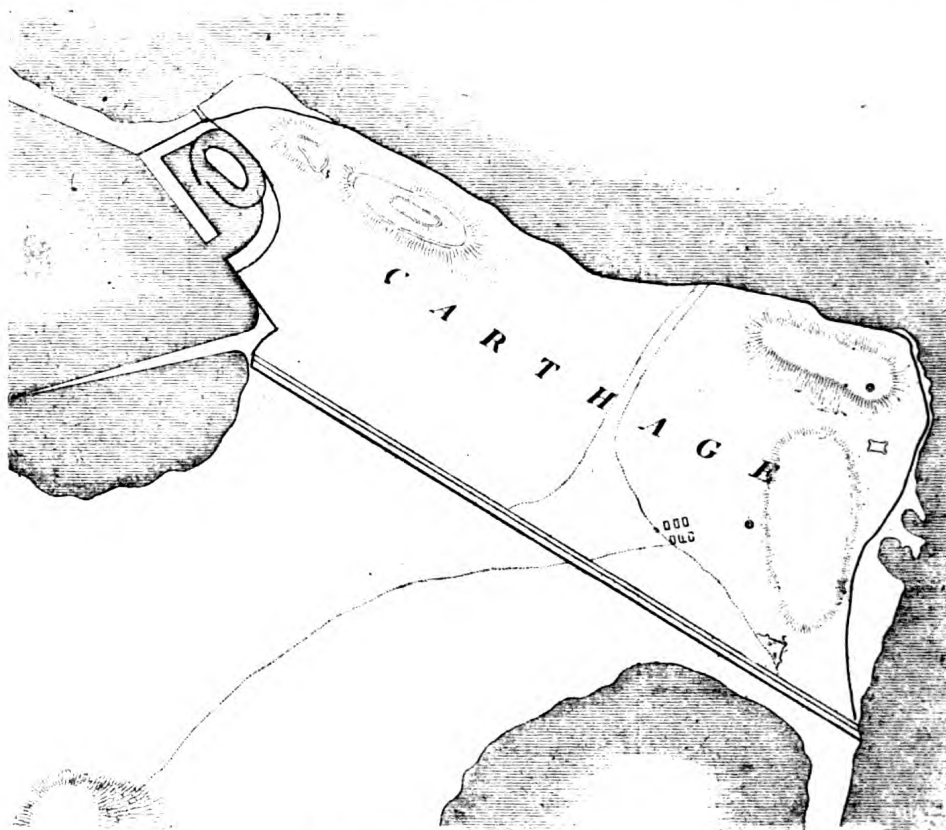
Plan de Carthage, par Mannert.

cartes plus ou moins exactes et dessiné sur le récit des auteurs anciens. La situation du Cothon est bonne ; Mégara est placée trop au nord-ouest, Byrsa est trop éloignée des ports ; la configuration du rivage laisse à désirer ; les ports semblent communiquer avec le lac, ce qui serait une erreur grave. Le lac de Tunis, la Tænia, Tunis, sont bien situés.

1. *Géographie raisonnée des Grecs et des Romains*, Nuremberg et Leipzig, 1825, vol. X, part. II, in-8, p. 264-281.

Dureau de la Malle (1) a fait une critique judicieuse de ce plan et des pages que Mannert y a consacrées : si ce dernier avait vu le terrain imaginé par lui, il ne serait pas tombé dans les erreurs signalées plus haut.

Le D^r Estrup a donné, en 1821, sous ce titre *Lineæ topographicæ Carthaginis Tyriæ*, un ouvrage inséré dans les *Miscell. Hafn.*, tome II et renfermant un plan de Carthage ; Charles Ritter, dans sa *Géographie*



Plan de Carthage du D^r Estrup.

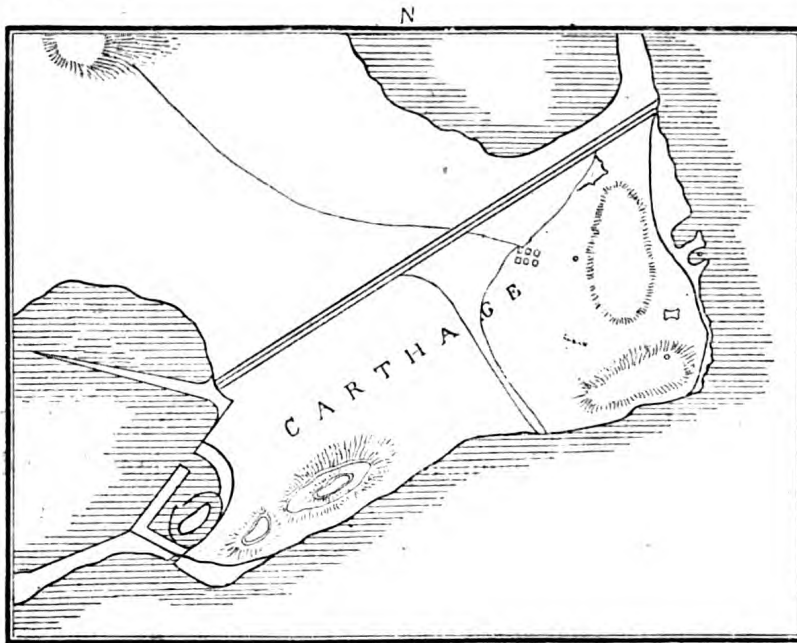
comparée (Berlin, 1822) a reproduit et adopté ce levé de terrain. Dureau de la Malle dit, avec beaucoup de raison, que ce dernier savant eut pu faire œuvre plus utile que de répéter, en le commentant, le plan du D^r Estrup. S'il devait être adopté tel qu'il se présente, ce plan serait incompréhensible ; il oriente le Cothon au nord plein, et le fait déboucher dans le lac de Soukra, qu'il place au sud.

En étudiant attentivement ce croquis, et en le considérant en tous

1. Dureau de la Malle, *Topogr. de Carthage*, p. 2 et 3.

sens, je l'ai tourné à l'envers et j'ai trouvé l'orientation voulue; selon moi, il aurait dû être présenté comme ci-dessous. De cette manière, on retrouve la situation juste du Cothon et, partant celle des autres lieux.

Wilhelm Boetticher a publié à Berlin, en 1827, une *Histoire de Carthage*, à la suite de laquelle on trouve une reproduction bien orientée du plan de Shaw et un plan de Carthage d'après l'auteur lui-même. (Voir page 214.)



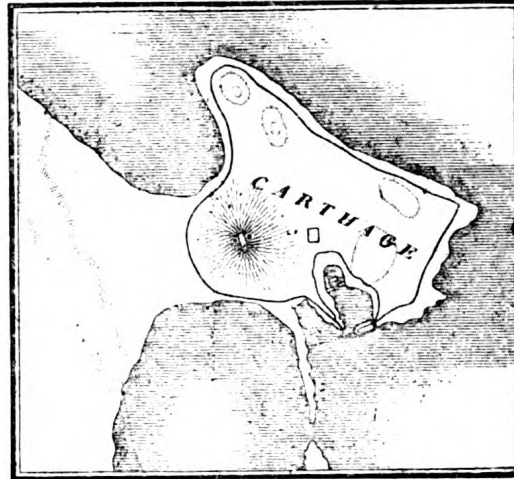
Plan rectifié du Dr Estrup.

C'est une reproduction des travaux précédents : comme ceux d'Estrup et de Mannert, il a été imaginé loin des lieux; seule la carte de Shaw a eu le mérite, jusqu'en 1827, d'avoir été relevée sur place. On remarquera que l'orientation est différente de celle du Dr Estrup (plan rectifié). — La position assignée aux ports sur les plans d'Estrup et de Boetticher a été critiquée avec raison; le premier auteur les fait communiquer avec le lac et le second avec la mer.

En 1828, un ingénieur hollandais, M. Humbert, a dressé une carte manuscrite reproduite par Dureau de la Malle et dans laquelle on a assigné aux ruines de Carthage la situation voulue. Humbert a parfaitement reconnu l'emplacement des ports, de la Tænia, et signalé l'erreur où Shaw et Estrup étaient tombés en voulant placer la ville à El Mersa et les ports dans la Sebkra.

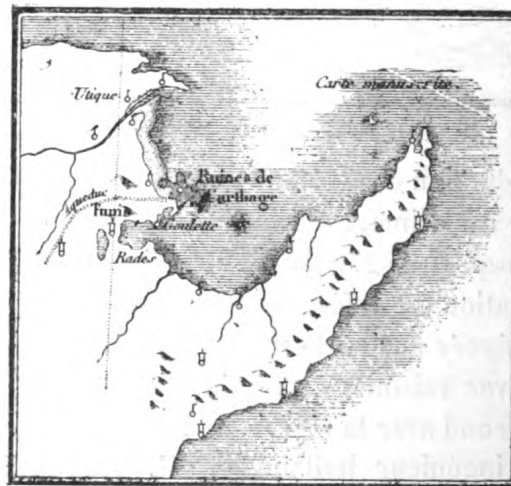
Durant un séjour de six semaines à Tunis, l'auteur de l'*Itinéraire de*

Paris à Jérusalem a eu le loisir de parcourir, à plusieurs reprises, les ruines de la ville de Didon ; il en a retracé l'histoire en traits sublimes et il a fixé la topographie de plusieurs des édifices de Carthage punique



Plan de Wilhelm Boettlicher.

et romaine. La description d'ensemble donnée par Chateaubriand dissipe l'obscurité faite précédemment par les recherches de certains de ses devanciers (1).



Carte d'Humbert.

Il était réservé au capitaine de vaisseau danois, M. Falbe, consul général de Danemark à Tunis (1826-1837) de publier un relevé rigoureusement mathématique du terrain et des ruines de Carthage.

1. *Itinéraire*, t. III. p. 175 et suiv., éd. de 1826.

Ce plan, dressé à l'échelle 1/10,000^e, a été édité, en 1833, à l'imprimerie royale, avec un luxe et un soin remarquables (1).

Il mesure 0,69 centim. de hauteur sur 0,50 centim. de largeur et il embrasse tout le terrain compris entre la Goulette et Sidi Bou Saïd au nord et Gammart et Giaffar au sud-ouest C'est un minutieux travail géométrique sur lequel les principaux édifices antiques et modernes sont indiqués par des numéros de renvoi dont on trouve l'explication dans un opuscule d'accompagnement.

J'ai publié deux réductions du plan de Falbe, l'une en 1876 dans la brochure intitulée : *Les Ruines de Carthage* (2) et l'autre, en 1878, à la suite de la *Tunisie chrétienne*.

Ce levé du terrain étant devenu très rare et difficile à se procurer, je crois faire œuvre utile en le mettant à la portée du plus grand nombre par la reproduction ci-contre dressée au tiers de l'échelle primitive. Les numéros inscrits sur ce plan répondent à des explications fournies par Falbe, pages 8 à 11 de son livre (3). Je les transcris ci-dessous afin de faciliter l'intelligence de ce tracé topographique.

I. — EL MARSA.

1. Maison de Sidi Mohamed Ben Aïad.
2. — de Mohamed Misteri.
3. — du Bey; dite Grande Abdellia.
4. — id. dite Petite Abdellia.
5. — de Sidi Soleïman Khiahia.
6. — de Sidi Hadj Ahmed Bach Hamba.
7. — de Sidi Mohamed Morali.
8. — de Sidi Mohamed Morali.
9. — de Sidi Qarredo.
10. — de Mustapha Captan.
11. — des Vacoufs de Sidi Abd El Aziz.
12. — de Mustapha Karbali.
13. — de Don Gigio.
14. — de Mustapha ben Hamza.

1. Plan du terrain et des ruines de Carthage, levé et dessiné en 1831.

2. *L'Explorateur*, 1876.

3. *Recherches sur l'emplacement de Carthage*, Paris, Imprimerie royale, 1833.

- 15. Maison de Mustapha ben Hamza.
- 16. » de Sidi Ali Chaouch.

II. — QAMART.

- 17. Maison de Sidi Mohamed Ben Aïat.
- 18. » Mohamed Misteri.
- 19. » Mohamed Gelouli.
- 20. » Mohamed Misteri.

III. — SIDI BOU SAÏD.

- 21. Quartier des maisons du Bey.
- 22. Maison du Bach Kateb.
- 23. Quartier du Marabout Sidi Bou Saïd.
- 24. Maison de Hadj Ahmed Bach Hamba.

IV. — QAMART] (TOMBEAUX DES MARABOUTS).

- 25. Sidi Abdallah.
- 26. Sidi El Ghazi.
- 27. Sidi Rahael.

V. — EL MARSA (TOMBEAUX DES MARABOUTS).

- 28. Sidi Bou Selsla.
- 29. Sidi Abd El Aziz I.
- 30. Sidi Salah.
- 31. Sidi Feredj.
- 32. Sidi Daoud I.
- 33. Sidi Abd El Aziz II.
- 34. Sidi Daoud II.

VI. — SIDI BOU SAÏD (TOMBEAUX DES MARABOUTS).

- 35. Sidi Dharif.
- 36. Sidi Djebeli.
- 37. Sidi Chaban.
- 38. Marabouts inconnus.

- 39. Source d'eau douce.
- 40. Citernes à la Goulette.

VII. — CARTHAGE.

- 41, 44, 46, 47, 51. Ruines des quais.
- 42. Entrée du port.
- 43. L'un des deux ports.
- 48. Le second port.
- 49. L'îlot appelé autrefois Cothon.
- 50. La rupture des môles.
- 52. a. b. c. Byrsa ou Acropolis.
- 53, 54, 55, 56, 57, 58. Temples et grands édifices.
- 59, 60. Tumuli ou monceaux de ruines.
- 61. Ruines d'une tour à Malka.
- 62. Canal derrière le grand aqueduc.
- 63. L'amphithéâtre.
- 64. Le cirque.
- 65. Petites citernes.
- 66. Ruines d'un bain.
- 67. Ruines de l'édifice le plus considérable.
- 68. Maisons sur le môle.
- 69, 70. Temples.
- 71. Vestiges à Sidi Bou Saïd.
- 72. Restes d'une porte de ville.
- 73. Édifice dépendant du cirque.
- 74, 75, 76, 77, 78. Ruines peut-être romaines.
- 79. Ruines considérables.
- 80, 81, 82, 83. Ruines qui indiquent des vastes constructions et qui bordent la Carthage des Vandales.
- 84, 85. Ruines près la porte de ville n° 72 sur la hauteur qui la domine.
- 86, 87. Ruines indiquant le prolongement d'une rue.
- 88. Tour de Sidi Bou Saïd.
- 89. Canal souterrain près de Sidi Bou Saïd.
- 90. Ruine où Falbe a découvert une mosaïque.
- 91. Ruines d'un temple, près de la maison n° 11.
- 92, 93. Tombeaux à Qamart.

94, 95. Prolongement de ruines et de murs sur la montagne de Qamart.

96, 97, 98. Ruines et décombres à fleur d'eau entre le cap Qamart et celui de Carthage.

99. Fondation d'une grande tour carrée sur le bord de la mer, près du fort Neuf.

100. Ruines entre Malka et la maison n° 1.

101. Voûtes près de la maison n° 1.

102, 103, 104, 105, 106. Ruines éparses sur les limites occidentales ou en dehors de la Carthage des Phéniciens.

107. Ruines à fleur de terre à l'ouest de Malka.

108, 109. Prolongement des ruines entre la montagne de Qamart et Soukra.

110, 111. Prolongement de ruines indiquant un mur de fortification.

112. Endroit où l'on présume que se réunissaient les murs de la triple enceinte de Carthage et d'où partait le mur qui liait les fortifications au port.

113. Endroit où l'on suppose que s'étendait la triple enceinte.

114, 115. Points entre le lac de Tunis et la Sebkha de Qamart séparés par une distance de 25 stades romains.

116. Emplacement présumé de camp carthaginois.

117. Id. du camp de Scipion.

Les points n° 1 à 38, relevés sur les villages arabes de la Marsa, de Gammart et de Sidi-Bou-Saïd, ne sont pas d'un intérêt principal pour l'étude de la topographie de Carthage punique et romaine. D'un autre côté, les désignations données par Falbe aux maisons de ces localités ne sont plus toutes aujourd'hui telles qu'en 1830 : seuls les n° 3, 4, 11, 17 et 23 ont conservé les mêmes noms.

Sans entrer dans aucun détail particulier au sujet des n° 1 à 38, Falbe dit (page 42) que « des excavations faites pour bâtir des maisons, pour planter des oliviers et des vignes, ont fait reconnaître que la plaine de El Mersa est presque entièrement remplie de ruines de toute espèce. » Il signale des vestiges antiques entre les n° 2 et 11, près de la maison n° 13, dans le jardin de la maison n° 1, ainsi qu'aux maisons n° 5 et 6.

Pendant un séjour de deux mois à la Marsa, j'ai également constaté autour du consulat général de France, et jusque vers la mer des débris nombreux de constructions antiques.

Aujourd'hui, la propriété étant délimitée et morcelée sur toute la sur-

face de l'emplacement de Carthage, on ne peut plus songer à faire de fouilles là où des ruines guideraient les premières recherches : le hasard, et peut être aussi l'aménagement agricole du sol amèneront-ils, avec le temps, des découvertes ; il ne faut cependant pas s'en exagérer, dès maintenant, l'importance.

A Gammart, où était située la nécropole, on trouvera encore moins de débris antiques qu'à la Marsa. Comme on le sait, le sol de Gammart recouvre des milliers d'hypogées : Falbe indique deux entrées de tombeaux aux n° 92 et 93.

La Marsa représente à peu près la situation qu'il convient d'assigner à Mégara, entre les n° 32 et 108 du plan de Falbe (du côté du lac de Tunis) et contre la plage.

Je reprends l'ordre numérique pour suivre, avec plus de clarté, la description de Carthage d'après le plan et la brochure de Falbe.

La ruine n° 41 a disparu, en grande partie, sous la pioche des chercheurs de pierres et sous les ensablements du rivage.

Les traces de construction sises entre les n° 41 et 42 le long de la mer sont plus apparentes ; elles ont été protégées par le voisinage de la campagne du Bey, appelée Carthagena, qui, comme on le sait, est bâtie sur les anciens ports de Carthage.

L'attaque de Censorinus et le fossé au moyen duquel il divisa en deux la Tœnia afin de couper aux assiégés la sortie par cette langue de terre doivent être placés entre les n° 41 et 112, c'est-à-dire entre le lac de Tunis et le rivage de la mer (1).

Ce même voisinage du palais beylical m'a empêché souvent, en été, (époque de la villégiature du harem) de m'assurer, d'une façon minutieuse, des changements survenus à la surface du sol, de 1830 à 1875. Je n'ai pu examiner, attentivement, que les dimensions du port marchand, durant l'hiver de 1875. On trouvera, d'ailleurs, pages 153 et suivantes, tous les renseignements qu'il m'a été possible de réunir sur les points n° 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49 et 50.

Au n° 44 il n'y a plus la batterie de canons que Falbe y vit, de 1827 à 1830 (2) et qui était destinée à la défense de la côte. Les modifications survenues à la surface du terrain sont mentionnées dans les pages que je viens de citer plus haut.

1. Appien, *Punica*, VIII, p. 98 et 99.

2. Page 24.

Falbe a placé, avec précision, l'entrée des ports au n° 42 : le premier il a indiqué, au n° 50 « le point où les Carthaginois avaient rompu les môles pour faire sortir leur flotte, quand Scipion eût établi la digue qui barrait l'entrée du port. » (Page 26.)

Cette coupe provisoire a, ensuite, servi d'entrée régulière au port Cothon. (Voir le plan de Carthage punique et romaine par Dureau de la Malle.)

Au n° 42, ce savant indique l'entrée du port marchand qui, selon moi, était entre les n° 44 et 47, plutôt contre le n° 44.

Le n° 43 marque le port marchand, le n° 48 le port militaire, le n° 49 l'îlot de l'Amiral; les n° 44, 45, 46 et 47 des murs baignés par la mer et que Falbe désigne sous les noms de môles.

Dureau de la Malle émet la même opinion au sujet de ces quatre derniers numéros (1).

Entre les n° 41 et 46 on s'accorde à placer la digue que Scipion fit construire pour fermer aux Carthaginois l'entrée de leur port.

Les récents travaux de M. Beulé, qui s'est appuyé sur les indications de Falbe (*Fouilles à Carthage*, p. 87 à 118), ont élucidé les questions qui se rattachent à l'emplacement et aux dimensions des ports de Carthage. Je ne répéterai pas ici ce que j'en ai dit au chapitre x de ce livre (p. 153 et suivantes), en reproduisant la planche IV jointe au livre de M. Beulé et relative aux dimensions du Cothon.

Le mur d'enceinte de Carthage, qui s'étendait entre le lac de Tunis au sud, et le lac de la Sebkra au Nord, devait passer par les points n° 112, 102, 75, 76, 77, 78, 32 et 109 du plan de Falbe. Dureau de la Malle confirme ce tracé (page 30). A ce sujet, je prie le lecteur de vouloir bien se reporter aux pages 149 à 152 du présent ouvrage.

La comparaison des plans de Falbe et de Dureau de la Malle nous donne l'emplacement des portes : Porte de Thapsus entre les n° 41 et 74; porte de Furnos, n° 77; porte de Théveste, au-dessus du n° 32; porte d'Utique, n° 108; porte de la Nécropole, entre les n° 34 et 94.

Il y avait, en outre, au n° 72, situé entre le Fort-Neuf (Bordj-Djédid) et Sidi-Bou-Saïd une sixième porte dont on parlera plus loin.

J'ai mentionné ces portes, pages 152, en donnant à ce sujet une citation d'Appien.

Il n'y a plus de doute à concevoir sur la topographie de Byrsa que

1. Page 10. *Recherches sur la topographie de Carthage*.

Falbe place au n° 52 et qu'il circonscrit par les lettres *a, b, c*, en lui attribuant une hauteur de 188 pieds. (Page 26.)

Appien (VIII, parag. 130), dit que Byrsa était placée sur un terrain élevé et escarpé, et Strabon (livre XVII, page 832) confirme cette donnée, en ajoutant que Byrsa était sur une hauteur assez raide.

Les voûtes indiquées *a, a, a*, existent encore; Dureau de la Malle estime que ces voûtes doivent être les restes des prisons de Gelimer. (Page 183.)

Beulé a consacré plus de la moitié de son livre *Fouilles à Carthage* (1) à une savante monographie sur Byrsa à laquelle j'ai eu souvent recours et que je cite, avec honneur, à côté des travaux si remarquables de Falbe et de Dureau de la Malle avec lesquels il n'est, cependant, pas toujours d'accord.

Falbe n'indique pas sur Byrsa le temple d'Esculape au sujet duquel j'ai donné, précédemment, les opinions de Beulé ainsi que celles de Dureau de la Malle.

Les pans considérables de murs du point 54, lettre *c*, ont été fortement entamés par les démolisseurs.

Aux n° 53 et 54, Falbe place deux temples.

Dureau de la Malle indique au n° 53 le temple de Junon Céleste (voir ci-dessus page 173) et au n° 54 les thermes de Gargilius.

Beulé réfute les opinions de ses devanciers au sujet de l'emplacement à assigner aux édifices qui s'élevaient autrefois sur Byrsa. Dans les prisons de Gelimer, par exemple, il ne voit que des citernes. (Pages 25, 36 et suivantes.)

« Les points 55, 56, 57, 58 dans l'est de Byrsa offrent des monceaux de ruines provenant de grandes constructions. La coupole d'un tombeau de marabout (n° 33, voisin du n° 53) et les maisons qui en dépendent s'élèvent immédiatement auprès d'un mamelon couvert de grosses masses de décombres (n° 79). Il en est de même pour les tumuli n° 59 et 60 à l'est et près de la Malka » (2).

Les n° 55, 56, 57 et 58 situés entre Byrsa et la mer n'offrent plus de traces apparentes.

Beulé cite hypothétiquement au n° 58 le temple de Saturne.

Pendant mes fouilles au pied de Byrsa les Arabes excavaient tout autour de moi les emplacements dont je viens de parler.

1. Voir, notamment : Emplacement de Byrsa, p. 25.

2. Falbe, pages 30 et 31.

Les n^{os} 57 et 58 d'une part, et les n^{os} 55 et 56 de l'autre, indiquent suffisamment l'espace que le forum devait occuper.

Dureau de la Malle place la curie au n^o 55; au n^o 50 le temple de Baal que Beulé indique au contraire au n^o 55, et une partie de la première enceinte de Byrsa entre les n^{os} 57 et 58; au n^o 59 le temple de Mémoire et au n^o 62 les citernes de la Malka.

Victor Guérin indique au n^o 58 de « rares débris » de ruines (1).

Au n^o 61 il n'y a plus de débris de tour (Falbe, p. 31); on y voyait encore, en 1875, des ruines de citernes.

J'ai relevé au n^o 62 les traces très apparentes de la conduite d'eau formant le prolongement de l'aqueduc qui portait à Carthage et déversait dans les citernes les eaux de Zaghouan et de Djougar (Dureau de la Malle, p. 80.)

L'amphithéâtre était au n^o 63, près de la Malka et le Cirque, adossé, dans sa longueur, au village de Douar-Eschott, était au n^o 64. Dureau de la Malle donne également ces indications pages 87, 188, 189 et 195, et il place ces édifices sur ces deux mêmes points.

A la hauteur du cirque (n^o 64), Dureau de la Malle indique sur son plan de Carthage et de la péninsule la fausse attaque de Scipion et il reporte plus haut, entre les n^{os} 32 et 108, l'attaque réelle de ce général.

Am n^o 65 sont les citernes du bord de la mer, dans le voisinage du Fort-Neuf. Dureau de la Malle les inscrit sous le nom de piscine et il les mentionne page 193. J'en ai fait une description détaillée.

« Sur la colline située au-dessus et au nord-est des petites citernes, on remarque une ruine (n^o 66); « c'est un souterrain divisé en plusieurs petites pièces voûtées qui ont pu servi à des bains. Les murailles de l'une offrent encore de faibles restes d'une peinture à fresque (2). »

A cet endroit, Dureau de la Malle n'indique sur le terrain aucun édifice, mais, comme Falbe, il suppose que ce monument renfermait des bains (3). (Voir page 207 du présent ouvrage.)

En 1830 la ruine n^o 67 offrait « une très grande masse de blocage composée de ciments et de moellons » (4). Dureau de la Malle a cru y reconnaître les ruines du gymnase (5). V. Guérin cite cette opinion qu'il trouve peu concluante. (Page 63.)

1. Page 61.

2. Falbe, p. 33.

3. Page 209.

4. Falbe, page 37.

5. Page 194.

Le n° 68 représente l'emplacement sur lequel Mustapha Ben Ismaïl a fait construire, en 1875, une maison de campagne.

Au n° 69 Falbe place un temple qui avait 170 pieds de longueur avec un péristyle de forme concave (1). Dureau de la Malle indique sur ce point le théâtre (2) que j'ai mentionné page 205.

Au n° 70 Falbe a placé « un temple rond, circonscrit dans un carré, ayant 65 pieds de diamètre » (3).

Dureau de la Malle fait figurer cet édifice sur son plan, mais sans désignation. Beulé est disposé à y placer le temple de Cérès et de Proserpine (page 44, note 6). V. Guérin appuie cette supposition. (Page 61.)

Un troisième emplacement de temple devrait être indiqué, selon Falbe, au n° 71 c'est-à-dire à Sidi-Bou-Saïd.

Le plan de Dureau de la Malle, donnant la topographie de Carthage punique et romaine, ne s'étend pas jusque là, dans cette direction.

Je n'ai pas exploré cette partie des ruines, qui en 1875, n'était pas facile à parcourir à cause de l'attitude peu bienveillante des musulmans de Sidi-Bou-Saïd.

Comme je l'ai dit plus haut, le n° 72 marquerait la position d'une porte (4) ; Dureau de la Malle ne la mentionne sur aucun de ses deux plans, mais il en parle dans son ouvrage sur la topographie de Carthage (5) en constatant, en outre, qu'au point n° 72 on peut indiquer l'arc de triomphe élevé en 275 à l'empereur Tacite.

A ce même point 72, Dureau de la Malle marque l'attaque de Mancinus (6).

Les ruines du n° 73, dans l'alignement de la Spina, auraient été, selon Falbe, des tours destinées à dominer le cirque tout entier (7). — « Ce sont les ruines des *carceres* et de l'édifice d'où le proconsul donnait le signal des courses (8). » Ces ruines n'existent plus ; j'en dirai autant de celles relevées en 1830 aux n°s 74, 75 et 76, dont l'appareil était romain au dire de Falbe. Entre les n°s 75 et 76, Dureau de la Malle trace

1. Page 38.

2. Pages 82, 85, 153, 193.

3. Page 38.

4. Falbe, page 38.

5. Pages 91 et 211.

6. Page 43.

7. Page 10.

8. Dureau de la Malle, p, 198.

l'enceinte intérieure de Carthage, et au n° 74 il indique une élévation de terrain que je n'ai pas retrouvée.

Les *Recherches sur l'emplacement de Carthage* ne contiennent aucun éclaircissement sous les points n°s 77 à 85 ; Falbe s'est contenté de les noter sur son plan.

Le n° 77 est situé près de l'amphithéâtre (n° 63) ; Dureau de la Malle n'en indique pas la destination. Ce savant est également muet sur le n° 78 placé au n° 1 de la Malka entre ce village et celui de Sidi-Daoud.

Le n° 79 est marqué au-dessous du marabout arabe (33) que l'on rencontre en montant à Saint-Louis par la route carrossable qui contourne la colline de Byrsa. Le voisinage de ce marabout m'a empêché d'explorer attentivement le point n° 79 où je n'ai donné que quelques coups de pioche. Davis et Dureau de la Malle y placent le temple de Saturne avec le *Vicus Senis*.

Aux n°s 80, 81, 82 je n'ai plus trouvé aucun vestige de construction ; Dureau de la Malle y fait passer la Voie des tombeaux.

Au n° 83, et au Nord du Fort-Neuf, il y a encore des blocs de pierre assez importants. Aux n°s 84 et 85, entre le Fort-Neuf et Sidi-Bou-Saïd, entre lesquels est bâtie la maison du général Baccouch, je n'ai jeté qu'un coup d'œil superficiel ; je ne me rappelle pas y avoir rien distingué. Mon attention a toujours été portée, plus spécialement, vers la partie qui entoure Byrsa.

D'ailleurs, le temps m'a manqué pour pousser mes recherches sur tous les points qu'il conviendrait d'explorer. Je signalerai, notamment, Sidi-Bou-Saïd où le père Delattre a découvert de nombreuses inscriptions chrétiennes et des débris romains ; je mentionnerai aussi aux investigateurs les n°s 86 et 87.

Falbe place au n° 88, à Sidi-Bou-Saïd même « une tour carrée qui a servi probablement de vigie... ; « on ne saurait dire si sa construction appartient aux Romains, au Bas-Empire ou même à une époque plus voisine du moyen âge (1). »

J'ai vu cette tour, qui ne me paraît pas ancienne et que j'attribue à l'époque arabe ; elle devait servir d'observatoire pendant les pirateries des Tunisiens.

Je signalerai au n° 89 un conduit dont Falbe a fait mention, mais que je n'ai pas retrouvé.

1. Page 42.

J'ai parlé, plus haut, de la Marsa où il existe, d'après Falbe, des ruines de toute espèce. Entre les maisons n° 2 et n° 4, à l'époque de ce consul général de Danemark, on a découvert au n° 91 un petit temple.

Je rappellerai pour l'ordre numérique la nécropole de Gammart que Falbe indique aux n° 92 et 93. Beulé, qui a fait des recherches dans la nécropole, constate que Falbe est le premier qui ait fait connaître « le site qu'occupaient les tombeaux des Carthaginois (1). »

« Au pied du Djebel Kaouï et sur le bord de la mer on remarque des ruines qui s'avancent dans l'eau (2). » Cette indication est commune aux n° 94, 95, 96, 97 et 98.

Le plan de Carthage et de la péninsule par Dureau de la Malle indique aux n° 96, 97 et 98, le long du rivage, le développement de l'enceinte et des quais puniques. Dureau de la Malle croit que l'espace compris entre le n° 97 et le cap Carthage « a pu être consacré aux tombeaux (3). »

Entre les n° 84 et 72, Falbe a retrouvé dans la mer « des masses de ruines qui semblent appartenir au système des fortifications de la ville. »

Entre les n° 90, 99 et 51 il a aperçu dans l'eau « les pierres taillées qui formaient le revêtement des môles (4). »

Aux n° 90 et 99 Dureau de la Malle place des tours, et de 52 à 50 l'enceinte punique avec l'attaque par mer que Scipion effectua, contre les quais.

Les ruines 100 et 101 sont enclavées dans les jardins de la Marsa et partant il n'est pas possible de les explorer ; au n° 100 Dureau de la Malle indique la villa de Galerius.

Les vestiges des n° 102 et 103, à la hauteur de Douar-Eschott (entre ce village et le lac de Tunis) n'existent plus. Dureau de la Malle donne également le tracé de la ruine n° 103.

Les débris des n° 104, 105 et 106 du plan de Falbe ont disparu ; ce savant les indique contre le lac de Tunis, le long de la route carrossable de la Goulette à Tunis.

Les vestiges du n° 107, à moitié route outre la Malka et le lac de Tunis, ont également disparu.

Les n° 108 et 109, à l'ouest de la Marsa, entre le djebel Kaouï et le

1. Voir *Fouilles à Carthage*, p. 121 à 143 et la planche 6 de cet ouvrage.

2. Falbe, page 44.

3. Page 94.

4. Page 46.

lac de Soukra, étaient encore apparentes en 1875. Au n° 109 Dureau de la Malle (1) indique l'attaque de Manilius.

Les n°s 110, 111, 112 et 113 représentent, selon Falbe, la direction à assigner aux fortifications de Carthage, du côté du nord-ouest. Dureau de la Malle confirme cette opinion : « Il est probable que les lignes de ruines qui s'étendent entre les n°s 110 et 111 ont appartenu à l'enceinte de Carthage élevée en 424 et réparée par Bélisaire (2). » Beulé a étudié, dans un chapitre spécial, les fortifications puniques (3) de Byrsa ; il n'a pas pratiqué de fouilles dans la direction des murs extérieurs.

Je n'ai pas opéré de relevé de ce côté.

Les n°s 114 et 115, l'un au-dessous des salines du lac de Sebkhra, (ancien rivage de la mer) et l'autre au-dessus du lac de Tunis, représentent, dans leur intervalle, un espace de 25 stades facile à vérifier. Falbe a cru devoir indiquer cette mesure de longueur pour préciser aux n°s 117 et 117 bis la position du camp de Scipion et au n° 116 celui des Carthaginois (4). Il a voulu, en outre, établir à l'aide des récits d'Appien et de Polybe un point topographique destiné à servir de base à ses relevés sur le terrain.

Voici ce que Polybe écrit au sujet de cette distance de 25 stades : « Carthage, qui est située dans un golfe, sur une espèce de chersonèse, est entourée, dans la plus grande partie de son enceinte, d'un côté par la mer et de l'autre par le lac. L'isthme qui l'attache à la Lybie a environ 25 stades. Du côté où cet isthme se tourne vers la mer est placée la ville d'Utique ; l'autre côté, bordé par le lac, regarde Tunis (5). »

Enfin Falbe, en relevant les carrés formés par les jardins de la Marsa, a cru reconnaître « dans la division régulière que les Maures ont suivi assez souvent eux-mêmes en construisant leurs maisons et leurs jardins, « la preuve que ces divisions remontaient au temps de l'établissement de la colonie romaine sous Jules César et sous Auguste (6). »

Il ajoute que l'heredia ou double jugera (arpent) répond exactement à chacun des neuf carrés avoisinant les n°s 108 et 31 indiqués par lui sur le terrain de la Marsa. -- C'est une appréciation qui ne me semble pas avoir été relevée.

1. Page 34.

2. Page 220.

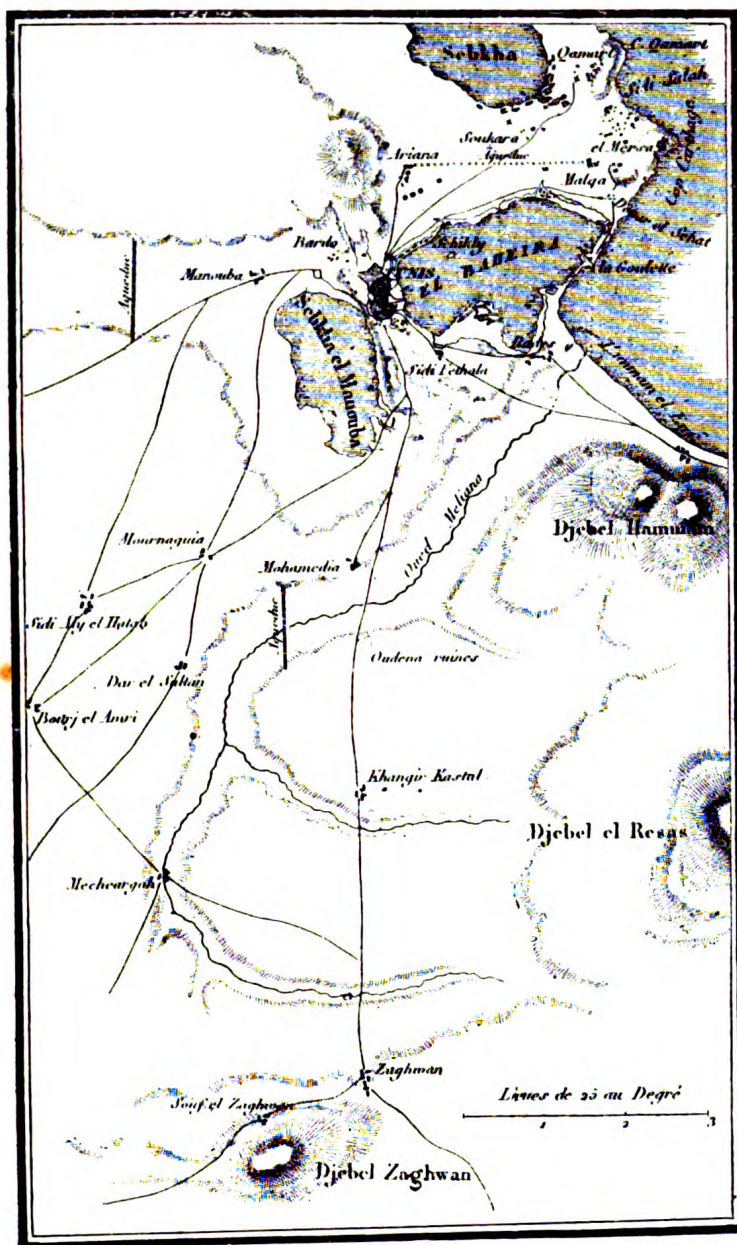
3. Page 42 à 66.

4. Page 49 et suivantes.

5. Polybe, I, 73.

6. Pages 54 à 57.

Comme on le voit, les recherches de Dureau de la Malle et de Beulé ont, en grande partie, confirmé les assertions contenues dans l'opuscule de Falbe sur l'emplacement de Carthage.



Plan de Carthage et de la péninsule, par Dureau de la Malle.

A la suite de ses *Recherches sur la Topographie de Carthage*, Dureau de la Malle, s'aidant des travaux de Falbe, a, notamment, publié deux planches d'un très haut intérêt. L'une est un plan de la position géo-

graphique de Carthage et de la péninsule, l'autre un relevé partiel de Carthage punique et romaine : ces deux planches méritent d'être reproduites ici, et à cause de leur rareté et à cause de leur exactitude.

Les reproductions, sur lesquelles j'attire, spécialement, l'attention du lecteur, serviront de développement et de commentaire au plan de Falbe que j'aurais désiré pouvoir offrir à une plus grande échelle.

Le premier de ces documents, est une carte du pays compris entre Carthage et Zaghouan; il est destiné à compléter le tracé du parcours de l'aqueduc que j'ai donné page 192 et à établir nettement la position géographique de Carthage dont on pourrait ne pas saisir suffisamment l'orientation d'après les plans de Shaw, de Mannert et des auteurs cités plus haut.

Le second plan, au lieu de contenir des n^{os} de renvoi (comme le travail de Falbe) indique, avec l'emplacement des édifices de Carthage punique et romaine, leurs noms écrits en lettres. La réduction que l'on trouvera ci-dessous est à l'échelle de $\frac{1}{28445}$.

Cette réduction ne comprend ni Gammart, ni la Marsa, ni Sidi Bou Saïd, dont l'importance archéologique est bien moindre que la partie représentée ci-dessus.

On y trouvera des indications que Falbe ne mentionne pas, telles que : la villa de Galerius, la maison de Macrobe, les temples, la place d'armes, la Platea Nova et d'autres pour lesquelles le lecteur voudra bien consulter le précieux livre *Recherches sur la Topographie de Carthage*.

En 1878, M. Ph. Caillat a fait hommage à Mgr Lavigerie, cardinal archevêque d'Alger et vicaire apostolique de Tunisie, d'un plan de Carthage dressé au 15/000 (1).

C'est un résumé topographique des travaux de Falbe, de Dureau de la Malle et de Beulé (2), auxquels l'auteur a ajouté des levés récents. Tout en louant le mérite de l'œuvre, on regrette d'y voir figurer des indications telles que Bains de Didon, Basilique de Thrasamond, Temple de Cérès. Temple de Baal et Temple d'Apollon font double emploi. Au point indiqué Temple de Baal, il n'y a qu'une ruine peu considérable sur laquelle on ne peut rien conjecturer; le point désigné temple d'Apollon est le n° 68 du plan de Falbe où j'ai cru devoir placer le temple de ce dieu. M. Caillat, en 1875, a bien voulu, sous ma direction, en relever les vestiges anciens et restaurer la coupe et l'élévation de cet

1. Paris, 1877.

2. Je ne reproduis pas le plan de Beulé, qui est partiel.

édifice. (Voir page 166.) La position de la Platea Nova est douteuse ; aussi vaut-il mieux ne pas la donner. Le temple de Jupiter est à supprimer ; rien ne prouve son existence à cet endroit ; on peut en dire autant de la maison d'Hannibal. Il aurait fallu écrire *Via salutaris* au lieu de *Via salutaria* ; la digue de Scipion et la coupée faite du port militaire vers la mer, par les Carthaginois, ne sont pas mentionnées ; sur la Tænia, M. Caillat n'a pas écrit un titre apparent.

Le forum occupait plus d'espace que ne le montrent les lettres tracées à cet endroit.

Trois rues conduisaient de Byrsa au forum ; M. Caillat n'en a tracé que deux. La chapelle de Saint-Louis est marquée en trop gros caractères ; Mégara occupe trop d'espace ; ce quartier allait de la Malka à la nécropole de Gamart.

J'indique ces rectifications à M. Caillat, qui nous donnera certainement une autre édition de son plan.

M. Caillat a, en même temps, publié une réduction du levé topographique dont il s'agit, dans un *Petit Guide du voyageur à Carthage* (1) ; les observations précédentes s'adressent également à ce second travail dont l'ensemble est, du reste, satisfaisant et suffisant pour les voyageurs auxquels il s'adresse plus spécialement.

En terminant, j'offrirai à M. Caillat mes remerciements pour le concours qu'il a bien voulu me prêter pendant mon séjour en Tunisie.

Préoccupé, moi aussi, d'établir un relevé complet des ruines et de la surface de Carthage, j'annonçai le 20 décembre 1875, à M. Wallon, ministre de l'instruction publique, que j'avais trouvé une personne qui me fournirait moyennant 600 fr. un plan à l'échelle de 10/000. Il me fut répondu, le 13 janvier 1876, que ma demande serait soumise à la commission des missions.

Malheureusement, je dus quitter Tunis avant de connaître la décision que j'avais provoquée ; aussi, m'a-t-il été impossible de compléter les travaux de ma mission par la levée d'un plan dont j'avais, cependant, les éléments.

1. *Carthage*, 1878.



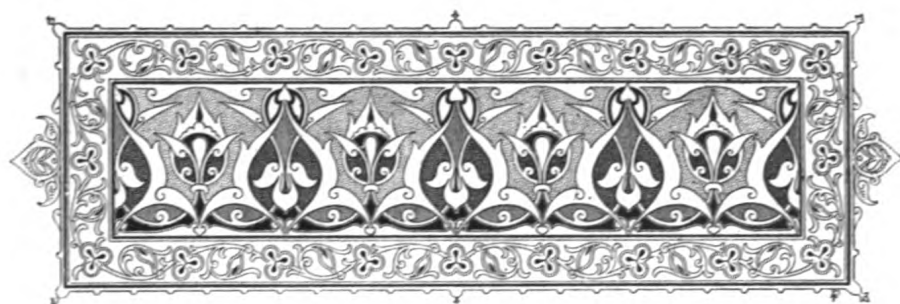
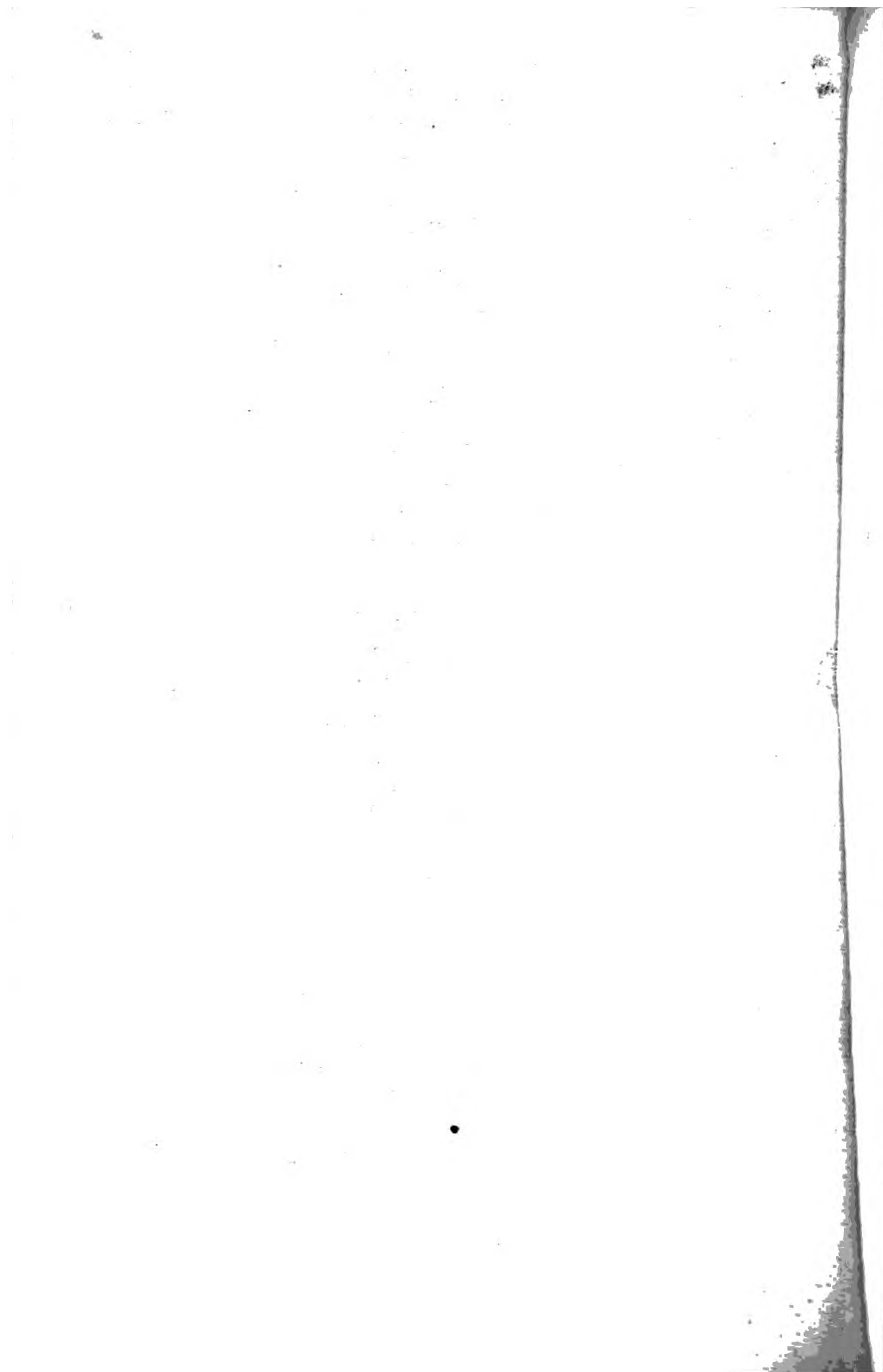


TABLE DES MATIÈRES

	Pages .
CHAPITRE I. RECHERCHES PRÉLIMINAIRES. — Premiers rapports avec la commission du <i>Corpus Inscriptionum Semiticarum</i> . — Envoi d'estampages d'inscriptions découvertes à Carthage par MM. Engley, Tulin, Fenner, et de Touzon. — Mission accordée par le ministère de l'instruction publique. — Premier crédit de 800 fr. — Instructions adressées par l'académie des inscriptions et belles-lettres. — Stèles romaines et néo-puniques de la Manouba. — Stèles de la chapelle de Saint-Louis ; stèles provenant du Père Philippe de Ferrare et de M. Bottarri	1
CHAPITRE II. FOUILLES A CARTHAGE. — Fouilles opérées sur le forum. — Premiers envois de stèles trouvées à Carthage et d'estampages de ces stèles. — Fouilles au pied des citernes des bords de la mer. — Excavations au point H. Découverte de bustes, de débris de sculpture romaine, d'une statue dite de Sabine et d'inscriptions grecques. — Nouveau crédit de 1,500 fr. — Mosaïque mise à jour. — Fouilles au-dessous de la chapelle de Saint-Louis ; débris romains. — Grève et suspension des travaux. — Reprise des fouilles : 1,500 stèles découvertes au 27 février 1875. — Plan des localités où se trouvaient les stèles puniques. — Exploration de la nécropole de Gammart. — Retour aux excavations du Forum. — Sondages sur l'emplacement du temple de Mémoire. — Recherches aux n ^{os} 34 et 66 du plan de Falbe. — Reprise des travaux au forum et au pied de Byrsa. — Troisième crédit de 1,500 fr. — Location du terrain où les stèles puniques ont été trouvées : 2,133 stèles au 25 octobre 1875. — Quatrième crédit de 1,500 fr.	11
CHAPITRE III. FOUILLES A UTIQUE. — Coup d'œil historique sur Utique. — Itinéraire de Tunis à Utique. — Emplacement des ruines. — Fouilles pratiquées au centre d'Utique — Découverte d'une nécropole romaine	43
CHAPITRE IV. VASES, STATUETTES, VERRES, LAMPES ET MÉDAILLES. — Vases en terre cuite ; leur groupement. — Statuettes en terre cuite. — Objets en verre. — Lampes puniques, romaines et chrétiennes. — Poids en marbre, balles de fronde. — Médailles.	56
CHAPITRE V. INSCRIPTIONS PUNIQUES ET NÉO-PUNIQUES DE CARTHAGE. — Description des dessins représentés sur ces stèles : moutons, mains, formes humaines, fruits et fleurs ; arbres, poissons, vases, caducées, gouvernails, ancres. — Ornement et	

	Pages.
type des stèles. — Fac-similé d'écriture. — Un éléphant et un rat. — Globe ailé d'origine égyptienne; flambeaux; sacrificateur; instruments tranchants, animaux divers : taureau, cheval, chien, etc. — Navires, clefs, panoplie, hache. — Nomenclature des stèles puniques appartenant à divers particuliers et provenant de mes fouilles. Rapport et article de M. Ph. Berger sur les inscriptions de Carthage.	67
CHAPITRE VI. LA STÈLE D'ALTIBUROS. (M'deïna.) — Emplacement d'Altiburos. — Interprétation de M. Derenbourg et de M. Ph. Berger. — Note de ce dernier sur la seconde inscription de M'deïna.	108
CHAPITRE VII. INSCRIPTIONS GRECQUES ET ROMAINES. — Inscriptions découvertes à Carthage. — Inscriptions de Zaghouan et du Kef. — Inscriptions de la Mehedia et de Tunis. — Brique romaine interprétée par M. de Villefosse. — Inscriptions de Sidi Bou Saïd, de Gabès et de Tebourba. — Inscription bilingue d'Aïn Ioussouf. — Inscriptions chrétiennes de Carthage et de Tunis. — Inscription signalée par M. V. Guérin et M. de Villefosse. — Inscription trouvée sur un vase de plomb.	114
CHAPITRE VIII. MISSION CONFÉE PAR LE GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE. — Premier crédit de 500 fr. Correspondance relative à cette mission. — Deuxième allocation de 500 fr. — Envoi à la Bibliothèque-Musée d'Alger des débris romains découverts à Carthage.	124
CHAPITRE IX. RÉPARTITION DU PRODUIT DES FOUILLES DE CARTHAGE ET D'UTIQUE. — Envois au Musée du Louvre, à la Bibliothèque Nationale et à la Bibliothèque-Musée d'Alger. — Correspondance relative aux caisses confiées au <i>Magenta</i>	130
CHAPITRE X. ESSAI SUR LA TOPOGRAPHIE DE CARTHAGE. — Origines de Carthage. — Date de sa fondation. — Les noms de Carthage. — Sa position. — Quelques mots sur le panorama de Carthage. — État actuel des ruines. — La chapelle de Saint-Louis. — <i>Carthage punique</i> : enceinte et circonférence, les portes, les ports, le forum, Byrsa, le palais de Didon, temple d'Esculape, temple d'Apollon, temple de Junon Céleste, temple de Saturne, Mégara, citernes de la Malka et du bord de la mer, nécropoles, rues, places, curie. — <i>Carthage romaine</i> : enceinte, portes et quartiers, les ports, l'aqueduc, amphithéâtre, cirque, Byrsa et le palais du Proconsul, théâtre, forum, temples, thermes, monuments dont la position est incertaine.	137
CHAPITRE XI. LES PLANS DE CARTHAGE. — Plans de Shaw, Mannert, Estrup, Bötticher, Humbert, Falbe, Dureau de la Malle et Ph. Caillat	202







Ernest LEROUX, Éditeur

RUE BONAPARTE, 28

LA PALESTINE

PAR LE BARON **L. DE VAUX**

Ouvrage illustré de 154 dessins originaux et d'une carte

PAR MM. P. CHARDIN ET G. MAUSS

Architecte du ministère des Affaires Étrangères

Un beau volume in-8 pittoresque. **20 fr.**

LE ROYAUME DU CAMBODGE

PAR **J. MOURA**

ANCIEN REPRÉSENTANT DE LA FRANCE AU CAMBODGE

2 beaux vol. in-8 pittoresque, richement illustrés avec plans, cartes
en couleurs, etc. **30 fr.**

LA PROVINCE CHINOISE DU YUN-NAN

PAR **ÉMILE ROCHER**

2 beaux vol. gr. in-8 avec planches, cartes, plans et figures. **25 fr.**

L'EMPIRE JAPONAIS

Texte et dessins

PAR **LÉON METCHNIKOFF**

Beau vol. in-4, illustré de nombreux dessins et de cartes en couleur. **25 fr.**

LES ARTS MÉCONNUS

PAR **ÉMILE SOLDI**

Beau vol. in-8 pittoresque, illustré de 100 gravures. **20 fr.**

Expédition scientifique française en Russie, en Sibérie et dans le Turkestan oriental

PAR **CH.-EUG. DE UJFALVY**

5 vol. grands in-8 illustrés. **75 fr.**

LES CUIVRES ANCIENS

AU CACHEMIRE ET AU PETIT THIBET

PAR **CH.-EUG. DE UJFALVY**

Grand in-8, richement illustré. **15 fr.**

DESCRIPTION DE LA GALILÉE

GÉOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

PAR **V. GUÉRIN**

2 beaux volumes grand in-8, avec carte. **24 fr.**

ANGERS, IMPRIMERIE A. BURDIN ET C^{ie}, RUE GARNIER, 4

